Quatre-vingt-onzième année. — N° 51. Le Numéro : 75 francs. Dimanche 1er Mars 1959.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS		Conseil économique et social		Documents	
						Assemblée nationale	Sénat	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Sénat
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. . . .	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	800	1.000	3.000	3.000
Etranger.	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.200	1.300	4.000	4.000

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent le compte rendu intégral des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** et **SOCIAL** { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS** de l'**ASSEMBLÉE NATIONALE** et du **SÉNAT** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance (p. 2530).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Arrêté portant délégation de signature (p. 2530).

Administration des services de la France d'outre-mer.

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours professionnel pour l'accession au grade d'inspecteur rédacteur du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer (p. 2530).

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 59-344 du 20 février 1959 modifiant le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature (p. 2530).

Décret n° 59-345 du 27 février 1959 modifiant les décrets n°s 58-1281 et 58-1282 du 22 décembre 1958 pris pour l'application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire et étendant certaines dispositions du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 (p. 2531).

Décret n° 59-346 du 27 février 1959 portant adaptation des dispositions des décrets n°s 58-1281 et 58-1282 du 22 décembre 1958 au cas particulier du tribunal de grande instance de Mézières (p. 2532).

Décret n° 59-347 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel et la composition des services judiciaires (p. 2533).

Décret n° 59-348 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1283 du 22 décembre 1958 relatif aux tribunaux de commerce (p. 2534).

Décret n° 59-349 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958 fixant la compétence territoriale de certains tribunaux de commerce (p. 2534).

Décret n° 59-350 du 27 février 1959 fixant le siège et la circonscription des greffes des tribunaux d'instance (p. 2534).

Décret n° 59-351 du 27 février 1959 relatif au contentieux de la sécurité sociale dans les départements d'outre-mer (p. 2553).

Décrets des 20, 27 et 28 février 1959 portant nominations, détachements, reclassement, réintégrations et admission à la retraite (magistrature) (p. 2553).

Décrets du 27 février 1959 supprimant des offices publics et ministériels (p. 2593).

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Arrêté portant titularisation (agents diplomatiques et consulaires) (p. 2595).

MINISTERE DES ARMEES

Décret portant délégation de signature (p. 2594).

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Arrêté du 28 février 1959 fixant, pour le mois de mars 1959, les taux de la redevance compensatoire instituée par l'article 1er de l'arrêté du 7 janvier 1959 pris par application de l'article 20 de l'ordonnance n° 59-109 du 7 janvier 1959 (p. 2595).

Arrêtés portant ouverture de crédits et autorisations de programme (*tableaux mensuels*, février 1959) (fonds de concours) (p. 2597).

Arrêté portant nomination (administration centrale des finances), (p. 2602).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté portant délégation de signature (p. 2595).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté du 28 février 1959 déclarant d'utilité publique les travaux d'aménagement de la chute d'Oraison, sur la Durance (Basses-Alpes) (p. 2602).

Arrêté portant délégation de signature (p. 2602).

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Liste des candidats admis au concours de délégué adjoint (services extérieurs) (p. 2602).

Naturalisations, réintégrations et rectificatifs (p. 2602).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Cessation de mandat d'un député (p. 2607).

Sénat. — Cessation de mandat d'un sénateur. — Modification aux listes des membres des groupes politiques (p. 2607).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Ministère des armées.

Avis de vacance d'emplois d'examinateur d'admission à l'école polytechnique (p. 2608).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de la Grèce (p. 2608).

Avis aux importateurs de laitues originaires et en provenance des pays membres de la Communauté économique européenne (p. 2608).

Annonces (p. 2608).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Remise de lettres de créance.

Le Président de la République a reçu, samedi 21 février 1959, Son Excellence le docteur Abdellatif ben Jelloun, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, envoyé exceptionnel du Maroc à Paris.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Délégation de signature.

Le Premier ministre,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination du Premier ministre;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 7 février 1959 portant nomination du chef de l'état-major général de la défense nationale;

Vu le décret n° 59-262 du 7 février 1959 relatif aux attributions du chef de l'état-major général de la défense nationale;

Vu le décret du 25 février 1959 portant nomination du chef d'état-major général adjoint de la défense nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. le général d'armée Ely (Paul-Henri-Romuald), chef de l'état-major général de la défense nationale, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, au nom du Premier ministre:

1° Tous actes, arrêtés, décisions en matières administratives et financières, à l'exclusion des décrets;

2° Toutes ordonnances de payement, de virement, de délégation, toutes pièces justificatives de dépenses, tous ordres de recettes, toutes décisions portant engagement de dépenses, tous marchés de fournitures, conventions, contrats et avenants, les arrêtés de débets et états exécutoires, les arrêtés de répartition de crédits et, en général, toutes opérations comptables.

Art. 2. — En cas d'empêchement de M. le général d'armée Ely, la délégation prévue à l'article 1er sera exercée par M. le général d'armée Demetz (André-Georges-Albert-Michel), chef d'état-major général adjoint de la défense nationale.

Art. 3. — En cas d'empêchement de M. le général d'armée Ely et de M. le général d'armée Demetz, la délégation prévue à l'alinéa 2 de l'article 1er du présent arrêté sera exercée par M. le colonel Degnil (Jean-Alexandre-Henri) ou par M. l'ingénieur en chef de la marine Duche (Fernand-Michel-Louis-André).

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

ADMINISTRATION DES SERVICES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Liste des candidats autorisés à subir les épreuves du concours professionnel pour l'accession au grade d'inspecteur rédacteur du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer.

Par arrêté en date du 17 février 1959, les fonctionnaires dont les noms suivent ont été autorisés à subir les épreuves du concours professionnel prévu les 9, 10 et 11 mars 1959 pour l'accession au grade d'inspecteur du cadre général des postes et télécommunications de la France d'outre-mer:

MM. Arguel (André).
Bidaut (Jean).
Coste (Jean).
Degait (Guy).
Dupont (Henri).
Kambe (Gorgui).
Milachon (Lucien).
Noel (Claude).
Ostermann (Michel).
Perrin (Jacques).
Pouliquen (Joseph).
Raux (Lucien).
Roynette (Roger).
Veyres (Georges).

Les épreuves du concours auront lieu à Paris, Brazzaville, Dakar et Tananarive. Les candidats qui, à la date du concours, se trouveront en congé dans la métropole, subiront les épreuves à Paris.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 59-344 du 20 février 1959 modifiant le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature;

Vu le décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 portant loi organique relative au statut de la magistrature;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire;

Le conseil d'Etat entendu

Décrète:

Art. 1er. — Le sixième alinéa de l'article 29 du décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes:

« Dans le second groupe, le temps nécessaire pour accéder à l'échelon supérieur est de dix-huit mois dans le premier échelon, de deux années et demie dans le deuxième échelon, de trois années dans les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième échelons. Nul ne peut accéder au neuvième échelon s'il n'exerce les fonctions du second groupe depuis au moins quatre ans ».

Art. 2. — Le dernier alinéa de l'article 41 du même décret est remplacé par trois alinéas nouveaux rédigés comme suit:

« Les magistrats de l'ancien quatrième grade en fonctions à la date de mise en vigueur du présent décret en qualité de président, de vice-président ou de procureur de la République dans un tribunal de 2e classe siégeant dans une ville où est créé un tribunal de grande instance, sont maintenus, à titre transitoire, dans leurs fonctions actuelles. Ils peuvent, en conservant ces fonctions et s'ils satisfont aux conditions fixées au présent article, accéder au second groupe du second grade.

« Pour l'application des dispositions du dernier alinéa de l'article 5 ci-dessus, les services effectifs accomplis dans les tribunaux de première instance avant la date de mise en vigueur du présent décret sont assimilés à des services effectifs accomplis dans les tribunaux de grande instance.

« Pour l'application du dernier alinéa de l'article 26 ci-dessus, les services effectivement accomplis en qualité de juge cantonal sont assimilés à des services effectivement accomplis en qualité de juge d'instance ».

Art. 3. — Les articles 40 et 64 du même décret sont respectivement complétés par un dernier alinéa, rédigé comme suit:

« *Art.* 40 (dernier alinéa). — Pour l'application des dispositions des articles 11 (1er alinéa), 13 et 29 (6e alinéa) du présent décret, l'exercice des fonctions de l'ancien troisième grade est assimilé à l'exercice de fonctions classées dans le second groupe du second grade de la nouvelle hiérarchie ».

« *Art.* 64 (dernier alinéa). — Pourront être inscrits aux tableaux d'avancement dans la catégorie visée à l'article 13, 2°, du présent décret, même s'ils n'ont pas satisfait à l'épreuve prévue à l'article 6 ci-dessus, les magistrats de l'administration centrale du ministère de la justice en fonctions à la date de mise en vigueur du présent décret ainsi que ceux qui auront été reçus à l'un des concours prévus à l'alinéa 1er de l'article 46 ci-dessus ».

Art. 4. — Le troisième alinéa de l'article 51 du même décret est complété de la manière suivante:

« Toutefois, l'application des dispositions du présent alinéa ne concerne que la détermination de l'ancienneté requise pour la promotion au premier grade du cadre d'extinction et n'ouvre pas droit à un reclassement dans les échelons du second grade dudit cadre ».

Art. 5. — Les dispositions de l'article 44 du même décret sont abrogées.

Art. 6. — Le Premier ministre, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 février 1959.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République:

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Décret n° 59-345 du 27 février 1959 modifiant les décrets n°s 58-1281 et 58-1282 du 22 décembre 1958 pris pour l'application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire, et étendant certaines dispositions du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la Constitution, et notamment son article 37;

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif aux auxiliaires de justice;

Vu le décret n° 58-1284 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à la compétence du tribunal d'instance, du tribunal de grande instance et de la cour d'appel en matière civile, ainsi qu'à la représentation et à l'assistance des parties devant ces juridictions en cette même matière;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les articles 30 et 31 du décret susvisé n° 58-1281 du 22 décembre 1958 sont remplacés par les dispositions suivantes:

« *Art.* 30. — Jusqu'à leur intégration éventuelle dans un poste vacant de la nouvelle hiérarchie, les juges de paix et suppléants rétribués de juge de paix sont affectés à la suite d'un tribunal d'instance pour y exercer les fonctions de juge d'instance.

« A moins d'être affecté, sur sa demande, à la suite d'un autre tribunal, le juge de paix qui exerçait ses fonctions dans une commune où est créé un tribunal d'instance est affecté d'office à la suite de ce tribunal. A Paris, il est affecté, dans les mêmes conditions, au tribunal d'instance dans la circonscription duquel est compris le ressort de son ancienne justice de paix. A Paris, Lyon et Marseille, les juges de paix qui exerçaient leurs fonctions au tribunal de police sont affectés, dans les mêmes conditions, au tribunal d'instance statuant comme tribunal de police de ces communes.

« Les juges de paix visés à l'alinéa précédent sont installés de plein droit dans les fonctions de juge d'instance.

« L'affectation à la suite des juges de paix autres que ceux visés à l'alinéa 2, et des suppléants rétribués de juge de paix, est prononcée selon les modalités prévues à l'article 26.

« En outre, pendant une période de trois ans à compter du 1er mars 1959, les juges de paix et suppléants rétribués de juge de paix pourront, par exception, faire l'objet d'une affectation à la suite d'un tribunal de grande instance, pour y exercer les fonctions de juge.

« Toutefois, le nombre des affectations prononcées en application des dispositions de l'alinéa précédent ne pourra excéder le nombre des nominations de magistrats autres que les juges de paix et suppléants rétribués de juge de paix à des postes de juge de tribunal d'instance.

« *Art.* 31. — Dans les tribunaux d'instance comportant plus de deux postes, jusqu'à la nomination du juge directeur, les attributions de celui-ci sont exercées par le magistrat du second grade de la nouvelle hiérarchie le plus ancien dans la juridiction ou, à défaut, par le juge de paix le plus ancien dans le grade le plus élevé.

« Dans les autres tribunaux d'instance, les attributions du juge directeur sont exercées par le magistrat du second grade de la nouvelle hiérarchie le plus ancien dans la juridiction ou, à défaut, par le juge de paix le plus ancien dans le grade le plus élevé ».

Art. 2. — Il est ajouté, au début de l'article 21 du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 susvisé, un alinéa rédigé comme suit:

« Lorsqu'une disposition de nature réglementaire attribue à un magistrat de tribunal de grande instance les fonctions de président ou membre d'une commission juridictionnelle ou administrative, le premier président de la cour d'appel peut désigner un juge d'instance pour exercer lesdites fonctions ».

Art. 3. — Le décret susvisé n° 58-1281 du 22 décembre 1958 est complété par un article 26 *bis* et un article 31 *bis* rédigés comme suit:

« *Art.* 26 bis. — Les juges directeurs, juges cantonaux et juges du livre foncier appartenant à la date d'application du présent décret à un tribunal cantonal siégeant dans une ville où est créé un tribunal d'instance, sont affectés à ce tribunal d'instance avec le titre, le rang et les prérogatives dont ils jouissaient précédemment. Ils sont installés de plein droit.

« Jusqu'à leur nomination à un poste vacant de la nouvelle hiérarchie, les juges cantonaux et juges du livre foncier comptant à l'effectif d'un tribunal cantonal situé dans une ville où n'est pas créé un tribunal d'instance sont provisoirement affectés à la suite d'un tribunal de grande instance ou d'instance selon les modalités prévues à l'article 26 ».

« *Art.* 31 bis. — Selon les besoins du service, le premier président peut, par ordonnance, déléguer un juge de paix pour exercer les fonctions de juge dans les tribunaux du ressort de la cour d'appel.

« Cette délégation ne peut excéder une durée de deux mois consécutifs. Toutefois, sur proposition du premier président, le garde des sceaux peut la renouveler par arrêté, pour une nouvelle période de deux mois ».

Art. 4. — Les dispositions de l'alinéa 2 de l'article 25 et des articles 26, 28, 29, 31 *bis*, 34 et 36 du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 sont étendues aux départements algériens à compter du 2 mars 1959.

Art. 5. — Les dispositions des articles 25 (alinéa 2), 26, 28, 29, 30, 31 *bis*, 34 et 36 du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 sont étendues aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion à compter du 2 mars 1959.

Art. 6. — Les articles 38, 39 et 40 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 susvisé relatif aux auxiliaires de justice sont remplacés par les dispositions suivantes:

« *Art.* 38. — Les avoués visés à l'article 19 peuvent être nommés aux fonctions de greffier titulaire de charge, d'huissier de justice, d'agréé, de syndic administrateur judiciaire ou de commissaire-priseur à une résidence non située dans le département de la Seine, en justifiant d'une année de stage dans une étude de même catégorie et après avoir subi avec succès l'examen professionnel, s'ils ne sont pas dispensés de cet examen par la réglementation en vigueur.

« Ils peuvent également être nommés aux fonctions de notaire en justifiant de deux ans de stage dans une étude de notaire et après avoir subi avec succès l'examen professionnel.

« Les stages visés aux alinéas précédents sont valables même s'ils n'ont pas été rémunérés ni accomplis à titre exclusif.

« *Art.* 39. — Les greffiers visés à l'article 12 peuvent être nommés aux fonctions de greffier d'une autre catégorie sans justifier d'aucun stage.

« Ils peuvent être nommés aux fonctions d'huissier de justice, de syndic administrateur judiciaire ou de commissaire-priseur à une résidence non située dans le département de la Seine, en justifiant d'une année de stage dans une étude de même catégorie et après avoir subi avec succès l'examen professionnel.

« Ils peuvent également être nommés aux fonctions de notaire, d'avoué ou d'agréé en justifiant de deux ans de stage dans une étude de même catégorie et après avoir subi avec succès l'examen professionnel.

« Les stages visés aux alinéas précédents sont valables même s'ils n'ont pas été rémunérés ni accomplis à titre exclusif.

« *Art.* 40. — Les greffiers visés à l'article 7 peuvent être nommés aux fonctions de greffier d'une autre catégorie sans justifier d'aucun stage.

« Ils peuvent être nommés aux fonctions d'huissier de justice, de syndic administrateur judiciaire ou de commissaire-priseur à une résidence non située dans le département de la Seine en justifiant de six mois de stage dans une étude de même categorie et après avoir subi avec succès l'examen professionnel.

« Ils peuvent également être nommés aux fonctions de notaire, d'avoué ou d'agréé en justifiant d'une année de stage dans une étude de même catégorie et après avoir subi avec succès l'examen professionnel.

« Les stages visés aux alinéas précédents sont valables même s'ils n'ont pas été rémunérés ni accomplis à titre exclusif ».

Art. 7. — L'article 16 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 susvisé est complété par un deuxième alinéa rédigé comme suit:

« En outre, au cas de partage du ressort d'un tribunal de première instance entre les ressorts de deux tribunaux de grande instance, le ou les avoués rattachés au tribunal de grande instance dans le ressort duquel n'est pas comprise la commune où siégeait le tribunal de première instance susvisé, conservent, à titre personnel, le droit de représenter et d'assister les parties devant le tribunal d'instance créé dans ladite commune ».

Art. 8. — Il est inséré entre les premier et deuxième alinéas de l'article 37 du decret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 susvisé un nouvel alinéa rédigé comme suit:

« Il en est de même des officiers publics débiteurs de l'indemnité de suppression d'un greffe de tribunal d'instance vacant le 2 mars 1959 ».

Art. 9. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'agriculture, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,
ROGER HOUDET.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Décret n° 59-346 du 27 février 1959 portant adaptation des dispositions des décrets n° 58-1281 et n° 58-1282 du 22 décembre 1958, au cas particulier du tribunal de grande instance de Mézières.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la Constitution, et notamment son article 37;

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif aux auxiliaires de justice;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Jusqu'à une date qui sera fixée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, le tribunal de grande instance de Mézières siégera provisoirement à Charleville.

Art. 2. — Les magistrats appartenant à la date du 2 mars 1959 au tribunal de première instance de Charleville sont affectés au tribunal de grande instance de Mézières avec le titre, le rang, les prérogatives dont ils jouissaient précédemment. Ils sont installés de plein droit.

Art. 3. — Les fonctionnaires des services du tribunal de première instance de Charleville sont affectés d'office au tribunal de grande instance de Mézières.

Art. 4. — Le greffier en chef du tribunal de première instance de Charleville devient greffier en chef du tribunal de grande instance de Mézières.

Les dispositions prévues par les articles 7, 8, 9, 11, 38 et 40 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 relatif aux auxiliaires de justice ne lui sont pas applicables.

Art. 5. — Les avoués près le tribunal de première instance de Charleville deviennent avoués près le tribunal de grande instance de Mézières.

Les dispositions des articles 19, 20, 21, 38, 39, 41 et 42 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 relatif aux auxiliaires de justice ne leur sont pas applicables.

Art. 6. — Le barreau du tribunal de première instance de Charleville devient barreau du tribunal de grande instance de Mézières.

Art. 7. — Les notaires résidant respectivement à Mézières et à Charleville à la date du 2 mars 1959 exercent concurremment leurs fonctions dans l'étendue du ressort du tribunal de grande instance de Mézières.

Art. 8. — Les significations prévues à l'article 69 (8°) du code de procédure civile sont faites par un huissier de justice résidant soit à Charleville, soit à Mézières.

Art. 9. — Les huissiers audienciers du tribunal de première instance de Charleville deviennent huissiers audienciers du tribunal de grande instance de Mézières.

Ils ne bénéficient pas des dispositions de l'article 28 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 relatif aux auxiliaires de justice.

Art. 10. — Les clercs et employés des avoués près le tribunal de première instance de Charleville et les commis et employés des greffiers en chef de cette même juridiction ne bénéficient pas de l'indemnité de licenciement prévue à l'article 30 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 relatif aux auxiliaires de justice.

Art. 11. — Les clercs et employés des avoués près le tribunal de première instance de Charleville ne bénéficient pas de l'indemnité de transfert de domicile prévue au décret n° 54-951 du 14 septembre 1954.

Art. 12. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'agriculture, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,
ROGER HOUDET.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

Décret n° 59-347 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel et la composition des services judiciaires.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre des finances et des affaires économiques et du secrétaire d'Etat aux finances,

Vu la Constitution, et notamment son article 37;

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel et la composition des services judiciaires;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Le tableau I annexé au décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 susvisé est, pour le département de Seine-et-Marne, modifié comme suit :

DÉPARTEMENTS	TRIBUNAUX de grande instance.	TRIBUNAUX d'instance.
Seine-et-Marne	Fontainebleau	Fontainebleau. Montereau.
	Meaux	Coulommiers. Lagny. Meaux.
	Melun	Melun. Provins.

Art. 2. — Le tableau II annexé au décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 susvisé est modifié comme suit en ce qui concerne les arrondissements de Barcelonnette, Digne, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dinan, Loudéac et les départements des Bouches-du-Rhône et de Seine-et-Marne :

SIÈGE	CANTONS compris dans la circonscription des tribunaux d'instance.	NOMBRE de juges. Juges directeurs.	Juges d'instance.
	Département des Basses-Alpes.		
Barcelonnette	Barcelonnette, le Lauzet, Saint-Paul, Seyne.....	»	1
Digne	Allos, Annot, Barrême, Castellane, Colmars, Digne, Entrevaux, la Javie, les Mées, Mézel, la Motte-du-Caire, Moustiers-Sainte-Marie, Noyers-sur-Jabron, Riez, Saint-André-les-Alpes, Senez, Sisteron, Turriers, Volonne....	»	1
	Département des Bouches-du-Rhône.		
Aix	Aix-Nord, Aix-Sud, Gardanne, Peyrolles-en-Provence, Trets...	1	2
Martigues	Berre-l'Etang, Istres, Martigues..	»	2
Salon-de-Provence.	Lambesc, Salon-de-Provence.....	»	1
	⁂		
Aubagne	Aubagne, la Ciotat, Roquevaire..	»	1
Marseille	Marseille, 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e cantons.....	1	8
	⁂		
Arles	Arles-Est, Arles-Ouest, Port-Saint-Louis-du-Rhône, les Saintes-Maries-de-la-Mer	»	1
Tarascon-sur-Rhône.	Châteaurenard, Eyguières, Orgon, Saint-Rémy-de-Provence, Tarascon-sur-Rhône	»	1
	Département du Jura.		
Lons-le-Saunier ...	Arinthod, Beaufort-du-Jura, Bletterans, Clairvaux-les-Lacs, Conliège, Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Amour, Saint-Julien, Sellières, Voiteur.....	»	1
Saint-Claude	Les Bouchoux, Moirans-en-Montagne, Morez, Saint-Claude, Saint-Laurent-du-Jura	»	1
	Département de Seine-et-Marne.		
Fontainebleau ...	La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Fontainebleau, Moret-sur-Loing, Nemours.....	»	1
Montereau	Lorrez-le-Bocage, Montereau-Fault-Yonne	»	1
	⁂		
Coulommiers	Coulommiers, la Ferté-Gaucher, Rebais, Rozay-en-Brie.....	»	1
Lagny	Claye-Souilly, Lagny.....	»	1
Meaux	Crécy-en-Brie, Dammartin-en-Goële, la Ferté-sous-Jouarre, Lizy-sur-Ourcq, Meaux.....	»	1
	⁂		
Melun	Brie-Comte-Robert, le Châtelet-en-Brie, Melun-Nord, Melun-Sud, Mormant, Tournan-en-Brie.....	»	1
Provins	Bray-sur-Seine, Donnemarie-en-Montois, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges	»	1

SIÈGE	CANTONS compris dans la circonscription des tribunaux d'instance.	NOMBRE de juges. Juges directeurs.	Juges d'instance.
Département des Côtes-du-Nord.			
. . . . .	. . . . .	. . . .	. . . .
Dinan	Broons, Caulnes, Dinan-Est, Dinan-Ouest, Evran, Jugon, Matignon, Plancoët, Plélan-le-Petit, Ploubalay	»	1
. . . . .	. . . . .	. . . .	. . . .
Loudéac	La Chèze, Collinée, Corlay, Gouarec, Loudéac, Merdrignac, Mur-de-Bretagne, Plouguenast, Uzel.	»	1

Art. 3. — Dans le tableau IV annexé au décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 susvisé, le ressort des tribunaux de grande instance du département de Seine-et-Marne est modifié comme suit :

SIÈGE des tribunaux de grande instance.	RESSORT — Circonscription des tribunaux d'instance de :
Fontainebleau.....	Fontainebleau, Montereau.
Meaux	Coulommiers, Lagny, Meaux.
Melun	Melun, Provins.

Art. 4. — Dans le tableau V annexé au décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 susvisé, le nombre des greffiers affectés à la cour d'appel de Besançon est porté de trois à quatre.

Art. 5. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'agriculture, ministre des finances et des affaires économiques par intérim,
ROGER HOUDET.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD-D'ESTAING.

Décret n° 59-348 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1283 du 22 décembre 1958 relatif aux tribunaux de commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la Constitution, et notamment son article 37 ;

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire ;

Vu le décret n° 58-1283 du 22 décembre 1958 relatif aux tribunaux de commerce ;

Vu le décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958 fixant la compétence territoriale de certains tribunaux de commerce ;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire ;

Le conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Le troisième alinéa de l'article 3 du décret susvisé n° 58-1283 du 22 décembre 1958 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Les frais de transport sont pris sur le crédit ouvert à cet effet au budget du ministère de la justice ».

Art. 2. — Sont insérés, après l'article 5 du décret susvisé n° 58-1283 du 22 décembre 1958, les articles suivants :

« *Art.* 5-I. — Le nombre et le siège des tribunaux de commerce sont fixés par décret en conseil d'Etat.

« Chaque tribunal de commerce est composé d'un président, de juges et de juges suppléants.

« Le ressort et le nombre des juges de chaque tribunal de commerce sont déterminés par décret.

« *Art.* 5-II. — Sous réserve des dispositions de l'article 1er ci-dessus et du décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958, les ressorts des tribunaux de commerce, tels qu'ils sont déterminés à la date du 2 mars 1959, ne sont pas modifiés.

« *Art.* 5-III. — Les articles 615, 616 et 617 du code de commerce sont abrogés ».

Art. 3. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
JOSEPH FONTANET.

Décret n° 59-349 du 27 février 1959 modifiant le décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958 fixant la compétence territoriale de certains tribunaux de commerce.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la Constitution, et notamment son article 37 ;

Vu le décret n° 58-1283 du 22 décembre 1958 pris pour l'application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif aux tribunaux de commerce ;

Vu le décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958 fixant la compétence territoriale de certains tribunaux de commerce ;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire,

Décrète :

Art. 1er. — L'article 1er du décret n° 58-1288 du 22 décembre 1958 est ainsi complété :

« 7° De Saint-Gaudens est étendue aux cantons de Cazères et du Fousseret ;

« 8° De Charleville est étendue aux arrondissements administratifs de Rethel, Vouziers, ainsi qu'aux cantons de Fumay, Givet, Rocroi, Rumigny et Signy-le-Petit ;

« 9° De Saint-Flour est étendue aux cantons de Murat, Allanche et Condat ».

Art. 2. — Les articles 2 et 3 du décret susvisé sont ainsi modifiés :

« *Art.* 2. — Par application des dispositions visées à l'article précédent, la compétence, en matière commerciale, des tribunaux civils supprimés de Nontron et Ribérac est transférée au tribunal de grande instance de Périgueux.

« *Art.* 3. — Nonobstant les dispositions des 4°, 5°, 6°, 7° de l'article 1er, les archives et minutes de nature commerciale des anciens tribunaux civils de Saint-Sever, Châteaulin, Mantes et Muret sont respectivement transférées aux greffes des tribunaux de commerce de Mont-de-Marsan, Quimper, Pontoise et Toulouse ».

Art. 3. — Les dispositions de l'article 4 du décret n° 58-1288 sont abrogées.

Art. 4. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'industrie et du commerce et le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre :

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,
JOSEPH FONTANET.

Décret n° 59-350 du 27 février 1959 fixant le siège et la circonscription des greffes des tribunaux d'instance.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à l'organisation judiciaire;

Vu le décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif aux auxiliaires de justice;

Vu le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel et la composition des services judiciaires;

Vu l'avis du conseil consultatif de la réforme judiciaire,

Décrète:

Art. 1er. — Sous réserve des dispositions transitoires de l'article 3 du décret n° 58-1282 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif aux auxiliaires de justice, la circonscription des greffes des tribunaux d'instance institués en application des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire et de l'article 4 du décret n° 58-1281 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 et relatif à l'organisation judiciaire est déterminée conformément aux indications du tableau ci-annexé.

Art. 2. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959. MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

TABLEAU ANNEXE

Greffes des tribunaux d'instance.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
COUR D'APPEL D'AGEN		
Département du Gers.		
Auch	Auch-Nord	Auch-Nord, Jegun, Vic-Fezensac.
	Auch-Sud	Auch-Sud, Gimont, Saramon.
	L'Isle-Jourdain	Cologne, l'Isle-Jourdain.
	Lombez	Lombez, Samatan.
Condom	Condom	Condom, Montréal-du-Gers, Valence-sur-Baïse.
	Eauze	Cazaubon, Eauze, Nogaro.
Lectoure	Lectoure	Fleurance, Lectoure, Mauvezin, Miradoux, Saint-Clar.
Mirande	Mirande	Marciac, Masseube, Miélan, Mirande, Montesquiou.
	Plaisance-du-Gers.	Aignan, Plaisance-du-Gers, Riscle.
Département du Lot.		
Cahors	Cahors	Cahors-Nord, Cahors-Sud, Castelnau-Montratier, Calus, Cazals, Lalbenque, Lauzès, Limogne, Luzech, Montcuq, Puy-l'Evêque, Saint-Géry.
Figeac	Figeac	Cajarc, Figeac-Est, Figeac-Ouest, Lacapelle-Marival, Livernon
	Saint-Céré	Bretenoux, Latronquière, Saint-Céré, Sousceyrac.
Gourdon	Gourdon	Gourdon, Gramat, Labastide-Murat, Payrac, Saint-Germain-du-Bel-Air, Salviac.
	Martel	Martel, Souillac, Vayrac.
Département de Lot-et-Garonne.		
Agen	Agen	Agen-I, Agen-II, Astaffort, Beauville, Laplume, Laroque-Timbaut, Port-Sainte-Marie, Prayssas, Puymirol.
Nérac	Nérac	Francescas, Lavardac, Mézin, Nérac.
Villeneuve-sur-Lot.	Fumel	Fumel, Tournon-d'Agenais.
	Villeneuve-sur-Lot.	Monflanquin, Penne-d'Agenais, Sainte-Livrade-sur-Lot, Cancon, Villeneuve-sur-Lot, Monclar.
	Villeréal	Castillonnès, Villeréal.
⁂		
Marmande	Casteljaloux	Bouglon, Casteljaloux, Houeillès.
	Marmande	Marmande, Meilhan-sur-Garonne.
	Lauzun	Duras, Lauzun, Seyches.
	Tonneins	Castelmoron-sur-Lot, Damazan, le Mas-d'Agenais, Tonneins.
COUR D'APPEL D'AIX		
Département des Basses-Alpes.		
Barcelonnette	Barcelonnette	Barcelonnette, le Lauzet, Saint-Paul, Seyne.
Digne	Digne	Digne, la Javie, les Mées, Mézel, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Volonne.
	Saint-André-les-Alpes.	Allos, Annot, Barrême, Castellane, Colmars, Entrevaux, Saint-André-les-Alpes, Senez.
	Sisteron	La Motte-du-Caire, Noyers-sur-Jabron, Sisteron, Turriers.
Forcalquier	Forcalquier	Banon, Forcalquier, Peyruis, Saint-Etienne-les-Orgues.
	Manosque	Manosque, Reillanne, Valensole.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département des Alpes-Maritimes.	
Antibes	Antibes	Antibes.
	Cagnes-sur-Mer	Cagnes-sur-Mer.
Cannes	Cannes	Cannes, le Cannet.
Grasse	Grasse	Le Bar-sur-le-Loup, Grasse, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiey.
	Vence	Coursegoules, Vence.
Menton	Menton	Breil-sur-Roya, Menton, Sospel, Tende.
	Villefranche	Beausoleil, Villefranche.
Nice	Nice-Est	Le canton judiciaire de Nice-Est, les cantons de: Contes, l'Escarène, Levens.
	Nice-Ouest	Les cantons judiciaires de Nice-Centre, Nice-Ouest.
	Nice (greffe de police).	Les cantons judiciaires de Nice-Centre, Nice-Est, Nice-Ouest, les cantons de Contes, l'Escarène, Levens.
	Lantosque	Lantosque, Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie.
	Saint-Etienne-de-Tinée.	Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée.
	Puget-Théniers	Guillaumes, Puget-Théniers, Roquesteron, Villars-sur-Var.
	Département des Bouches-du-Rhône.	
Aix	Aix-Nord	Aix-Nord.
	Aix-Sud	Aix-Sud, Peyrolles-en-Provence.
	Gardanne	Gardanne, Trets.
Martigues	Martigues	Berre-l'Etang, Istres, Martigues.
Salon-de-Provence.	Salon-de-Provence.	Lambesc, Salon-de-Provence.
Aubagne	Aubagne	Aubagne, Roquevaire.
	La Ciotat	La Ciotat.
Marseille	Marseille:	
	1er canton	Le 1er canton judiciaire.
	2e canton	Le 2e canton judiciaire.
	3e canton	Le 3e canton judiciaire.
	4e canton	Le 4e canton judiciaire.
	5e canton	Le 5e canton judiciaire.
	6e canton	Le 6e canton judiciaire.
	7e canton	Le 7e canton judiciaire.
	8e canton	Le 8e canton judiciaire.
	Marseille (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Arles	Arles-Est	Arles-Est.
	Arles-Ouest	Arles-Ouest, Port-Saint-Louis-du-Rhône, les Saintes-Maries-de-la-Mer.
	Arles (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Tarascon-sur-Rhône.	Châteaurenard	Châteaurenard, Orgon.
	Eyguières	Eyguières.
	Tarascon-sur-Rhône,	Saint-Rémy-de-Provence, Tarascon-sur-Rhône.
	Département du Var.	
Brignoles	Barjols	Barjols, Rians, Tavernes.
	Brignoles	Besse-sur-Issole, Brignoles, Cotignac, la Roquebrussane, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.
Draguignan	Draguignan	Aups, Callas, Comps-sur-Artuby, Draguignan, Fayence, Lorgues, le Luc, Salernes.
Fréjus	Fréjus	Fréjus.
	Saint-Tropez	Grimaud, Saint-Tropez.
Hyères	Hyères	Collobrières, Hyères.
Toulon	Toulon (1er et 2e cantons).	Le Beausset, Toulon-I, Toulon-II.
	Toulon (3e et 4e cantons).	Cuers, Solliès-Pont, Toulon-III, Toulon-IV.
	Toulon (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
	La Seyne-sur-Mer.	Ollioules, la Seyne-sur-Mer.
	COUR D'APPEL D'AMIENS	
	Département de l'Aisne.	
Laon	Chauny	Chauny, Coucy-le-Château-Auffrique, la Fère.
	Laon	Anizy-le-Château, Craonne, Crécy-sur-Serre, Laon, Marle, Neufchâtel-sur-Aisne, Sissonne.
	Rozoy-sur-Serre.	Rozoy-sur-Serre.
Vervins	Hirson	Aubenton, Hirson.
	Vervins	La Capelle, le Nouvion-en-Thiérache, Sains-Richaumont, Vervins.
Saint-Quentin	Guise	Guise, Wassigny.
	Saint-Quentin	Bohain-en-Vermandois, le Catelet, Moy-de-l'Aisne, Ribemont, Saint-Quentin, Saint-Simon, Vermand.
Château-Thierry.	Château-Thierry.	Charly, Château-Thierry, Condé-en-Brie, Fère-en-Tardenois, Neuilly-Saint-Front.
Soissons	Soissons	Braine, Ouchy-le-Château, Soissons, Vailly-sur-Aisne, Vic-sur-Aisne.
	Villers-Cotterets.	Villers-Cotterets.
	Département de l'Oise.	
Beauvais	Beauvais	Auneuil, Beauvais-Nord-Est, Beauvais-Sud-Ouest, le Coudray-Saint-Germer, Crèvecœur-le-Grand, Méru, Nivillers, Noailles
	Chaumont-en-Vexin.	Chaumont-en-Vexin.
	Marseille-en-Beauvaisis.	Formerie, Grandvilliers, Marseille-en-Beauvaisis, Songeons.
Clermont	Clermont	Clermont, Liancourt, Mouy.
	Saint-Just-en-Chaussée.	Breteuil, Froissy, Maignelay, Saint-Just-en-Chaussée.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Compiègne	Compiègne	Attichy, Compiègne, Estrées-Saint-Denis, Ressons-sur-Matz, Ribécourt.
	Noyon	Guiscard, Lassigny, Noyon.
Senlis	Creil	Creil, Neuilly-en-Thelle.
	Crépy-en-Valois.	Betz, Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin.
	Senlis	Pont-Sainte-Maxence, Senlis.
	Département de la Somme.	
Abbeville	Abbeville	Abbeville - Nord, Abbeville - Sud, Ailly - le - Haut - Clocher, Ault, Crécy-en-Ponthieu, Gamaches, Hallencourt, Moyenneville, Nouvion, Rue, Saint - Valery - sur - Somme.
Amiens	Amiens-Nord ...	Amiens-Nord-Est, Amiens-Nord-Ouest, Corbie, Molliens-Vidame, Picquigny, Villers-Bocage.
	Amiens-Sud	Amiens - Sud - Est, Amiens - Sud-Ouest, Boves, Conty, Hornoy, Oisemont, Poix.
	Amiens (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Doullens	Doullens	Acheux-en-Amiénois, Bernaville, Domart-en-Ponthieu, Doullens.
Montdidier	Montdidier	Ailly-sur-Noye, Montdidier, Moreuil, Roye
	Rosières-en-Santerre.	Rosières-en-Santerre.
Péronne	Albert	Albert, Bray-sur-Somme.
	Ham	Ham, Nesle.
	Péronne	Chaulnes, Combles, Péronne, Roisel.
	COUR D'APPEL D'ANGERS	
	Département de Maine-et-Loire.	
Angers	Angers-Nord-Est.	Angers-Nord-Est, Tiercé.
	Angers-Nord-Ouest.	Angers - Nord - Ouest, Chalonnes-sur-Loire, le Louroux - Béconnais, Saint-Georges-sur-Loire.
	Angers-Sud-Est..	Angers-Sud-Est, les Ponts-de-Cé, Thouarcé.
	Angers (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Cholet	Beaupréau	Beaupréau, Champtoceaux, Montrevault, Saint-Florent-le-Vieil.
	Cholet	Chemillé, Cholet, Montfaucon.
Segré	Châteauneuf-sur-Sarthe.	Châteauneuf-sur-Sarthe.
	Segré	Candé, le Lion-d'Angers, Pouancé, Segré.
Baugé	Baugé	Baugé, Beaufort-en-Vallée, Longué, Noyant.
	Seiches - sur - le-Loir.	Durtal, Seiches-sur-le-Loir.
Saumur	Saumur-Nord ...	Gennes, Saumur-Nord-Est, Saumur-Nord-Ouest.
	Saumur-Sud ...	Doué-la-Fontaine, Montreuil-Bellay, Saumur-Sud.
	Vihiers	Vihiers.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de la Mayenne.	
Château-Gontier.	Château-Gontier.	Bierné, Château-Gontier, Grez-en-Bouère.
	Craon	Cossé - le - Vivien, Craon, Saint-Aignan-sur-Roë.
Laval	Evron	Evron, Montsûrs, Sainte-Suzanne.
	Laval	Argentré, Chailland, Laval-Est, Laval-Ouest, Loiron, Meslay-du-Maine.
Mayenne	Ernée	Ernée, Gorron, Landivy.
	Mayenne	Ambrières-le-Grand, Couptrain, le Horps, Lassay, Mayenne-Est, Mayenne-Ouest.
	Villaines-la-Juhel	Bais, Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.
	Département de la Sarthe.	
La Flèche.....	La Flèche.....	Brulon, la Flèche, le Lude, Mallicorne-sur-Sarthe, Mayet, Pont-Vallain.
	Sablé-sur-Sarthe.	Sablé-sur-Sarthe.
Mamers	La Ferté-Bernard	La Ferté - Bernard, Montmirail, Tuffé.
	Fresnay-sur-Sarthe.	Beaumont - sur-Sarthe, Fresnay-sur-Sarthe.
	Mamers	Bonnétable, la Fresnaye-sur-Chédouet, Mamers, Marolles - les - Braults, Saint-Paterne.
Le Mans.....	Conlie	Conlie, Sillé-le-Guillaume.
	Le Mans:	
	1er canton...	Ballon, le Mans (1er canton), Montfort-le-Rotrou.
	2e canton...	Le Mans (2e canton), Loué, la Suze-sur-Sarthe.
	3e canton...	Ecommoy, le Mans (3e canton).
Saint-Calais	Château-du-Loir.	La Chartre-sur-le-Loir, Château-du-Loir.
	Saint-Calais	Boulois, le Grand-Lucé, Saint-Calais, Vibraye.
	COUR D'APPEL DE BASTIA	
	Département de la Corse.	
Ajaccio	Ajaccio	Ajaccio, Bastelica, Bocognano, Salice, Sari-d'Orcino, Sarrola-Carcopino.
	Santa - Maria - Siché.	Santa-Maria-Siché, Zicavo.
	Vico	Evisa, Piana, Soccia, Vico.
Sartène	Porto-Vecchio ...	Bonifacio, Porto-Vecchio.
	Sartène	Levie, Olmeto, Petreto - Bicchisano, Santa-Lucia-di-Tallano, Sartène, Serra-di-Scopamène.
Bastia	Bastia (1er canton).	Bastia (1er canton), Borgo, Campile, Campitello, Lama, Murato, Oletta, Pero - Case - Vecchie, La-Porta, Santo - Pietro - di - Tenda, Vescovato.
	Bastia (2e canton).	Bastia (2e canton), Brando, Luri, Nonza, Rogliano, Saint-Florent, San-Martino-di-Lota.
	Cervione	Cervione, Moita, Pietra-di-Verde, Prunelli-di-Fiumorbo, San-Nicolao, Valle d'Alesani.
Calvi	Calvi	Calenzana, Calvi.
	L'Ile-Rousse.....	Belgodère, l'Ile - Rousse, Muro, Olmi-Cappella.
Corte.....	Corte.....	Calacuccia, Castifao, Corte, Ghisoni, Morosaglia, Omessa, Piedicorte - di - Gaggio, Piedicroce, San-Lorenzo, Sermano, Venaco, Vezzani.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
COUR D'APPEL DE BESANÇON		
Territoire de Belfort.		
Belfort	Belfort	Belfort, Fontaine, Giromagny, Rougemont-le-Château.
	Delle	Delle.
Département du Doubs.		
Baume-les-Dames.	Baume-les-Dames.	Baume-les-Dames, Clerval, l'Isle-sur-le-Doubs, Pierrefontaine-lès-Varans, Rougemont, Roulans, Vercel.
Besançon	Besançon-Nord	Audeux, Besançon-Nord, Marchaux.
	Besançon-Sud	Amancey, Besançon-Sud, Boussières, Ornans, Quingey.
Pontarlier	Pontarlier	Levier, Montbenoît, Morteau, Mouthe, Pontarlier.
⁂		
Montbéliard	Maîche	Maîche, le Russey, Saint-Hippolyte.
	Montbéliard	Audincourt, Hérimoncourt, Montbéliard, Pont-de-Roide.
Département du Jura.		
Arbois	Arbois	Arbois, Poligny, Salins-les-Bains, Villers-Farlay.
	Champagnole	Champagnole, Nozeroy, les Planches-en-Montagne.
Dole	Dole	Chaumergy, Chaussin, Chemin, Dampierre, Dole, Gendrey, Montbarrey, Montmirey-le-Château, Rochefort-sur-Nenon.
⁂		
Lons-le-Saunier.	Lons-le-Saunier.	Beaufort-du-Jura, Bletterans, Clairvaux-les-Lacs, Conliège, Lons-le-Saunier, Orgelet, Sellières, Voiteur.
	Saint-Julien	Arinthod, Saint-Amour, Saint-Julien.
Saint-Claude	Saint-Claude	Les Bouchoux, Moirans-en-Montagne, Morez, Saint-Claude, Saint-Laurent-du-Jura.
Département de la Haute-Saône.		
Lure	Lure	Champagney, Héricourt, Lure, Mélisey, Villersexel.
Luxeuil-les-Bains.	Luxeuil-les-Bains	Faucogney-et-la-Mer, Luxeuil-les-Bains, Saint-Loup-sur-Semouse, Saulx, Vauvillers.
⁂		
Gray	Gray	Autrey-lès-Gray, Champlitte-et-le-Prélot, Dampierre-sur-Salon, Fresne-Saint-Mamès, Gray, Gy, Marnay, Pesmes.
Vesoul	Vesoul	Armance, Combeaufontaine, Jussey, Montbozon, Noroy-le-Bourg, Port-sur-Saône, Rioz, Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, Vesoul, Vitrey-sur-Mance.
COUR D'APPEL DE BORDEAUX		
Département de la Charente.		
Angoulême	Angoulême (1er canton).	Angoulême-I, Blanzac, Hiersac, Montbron, Villebois-Lavalette.
	Angoulême (2e canton).	Angoulême-II, la Rochefoucauld, Rouillac, Saint-Amand-de-Boixe.
Barbezieux	Barbezieux	Baignes-Sainte-Radegonde, Barbezieux, Brossac.
	Chalais	Aubeterre-sur-Dronne, Chalais, Montmoreau.
Cognac	Cognac	Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Jarnac, Segonzac.
Confolens	Confolens	Chabanais, Champagne-Mouton, Confolens, Montembœuf, Saint-Claud.
Ruffec	Ruffec	Aigre, Mansle, Ruffec, Villefagnan.
Département de la Dordogne.		
Bergerac	Bergerac	Bergerac, Eymet, Issigeac, Laforce, Sigoulès, Vélines, Villamblard, Villefranche-de-Longchapt.
	Lalinde	Beaumont, Cadouin, Lalinde, Monpazier, Saint-Alvère.
Sarlat	Belvès	Belvès, Villefranche-du-Périgord.
	Sarlat	Le Bugue, Carlux, Domme, Saint-Cyprien, Salignac, Sarlat.
⁂		
Nontron	Nontron	Bussière-Badil, Champagnac-de-Belair, Mareuil, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière.
	Thiviers	Jumilhac-le-Grand, Lanouaille, Thiviers.
Périgueux	Périgueux	Brantôme, Excideuil, Hautefort, Périgueux, Saint-Astier, Saint-Pierre-de-Chignac, Savignac-les-Eglises, Thenon, Vergt.
	Terrasson	Montignac, Terrasson.
Ribérac	Mussidan	Montpon-sur-l'Isle, Mussidan, Neuvic.
	Ribérac	Montagrier, Ribérac, Saint-Aulaye, Verteillac.
Département de la Gironde.		
Arcachon	Arcachon	Arcachon, Audenge, Belin, la Teste.
Bazas	Bazas	Auros, Bazas, Captieux, Grignols, Langon, Saint-Symphorien, Villandrault.
Blaye	Blaye	Blaye-et-Sainte-Luce, Bourg, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Savin.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Bordeaux	Bordeaux:	
	1er canton...	Blanquefort, Bordeaux-I.
	2e canton...	Bordeaux-II, Castelnau-de-Médoc.
	3e canton...	Bordeaux-III, Carbon-Blanc.
	4e canton...	Bordeaux-IV.
	5e canton...	Bordeaux-V, Bordeaux-VII, Créon, Saint-André-de-Cubzac.
	6e canton...	Bordeaux-VI, Labrède.
	Bordeaux (greffe de police).	Blanquefort, Bordeaux-I, Bordeaux-II, Bordeaux-III, Bordeaux-IV, Bordeaux-V, Bordeaux-VI, Bordeaux-VII, Carbon-Blanc, Castelnau-de-Médoc, Créon, Labrède, Saint-André-de-Cubzac.
	Cadillac	Cadillac, Podensac.
	Pessac	Mérignac, Pessac.
Lesparre	Lesparre	Lesparre-Médoc, Pauillac, Saint-Laurent-et-Benon, Saint-Vivien-de-Médoc.
La Réole.....	La Réole.....	Monségur, Pellegrue, la Réole, Saint-Macaire, Sauveterre-de-Guyenne, Targon.
Libourne	Libourne	Branne, Castillon-la-Bataille, Coutras, Fronsac, Guitres, Libourne, Lussac, Pujols.
	Sainte-Foy-la-Grande.	Sainte-Foy-la-Grande.

COUR D'APPEL DE BOURGES

Département du Cher.

Bourges	Bourges	Les Aix-d'Angillon, Baugy, Bourges, Chârost, Levet, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Martin-d'Auxigny.
Saint-Amand-Montrond.	Châteaumeillant	Châteaumeillant, le Châtelet.
	Châteauneuf-sur-Cher.	Châteauneuf-sur-Cher, Lignières.
	La Guerche-sur-l'Aubois.	La Guerche-sur-l'Aubois, Nérondes, Sancoins.
	Saint-Amand-Montrond.	Charenton-du-Cher, Dun-sur-Auron, Saint-Amand-Montrond, Saulzais-le-Potier.
Sancerre	Aubigny-sur-Nère.	Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, la Chapelle-d'Angillon, Henrichemont.
	Sancerre	Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly-sur-Sauldre.
Vierzon	Vierzon	Graçay, Lury-sur-Arnon, Vierzon.

Département de l'Indre.

Le Blanc.....	Le Blanc.....	Bélâbre, le Blanc, Mézières-en-Brenne, Saint-Gaultier, Tournon-Saint-Martin.
	Saint-Benoît-du-Sault.	Saint-Benoît-du-Sault.
Châteauroux ...	Argenton-sur-Creuse.	Argenton-sur-Creuse.
	Châteauroux ...	Ardentes, Buzançais, Châteauroux, Châtillon-sur-Indre, Levroux.
	Valençay	Ecueillé, Valençay.
La Châtre.....	La Châtre.....	Aigurande, la Châtre, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère-sur-Indre.
	Eguzon	Eguzon.
Issoudun	Issoudun-Nord ..	Issoudun-Nord, Saint-Christophe-en-Bazelle.
	Issoudun-Sud —	Issoudun-Sud, Vatan.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.

Département de la Nièvre.

Château-Chinon.	Château-Chinon.	Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Luzy, Montsauche, Moulins-Engilbert.
Clamecy	Clamecy	Brinon-sur-Beuvron, Clamecy, Tannay, Varzy.
	Corbigny	Corbigny, Lormes.
Cosne	Cosne	Cosne, Donzy, Pouilly-sur-Loire, Saint-Amand-en-Puisaye.
	La Charité-sur-Loire.	La Charité-sur-Loire, Prémery.
Nevers	Decize	Decize, Dornes, Fours.
	Nevers	Nevers, Pougues-les-Eaux, Saint-Benin-d'Azy, Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Saulge.

COUR D'APPEL DE CAEN

Département du Calvados.

Bayeux	Bayeux	Balleroy, Bayeux, Caumont-l'Eventé, Ryes, Trévières.
	Isigny-sur-Mer...	Isigny-sur-Mer.
Caen	Caen-Est	Bourguébus, Caen-Est, Evrecy, Troarn.
	Caen-Ouest	Caen-Ouest, Creully, Douvres, Tilly-sur-Seulles, Villers-Bocage.
Falaise	Bretteville-sur-Laize.	Bretteville-sur-Laize.
	Falaise	Falaise-Nord, Falaise-Sud, Morteaux-Couliboeuf, Thury-Harcourt.
Vire	Condé-sur-Noireau.	Condé-sur-Noireau, Vassy.
	Vire	Aunay-sur-Odon, le Bény-Bocage, Saint-Sever-Calvados, Vire.
Lisieux	Lisieux	Lisieux (1er canton), Lisieux (2e canton), Livarot, Mézidon, Orbec, Saint-Pierre-sur-Dives.
Pont-l'Evêque...	Pont-l'Evêque...	Blangy-le-Château, Cambremer, Dozulé, Pont-l'Evêque.
	Trouville-sur-Mer.	Honfleur, Trouville-sur-Mer.

Département de la Manche.

Avranches	Avranches	Avranches, Brécey, Ducey, Pontorson, Saint-James, Villedieu-les-Poêles.
	Granville	Granville, la Haye-Pesnel, Sartilly.
Mortain	Mortain	Barenton, Isigny-le-Buat, Juvigny-le-Tertre, Mortain, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Pois, Sourdeval, le Teilleul.
Cherbourg	Cherbourg	Beaumont, Cherbourg, Octeville, les Pieux, Saint-Pierre-Eglise.
Valognes	Valognes	Barneville-sur-Mer, Bricquebec, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Coutances	Coutances	Bréhal, Cérisy-la-Salle, Coutances, Gavray, la Haye-du-Puits, Lessay, Montmartin-sur-Mer, Périers, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.
Saint-Lô	Carentan	Carentan, Saint-Jean-de-Daye.
	Saint-Lô	Canisy, Marigny, Percy, Saint-Clair-sur-l'Elle, Saint-Lô, Tessy-sur-Vire, Torigni-sur-Vire.
	Département de l'Orne.	
Alençon	Alençon	Alençon-Est, Alençon-Ouest, Carrouges, Courtomer, le Mêle-sur-Sarthe, Sées.
Mortagne-au-Perche.	Bellême	Bellême, Nocé, le Theil.
	Mortagne-au-Perche.	Mêzoches-sur-Hoëne, Laigle, Longny-au-Perche, Mortagne au-Perche, Moulins-la-Marche, Pervenchères, Rémalard, Tourouvre.
Argentan	Argentan	Argentan, Briouze, Ecouché, Exmes, le Merlerault, Mortrée, Putanges, Trun, Vimoutiers.
	Gacé	La Ferté-Frênel, Gacé.
Domfront	Domfront	Domfront, la Ferté-Macé, Juvigny-sous-Andaine, Passais.
	Flers-de-l'Orne..	Athis, Flers-de-l'Orne, Messei, Tinchebray.
	COUR D'APPEL DE CHAMBERY	
	Département de la Savoie.	
Albertville	Albertville	Albertville, Beaufort, Grésy-sur-Isère, Ugine.
Moutiers	Moutiers	Aime, Bourg-Saint-Maurice, Bozel, Moutiers.
Saint-Jean-de-Maurienne.	Modane	Lans-le-Bourg-Mont-Cenis, Modane.
	Saint-Jean-de-Maurienne.	Aiguebelle, la Chambre, Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Michel-de-Maurienne.
Aix-les-Bains....	Aix-les-Bains....	Aix-les-Bains, Albens, le Châtelard, Ruffieux, Yenne.
Chambéry	Chambéry	Chambéry-Nord, Chambéry-Sud, Chamoux-sur-Gelon, Montmélian, la Motte-Servolex, la Rochette, Saint-Pierre-d'Albigny.
	Pont-de-Beauvoisin.	Les Echelles, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Genix-sur-Guiers.
	Département de la Haute-Savoie.	
Annecy	Annecy	Alby-sur-Chéran, Annecy-Nord, Annecy-Sud, Faverges, Rumilly, Thônes, Thorens-Glières.
Bonneville	Bonneville	Bonneville, Cluses, la Roche-sur-Foron.
	Sallanches	Chamonix-Mont-Blanc, Saint-Gervais-les-Bains, Sallanches.
	Taninges	Saint-Jeoire, Samoëns, Taninges.
Saint-Julien-en-Genevois.	Annemasse	Annemasse, Reignier.
	Saint-Julien-en-Genevois.	Cruseilles, Frangy, Saint-Julien-en-Genevois, Seyssel.
Thonon-les-Bains.	Evian-les-Bains..	Abondance, Evian-les-Bains.
	Thonon-les-Bains.	Le Biot, Boëge, Douvaine, Thonon-les-Bains.
	COUR D'APPEL DE COLMAR	
	Département du Bas-Rhin.	
Molsheim	Molsheim	Molsheim, Obernai, Rosheim, Saales, Schirmeck, Wasselonne.
Saverne	Sarre-Union ...	Drulingen, Sarre-Union.
	Saverne	Bouxwiller, Marmoutier, la Petite-Pierre, Saverne.
Brumath	Brumath	Brumath, Hochfelden, Truchtersheim.
Haguenau	Haguenau	Bischwiller, Haguenau, Niederbronn-les-Bains.
Illkirch-Graffenstaden.	Erstein	Benfeld, Erstein,
	Illkirch-Graffenstaden.	Geispolsheim.
Schiltigheim ...	Schiltigheim ...	Schiltigheim.
Strasbourg	Strasbourg	Strasbourg-Est, Strasbourg-Nord, Strasbourg-Ouest, Strasbourg-Sud.
Wissembourg ..	Wissembourg ..	Lauterbourg, Seltz, Soultz-sous-Forêts, Wissembourg.
	Woerth-sur-Sauer.	Woerth-sur-Sauer.
Sélestat	Sélestat	Barr, Marckolsheim, Sélestat, Villé.
	Département du Haut-Rhin.	
Colmar	Colmar	Andolsheim, Colmar-Nord, Colmar-Sud, Neuf-Brisach, Wintzenheim.
	Munster	Munster.
Guebwiller	Guebwiller	Ensisheim, Guebwiller, Rouffach, Soultz-Haut-Rhin.
Ribeauvillé	Ribeauvillé	Kaysersberg, Lapoutroie, Ribeauvillé.
	Sainte-Marie-aux-Mines.	Sainte-Marie-aux-Mines.
Altkirch	Altkirch	Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Hirsingue.
Huningue	Huningue	Huningue, Sierentz.
Mulhouse	Mulhouse	Habsheim, Mulhouse-Est, Mulhouse-Nord, Mulhouse-Ouest, Mulhouse-Sud, Wittenheim.
Thann	Thann	Cernay, Masevaux, Saint-Amarin, Thann.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de la Moselle.	
Boulay-Moselle..	Boulay-Moselle..	Boulay-Moselle.
	Bouzonville	Bouzonville.
	Faulquemont ..	Faulquemont.
Château-Salins..	Château-Salins..	Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze, Vic-sur-Seille.
Metz	Metz	Ars-sur-Moselle, Metz-ville (1er), Metz-ville (2e), Metz-ville (3e), Metz-Campagne, Pange, Verny, Vigy.
Sarrebourg	Phalsbourg	Phalsbourg.
	Sarrebourg	Fénétrange, Lorquin, Réchicourt-le-Château, Sarrebourg.
	⁂	
Hayange	Hayange	Hayange.
Thionville	Thionville	Cattenom, Fontoy, Metzervisse, Moyeuvre-Grande, Sierck-les-Bains, Thionville.
Forbach	Forbach	Forbach.
Saint-Avold	Morhange	Grostenquin.
	Saint-Avold	Saint-Avold.
Sarreguemines..	Bitche	Bitche, Rohrbach-lès-Bitche.
	Sarreguemines..	Sarralbe, Sarreguemines, Volmunster.
	COUR D'APPEL DE DIJON	
	Département de la Côte-d'Or.	
Beaune	Arnay-le-Duc....	Arnay-le-Duc, Liernais.
	Beaune	Beaune-Nord, Beaune-Sud, Bligny-sur-Ouche, Nolay, Nuits-Saint-Georges, Pouilly-en-Auxois.
	Seurre	Saint-Jean-de-Losne, Seurre.
Châtillon-sur-Seine.	Châtillon-sur-Seine.	Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Châtillon-sur-Seine, Laignes, Montigny-sur-Aube, Recey-sur-Ource
Dijon	Dijon-Nord	Dijon-Est, Dijon-Nord, Fontaine-Française, Grancey-le-Château, Is-sur-Tille, Mirebeau, Saint-Seine-l'Abbaye, Selongey.
	Dijon-Sud	Auxonne, Dijon-Ouest, Dijon-Sud, Genlis, Gevrey-Chambertin, Pontailler-sur-Saône, Sombernon.
	Dijon (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Semur-en-Auxois	Montbard	Montbard.
	Semur-en-Auxois	Précy-sous-Thil, Saulieu, Semur-en-Auxois, Venarey, Vitteaux.
	Département de la Haute-Marne.	
Chaumont	Chaumont	Andelot, Arc-en-Barrois, Bourmont, Châteauvillain, Chaumont, Clefmont, Doulaincourt, Juzennecourt, Nogent-en-Bassigny, Saint-Blin, Vignory.
Langres	Bourbonne-les-Bains.	Bourbonne-les-Bains, Laferté-sur-Amance, Varennes-sur-Amance.
	Langres	Auberive, Fayl-Billot, Langres, Longeau, Montigny-le-Roi, Neuilly-l'Evêque, Prauthoy.
Saint-Dizier	Saint-Dizier	Chevillon, Doulevant-le-Château, Joinville, Montier-en-Der, Poissons, Saint-Dizier, Wassy.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de Saône-et-Loire.	
Autun	Autun	Autun, Epinac-les-Mines, Issy-l'Evêque, Lucenay-l'Evêque, Saint-Léger-sous-Beuvray.
Chalon-sur-Saône.	Chalon-sur-Saône.	Chalon-sur-Saône-Nord, Chalon-sur-Saône-Sud, Buxy, Chagny, Givry, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Martin-en-Bresse, Sennecey-le-Grand, Verdun-sur-le-Doubs.
Le Creusot.....	Le Creusot.....	Couches-les-Mines, le Creusot, Mesvres, Montcenis.
Louhans	Louhans	Beaurepaire-en-Bresse, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Montpont-en-Bresse, Montret, Pierre, Saint-Germain-du-Bois.
Montceau-les-Mines.	Montceau-les-Mines.	Montceau-les-Mines, Montchanin-les-Mines, Mont-Saint-Vincent.
	⁂	
Charolles	Bourbon-Lancy..	Bourbon-Lancy.
	Charolles	Charolles, Chauffailles, la Clayette, Digoin, la Guiche, Marcigny, Palinges, Paray-le-Monial, Saint-Bonnet-de-Joux, Semur-en-Brionnais.
	Gueugnon	Gueugnon, Toulon-sur-Arroux.
Mâcon	Mâcon	La Chapelle-de-Guinchay, Cluny, Lugny, Mâcon-Nord, Mâcon-Sud, Matour, Saint-Gengoux-le-National, Tramayes.
	Tournus	Tournus.
	COUR D'APPEL DE DOUAI	
	Département du Nord.	
Avesnes-sur-Helpe.	Avesnes-sur-Helpe.	Avesnes-Nord, Avesnes-Sud, Berlaimont, Solre-le-Château, Trélon.
	Le Quesnoy ...	Landrecies, le Quesnoy-Est, le Quesnoy-Ouest.
Maubeuge.....	Maubeuge	Bavay, Hautmont, Maubeuge-Nord, Maubeuge-Sud.
	⁂	
Cambrai	Cambrai	Cambrai-Est, Cambrai-Ouest, Carnières, Clary, Marcoing.
	Le Cateau.....	Le Cateau, Solesmes.
	⁂	
Douai	Douai-Nord	Douai-Nord, Orchies.
	Douai-Ouest ...	Arleux, Douai-Ouest.
	Douai-Sud	Douai-Sud, Marchiennes.
	⁂	
Dunkerque	Bourbourg	Bourbourg, Gravelines.
	Dunkerque	Bergues, Dunkerque-Est, Dunkerque-Ouest, Hondschoote, Wormhoudt.
	⁂	
Hazebrouck	Bailleul	Bailleul-Nord-Est, Bailleul-Sud-Ouest, Steenvoorde.
	Hazebrouck	Cassel, Hazebrouck-Nord, Hazebrouck-Sud, Merville.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Lille	Armentières	Armentières.
	Haubourdin	La Bassée, Haubourdin.
	Lannoy	Lannoy.
	Lille (1er arrondissement).	Lille-Est, Lille-Nord-Est.
	Lille (2e arrondissement).	Cysoing, Lille-Nord.
	Lille (3e arrondissement).	Lille-Sud, Lille-Sud-Est.
	Lille (4e arrondissement).	Lille-Centre, Lille-Sud-Ouest.
	Lille (5e arrondissement).	Lille-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle.
	Lille (greffe de police).	Cysoing, Lille-Centre, Lille-Est, Lille-Nord, Lille-Nord-Est, Lille-Ouest, Lille-Sud, Lille-Sud-Est, Lille-Sud-Ouest, Quesnoy-sur-Deûle.
	Seclin	Pont-à-Marcq, Seclin.
Roubaix	Roubaix-Est-Ouest.	Roubaix-Est, Roubaix-Ouest.
	Roubaix-Nord	Roubaix-Nord.
	Roubaix (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Tourcoing	Tourcoing-Nord	Tourcoing-Nord, Tourcoing-Nord-Est.
	Tourcoing-Sud	Tourcoing-Sud.
	Tourcoing (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Valenciennes	Condé-sur-l'Escaut.	Condé-sur-l'Escaut.
	Denain	Bouchain, Denain.
	Saint-Amand	Saint-Amand-Rive-Droite, Saint-Amand-Rive-Gauche.
	Valenciennes-Est.	Valenciennes-Est.
	Valenciennes-Nord.	Valenciennes-Nord.
	Valenciennes-Sud.	Valenciennes-Sud.
Département du Pas-de-Calais.		
Arras	Arras	Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-lès-Loges, Croisilles, Marquion, Pas-en-Artois, Vitry-en-Artois.
	Bapaume	Bapaume, Bertincourt.
	Vimy	Vimy.
Saint-Pol-sur-Ternoise.	Saint-Pol-sur-Ternoise.	Aubigny-en-Artois, Auxi-le-Château, Avesnes-le-Comte, Heuchin, le Parcq, Saint-Pol-sur-Ternoise.
Béthune	Béthune	Béthune.
	Cambrin	Cambrin, Laventie.
	Norrent-Fontes	Lillers, Norrent-Fontes.
Carvin	Carvin	Carvin.
Houdain	Houdain	Houdain.
Lens	Lens	Lens.
Liévin	Liévin	Liévin
Boulogne	Boulogne	Boulogne-Nord, Boulogne-Sud, Marquise.
	Samer	Desvres, Samer.
Calais	Calais	Calais-Nord-Ouest, Calais-Sud-Est, Guines.
Montreuil-sur-Mer.	Montreuil-sur-Mer.	Campagne-lès-Hesdin, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil-sur-Mer.
Saint-Omer	Saint-Omer	Aire, Ardres, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres, Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud.
COUR D'APPEL DE GRENOBLE		
Département des Hautes-Alpes.		
Briançon	Briançon	L'Argentière-la-Bessée, Briançon, la Grave, le Monêtier-les-Bains.
Gap	Embrun	Aiguilles, Embrun, Guillestre, Savines.
	Gap	Aspres-sur-Buëch, Barcillonnette, la Bâtie-Neuve, Chorges, Gap, Orcières, Saint-Bonnet, Saint-Etienne-en-Devoluy, Saint-Firmin, Tallard, Veynes.
	Laragne-Montéglin.	Laragne-Montéglin, Orpierre, Ribiers, Rosans, Serres.
Département de la Drôme.		
Die	Crest	Bourdeaux, Crest-Nord, Crest-Sud, Saillans.
	Die	Châtillon-en-Diois, Die, Luc-en-Diois, la Motte-Chalançon.
Montélimar	Montélimar	Dieulefit, Grignan, Marsanne, Montélimar.
	Pierrelatte	Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Nyons	Nyons	Buis-les-Baronnies, Nyons, Rémuzat, Séderon.
Romans	Romans	Bourg-de-Péage, la Chapelle-en-Vercors, le Grand-Serre, Romans-sur-Isère, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans.
Valence	Valence	Chabeuil, Loriol-sur-Drôme, Saint-Vallier, Tain-l'Hermitage, Valence.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de l'Isère.	
Bourgoin	Bourgoin	Bourgoin, Crémieu, Morestel.
	La Tour-du-Pin..	Le Grand-Lemps, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Geoire-en-Valdaine, la Tour-du-Pin, Virieu.
Grenoble	Bourg-d'Oisans..	Bourg-d'Oisans, Vizille.
	Goncelin	Allevard, Goncelin, le Touvet.
	Grenoble-Nord..	Grenoble-Nord, Sassenage, Vif, Villard-de-Lans.
	Grenoble-Sud ...	Domène, Grenoble-Est, Grenoble-Sud.
	Grenoble (greffe de police).	Domène, Grenoble-Est, Grenoble-Nord, Grenoble-Sud, Sassenage, Vif, Villard-de-Lans.
	Voiron	Saint-Laurent-du-Pont, Voiron.
La Mure.....	Clelles	Clelles, Mens, Monestier-de-Clermont
	La Mure.....	Corps, la Mure, Valbonnais.
Saint-Marcellin..	Rives	Rives, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.
	Saint-Marcellin..	Pont-en-Royans, Roybon, Saint-Marcellin, Tullins, Vinay.
Vienne	La Côte-Saint-André.	La Côte-Saint-André.
	Meyzieux	Meyzieux.
	Roussillon	Roussillon.
	Vienne	Beaurepaire, Heyrieux, Saint-Jean-de-Bournay, Saint Symphorien-d'Ozon, la Verpillière, Vienne-Nord, Vienne-Sud.
	COUR D'APPEL DE LIMOGES	
	Département de la Corrèze.	
Brive	Brive	Brive-Nord, Brive-Sud, Donzenac, Larche, Vigeois.
	Juillac	Ayen, Juillac, Lubersac.
	Meyssac	Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Meyssac.
Tulle	Tulle-Nord	Seilhac, Treignac, Tulle-Nord, Uzerche.
	Tulle-Sud	Corrèze, Egletons, Lapleau, la Roche-Canillac, Tulle-Sud.
	Argentat	Argentat, Mercœur, Saint-Privat.
Ussel	Ussel	Bort-les-Orgues, Bugeat, Eygurande, Meymac, Neuvic, Sornac, Ussel.
	Département de la Creuse.	
Aubusson	Aubusson	Aubusson, Bellegarde-en-Marche, Chénérailles, la Courtine, Crocq, Felletin, Gentioux, Saint-Sulpice-les-Champs.
	Evaux-les-Bains.	Auzances, Chambon-sur-Voueize, Evaux-les-Bains.
Bourganeuf	Bourganeuf	Bénévent-l'Abbaye, Bourganeuf, Pontarion, Royère.
Guéret	Guéret	Ahun, Bonnat, Boussac, Châtelus-Malvaleix, Guéret, Jarnages, Saint-Vaury.
	La Souterraine.	Dun-le-Palestel, le Grand-Bourg, la Souterraine.
	Département de la Haute-Vienne.	
Bellac	Bellac	Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Châteauponsac, le Dorat, Magnac-Laval, Mézières-sur-Issoire, Nantiat, Saint-Sulpice-les-Feuilles.
Limoges	Eymoutiers	Châteauneuf-la-Forêt, Eymoutiers.
	Limoges-Nord ..	Ambazac, Laurière, Limoges-Ouest, Limoges-Nord, Nieul.
	Limoges-Sud ...	Aixe-sur-Vienne, Limoges-Est, Limoges-Sud, Pierre-Buffière, Saint-Léonard-de-Noblat.
	Limoges (greffe de police).	Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Laurière, Limoges-Est, Limoges-Ouest, Limoges-Nord, Limoges-Sud, Nieul, Pierre-Buffière, Saint-Léonard-de-Noblat.
Rochechouart ..	Rochechouart ..	Oradour-sur-Vayres, Rochechouart, Saint-Laurent-sur-Gorre, Saint-Mathieu.
	Saint-Junien ...	Saint-Junien.
Saint-Yrieix-la-Perche.	Saint-Yrieix-la-Perche.	Châlus, Nexon, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Yrieix-la-Perche.
	COUR D'APPEL DE LYON	
	Département de l'Ain.	
Belley	Ambérieu-en-Bugey.	Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu, Lhuis, Saint-Rambert-en-Bugey.
	Belley	Belley, Champagne-en-Valromay, Hauteville-Lompnès, Seyssel, Virieu-le-Grand.
Bourg-en-Bresse.	Bagé-le-Châtel ..	Bagé-le-Châtel, Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Saint-Trivier-de-Courtes.
	Bourg-en-Bresse.	Bourg-en-Bresse, Ceyzériat, Coligny, Montrevel-en-Bresse, Pont-d'Ain, Treffort.
Nantua	Bellegarde-sur-Valserine.	Bellegarde-sur-Valserine.
	Gex	Collonges, Ferney-Voltaire, Gex.
	Nantua	Brénod, Izernore, Nantua, Oyonnax, Poncin.
Trévoux	Châtillon-sur-Chalaronne.	Châtillon-sur-Chalaronne, Thoissey.
	Montluel	Meximieux, Montluel.
	Trévoux	Chalamont, Saint-Trivier-sur-Moignans, Trévoux, Villars-les-Dombes.
	Département de la Loire.	
Montbrison	Feurs.....	Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Saint-Galmier.
	Montbrison	Boën-sur-Lignon, Montbrison, Noirétable, Saint-Georges-en-Couzan.
	Saint-Rambert-sur-Loire.	Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-Soleymieux, Saint-Rambert-sur-Loire

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Roanne	Roanne	Belmont-de-la-Loire, Charlieu, la Pacaudière, Perreux, Roanne, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Symphorien-de-Lay.
	Saint-Germain-Laval.	Néronde, Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet.
Le Chambon-Feugerolles.	Le Chambon-Feugerolles.	Le Chambon-Feugerolles.
	Firminy	Firminy.
Saint-Etienne....	Rive-de-Gier.....	Rive-de-Gier.
	Saint-Chamond..	Pélussin, Saint-Chamond.
	Saint-Etienne-Nord-Est.	Saint-Etienne-Nord-Est.
	Saint-Etienne-Nord-Ouest.	Saint-Etienne-Nord-Ouest, Saint-Héand.
	Saint-Etienne-Sud-Est.	Saint-Etienne-Sud-Est.
	Saint-Etienne-Sud-Ouest	Bourg-Argental, Saint-Etienne-Sud-Ouest, Saint-Genest-Malifaux.
	Saint-Etienne (greffe de police)	Bourg-Argental, Saint-Etienne-Nord-Est, Saint-Etienne-Nord-Ouest, Saint-Etienne-Sud-Est, Saint-Etienne-Sud-Ouest, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Héand.
Département du Rhône.		
Lyon	Lyon-1er arrondissement judiciaire.	Lyon-1er.
	Lyon-2e arrondissement judiciaire.	Lyon-2e.
	Lyon-3e arrondissement judiciaire.	Lyon-3e.
	Lyon-4e arrondissement judiciaire.	Lyon-4e.
	Lyon-5e arrondissement judiciaire.	Lyon-5e, Lyon 6e.
	Lyon-6e arrondissement judiciaire.	Lyon-7e, Lyon 8e.
	Lyon-7e arrondissement judiciaire.	Lyon-9e, Lyon-10e.
	Lyon-8e arrondissement judiciaire.	Lyon-11e, Lyon-12e.
	Lyon (greffe de police).	Lyon (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e cantons).
	Givors	Condrieu, Givors, Mornant.
	Neuville-sur-Saône.	Neuville-sur-Saône.
	Saint-Genis-Laval.	Saint-Genis-Laval.
	Vaugneray	L'Arbresle, Limonest, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise, Vaugneray.
Villeurbanne ..	Villeurbanne ..	Villeurbanne.
Villefranche-sur-Saône.	Tarare	Amplepuis, Tarare, Thizy.
	Villefranche-sur-Saône.	Anse, Beaujeu, Belleville-sur-Saône, Bois-d'Oingt, Lamure-sur-Azergues, Monsols, Villefranche-sur-Saône.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
COUR D'APPEL DE MONTPELLIER		
Département de l'Aude.		
Carcassonne ...	Carcassonne ...	Alzonne, Capendu, Carcassonne-Est, Carcassonne-Ouest, Conques-sur-Orbiel, Lagrasse, Mas-Cabardès, Montréal, Monthoumet, Peyriac-Minervois, Saissac.
	Carcassonne (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Castelnaudary .	Castelnaudary .	Belpech, Castelnaudary-Nord, Castelnaudary-Sud, Fanjeaux, Salles-sur-l'Hers.
Limoux	Limoux	Alaigne, Chalabre, Couiza, Limoux, Saint-Hilaire.
	Quillan	Axat, Belcaire, Quillan.
Narbonne	Narbonne	Coursan, Durban-Corbières, Ginestas, Lézignan-Corbières, Narbonne, Sigean, Tuchan.
Département de l'Aveyron.		
Millau	Millau	Campagnac, Millau, Nant, Peyreleau, Saint-Beauzely, Salles-Curan, Séverac-le-Château, Vezins-de-Levézou.
Saint-Affrique...	Saint-Affrique...	Belmont-sur-Rance, Camarès, Cornus, Saint-Affrique, Sainte-Rome-de-Tarn, Saint-Sernin-sur-Rance.
Espalion	Espalion	Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Estaing, Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côts, Saint-Chély-d'Aubrac, Sainte-Geneviève-sur-Argence, Saint-Geniez-d'Olt.
Rodez	Rodez	Bozouls, Cassagnes-Bégonhès, Conques, Laissac, Marcillac-Vallon, Naucelle, Pont-de-Salars, Réquista, Rignac, Rodez, la Salvetat-Peyralès, Sauveterre.
Villefranche-de-Rouergue.	Villefranche-de-Rouergue.	Montbazens, Najac, Rieupeyroux, Villefranche-de-Rouergue, Villeneuve-d'Aveyron.
	Decazeville	Aubin, Capdenac-Gare, Decazeville.
Département de l'Hérault.		
Béziers	Béziers	Agde, Béziers-I, Béziers-II, Capestang, Murviel-les-Béziers, Servian.
	Bédarieux	Bédarieux, Saint-Gervais-sur-Mare.
	Pézenas	Florensac, Montagnac, Pézenas, Roujan.
Saint-Pons	Saint-Pons	Olonzac, Olargues, Saint-Chinian, Saint-Pons, la Salvetat-sur-Agout.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Lodève	Lodève	Le Caylar, Clermont-l'Hérault, Gignac, Lodève, Lunas.
Montpellier	Lunel	Lunel.
	Montpellier-I-II	Castries, les Matelles, Mauguio, Montpellier-I, Montpellier-II.
	Montpellier-III	Aniane, Claret, Ganges, Montpellier-III, Saint-Martin-de-Londres.
	Montpellier (greffe de police).	Aniane, Castries, Claret, Ganges, les Matelles, Mauguio, Montpellier-I, Montpellier-II, Montpellier-III, Saint-Martin-de-Londres.
Sète	Sète	Frontignan, Mèze, Sète.

Département des Pyrénées-Orientales.

Céret	Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer.
	Céret	Arles-sur-Tech, Céret, Prats-de-Mollo.
Perpignan	Perpignan-Est	Perpignan-Est, Rivesaltes, Saint-Laurent-de-la-Salanque.
	Perpignan-Ouest	Millas, Perpignan-Ouest, Thuir.
	Saint-Paul-de-Fenouillet.	Latour-de-France, Saint-Paul-de-Fenouillet.
Prades	Prades	Olette, Prades, Sournia, Vinça.
	Saillagouse	Mont-Louis, Saillagouse.

COUR D'APPEL DE NANCY

Département des Ardennes.

Charleville	Charleville	Charleville, Monthermé, Renwez.
	Mézières	Flize, Mézières, Omont, Signy-l'Abbaye.
Rethel	Rethel	Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Juniville, Novion-Porcien, Rethel.
Rocroi	Rocroi	Rocroi, Rumigny, Signy-le-Petit.
	Fumay	Fumay, Givet.
Sedan	Sedan	Carignan, Mouzon, Raucourt-et-Flaba, Sedan-Nord, Sedan-Sud.
Vouziers	Vouziers	Attigny, Buzancy, le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

Département de Meurthe-et-Moselle.

Briey	Briey	Audun-le-Roman, Briey, Chambley, Conflans.
Longwy	Longwy	Longuyon, Longwy.
Lunéville	Baccarat	Baccarat, Badonviller.
	Lunéville	Arracourt, Bayon, Blâmont, Cirey-sur-Vesouze, Gerbéviller, Lunéville-Nord, Lunéville-Sud.
Nancy	Nancy-Est	Nancy-Est.
	Nancy-Nord	Haroué, Nancy-Nord.
	Nancy-Ouest	Nancy-Ouest, Vézelise.
	Nancy-Sud	Nancy-Sud, Saint-Nicolas-de-Port.
	Nancy (greffe de police).	Haroué, Nancy-Est, Nancy-Nord, Nancy-Ouest, Nancy-Sud, Saint-Nicolas-de-Port, Vézelise.
	Pont-à-Mousson.	Nomény, Pont-à-Mousson.
Toul	Toul	Colombey-les-Belles, Domèvre-en-Haye, Thiaucourt, Toul-Nord, Toul-Sud

Département de la Meuse.

Bar-le-Duc	Bar-le-Duc	Ancerville, Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Revigny-sur-Ornain, Triaucourt-en-Argonne, Vaubécourt, Vavincourt.
	Gondrecourt-le-Château.	Gondrecourt-le-Château, Montiers-sur-Saulx.
Saint-Mihiel	Commercy	Commercy, Vaucouleurs, Void.
	Saint-Mihiel	Pierrefitte-sur-Aire, Saint-Mihiel, Vigneulles-les-Hattonchâtel.
Verdun	Stenay	Dun-sur-Meuse, Montmédy, Stenay.
	Verdun	Charny-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Damvillers, Etain, Fresnes-en-Woëvre, Montfaucon, Souilly, Spincourt, Varennes-en-Argonne, Verdun-sur-Meuse.

Département des Vosges.

Epinal	Epinal	Bains-les-Bains, Bruyères, Châtel-sur-Moselle, Epinal, Xertigny.
	Rambervillers	Rambervillers.
Mirecourt	Mirecourt	Charmes, Darney, Dompaire, Mirecourt, Monthureux-sur-Saône, Vittel.
Neufchâteau	Neufchâteau	Bulgnéville, Châtenois, Coussey, Lamarche, Neufchâteau.
Remiremont	Remiremont	Plombières-les-Bains, Remiremont, Saulxures-sur-Moselotte, le Thillot.
Saint-Dié	Gérardmer	Gérardmer.
	Saint-Dié	Brouvelieures, Corcieux, Fraize, Provenchères-sur-Fave, Raon-l'Etape, Saint-Dié, Senones.

COUR D'APPEL DE NIMES

Département de l'Ardèche.

Largentière	Largentière	Burzet, Coucouron, Joyeuse, Largentière, Montpezat-sous-Bauzon, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Thueyts, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, les Vans.
Privas	Aubenas	Antraigues, Aubenas, Villeneuve-de-Berg.
	Privas	Chomérac, Privas, Rochemaure, Saint-Pierreville, la Voulte-sur-Rhône.
	Viviers	Bourg-Saint-Andéol, Viviers.
Tournon	Annonay	Annonay, Satillieu, Serrières.
	Le Cheylard	Le Cheylard, Saint-Martin-de-Valamas.
	Tournon	Lamastre, Saint-Agrève, Saint-Félicien, Saint-Péray, Tournon, Vernoux-en-Vivarais.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département du Gard.	
Alès	Alès	Alès-Est, Alès-Ouest, Anduze, Lédignan, Saint-Jean-du-Gard, Vézenobres.
	La Grand-Combe	Génolhac, la Grand-Combe.
	Saint-Ambroise	Barjac, Bessèges, Saint-Ambroise.
	⁂	
Nîmes	Beaucaire	Aramon, Beaucaire, Marguerittes.
	Nîmes-I	Nîmes-I, Nîmes-III.
	Nîmes-II	Nîmes-II, Saint-Mamert-du-Gard, Sommières.
	Nîmes (greffe de police).	Nîmes-I, Nîmes-II, Nîmes-III, Saint-Mamert-du-Gard, Sommières.
	Vauvert	Aigues-Mortes, Saint-Gilles-du-Gard, Vauvert.
Uzès	Bagnols-sur-Cèze	Bagnols-sur-Cèze, Pont-Saint-Esprit, Roquemaure.
	Uzès	Lussan, Remoulins, Saint-Chaptes, Uzès, Villeneuve-lès-Avignon.
Le Vigan	Saint-Hippolyte-du-Fort.	Lasalle, Quissac, Saint-Hippolyte-du-Fort, Sauve.
	Le Vigan	Alzon, Saint-André-de-Valborgne, Sumène, Trèves, Valleraugue, le Vigan.
	Département de la Lozère.	
Florac	Florac	Barre-des-Cévennes, Florac, le Massegros, Meyrueis, le Pont-de-Montvert, Sainte-Enimie, Saint-Germain-de-Calberte.
Marvejols	Marvejols	La Canourgue, Chanac, Marvejols, Nasbinals, Saint-Germain-du-Teil.
	Saint-Chély d'Apcher.	Aumont-Aubrac, Fournels, le Malzieu-Ville, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély-d'Apcher.
Mende	Mende	Le Bleymard, Châteauneuf-de-Randon, Grandrieu, Langogne, Mende, Saint-Amans, Villefort.
	Département de Vaucluse.	
Apt	Apt	Apt, Bonnieux, Gordes.
	Pertuis	Cadenet, Pertuis.
	⁂	
Avignon	Avignon-Nord	Avignon-Nord, Bédarrides.
	Avignon-Sud	Avignon-Sud.
	Cavaillon	Cavaillon, l'Isle-sur-la-Sorgue.
Carpentras	Carpentras-Nord.	Carpentras-Nord, Pernes-les-Fontaines.
	Carpentras-Sud	Carpentras-Sud, Mormoiron, Sault.
Orange	Orange-Est	Orange-Est, Beaumes-de-Venise, Valréas.
	Orange-Ouest	Orange-Ouest, Bollène.
	Vaison-la-Romaine	Malaucène, Vaison-la-Romaine.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	COUR D'APPEL D'ORLÉANS	
	Département d'Indre-et-Loire.	
Chinon	Chinon	Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon, l'Ile-Bouchard, Richelieu.
	Langeais	Langeais.
	Sainte-Maure-de-Touraine.	Sainte-Maure-de-Touraine.
Loches	Loches	La Haye-Descartes, Ligueil, Loches, Montrésor.
	Preuilly-sur-Claise.	Le Grand-Pressigny, Preuilly-sur-Claise.
Tours	Amboise	Amboise, Bléré.
	Tours-Nord	Château-la-Vallière, Château-Renault, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Tours-Nord, Vouvray.
	Tours-Sud	Montbazon, Tours-Centre, Tours-Est, Tours-Ouest, Tours-Sud.
	Tours (greffe de police).	Château-la-Vallière, Château-Renault, Montbazon, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Tours-Centre, Tours-Est, Tours-Nord, Tours-Ouest, Tours-Sud, Vouvray.
	Département de Loir-et-Cher.	
Blois	Blois	Blois-Est, Blois-Ouest, Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, Saint-Aignan.
Romorantin	Romorantin	Lamotte-Beuvron, Menetou-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.
	Mondoubleau	Droué, Mondoubleau.
Vendôme	Vendôme	Montoire-sur-le-Loir, Morée, Saint-Amand-de-Vendôme, Savigny-sur-Braye, Selommes, Vendôme.
	Département du Loiret.	
Gien	Gien	Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire.
Montargis	Montargis	Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-Coligny, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.
	⁂	
Orléans	Orléans (1er arrondissement judiciaire).	Artenay, Châteauneuf-sur-Loire, Neuville-aux-Bois, Orléans-Est, Orléans-Nord-Est, Orléans-Ouest.
	Orléans (2e arrondissement judiciaire).	Beaugency, Meung-sur-Loire, Orléans-Nord-Ouest, Patay.
	Orléans (3e arrondissement judiciaire).	Cléry-Saint-André, la Ferté-Saint-Aubin, Jargeau, Orléans-Sud.
	Orléans (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Pithiviers	Pithiviers	Beaune-la-Rolande, Outarville, Pithiviers.
	Puiseaux	Malesherbes, Puiseaux.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
COUR D'APPEL DE PARIS		
Département de l'Aube.		
Bar-sur-Aube ...	Bar-sur-Aube ...	Bar-sur-Aube, Brienne-le-Château, Soulaines-Dhuys, Vendeuvre-sur-Barse.
Bar-sur-Seine ...	Bar-sur-Seine ...	Bar-sur-Seine, Chaource, Essoyes, Mussy-sur-Seine, les Riceys.
Nogent-sur-Seine,	Nogent-sur-Seine.	Marcilly-le-Hayer, Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande.
Troyes	Troyes-Ier	Chavanges, Piney, Ramerupt, Troyes-I.
	Troyes-IIe	Arcis-sur-Aube, Estissac, Méry-sur-Seine, Troyes-II.
	Troyes-IIIe	Aix-en-Othe, Bouilly, Ervy-le-Châtel, Lusigny-sur-Barse, Troyes-III.
	Troyes (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Département d'Eure-et-Loir.		
Chartres	Chartres	Auneau, Chartres-Nord, Chartres-Sud, Courville-sur-Eure, Illiers, Maintenon, Voves.
	Chartres (greffe de police).	Auneau, Chartres-Nord, Chartres-Sud, Courville-sur-Eure, Illiers, Maintenon, Voves.
	Janville	Janville.
Châteaudun	Châteaudun	Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes-sur-le-Loir, Orgères-en-Beauce.
Dreux	Dreux	Anet, Dreux, Nogent-le-Roi.
	Brézolles	Brézolles, Châteauneuf-en-Thymerais, la Ferté-Vidame, Senonches.
Nogent-le-Rotrou,	Nogent-le-Rotrou.	Authon-du-Perche, la Loupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron-Gardais.
Département de la Marne.		
Châlons-sur-Marne.	Châlons-sur-Marne.	Châlons-sur-Marne, Ecury-sur-Coole, Marson, Suippes, Vertus.
	Sainte-Menehould.	Dommartin-sur-Yèvre, Sainte-Menehould, Ville-sur-Tourbe.
Epernay	Epernay	Avize, Dormans, Epernay, Montmirail, Montmort.
	Sézanne	Anglure, Esternay, Fère-Champenoise, Sézanne.
Vitry-le-François.	Vitry-le-François.	Heiltz-le-Maurupt, Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest-et-Isson, Sompuis, Thiéblemont-Farémont, Vitry-le-François.
⁂		
Reims	Reims (1er et 3e cantons).	Châtillon-sur-Marne, Fismes, Reims-I, Reims-III, Ville-en-Tardenois.
	Reims (2e et 4e cantons).	Ay, Beine, Bourgogne, Reims-II, Reims-IV, Verzy.
	Reims (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Département de la Seine.		
Paris-1er	Paris-1er	Paris-1er.
Paris-2e	Paris-2e	Paris-2e.
Paris-3e	Paris-3e	Paris-3e.
Paris-4e	Paris-4e	Paris-4e.
Paris-5e	Paris-5e	Paris-5e.
Paris-6e	Paris-6e	Paris-6e.
Paris-7e	Paris-7e	Paris-7e.
Paris-8e	Paris-8e	Paris-8e.
Paris-9e	Paris-9e	Paris-9e.
Paris-10e	Paris-10e	Paris-10e.
Paris-11e	Paris-11e	Paris-11e.
Paris-12e	Paris-12e	Paris-12e.
Paris-13e	Paris-13e	Paris-13e.
Paris-14e	Paris-14e	Paris-14e.
Paris-15e	Paris-15e	Paris-15e.
Paris-16e	Paris-16e	Paris-16e.
Paris-17e	Paris-17e	Paris-17e.
Paris-18e	Paris-18e	Paris-18e.
Paris-19e	Paris-19e	Paris-19e.
Paris-20e	Paris-20e	Paris-20e.
Asnières	Asnières	Asnières.
Aubervilliers ...	Aubervilliers ...	Aubervilliers.
Boulogne-Billancourt.	Boulogne-Billancourt.	Boulogne-Billancourt.
Charenton-le-Pont.	Charenton-le-Pont.	Charenton-le-Pont.
Clichy	Clichy	Clichy.
Colombes	Colombes	Colombes.
Courbevoie	Courbevoie	Courbevoie.
Ivry-sur-Seine...	Ivry-sur-Seine...	Ivry-sur-Seine.
Levallois-Perret..	Levallois-Perret..	Levallois-Perret.
Montreuil-sous-Bois.	Montreuil-sous-Bois.	Montreuil-sous-Bois
Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-sur-Seine.	Neuilly-sur-Seine.
Nogent-sur-Marne.	Nogent-sur-Marne.	Nogent-sur-Marne.
Noisy-le-Sec	Noisy-le-Sec	Noisy-le-Sec.
Pantin	Pantin	Pantin.
Puteaux	Puteaux	Puteaux.
Saint-Denis	Saint-Denis	Saint-Denis.
Saint-Maur-des-Fossés.	Saint-Maur-des-Fossés.	Saint-Maur-des-Fossés.
Saint-Ouen	Saint-Ouen	Saint-Ouen.
Sceaux	Sceaux	Sceaux.
Vanves	Vanves	Vanves.
Villejuif	Villejuif	Villejuif.
Vincennes	Vincennes	Vincennes.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de Seine-et-Marne.	
Fontainebleau ..	Fontainebleau ..	Fontainebleau, Moret-sur-Loing.
	Nemours	La Chapelle-la-Reine, Château-Landon, Nemours.
Montereau-Faut-Yonne.	Montereau-Faut-Yonne.	Lorrez-le-Bocage, Montereau-Faut-Yonne.
⁂		
Coulommiers ...	Coulommiers ..	Coulommiers, la Ferté-Gaucher, Rebais, Rozay-en-Brie.
Lagny	Lagny	Claye-Souilly, Lagny.
Meaux	Meaux	Crécy-en-Brie, Dammartin-en-Goële, la Ferté-sous-Jouarre, Lisy-sur-Ourcq, Meaux.
⁂		
Melun	Melun-Nord	Brie-Comte-Robert, Melun-Nord, Mormant.
	Melun-Sud	Le Châtelet-en-Brie, Melun-Sud.
	Tournan-en-Brie.	Tournan-en-Brie.
Provins	Provins	Bray-sur-Seine, Donnemarie-en-Monlois, Nangis, Provins, Villiers-Saint-Georges.
	Département de Seine-et-Oise.	
Boissy-Saint-Léger.	Boissy-Saint-Léger.	Boissy-Saint-Léger, Villeneuve-Saint-Georges.
Corbeil-Essonnes	Arpajon	Arpajon.
	Corbeil-Essonnes.	Corbeil-Essonnes.
Etampes	Etampes	Etampes, la Ferté-Alais, Méréville, Milly-la-Forêt.
Longjumeau ...	Longjumeau ...	Longjumeau.
⁂		
Gonesse	Gonesse	Aulnay-sous-Bois, Gonesse.
Mantes	Mantes	Bonnières-sur-Seine, Limay, Mantes.
Montmorency ..	Ecouen	Ecouen.
	Montmorency ..	Montmorency, Taverny.
Pontoise	L'Isle-Adam ...	L'Isle-Adam.
	Luzarches	Luzarches.
	Pontoise	Magny-en-Vexin, Marines, Pontoise.
Le Raincy	Le Raincy	Le Raincy.
⁂		
Argenteuil	Argenteuil	Argenteuil.
Poissy	Meulan	Meulan.
	Poissy	Poissy.
	Houdan	Houdan.
Rambouillet.....	Rambouillet ...	Chevreuse, Dourdan-Nord, Dourdan-Sud, Limours, Rambouillet.
Saint-Germain-en-Laye.	Marly-le-Roi	Marly-le-Roi.
	Saint-Germain-en-Laye.	Maisons-Lafitte, Saint-Germain-en-Laye.
Sèvres	Sèvres	Sèvres.
Versailles	Montfort-l'Amaury.	Montfort-l'Amaury.
	Palaiseau	Palaiseau.
	Versailles-Nord.	Versailles-Nord.
	Versailles-Ouest.	Versailles-Ouest.
	Versailles-Sud.	Versailles-Sud.

TRIBUNAUX d'instance.	SIEGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de l'Yonne.	
Auxerre	Auxerre	Auxerre-Est, Auxerre-Ouest, Chablis, Coulanges-la-Vineuse, Coulanges-sur-Yonne, Coursonles-Carrières, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Seignelay, Vermenton.
	Toucy	Bléneau, Saint-Fargeau, Saint-Sauveur, Toucy.
Avallon	Avallon	Avallon, Guillon, l'Isle-sur-Serein, Quarré-les-Tombes, Vézelay.
Tonnerre	Tonnerre	Ancy-le-Franc, Cruzy-le-Châtel, Flogny, Noyers-sur-Serein, Tonnerre.
⁂		
Joigny	Joigny	Aillant-sur-Tholon, Brienon-sur-Armançon, Cérisiers, Charny, Joigny, Saint-Julien-du-Sault, Villeneuve-sur-Yonne.
Sens	Sens-Nord	Sens-Nord, Sergines, Villeneuve-l'Archevêque.
	Sens-Sud	Chéroy, Pont-sur-Yonne, Sens-Sud.
	COUR D'APPEL DE PAU	
	Département des Landes.	
Dax	Dax	Amou, Dax, Castets-des-Landes, Montfort-en-Chalosse, Peyrehorade, Pouillon, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons.
	Tartas	Mugron, Tartas-Est, Tartas-Ouest.
⁂		
Mont-de-Marsan.	Mont-de-Marsan.	Gabarret, Grenade-sur-l'Adour, Labrit, Mont-de-Marsan, Pissos, Roquefort, Sore, Villeneuve-de-Marsan.
	Sabres	Mimizan, Morcenx, Parentis-en-Born, Sabres.
Saint-Sever	Saint-Sever	Aire-sur-l'Adour, Geaune, Hagetmau, Saint-Sever.
	Département des Basses-Pyrénées.	
Bayonne	Bayonne-Nord-Est.	Bayonne-Nord-Est, Bidache, Labastide-Clairence.
	Bayonne-Nord-Ouest.	Bayonne-Nord-Ouest, Hasparren, Ustaritz.
	Saint-Jean-Pied-de-Port.	Saint-Etienne-de-Baïgorry, Saint-Jean-Pied-de-Port.
	Saint-Palais	Iholdy, Saint-Palais.
Biarritz	Biarritz	Biarritz.
	Saint-Jean-de-Luz.	Espelette, Saint-Jean-de-Luz.
⁂		
Oloron-Sainte-Marie.	Mauléon-Licharre.	Mauléon-Licharre, Tardets-Sorholus.
	Oloron-Sainte-Marie-Est.	Arudy, Laruns, Lasseube, Oloron-Sainte-Marie-Est.
	Oloron-Sainte-Marie-Ouest.	Accous, Aramits, Monein, Oloron-Sainte-Marie-Ouest.
Orthez	Orthez	Arthez-de-Béarn, Arzacq-Arraziguet, Lagor, Navarrenx, Orthez, Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn.
Pau	Pau	Garlin, Lembeye, Lescar, Montaner, Morlaas, Nay-Est, Nay-Ouest, Pau-Est, Pau-Ouest, Pontacq, Thèze.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département des Hautes-Pyrénées.	
Bagnères - de - Bigorre.	Arreau	Arreau, Bordères-Louron, Vielle-Aure.
	Bagnères - de - Bigorre.	Bagnères-de-Bigorre, Campan.
	Lannemezan.	La Barthe-de-Neste, Castelnau-Magnoac, Lannemezan, Mauléon-Barousse, Saint-Laurent-de-Neste.
Lourdes	Lourdes	Aucun, Argelès-Gazost, Lourdes, Luz-Saint-Sauveur, Saint-Pé-de-Bigorre.
Tarbes	Maubourguet ...	Castelnau - Rivière - Basse, Maubourguet, Rabastens-de-Bigorre.
	Tarbes-Nord ...	Pouyastruc, Tarbes-Nord, Trie, Vic-en-Bigorre.
	Tarbes-Sud	Galan, Ossun, Tarbes-Sud, Tournay.
	COUR D'APPEL DE POITIERS	
	Département de la Charente-Maritime.	
La Rochelle	La Rochelle-Ouest.	Ars-en-Ré, Marans, la Rochelle-Ouest, Saint-Martin-de-Ré.
	La Rochelle-Est.	Courçon, la Jarrie, la Rochelle-Est.
	⁂	
Marennes	Marennes	Le Château-d'Oléron, Marennes, Saint - Agnant, Saint - Pierre - d'Oléron, la Tremblade.
Rochefort	Rochefort	Aigrefeuille-d'Aunis, Rochefort-Nord, Rochefort-Sud, Surgères, Tonnay-Charente.
	⁂	
Jonzac	Jonzac	Archiac, Jonzac, Mirambeau, Montendre, Saint-Genis-de-Saintonge.
	Montguyon	Montguyon, Montlieu.
Saintes	Saintes	Burie, Cozes, Gémozac, Pons, Saintes - Nord, Saintes - Sud, Saint-Porchaire, Saujon.
	Royan	Royan.
Saint-Jean-d'Angély.	Saint-Jean-d'Angély.	Aulnay, Loulay, Matha, Saint-Hilaire, Saint - Jean - d'Angély, Saint - Savinien, Tonnay - Boutonne.
	Département des Deux-Sèvres.	
Bressuire	Bressuire	Bressuire, Cerizay, Châtillon-sur-Sèvre.
	Thouars	Argenton-Château, Saint-Varent, Thouars.
Parthenay	Airvault	Airvault, Saint-Loup-sur-Thouet.
	Parthenay	Mazières-en-Gâtine, Ménigoute, Moncoutant, Parthenay, Secondigny, Thénezay.
	⁂	
Melle	Melle	Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Chef-Boutonne, Lezay, Melle, la Motte-Saint-Héray, Sauzé-Vaussais.
Niort	Niort-Ier	Beauvoir-sur-Niort, Frontenay-Rohan-Rohan, Mauzé-sur-le-Mignon, Niort-I, Prahecq.
	Niort-IIe	Champdeniers, Coulonges-sur-l'Autize, Niort-II, Saint-Maixent-l'Ecole-I, Saint-Maixent-l'Ecole-II.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de la Vendée.	
Fontenay-le-Comte.	Fontenay-le-Comte.	Chaillé-les-Marais, la Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte, l'Hermenault, Luçon, Mail'ezais, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Loges.
	Pouzauges	Pouzauges.
La Roche-sur-Yon.	Les Herbiers ...	Les Herbiers, Mortagne-sur-Sèvre.
	La Roche-sur-Yon.	Chantonnay, les Essarts, Mareuil-sur-Lay, Monta'gu, le Poiré-sur-Vie, Rocheservière, la Roche-sur-Yon, Saint-Fulgent.
	⁂	
Les Sables-d'Olonne.	Beauvoir - sur - Mer.	Beauvoir - sur - Mer, l'Ile-d'Yeu, Noirmoutier.
	Saint - Jean - de-Monts.	Challans, Saint-Jean-de-Monts.
	Les Sables-d'Olonne.	La Mothe-Achard, Moutiers-les-Mauxfaits, Palluau, les Sables-d'Olonne, Saint - Gilles-sur-Vie, Talmont.
	Département de la Vienne.	
Châtellerault ...	Châtellerault ...	Châtellerault, Dangé, Laigné-sur-Usseau, Lencloître, Pleumartin, Vouneuil-sur-Vienne.
Civray	Civray	Availles - Limouzines, Charroux, Civray, Gençay.
	Couhé-Vérac.	Couhé-Vérac.
Loudun	Loudun	Loudun, Moncontour, Monts-sur Guesnes, les Trois-Moutiers.
Montmorillon ..	Montmorillon ..	L'Isle - Jourdain, Lussac-les-Châteaux, Montmorillon, la Trimouille.
	Chauvigny	Chauvigny, Saint-Savin.
Poitiers	Poitiers-Nord ...	Mirebeau, Neuville - du - Poitou, Poitiers-Nord, Saint-Georges-les-Baillargeaux, Saint-Julien-l'Ars.
	Poitiers-Sud	Lusignan, Poitiers-Sud, la Villedieu-du-Clain, Vivonne, Vouillé.
	COUR D'APPEL DE RENNES	
	Département des Côtes-du-Nord.	
Dinan	Dinan	Broons, Caulnes, Dinan-Est, Dinan-Ouest, Evran, Jugon, Matignon, Plancoët, Plélan-le-Petit, Ploubalay.
	⁂	
Guingamp	Guingamp	Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp, Plouagat, Pontrieux.
	Rostrenen	Maël-Carhaix, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem.
Lannion	Lannion	Lannion, Lézardrieux, Perros-Guirec, Plestin - les - Grèves, Plouaret, la Roche - Derrien, Tréguier.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
Loudéac	Loudéac	La Chèze, Collinée, Corlay, Gouarec, Loudéac, Merdrignac, Mûr-de-Bretagne, Plouguenast, Uzel.
Saint-Brieuc.....	Paimpol	Lanvollon, Paimpol, Plouha.
	Saint-Brieuc-Nord.	Châtelaudren, Etables-sur-Mer, Lamballe, Pléneuf, Saint-Brieuc-Nord
	Saint-Brieuc-Sud.	Moncontour, Ploeuc, Quintin, Saint-Brieuc-Sud.
Département du Finistère.		
Brest	Brest (1er canton).	Brest-I, Ploudalmézeau, Saint-Renan.
	Brest (2e canton).	Brest-II, Lannilis, Plabennec.
	Brest (3e canton).	Brest-III, Ouessant.
	Landerneau	Daoulas, Landerneau, Lesneven, Ploudiry.
Morlaix	Carhaix	Carhaix, Huelgoat.
	Landivisiau.....	Landivisiau, Saint-Thégonnec, Sizun.
	Morlaix	Lanmeur, Morlaix, Plouigneau, Taulé.
	Saint-Pol-de-Léon.	Plouescat, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon.
Châteaulin	Châteaulin	Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Crozon, le Faou, Pleyben.
Quimper	Douarnenez	Douarnenez, Pont-Croix.
	Quimper	Briec, Concarneau, Fouesnant, Plogastel-Saint-Germain, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.
Quimperlé	Quimperlé	Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaër.
Département d'Ille-et-Vilaine.		
Fougères	Fougères	Antrain, Fougères-Nord, Fougères-Sud, Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice-en-Coglès.
Montfort-sur-Meu.	Montfort-sur-Meu.	Bécherel, Montauban-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu, Plélan-le-Grand, Saint-Méen-le-Grand.
Redon	Redon	Bain-de-Bretagne, Grand-Fougeray, Guichen, Maure-de-Bretagne, Pipriac, Redon, Sel-de-Bretagne.
Rennes	Rennes-Nord-Est.	Liffré, Rennes-Nord-Est, Saint-Aubin-d'Aubigné.
	Rennes-Nord-Ouest.	Hédé, Rennes-Nord-Ouest.
	Rennes-Sud-Est.	Châteaugiron, Rennes-Sud-Est.
	Rennes-Sud-Ouest.	Janzé, Mordelles, Rennes-Sud-Ouest.
	Rennes (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Vitré	Vitré-Est	Argentré-du-Plessis, la Guerche-de-Bretagne, Vitré-Est.
	Vitré-Ouest	Chateaubourg, Retiers, Vitré-Ouest.
Saint-Malo	Dinard	Dinard.
	Dol-de-Bretagne..	Combourg, Dol-de-Bretagne, Pleine-Fougères.
	Saint-Malo	Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.
Département de la Loire-Atlantique.		
Châteaubriant ..	Châteaubriant ...	Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Rivière, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.
Nantes	Ancenis	Ancenis, Ligné, Nort-sur-Erdre, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Varades.
	Nantes (1er et 5e).	Nantes (1), Nantes (5), Vertou.
	Nantes (2e)	Bouaye, Machecoul, Nantes (2).
	Nantes (3e)	Carquefou, la Chapelle-sur-Erdre, le Loroux-Bottereau, Nantes (3).
	Nantes (4e)	Aigrefeuille-sur-Maine, Clisson, Nantes (4), Vallet.
	Nantes (6e et 7e).	Légé, Nantes (6), Nantes (7), Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.
	Nantes (greffe de police).	Aigrefeuille-sur-Maine, Bouaye, Carquefou, Clisson, la Chapelle-sur-Erdre, Légé, le Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (1), Nantes (2), Nantes (3), Nantes (4), Nantes (5), Nantes (6), Nantes (7), Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Vallet, Vertou.
Paimbœuf	Paimbœuf	Bourgneuf-en-Retz, Paimbœuf, le Pellerin, Pornic, Saint-Père-en-Retz
Saint-Nazaire	Guérande	Le Croisic, Guérande, Herbignac.
	Saint-Nazaire ...	Pont-Château, Saint-Nazaire.
	Savenay	Blain, Guéméné-Penfao, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nicolas-de-Redon, Savenay.
Département du Morbihan.		
Lorient	Auray	Auray, Belz, Pluvigner, Quiberon.
	Belle-Ile-en-Mer.	Belle-Ile-en-Mer.
	Lorient	Hennebont, Lorient-I, Lorient-II, Plouay, Pont-Scorff.
	Port-Louis	Groix, Port-Louis.
Pontivy	Gourin	Le Faouët, Gourin.
	Pontivy	Baud, Cléguérec, Guéméné-sur-Scorff, Locminé, Pontivy.
Ploërmel	Josselin	Josselin, Rohan, Saint-Jean-Brévelay.
	Ploërmel	Guer, Malestroit, Mauron, Ploërmel, la Trinité-Porhoët.
Vannes	Questembert....	Allaire, la Gacilly, Muzillac, Questembert, la Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre
	Vannes	Elven, Grandchamp, Sarzeau, Vannes-Est, Vannes-Ouest.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
COUR D'APPEL DE RIOM		
Département de l'Allier.		
Cannat	Cannat	Ebreuil, Escurolles, Gannat.
	Saint-Pourçain-sur-Sioule.	Chantelle, Saint-Pourçain-sur-Sioule.
Vichy	Lapalisse	Le Donjon, Jaligny, Lapalisse.
	Vichy	Cusset, le Mayet-de-Montagne, Varennes-sur-Allier, Vichy.
⁂		
Montluçon	Montluçon-Est	Commentry, Marcillat, Montluçon-Est, Montmarault.
	Montluçon-Ouest	Cérilly, Hérisson, Huriel, Montluçon-Ouest.
⁂		
Moulins	Moulins-Est	Chevagnes, Dompierre-sur-Besbre, Moulins-Est, Neuilly-le-Réal.
	Moulins-Ouest	Bourbon l'Archambault, Lurcy-Lévy, le Montet-aux-Moines, Moulins-Ouest, Souvigny.
Département du Cantal.		
Aurillac	Aurillac-Nord	Aurillac-Nord, Saint-Cernin, Vic-sur-Cère.
	Aurillac-Sud	Aurillac-Sud, Laroquebrou, Montsalvy.
	Saint-Mamet-la-Salvetat.	Maurs, Saint-Mamet-la-Salvetat.
Mauriac	Mauriac	Mauriac, Pleaux, Salers.
	Riom-ès-Montagnes.	Champs-sur-Tarentaine, Riom-ès-Montagnes, Saignes.
Murat	Allanche	Allanche, Condat.
	Murat	Massiac, Murat.
Saint-Flour	Chaudes-Aigues.	Chaudes-Aigues.
	Saint-Flour	Pierrefort, Ruines, Saint-Flour-Nord, Saint-Flour-Sud.
Département de la Haute-Loire.		
Brioude	Brioude	Auzon, Blesle, Brioude, Langeac, Lavoûte-Chilhac, Paulhaguet, Pinols.
Le Puy	Craponne-sur-Arzon.	La Chaise-Dieu, Craponne-sur-Arzon.
	Le Monastier-sur-Bazeille.	Le Monastier-sur-Bazeille, Pradelles.
	Le Puy-Nord-Ouest.	Allègre, Loudes, le Puy-Nord-Ouest, Saint-Paulien, Vorey-sur-Arzon.
	Le Puy-Sud-Est	Cayres, Fay-sur-Lignon, le Puy-Sud-Est, Saint-Julien-Chapteuil, Solignac.
	Saugues	Saugues.
Yssingeaux	Yssingeaux	Bas-en-Basset, Monistrol-sur-Loire, Montfaucon-du-Velay, Retournac, Saint-Didier-du-Velay, Tence, Yssingeaux.
Département du Puy-de-Dôme.		
Ambert	Ambert	Ambert, Arlanc, Cunlhat, Olliergues, Saint-Amand-Roche-Savine, Saint-Anthème, Saint-Germain-l'Herm, Viverols.
Clermont-Ferrand.	Billom	Billom, Saint-Dier-d'Auvergne.
	Clermont-Ferrand (Nord-Sud).	Clermont-Ferrand-Nord, Clermont-Ferrand-Sud, Pont-du-Château, Vertaizon.
	Clermont-Ferrand (Est-Sud-Est).	Clermont-Ferrand-Est, Clermont-Ferrand-Sud-Ouest, Saint-Amand-Tallende, Veyre-Mouton, Vic-le-Comte.
	Clermont-Ferrand (greffe de police).	Clermont-Ferrand-Est, Clermont-Ferrand-Nord, Clermont-Ferrand-Sud, Clermont-Ferrand-Sud-Ouest, Pont-du-Château, Saint-Amand-Tallende, Vertaizon, Veyre-Mouton, Vic-le-Comte.
	Rochefort Montagne.	Bourg-Lastic, Herment, Rochefort-Montagne.
Issoire	Besse-en-Chandesse.	Besse-en-Chandesse, Latour-d'Auvergne, Tauves.
	Issoire	Ardes-sur-Couze, Champeix, Issoire, Jumeaux, Saint-Germain-Lembron, Sauxillanges.
Thiers	Thiers	Chateldon, Courpière, Lezoux, Maringues, Saint-Rémy-sur-Durolle, Thiers.
⁂		
Riom	Montaigut-en-Combrailles.	Menat, Montaigut-en-Combrailles.
	Pontaumur	Pontaumur, Pontgibaud.
	Riom	Aigueperse, Combronde, Ennezat, Manzat, Pionsat, Randan, Riom-Est, Riom-Ouest, Saint-Gervais d'Auvergne.
COUR D'APPEL DE ROUEN		
Département de l'Eure.		
Bernay	Bernay	Beaumesnil, Beaumont-le-Roger, Bernay, Brionne, Broglie, Thiberville.
Pont-Audemer	Pont-Audemer	Beuzeville, Bourgtbéroulde, Cormeilles, Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer, Quillebeuf-sur-Seine, Routot, Saint-Georges-du-Vièvre.
⁂		
Les Andelys	Les Andelys	Les Andelys, Ecos, Etrépagny, Fleury-sur-Andelle, Gisors, Lyons-la-Forêt.
Evreux	Evreux	Conches-en-Ouches, Damville, Evreux-Nord, Evreux-Sud, Pacy-sur-Eure, Rugles, Saint-André-de-l'Eure.
	Verneuil-sur-Avre.	Breteuil, Nonancourt, Verneuil-Avre.
	Vernon	Vernon.
Louviers	Louviers	Amfreville-la-Campagne, Gaillon, Louviers, Le Neubourg, Pont-de-l'Arche.

TRIBUNAUX d'instance.	SIÈGE des greffes.	CANTONS compris dans les circonscriptions des greffes.
	Département de la Seine-Maritime.	
Dieppe	Dieppe	Bacqueville-en-Caux, Bellencombre, Dieppe, Longueville-sur-Scie, Offranville, Tôtes.
	Envermeu	Envermeu.
	Eu	Eu.
Neufchâtel-en-Bray.	Neufchâtel-en-Bray.	Argueil, Aumale, Blangy, Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray, Londinières, Neufchâtel-en-Bray, Saint-Saëns.
	⁂	
Le Havre	Bolbec	Bolbec, Fauville-en-Caux, Lillebonne, Saint-Romain-de-Colbosc.
	Fécamp	Fécamp, Goderville, Valmont.
	Le Havre (1er arrondissement judiciaire).	Le Havre-I, le Havre-II.
	Le Havre (2e arrondissement judiciaire).	Criquetot-l'Esneval, le Havre-III, le Havre-IV, Montivilliers.
	Le Havre (3e arrondissement judiciaire).	Le Havre-V, le Havre-VI.
	Le Havre (greffe de police).	Criquetot-l'Esneval, le Havre-I, le Havre-II, le Havre-III, le Havre-IV, le Havre-V, le Havre-VI, Montivilliers.
Rouen	Elbeuf	Elbeuf.
	Rouen (1er et 2e).	Boos, Darnétal, Rouen-I, Rouen-II.
	Rouen (3e et 4e).	Duclair, Maromme, Pavilly, Rouen-III, Rouen-IV.
	Rouen (5e)	Buchy, Clères, Rouen-V.
	Rouen (6e)	Grand-Couronne, Rouen-VI, Sotteville-lès-Rouen.
	Rouen (greffe de police).	Boos, Buchy, Clères, Darnétal, Duclair, Grand-Couronne, Maromme, Pavilly, Rouen-I, Rouen-II, Rouen-III, Rouen-IV, Rouen-V, Rouen-VI, Sotteville-lès-Rouen.
Yvetot	Yvetot	Cany-Barville, Caudebec-en-Caux, Doudeville, Fontaine-le-Dun, Ourville-en-Caux, Saint-Valery-en-Caux, Yerville, Yvetot.
	COUR D'APPEL DE TOULOUSE	
	Département de l'Ariège.	
Foix	Foix	Ax-les-Thermes, la Bastide-de-Sérou, les Cabanes, Foix, Lavelanet, Quérigut, Tarascon-sur-Ariège, Vicdessos.
Pamiers	Pamiers	Le Fossat, le Mas-d'Azil, Mirepoix, Pamiers, Saverdun, Varilhes.
Saint-Girons	Saint-Girons	Castillon-en-Couserans, Massat, Oust, Sainte-Croix-de-Volvestre, Saint-Girons, Saint-Lizier.
	Département de la Haute-Garonne.	
Muret	Auterive	Auterive, Cintegabelle.
	Muret	Carbonne, Montesquieu-Volvestre, Muret, Rieumes, Rieux, Saint-Lys.
Toulouse	Toulouse-Centre.	Montastruc-la-Conseillère, Toulouse-Centre.
	Toulouse-Nord	Fronton, Toulouse-Nord, Villemur-sur-Tarn.
	Toulouse-Ouest.	Cadours, Grenade sur-Garonne, Léguevin, Toulouse-Ouest.
	Toulouse-Sud	Castanet-Tolosan, Toulouse-Sud, Verfeil.
	Toulouse (greffe de police).	La circonscription du tribunal d'instance.
Villefranche-de-Lauragais.	Villefranche-de-Lauragais.	Caraman, Lanta, Montgiscard, Nailloux, Revel, Villefranche-de-Lauragais.
	⁂	
Saint-Gaudens	Bagnères-de-Luchon.	Bagnères-de-Luchon, Saint-Béat.
	Cazères	Cazères, le Fousseret, Saint-Martory, Salies-du-Salat.
	Saint-Gaudens	Aspet, Aurignac, Barbazan, Boulogne-sur-Gesse, l'Isle-en-Dodon, Montréjeau, Saint-Gaudens.
	Département du Tarn.	
Albi	Albi	Alban, Albi, Réalmont, Valence-d'Albigeois, Villefranche-d'Albigeois.
	Carmaux	Carmaux, Monestiès-sur-Cérou, Pampelonne, Valdériès.
Gaillac	Gaillac	Cadalen, Castelnau-de-Montmiral, Cordes, Gaillac, Lisle-sur-Tarn, Rabastens, Salvagnac, Vaour.
	⁂	
Castres	Brassac	Anglès, Brassac.
	Castres	Castres, Bourgne, Labruguière, Lautrec, Montredon-Labessonnie, Roquecourbe, Vabre, Vielmur-sur-Agout.
	Lacaune	Lacaune, Murat-sur-Vèbre.
	Mazamet	Mazamet, Saint-Amans-Soult.
Lavaur	Lavaur	Cuq-Toulza, Graulhet, Lavaur, Puylaurens, Saint-Paul-Cap-de-Joux.
	Département de Tarn-et-Garonne.	
Castelsarrasin	Beaumont-de-Lomagne.	Beaumont-de-Lomagne, Lavit-de-Lomagne.
	Castelsarrasin	Castelsarrasin, Grisolles, Montech, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Verdun-sur-Garonne.
Moissac	Moissac	Auvillar, Bourg-de-Visa, Lauzerte, Moissac, Montaigu-de-Quercy, Valence-d'Agen
Montauban	Caussade	Caussade, Caylus, Montpezat-de-Quercy, Saint-Antonin.
	Montauban	Lafrançaise, Molières, Monclar-de-Quercy, Montauban-Est, Montauban-Ouest, Nègrepelisse, Villebrumier.

Décret n° 59-351 du 27 février 1959 relatif au contentieux de la sécurité sociale dans les départements d'outre-mer.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre du travail, du ministre de l'agriculture et du ministre délégué auprès du Premier ministre,

Vu la Constitution, et notamment son article 37;

Vu le code de la sécurité sociale;

Vu l'ordonnance n° 58-1275 du 22 décembre 1958 relative au contentieux de la sécurité sociale, et notamment son article 4;

Vu le décret n° 58-1291 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance susvisée;

Vu le décret n° 59-160 du 7 janvier 1959 relatif à l'expertise médicale en matière d'assurances sociales et d'accidents du travail;

Le conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les dispositions de l'ordonnance n° 58-1275 du 22 décembre 1958, du décret n° 58-1291 du 22 décembre 1958 et du décret n° 59-160 du 7 janvier 1959 sont, sous réserve des dispositions du présent décret, étendues aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion.

Art. 2. — Les différends nés, dans les départements susvisés, de l'application des législations et réglementations relatives aux allocations familiales en vigueur dans ces départements relèvent du contentieux général de la sécurité sociale, tel qu'il est déterminé par les textes visés à l'article précédent.

Art. 3. — Les dispositions des textes susvisés relatives, en matière de contentieux général et technique tant aux caisses primaires ou régionales de sécurité sociale qu'aux caisses d'allocations familiales sont applicables aux caisses générales de sécurité sociale.

Art. 4. — Le ressort des commissions de première instance, des commissions d'invalidité et d'incapacité permanente et des commissions d'inaptitude au travail correspond à la circonscription de chaque caisse générale de sécurité sociale.

Art. 5. — Le délai d'un mois pour interjeter appel des décisions des commissions de première instance est, éventuellement augmenté en raison des distances, conformément aux dispositions applicables dans ces départements.

Art. 6. — Les attributions du directeur régional de la sécurité sociale sont, dans le département de la Réunion, exercées par le directeur départemental.

Les fonctions de secrétaire de la commission de première instance sont assumées, dans le même département, par un fonctionnaire en activité ou en retraite, de la direction départementale.

Art. 7. — Le délai de dix jours prévu à l'article 34 (1er alinéa) du décret susvisé du 22 décembre 1958 est porté à quinze jours dans les départements visés à l'article 1er ci-dessus. Ce délai peut être prolongé dans certains territoires ou dans certaines circonscriptions locales de chacun de ces départements par arrêté du ministre du travail et du ministre de l'agriculture, pris dans les conditions prévues à l'article L. 752 du code de la sécurité sociale.

Art. 8. — Les dispositions du présent décret sont, nonobstant les dispositions prévues au quatrième alinéa de l'article L. 192 du code de sécurité sociale et au dernier alinéa de l'article L. 193 dudit code, applicables aux différends nés à l'occasion des accidents du travail survenus et des maladies professionnelles contractées dans l'exercice des professions agricoles.

Art. 9. — Les articles L. 737, L. 738, L. 750 et L. 756 du code de la sécurité sociale, le décret n° 51-456 du 19 avril 1951 ainsi que toutes dispositions contraires à celles du présent décret sont abrogés.

Art. 10. — Le présent decret entrera en vigueur à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de sa publication au *Journal officiel*. Toutefois, la commission nationale technique visée à l'article L. 195 du code de la sécurité sociale est, dès le 2 mars 1959, compétente pour statuer sur les appels interjetés contre les décisions rendues par les commissions statuant, dans les départements ci-dessus visés, en matière d'invalidité, d'incapacité et d'inaptitude. Ladite commission nationale connaîtra, à compter de la même date, des recours formés par les employeurs, en application des articles L. 132 second alinéa, L. 133 et L. 468 premier alinéa, du code de la sécurité sociale.

Art. 11. — Le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre du travail, le ministre de l'agriculture et le ministre délégué auprès du Premier ministre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
EDMOND MICHELET.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
JACQUES SOUSTELLE.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le ministre du travail,
PAUL BACON.

Décrets du 20 février 1959 portant détachement de magistrats.

Par décret en date du 20 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Archambault, juge d'instruction au tribunal de première instance de Valognes, est mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc, à compter de la date de son installation dans lesdites fonctions.

Par décret en date du 20 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Ferrieu, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Rennes, est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc, à compter de la date de son installation dans lesdites fonctions.

Par décret en date du 20 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, Mme Brissot, épouse Goujat, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Poitiers, est mise à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc, à compter de la date de son installation dans lesdites fonctions.

Par décret en date du 20 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Bedos, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Constantine, est mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc, a compter de la date de son installation dans lesdites fonctions.

Par décret en date du 20 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Terral, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Oran, est mis à la disposition du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc, à compter de la date de son installation dans lesdites fonctions.

Décrets du 27 février 1959 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Baissette, conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en remplacement de M. Anselin, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, M. Borel, juge au tribunal de première instance de Toulon, en remplacement de M. Baissette.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Benhabyles, conseiller à la cour d'appel d'Alger, en remplacement de M. Pieri, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Paris, M. Odin, vice-président du tribunal de première instance de Versailles, en remplacement de M. Niguay, décédé.

Président de chambre à la cour d'appel d'Agen, M. Cohendy, conseiller à la cour d'appel de Riom, en remplacement de M. Ader, décédé.

Président de chambre à la cour d'appel de Douai, M. Longueteau, conseiller à la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Mossion, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Président de chambre à la cour d'appel d'Orléans, M. Moreau, conseiller à la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Bedel, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel d'Angers, M. Priet, vice-président du tribunal de première instance d'Angers, en remplacement de M. Regis, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Bastia, M. Mattei (Jean-François), procureur de la République près le tribunal de première instance de Bastia, en remplacement de M. Coulon, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Conseiller à la cour d'appel de Bastia, M. de Casabianca, juge des enfants au tribunal de première instance de Bastia, en remplacement de M. Aubry, décédé.

Conseiller à la cour d'appel de Besançon, M. Renaud, président du tribunal de première instance de Pontarlier, en remplacement de M. Guilleminot, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Besançon.

Conseiller à la cour d'appel de Bordeaux, M. Burnateau, président du tribunal de première instance de Lesparre, en remplacement de M. de Pourquery de Boisserin, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Limoges, M. Bardin, président du tribunal de première instance de Saint-Flour, en remplacement de M. Hurlaux, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Nîmes, M. Cres, procureur de la République près le tribunal de première instance du Blanc, en remplacement de M. Chausse, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller à la cour d'appel de Rouen, M. Billois, procureur de la République près le tribunal de première instance de Dieppe, en remplacement de M. Desnos, décédé.

Par décret en date du 27 février 1959, sont nommés:

Président de chambre à la cour d'appel de Fort-de-France, M. Denis, juge au tribunal de première instance de la Seine, en remplacement de M. Wilhem, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Colmar.

Conseiller à la cour d'appel de Saint-Denis, M. Lambert, président du tribunal de première instance de Saint-Denis, en remplacement de M. Chapert, qui a été nommé conseiller à la cour d'appel de Douai.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature:

M. El Kouby, juge au tribunal de première instance d'Alger, est nommé conseiller à la cour d'appel de Constantine (poste créé).

M. Granier, juge de paix à la suite de Bougie, détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour assurer des fonctions judiciaires au Maroc, est nommé juge au tribunal de première instance d'Orléansville, en remplacement de M. Guest, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Alger.

M. Granier, nommé juge au tribunal de première instance d'Orléansville, par le présent décret sera, à compter de son installation dans lesdites fonctions, maintenu détaché auprès du ministère des affaires étrangères

M. Granier, détaché auprès du ministère des affaires étrangères, est nommé juge à la suite du tribunal de première instance d'Orléansville et, en cette nouvelle qualité, maintenu en position de détachement.

M. Couturier, juge suppléant du ressort de la cour d'appel d'Alger, est nommé juge au tribunal de première instance d'Orléansville, en remplacement de M. Granier, qui est maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour assurer des fonctions judiciaires au Maroc.

Sont nommés:

Juges suppléants du ressort de la cour d'appel d'Alger:

MM. Rouanet, juge de paix de Bordj-Menaiel;
Morfin, juge de paix de Périgotville;
Caillier, juge de paix d'Azazga;
Paithe, juge de paix de Lalla-Marnia;
Berrebi (Camus-René-Léon), avocat (art. 18, paragraphe 1°, 7° de la loi du 28 avril 1919).

Juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Constantine:

M. Bononi, juge de paix d'Aïn-M'Lila.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Hamiaut, juge de paix de Paris, 12e arrondissement (hors classe), est nommé président du tribunal de première instance de Verdun (article 18 de la loi du 28 avril 1919), en remplacement de M. Althoffer, décédé.

Décret du 27 février 1959 portant nomination et réintégration de magistrats.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Juge au tribunal de première instance de Château-Thierry, M. Vérin, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Saint-Omer, en remplacement de M. Bois, qui a été nommé substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Grenoble.

Juge au tribunal de première instance d'Espalion, M. Fauran, juge en congé de longue durée, en remplacement de M. Malige, qui a été placé en congé de longue durée.

Juge au tribunal de première instance de Montreuil-sur-Mer, M. Guillery, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Nancy, en remplacement de M. Grosjean, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Reims.

Juge au tribunal de première instance de Nogent-le-Rotrou, M. Barrot, magistrat du quatrième grade, placé en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer les fonctions de professeur à la faculté de droit de l'université de Caboul, en remplacement de Mme Leduc, épouse Hugues, qui a été placée en disponibilité.

Juge au tribunal de première instance d'Ussel, M. Marcus, juge en congé de longue durée, en remplacement de M. Sige, décédé.

Décret du 27 février 1959 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, M. Puaux (Henri), ancien magistrat, est nommé juge au tribunal de première instance de Verviers, en remplacement de M. Bounin, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Bergerac.

Décrets du 27 février 1959 portant nomination d'un magistrat et maintien en position de détachement.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, est nommé:

Président du tribunal de première instance de Saint-Gaudens, M. Tertian, vice-président à la suite du tribunal de première instance de Pau, détaché auprès du ministère des affaires étrangères, en vue d'exercer des fonctions judiciaires au Maroc, en remplacement de M. Agède, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Tertian sera, à compter de son installation dans ses nouvelles fonctions, maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères.

M. Tertian, placé en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères, en vue d'exercer des fonctions judiciaires au Maroc, est nommé président à la suite du tribunal de première instance de Saint-Gaudens, dans les conditions prévues à l'article 5 de la loi du 2 août 1957.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, est nommé:

Président du tribunal de première instance de Pontivy, M. Testas, juge au tribunal de première instance de Rennes, détaché auprès du ministère des affaires étrangères, en vue d'exercer des fonctions judiciaires dans la principauté de Monaco, en remplacement de M. Caudan, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Testas sera, à compter de son installation dans ses nouvelles fonctions, maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, est nommé:

Juge de paix de Dijon (cantons Est et Nord), Saint-Seine-l'Abbaye et Aignay-le-Duc (à la suite), M. Briançon, juge de paix de Lalla-Marnia (Oran) (à la suite).

M. Briançon sera, à compter de son installation dans ses nouvelles fonctions, maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères, dans les conditions prévues à l'article 5 de la loi du 2 août 1957.

Décret du 27 février 1959 portant nomination de juges de paix et de suppléants rétribués de juges de paix.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés juges de paix de:

Baccarat, Badonviller, Cirey et Blamont (Meurthe-et-Moselle), Mlle Fleur, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la Cour d'appel de Nancy, en remplacement de M. Dompiétrini, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Bressuire, Cerizay, Châtillon-sur-Sèvre, Moncoutant (Deux-Sèvres), M. Garand, juge de paix de Thouars, Argenton-Château, Airvault et Saint-Varent, en remplacement de M. Rousseau, qui a été placé en congé de longue durée.

Thouars, Argenton-Château, Airvault, Saint-Varent, Mme Kleine, épouse Chénier, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Garand.

Carbon-Blanc (Gironde), M. Hourcade, juge de paix de Saint-André-de-Cubzac, Bourg-sur-Gironde et Saint-Savin (Gironde), en remplacement de M. Labourdette-Ladevèze, décédé.

Saint-André-de-Cubzac, Bourg-sur-Gironde et Saint-Savin (Gironde), M. Thauzies, juge de paix d'Excideuil, Hautefort, Savignac et Thenon (Dordogne), en remplacement de M. Hourcade.

Excideuil, Hautefort, Savignac et Thenon (Dordogne), M. Dupuy, juge de paix de Lillers, Laventie et Norent-Fontes (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Thauzies.

Lillers, Laventie et Norrent-Fontes (Pas-de-Calais), Mme Dumas, épouse Edin, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Dupuy.

Chagny et Couches-les-Mines (Saône-et-Loire), Mme Pagnier, épouse Blondeau, juge de paix de Montdidier, Moreuil, Roye (Somme) et Maignelay (Oise), en remplacement de M. Dor, qui a été placé en congé de longue durée.

Montdidier, Moreuil, Roye (Somme) et Maignelay (Oise), M. Cambos, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Amiens, en remplacement de Mme Pagnier.

Chantonnay, Pouzauges, les Herbiers et Mortagne-sur-Sèvre (Vendée), M. Pichot, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Poitiers, en remplacement de M. Turlay, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Corbigny, Lormes, Montsauche et Tannay (Nièvre), M. Rocault, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Nomblot, qui a été placé en congé de longue durée.

Dunkerque (cantons Ouest et Est) (Nord), Mme Dufresne, épouse Cabal, juge de paix de Bergues, Hondschoute, Wormhoudt, Bourbourg et Gravelines (Nord), en remplacement de Mme Elissagaray, qui a été placée en disponibilité

Bergues, Hondschoute, Wormhoudt, Bourbourg et Gravelines, Mme Collet, épouse David, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Douai, en remplacement de Mme Dufresne.

Elbeuf (Seine-Maritime) et Amfreville (Eure), Mlle Gaillard, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Dubruille, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Hautmont (Nord) (poste créé), M. Kerbo, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Douai.

Jussey, Vitrey, Combeaufontaine, Amance et Scey-sur-Saône (Haute-Saône), Mlle Roy, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Besançon, en remplacement de M. Clunet-Coste, qui a été nommé juge de paix d'Annonay, Satillieu, Serrières et Saint-Félicien (Ardèche).

Noyon, Guiscard, Ribécourt et Lassigny (Oise), M. Susini, juge de paix d'Autun, Lucenay-l'Evêque, Saint-Léger-sous-Beuvray, Epinac-les-Mines (Saône-et-Loire) et Nolay (Côte-d'Or), en remplacement de M. Lefèvre, décédé.

Autun, Lucenay-l'Evêque, Saint-Léger-sous-Beuvray, Epinac-les-Mines (Saône-et-Loire) et Nolay (Côte-d'Or), M. Blondeau, juge de paix de Bapaume, Bertincourt, Croisilles et Marquion (Pas-de-Calais), en remplacement de M. Susini.

Bapaume, Bertincourt, Croisilles et Marquion (Pas-de-Calais), M. Guilluy, juge de paix d'Hallencourt, Gamaches, Hornoy, Holliens-Vidame et Oisemont (Somme), en remplacement de M. Blondeau.

Hallencourt, Gamaches, Hornoy, Holliens-Vidame et Oisemont (Somme), Mlle Morel, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Guilluy.

Pélussin et Bourg-Argental (Loire), M. Bouffier, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Lyon, en remplacement de M. Estoup, qui a été nommé juge au tribunal cantonal de Soultz-sous-Forêt.

Pont-à-Mousson, Nomény et Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), M. Hardy, juge de paix de Charleville, Fumay, Givet et Monthermé (Ardennes), en remplacement de M. Cupet, qui a été nommé juge de paix de Nancy (canton Nord) (Meurthe-et-Moselle).

Charleville, Fumay, Givet et Monthermé (Ardennes), M. Martin, juge de paix de Mézières, Signy-l'Abbaye, Renwez, Flize et Omont (Ardennes), en remplacement de M. Hardy.

Mézières, Signy-l'Abbaye, Renwez, Flize et Omont (Ardennes), M. Soum, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Martin.

Port-Louis et Hennebont (Morbihan), M. Doucet, juge de paix de Mamers, Saint-Paterne et la Fresnaye-sur-Chédouët (Sarthe), en remplacement de M. Taillandier, qui a été nommé juge de paix de Fort-de-France et au Carbet (Martinique) (hors-classe).

Mamers, Saint-Paterne et la Fresnaye-sur-Chedouët (Sarthe), M. Darnajoux, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Doucet.

Roanne, Perreux, Charlieu et Belmont (Loire), M. Goutey, juge de paix de Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay et Néronde, en remplacement de M. Raimond, dont la démission a été acceptée.

Saint-Germain-Laval, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Symphorien-de-Lay et Néronde (Loire), M. Feigerolles, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Aix, en remplacement de M. Goutey.

Romilly-sur-Seine, Villenauxe et Méry-sur-Seine (Aube), M. Gaubert, juge de paix de Châteauroux, Ardentes, Buzançais et Châtillon-sur-Indre (Indre), en remplacement de M. Thiébaut, qui a été nommé juge de paix de Saint-Denis (Seine).

Châteauroux, Ardentes, Buzançais et Châtillon-sur-Indre (Indre), Mme Lagarde, épouse Hébrard, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Limoges, en remplacement de M. Gaubert.

Saint-Pierre (la Réunion), M. Weiss, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis, en remplacement de M. Harribey, décédé.

La Teste (Gironde), M. Calmel, juge de paix de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), en remplacement de M. Arambourou, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), M. Payebien, juge de paix de Mortagne, Belleme, au Theil, Noce, Pervenchères et Remalard (Orne), en remplacement de M. Calmel.

Mortagne, Belleme, le Theil, Noce, Pervenchères et Remalard (Orne), M. Fouillade, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Agen, en remplacement de M. Payebien.

Vailly-sur-Sauldre et Lère (Cher), Mme Gueydon, épouse Gire, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Bourges, en remplacement de M. Chaboureau, qui a été placé en congé de longue durée.

Les Vans et Joyeuse (Ardèche), M. Rémy, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Chambéry, en remplacement de M. Cros, qui a été nommé juge de paix de Toucy (Yonne).

Yvetot, Yerville, Saint-Valery-en-Caux, Cany-Barville, Doudeville et Ourville-en-Caux (Seine-Maritime), Mme Gremillon, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Besançon, en remplacement de Mme Duval, dont la démission a été acceptée.

Sont nommés suppléants rétribués de juge de paix pour exercer leurs fonctions dans les ressorts des cours d'appel suivantes:

Basse-Terre: Mlle Vincent, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Grenoble.

Bordeaux: Mme Bourbon, épouse Rustman, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Rennes.

Bourges: Mlle Lebas, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Rennes.

Lyon: M. Picherit, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Chambéry.

Paris: Mlle Charretier, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Lyon.

Sont nommés suppléants rétribués de juge de paix pour exercer leurs fonctions dans les ressorts des cours d'appel suivantes:

Amiens: M. Racine (Jules-Louis-Noël), ancien avocat stagiaire, reçu à l'examen des juges de paix de la session de juin 1951.

Limoges: Mlle Marcenac (Madeleine-Marie), avocat stagiaire, reçue à l'examen des juges de paix de la session de mars 1958.

Lyon: Mlle Bonnasse-Blanchou (Anne-Marie-Désirée-Henriette), ancien clerc de notaire, reçue à l'examen des juges de paix de la session de mars 1958.

Nîmes: Mme Foures-Mailhol (Marthe-Henriette), épouse Brodard, ancien avocat stagiaire, reçue à l'examen des juges de paix de la session de juin 1952.

Décrets du 27 février 1959 portant nomination de magistrats.

Par décret en date du 27 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature, sont nommés:

Juge de paix de Mondovi, M. Grafmuller, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Constantine, en remplacement de M. Boisserie, qui a été maintenu détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc.

Juge de paix de Port-Gueydon, M. Bordarier, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Constantine, en remplacement de M. Albertini, qui a été maintenu détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc.

Juge de paix d'Akbou, M. Hermet, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Constantine, en remplacement de M. Thomas qui a été nommé juge de paix de Kerrata.

Juge de paix d'Aflou, M. Masse, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Oran, en remplacement de M. Pommaret, qui a été maintenu détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions judiciaires au Maroc.

Juge de paix d'El-Milia, M. Mattei, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Constantine, en remplacement de M. Secly, non acceptant.

Il est mis fin, à compter du 6 mai 1958, à l'effet des dispositions du décret du 26 novembre 1956 par lesquelles M. Vray, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel d'Alger, a été placé dans la position « sous les drapeaux ».

Par décret en date du 27 février 1959, M. Mouton, avocat général près la cour d'appel d'Aix (3e grade), est nommé avocat général près la cour d'appel de Colmar (chambre détachée de Metz), en remplacement de M. Liska, décédé.

Par décret en date du 27 février 1959, M. Sadoul, conseiller à la cour d'appel de Colmar, est nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Mostaganem, en remplacement de M. Krief, qui a été nommé procureur de la République près le tribunal de première instance de Brest.

Décret du 27 février 1959 portant promotion d'un magistrat au deuxième grade de la hiérarchie judiciaire.

Par décret en date du 27 février 1959, M. Buhot, procureur de la République du troisième grade près le tribunal de première instance de Fort-de-France, est promu au deuxième grade de la hiérarchie judiciaire et maintenu dans ses fonctions actuelles.

Décret du 27 février 1959 portant nomination d'un magistrat et maintien en position de détachement.

Par décret en date du 27 février 1959:

M. Bresson, procureur de la République (4e grade), en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères pour exercer des fonctions de conseiller juridique, est nommé substitut du procureur général près la cour d'appel d'Aix, en remplacement de M. Mouton, qui a été nommé avocat général près la cour d'appel de Colmar (chambre détachée de Metz).

M. Bresson sera, à compter de son installation dans ses nouvelles fonctions, maintenu détaché auprès du ministère des affaires étrangères.

Décret du 28 février 1959 portant reclassement de magistrats hors hiérarchie.

Par décret en date du 28 février 1959, le Conseil supérieur de la magistrature entendu en ce qui concerne les magistrats du siège:

Sont placés hors hiérarchie, à compter du 1er mars 1959:

M. Dureussy, premier président (Bordeaux).
M. Roux, procureur général (Pau).
M. Goubert, procureur général (Grenoble).
M. Hugues, procureur général (Montpellier).
M. Laporte, procureur général (Nîmes).
M. Roland, premier président (Lyon).
M. Dufayet, procureur général (Douai).
M. Grimal, procureur général (Colmar).
M. de Robert, procureur général (Bordeaux).
M. Crepin-Lebond, procureur général (Orléans).
M. Gillot, procureur général (Rennes).
M. Laurent, procureur général (Riom).
M. Salmon, premier président (Saint-Denis).
M. Ardant, procureur général (Bastia).
M. Durrieu, procureur général (Rouen).
M. Viguie, premier président (Aix).
M. Costes, procureur général (Poitiers).
M. Reche, procureur général (Dijon).
M. Espinasse, premier président (Toulouse).
M. Laville, procureur général (Aix).
M. Ramain, procureur général (Chambéry).
M. de Robert, procureur général (Toulouse).
M. Rousset, premier président (Grenoble).
M. Martin, premier président (Agen).
M. Camus, premier président (Amiens).
M. Mougenot, premier président (Bourges).
M. Sedille, premier président (Pau).
M. Milon, premier président (Orléans).
M. Pagniez, premier président (Colmar).
M. Lapierre, premier président (Montpellier).
M. Portanier, procureur général (détaché).
M. Guy, procureur général (Amiens).
M. Bouriel, premier président (Rennes).
M. Berger, procureur général (Agen).
M. Boucly, procureur général (Caen).
M. Callay, premier président (Nancy).
M. Chevrier, premier président (Dijon).
M. Ricaud, premier président (Rouen).
M. Masson, permier président (Nîmes).
M. Schmit, procureur général (Limoges).
M. Poiraud, procureur général (Angers).
M. Borel, procureur général (Nancy).
M. Laidet, premier président (Riom).
M. Genard, premier président (Fort-de-France).
M. Cavellat, premier président (Caen).
M. Chanteau, procureur général (Basse-Terre).
M. Fontan, premier président (Constantine).
M. Martinet, premier président (Oran).
M. Bertrand, procureur général (Oran).
M. Souppe, procureur général (Lyon).
M. Baschet, premier président (Besançon).
M. Davezan, premier président (Limoges).
M. Leyat, procureur général (Bourges).
M. Dargent, premier président (Angers).
M. Mabit, premier président (Chambéry).
M. Albaut, procureur général (Besançon).
M. Bourcelin, premier président suite Pau (détaché).
M. Cote, premier président (Alger).
M. Perier, procureur général (Fort-de-France).
M. Dechezelles, premier président (Douai).
M. Kirshner, procureur général (Saint-Denis).
M. Roeca, procureur général (Alger).
M. Ricalens, procureur général (Constantine).

Sont placés hors hiérarchie, à compter du 1er mars 1959:

M. Boistard, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Ruellan, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Leser, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Denieul, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Teenière, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Caillau, avocat général près la cour d'appel de Paris (détaché).
M. Marmier, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Combeau, président du chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Goffaux, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Roynard, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Parlange, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Legris, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Dedieu, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Papon, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Bolognesi, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Bogue, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Cuneo, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Dupin, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Barrau, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Turlan, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Médard, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Thiriet, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Degouy, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Maurice, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Mandeville, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Reliquet, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Calbairac, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Haquet, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Flatte, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Jadin, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Mazeaud, président de chambre de la cour d'appel de Paris.
M. Molinier, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Flamarion, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Jacques, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Gruffy, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Dubois, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Boucheron, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Cannac, président de chambre à la cour d'appel de Paris
M. Lecharny, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Cosse-Manière, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Pottier, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Henocque, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Marion, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Combaldieu, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Barbey, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Le Cae, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Conetoux du Terire, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Baschet, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Bray, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Leygue, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Bordessoulles, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Menand, président de chambre à la cour d'appel de Paris.
M. Canonne, procureur de la République adjoint près le tribunal de la Seine.
M. Calenge, procureur de la République adjoint près le tribunal de la Seine.
M. Lambert, avocat général près la cour d'appel de Paris.
M. Mailhol, procureur de la République adjoint près le tribunal de la Seine.
M. Papot, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

Décret du 28 février 1959 portant reclassement de magistrats dans les grades de la hiérarchie judiciaire.

Par décret en date du 28 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature en ce qui concerne les magistrats du siège:

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au premier grade (second groupe) de la hiérarchie judiciaire, les magistrats de l'ancien deuxième grade qui, au 16 octobre 1953, appartenaient au neuvième degré de l'ancienne hiérarchie auquel ils avaient été nommés à la date indiquée ci-après:

MM. Guillot, conseiller (Paris), 12 juillet 1938.
Sire, conseiller (Paris), 25 novembre 1944.
Cusin, substitut du procureur général (Paris), 20 août 1949.
Grolleron, conseiller (Paris), 28 juillet 1950.
Berry, conseiller à la suite Paris (détaché), 20 décembre 1950.
Gaussin, conseiller (Paris), 19 novembre 1951.
Lasbordes, substitut du procureur général (Paris), 18 décembre 1951.
Desangles, substitut du procureur général (Paris), 21 janvier 1952.
Pomier, conseiller (Paris) (congé de longue durée), 12 mars 1952.
Combier, conseiller (Paris), 13 octobre 1952.
Grenier, conseiller (Paris), 13 octobre 1952.
Mounier, conseiller (Paris), 13 octobre 1952.
Périer, conseiller (Paris), 8 décembre 1952.
Gerbinis, conseiller (Paris), 3 février 1953.
Larère, conseiller (Paris), 26 mars 1953.
Baudouin, substitut du procureur général (Paris) (détaché), 21 mai 1953.
Thirion, conseiller (Paris), 7 juillet 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au premier grade (second groupe) de la hiérarchie judiciaire et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les magistrats de l'ancien deuxième grade qui, au 16 octobre 1953, appartenaient au huitième degré de l'ancienne hiérarchie auquel ils avaient été nommés à la date indiquée ci-après:

MM. Varlet, procureur de la République (Angers), 31 décembre 1941, tableau 1945.
Gorphe, président de chambre (Poitiers), 3 août 1944, tableau 1949.
Dessirier, vice-président au tribunal de la Seine, 1er juin 1944, tableau 1950.
Verne, président (Toulon), 8 octobre 1943, tableau 1951.
Le Friec, président de chambre (Rennes), 12 septembre 1940, tableau 1952.
Renault, président de chambre (Bordeaux), 11 octobre 1944, tableau 1952.
Riboulot, conseiller (Paris), 1er juin 1944, tableau 1953.
Dubois, conseiller (Paris), 3 juin 1944, tableau 1953.
Fleury, conseiller (Paris), 12 décembre 1947, tableau 1953.
Baixas, président de chambre (Bordeaux), 28 janvier 1948, tableau 1953.
Dumonceau, conseiller (Paris), 9 février 1948, tableau 1953.
Raissac, conseiller (Paris), 30 septembre 1949, tableau 1953.
Jacquelin, président (Grenoble), 3 octobre 1940.
Maraud, procureur de la République (Poitiers), 20 février 1943.
Gascard, conseiller (Paris), 9 août 1943.
Bruneau, président de chambre (Aix), 13 décembre 1943.
Gaultier, procureur de la République (Grenoble), 8 juillet 1944.
d'Ortoli, procureur de la République (Oran), 28 août 1944.
Roc Her, président (Tours), 15 décembre 1944.
Jozeau, procureur de la République (Pontoise), 22 décembre 1944.
Sebire, président de chambre (Caen), 30 décembre 1944.
Roume, procureur de la République (Nîmes), 17 janvier 1945.
Biet, procureur de la République (Le Havre), 24 mai 1947.
Projean, président (Lyon), 26 juin 1947.
Bosquet, président (Rouen), 21 juillet 1947.
Duerochet, procureur de la République (Montpellier), 30 décembre 1947.
Blanchard, président de chambre (Poitiers), 23 janvier 1948.
Aubry, procureur de la République (Rouen), 26 janvier 1948.
Sauve, conseiller (Paris), 9 février 1948.
Butsch, substitut du procureur général (Paris), 22 mars 1948.
Touzet, président (Limoges), 19 juillet 1948.
Mengin, président de chambre (Caen), 28 septembre 1948.
Baur, conseiller (Paris), 28 septembre 1948.
Deneysses, procureur de la République (Limoges), 25 octobre 1948.
Caleb, procureur de la République (Lille), 13 janvier 1949.
Henriquet, conseiller (Paris), 14 mars 1949.
de Bonnechose, conseiller (Paris), 27 mai 1949.
Daumal, conseiller (Paris), 27 mai 1949.
MM. Lesage, procureur de la République (Tours), 30 septembre 1949.
Matard, président (Angoulême), 10 novembre 1949.
Colombes, conseiller (Paris), 24 décembre 1949.
Roux, procureur de la République (Saint-Etienne), 31 décembre 1949.
Thibaulot, président de chambre (Besançon), 6 février 1950.
Azemard, président (Amiens), 18 février 1950.
Haun, président de chambre à la suite Besançon (détaché), 12 avril 1950.
Imler, président de chambre (Colmar), 15 mai 1950.
Gagnon, président de chambre (Riom), 7 juin 1950.
Brunet, procureur de la République (Le Mans), 24 juin 1950.
Benoit, président (Toulouse), 24 juillet 1950.
Lapeire, président (Lille), 24 juillet 1950.
Deglaire, conseiller (Paris), 25 juillet 1950.
Houpert, conseiller (Paris), 28 juillet 1950.
Le Bourdellès, conseiller (Paris), 28 juillet 1950.
Bocquet, conseiller (Paris), 16 novembre 1950.
Leyat, président de chambre à la suite Aix (détaché), 19 décembre 1950.
Fatoux, vice-président au tribunal de la Seine, 20 décembre 1950.
Mischlich, président de chambre (Colmar), 28 décembre 1950.
Machet-Lamartinière, procureur de la République (Bordeaux), 10 avril 1951.
Purnot, président (Reims), 16 avril 1951.
Voelckel, président de chambre à la suite Colmar (détaché), 24 mai 1951.
Lévy, conseiller (Paris), 23 juin 1951.
Bouessel du Bourg, président de chambre (Rennes), 4 juillet 1951.
Lelièvre, président (Corbeil), 13 novembre 1951.
Wilhelm, président de chambre (Colmar), 13 novembre 1951.
Frank, président de chambre (Metz), 19 novembre 1951.
Sanner, conseiller (Paris), 18 décembre 1951.
Honoré, président (Marseille), 26 décembre 1951.
Vanwabtermeulen, président (Saint-Etienne), 3 mars 1952.
Girard, président de chambre (Alger), 3 mars 1952.
Brunhes, conseiller (Paris), 5 mars 1952.
Gagne, vice-président au tribunal de la Seine, 12 mars 1952.
Vismard, conseiller (Paris), 12 mars 1952.
Herzog, conseiller (Paris), 19 avril 1952.
Cochet, procureur de la République (Amiens), 20 mai 1952.
Gaultier, président (Valenciennes), 7 juillet 1952.
Saulnier, président de chambre (Orléans), 21 juillet 1952.
Thabaut, président de chambre (Toulouse), 21 juillet 1952.
Dupond, procureur de la République (Valenciennes), 25 juillet 1952.
Chambert, président de chambre (Aix), 13 octobre 1952.
Ferran, président de chambre (Montpellier), 13 octobre 1952.
Fiamma, vice président au tribunal de la Seine, 13 octobre 1952.
Mariotte, conseiller (Paris), 13 octobre 1952.
Bayer, président (Nice), 8 novembre 1952.
Lecat, président de chambre (Amiens), 8 novembre 1952.
Bourson, conseiller (Paris), 2 décembre 1952.
Darondel, conseiller (Paris), 3 février 1953.
Le Foyer de Costil, conseiller (Paris), 3 février 1953.
Truffier, président de chambre (Douai), 10 février 1953.
Timbal, conseiller (Paris), 11 février 1953.
Stroesser, procureur de la République (Metz), 13 mars 1953.
Lapuyade, procureur de la République (Toulon), 23 mars 1953.
Rioufol, président de chambre (Toulouse), 26 mars 1953.
Vilarem, président de chambre (Aix), 26 mars 1953.
Bagard, président de chambre (Alger), 21 mai 1953.
Garbit, président de chambre (Aix), 21 mai 1953.
Brochut, président (Versailles), 25 juin 1953.
Chazal, conseiller (Paris), 25 juin 1953.
Daull, président (Colmar), 25 juin 1953.
Lecouflé, président (Pontoise), 23 juillet 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au premier grade (second groupe) de la hiérarchie judiciaire et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les magistrats nommés à l'ancien deuxième grade à la date indiquée ci-après:

MM. Barbier, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Bard, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Bolac, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Boulbes, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Chauvet, avocat général (Bourges), 15 décembre 1953.
Coissac, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Destouet, avocat général (Pau), 15 décembre 1953.
Duval, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Escolier, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Garnier, avocat général (Rennes), 15 décembre 1953.
Girault, procureur de la République (Nantes), 15 décembre 1953.
Gonet, substitut du procureur général (Paris), 15 décembre 1953.
Hugot, substitut du procureur général (Paris), 15 décembre 1953.

MM. Lecourtier, substitut du procureur général (Paris), 15 décembre 1953.
Loheac, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Mestre, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953
Olmi, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Ponset, avocat général (Nimes), 15 décembre 1953.
Rabaute, avocat général (Toulouse), 15 décembre 1953.
Ricot, vice-président au tribunal de la Seine, 15 décembre 1953.
Rousse, président de chambre (Aix), 15 décembre 1953.
Serre, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Sieurac, substitut du procureur général (Paris), 15 décembre 1953.
Sudaka, substitut du procureur général (Paris), 15 décembre 1953.
Thepaut, avocat général (Orléans), 15 décembre 1953.
Thiers, avocat général (Bastia), 15 décembre 1953.
Voulet, conseiller (Paris), 15 décembre 1953.
Zehler, conseiller à la suite Paris (détaché), 15 décembre 1953.
Fourguette, président de chambre (Grenoble), 15 janvier 1954.
Bocquet, avocat général à la suite Grenoble (détaché), 19 février 1954.
Guary, président de chambre (Montpellier), 4 mars 1954.
Angeras, conseiller (Paris), 29 mars 1954.
Niveau de Villedary, conseiller (Paris), 29 mars 1954.
Turquey, conseiller (Paris), 29 mars 1954.
Coquelin de Lisle, président de chambre (Rennes), 3 avril 1954.
Bagnères, avocat général (Lyon), 27 avril 1954.
Belleau, avocat général (Dijon), 27 avril 1954.
Benoit-Cattin, avocat général (Limoges), 27 avril 1954.
Blondeau, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Cenac, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Coester, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Cordier, susbstitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954
Delacroix, conseiller (Paris), 27 avril 1954.
Dubost, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Fouquin, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Gard, avocat général (détaché), 27 avril 1954.
Guérin-Villeaubreil, avocat général (Caen), 27 avril 1954.
Hubert, conseiller (Paris), 27 avril 1954.
Klein, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Laguerre, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Malaval, procureur de la République, Corbeil, 27 avril 1954.
Mazet, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Mellotée, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Mérimée, vice-président au tribunal de la Seine, 27 avril 1954.
Nepveu, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Noël, conseiller (Paris), 27 avril 1954.
Orsat, avocat général (Grenoble), 27 avril 1954.
Pech, procureur de la République (Toulouse), 27 avril 1954.
Pellissier, avocat général (Chambéry), 27 avril 1954.
Quest, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 27 avril 1954.
Rouille, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Salingardes, procureur de la République (Clermont-Ferrand), 27 avril 1954.
Seitensperger, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Simon, conseiller (Paris), 27 avril 1954.
Thivent, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Tunc, substitut du procureur général (Paris), 27 avril 1954.
Vercier, avocat général (Aix), 27 avril 1954.
Vieillard, procureur de la République (Béthune), 27 avril 1954.
Bonhoure, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Boyer, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Breynat de Saint-Véran, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Charles, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Désiry, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Dior, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Doublet, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Frapier, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Gary, avocat général (Agen), 5 juin 1954.
Jacquinot, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Joulin, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Lehmann, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Lorgnier, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Malandrin, vice-président au tribunal de la Seine (congé de longue durée), 5 juin 1954.
Mille, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Muller, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Pommeray, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Prévost, conseiller (Paris), 5 juin 1954.
Rouet, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1954.
Sentis, conseiller (Paris), 5 juin 1954

MM. Vincent, président de chambre (Nimes), 11 juin 1954.
Rambert, président de chambre (Alger), 11 juin 1954.
Cornuey, président (Oran), 13 juillet 1954.
Mouillard, président de chambre (Lyon), 13 juillet 1954.
Pons, président de chambre (Pau), 13 juillet 1954.
Crayol, avocat général à la suite (Rennes), 13 octobre 1954.
Chabert, procureur de la République à la suite (Lyon), détaché, 29 octobre 1954.
Lannoy, président de chambre (Douai), 7 décembre 1954.
Limouzineau, président (Dijon), 7 décembre 1954.
Marquis-Sébié, président de chambre (Bourges), 24 décembre 1954.
Bersihand, président (Le Havre), 29 décembre 1954.
Lambert de Cesseau, président de chambre (Bordeaux), 20 janvier 1955.
Agnès, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Aymond, substitut du procureur général (Paris), 2 février 1955.
Bécognée, vice-président au tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Cannat, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), 2 février 1955.
Charbonnier, avocat général (Rouen), 2 février 1955.
Delestrée, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Monteil, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Paucot, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Trannoy, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 2 février 1955.
Baures, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Chapar, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Curbelier, vice-président au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Gojon, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Gros, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Joulia, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Laporte, premier juge des enfants au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Leclercq, vice-président au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Léon (Auguste), vice-président au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Lhermitte, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Mas, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Nocquet, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Peyronnie, conseiller (Paris), 3 février 1955.
Raoult, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 3 février 1955.
Larrieu, vice-président au tribunal de la Seine, 26 mars 1955.
Mayer, vice-président au tribunal de la Seine, 26 mars 1955.
Pauthe, vice-président au tribunal de la Seine, 26 mars 1955.
du Colombier, procureur de la République (Marseille), 5 mai 1955.
Muracciole, procureur de la République (Quimper), 5 mai 1955.
Steck, procureur de la République (Nice), 5 mai 1955.
Vitrou, président de chambre (Lyon), 6 mai 1955.
Charliac, conseiller (Paris), 20 mai 1955.
Costa, conseiller (Paris), 20 mai 1955.
Mougne, président (Nancy), 20 mai 1955.
Bernasconi, avocat général (Alger), 26 mai 1955.
Granier, avocat général (Riom), 26 mai 1955.
Chavanon, substitut du procureur général (Paris), 5 juillet 1955.
Millerand, vice-président au tribunal de la Seine, 5 juillet 1955.
Hauss, procureur de la République (Strasbourg), 13 septembre 1955.
Pascal, procureur de la République (Lyon), 6 octobre 1955.
Donsimoni, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 18 octobre 1955.
Douvreleur, président (Bône), 4 novembre 1955.
Lebrun, président de chambre (Rouen), 4 novembre 1955.
Leheup, vice-président au tribunal de la Seine, 16 décembre 1955.
Lesselin, président de chambre (Amiens), 27 décembre 1955.
Fournier, conseiller (Paris), 3 janvier 1956.
Beyer, substitut du procureur général Paris (détaché), 12 janvier 1956.
Brunet, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 12 janvier 1956.
Loignon, avocat général (Bordeaux), 12 janvier 1956
Mannoni, président (Nimes), 26 janvier 1956.
Duport, procureur de la République (Angoulême), 29 février 1956.
Marotte, procureur de la République (Nancy), 29 février 1956.

MM. Navelot, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, le 9 mars 1956.
Porre, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 9 mars 1956.
Lemerle, avocat général (Aix), 12 mars 1956.
Bonjean, président de chambre (Aix), 13 mars 1956.
Crevy, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Faber, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Gailly, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Gollety, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Lacoste, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Laroche, conseiller (Paris), 13 mars 1956.
Larocque, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Orvain, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Valeton, vice-président au tribunal de la Seine, 13 mars 1956.
Vienne, président (Béthune), 27 mars 1956.
Ruolt, avocat général à la suite Nancy (détaché), 28 mars 1956.
Coquilhat, président de chambre (Oran), 2 mai 1956.
Bot, procureur de la République (Rennes), 14 mai 1956.
Trensz, procureur de la République (Colmar), 14 mai 1956.
Guillaume, président de chambre (Riom), 29 mai 1956.
Leyris, conseiller (Paris), 29 mai 1956.
Fayon, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 5 juin 1956.
Léon (Jean-Paul), vice-président au tribunal de la Seine, 5 juin 1956.
Taurines, avocat général (Fort-de-France), 16 juin 1956.
Hemeury, président de chambre (Cayenne), 11 juillet 1956.
Jamet, président (le Mans), 31 juillet 1956.
Steiner, vice-président au tribunal de la Seine, 31 juillet 1956.
de Tremaudan, président (Nantes), 31 juillet 1956.
Graille, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 1er août 1956.
Mallet, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut de procureur de la République près le tribunal de la Seine, 1er août 1956.
Prod'homme, Vice-président au tribunal de la Seine, 3 août 1956.
Benet, président (Alger), 25 septembre 1956.
Bousquet, président de chambre (Aix), 25 septembre 1956.
Lieutaud, avocat général (Alger), 25 septembre 1956.
Menneteau, avocat général (Constantine), 25 septembre 1956.
Nicolet, président de chambre (Chambéry), 25 septembre 1956.
Paget, président de chambre (Oran), 25 septembre 1956.
Pezaud, procureur de la République (Alger), 25 septembre 1956.
Schwartz, président de chambre (Constantine), 25 septembre 1956.
Chassaing, avocat général (Montpellier), 8 novembre 1956.
Tison, avocat général (Amiens), 8 novembre 1956.
Buffelan, président (Bordeaux), 12 novembre 1956.
Donnard, président (Quimper), 12 novembre 1956.
Gilbert, président de chambre (Lyon), 12 novembre 1956.
Helfer, vice-président au tribunal de la Seine, 12 novembre 1956.
Morel, vice-président au tribunal de la Seine, 12 novembre 1956.
Toubas, procureur de la République (Versailles), 20 novembre 1956.
Coste, président de chambre (Aix), 26 novembre 1956.
Descheries, président de chambre (Angers), 26 novembre 1956.
Osmont-Damilly, président (Constantine), 26 novembre 1956.
Musset, président de chambre à la suite Agen (détaché), 3 décembre 1956.
Brisse, vice-président au tribunal de la Seine, 11 décembre 1956.
Serin, président de chambre (Toulouse), 11 décembre 1956.
Voisenet, vice-président au tribunal de la Seine, 11 décembre 1956.
Augier, vice-président au tribunal de la Seine, 26 décembre 1956.
Abgrall, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 27 décembre 1956.
Bardelli, procureur de la République (Tizi-Ouzou), 27 décembre 1956.
Barthelemy, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 27 décembre 1956.

MM. Bel, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), 27 décembre 1956.
Colonna, procureur de la République (Sétif), 27 décembre 1956.
Granier, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 27 décembre 1956.
Lehuerou-Kérisel, avocat général (Douai), 27 décembre 1956.
Roch, avocat général (Nancy), 27 décembre 1956.
Lagarde, président (Blida), 29 janvier 1957.
Sauret, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 29 janvier 1957.
Fourdrinier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 9 février 1957.
Bister, procureur de la République (Blida), 15 février 1957.
Davenas, procureur de la République (Reims), 15 février 1957.
Mazel, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 19 février 1957.
Cerisier, président de chambre (Saint-Denis), 20 février 1957.
Goudaud, président de chambre (Rouen), 11 mars 1957.
Depaule, vice-président au tribunal de la Seine, 2 avril 1957.
Barc, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Charrasse, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Geoffroy de la Mothe, conseiller (Paris), 6 avril 1957.
Livinec, vice-président au tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Pessin, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Rolland, vice-président au tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Schaffer, président (Strasbourg), 6 avril 1957.
Viatte, vice-président au tribunal de la Seine, 6 avril 1957.
Wolf, avocat général (Colmar), 9 avril 1957.
Arnold, vice-président au tribunal de la Seine, 2 mai 1957.
Arnaud, président de chambre (Dijon), 29 mai 1957.
Lautrec, président (Brest), 29 mai 1957.
Pacquetet, président (Fort-de-France), 29 mai 1957.
Nicolas, avocat général (Oran), 26 juin 1957.
Alauze, président (Montpellier), 30 juin 1957.
Courteaud, vice-président au tribunal de la Seine, 30 juin 1957.
Dintilhac, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 30 juin 1957.
Joulia, vice-président au tribunal de la Seine, 30 juin 1957.
Saliceti, président de chambre à la suite Bastia (détaché), 30 juin 1957.
Defours, président de chambre (Constantine), 7 août 1957.
Desbordes, président de chambre (Limoges), 27 août 1957.
Prive, président de chambre (Montpellier), 27 août 1957.
Rosambert, président de chambre (Nancy), 27 août 1957.
Boutemail, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Courtois, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Guimbellot, vice-président au tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Jegou, vice-président au tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Lemercier, vice-président au tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Robin, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 16 septembre 1957.
Vandevoir, président de chambre (Douai), 16 septembre 1957.
Poumeroulie, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 24 septembre 1957.
Bernard, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 1er octobre 1957.
Debenest, vice-président au tribunal de la Seine, 1er octobre 1957.
Didion, vice-président au tribunal de la Seine, 1er octobre 1957
Guyonnet-Duperat, conseiller (Paris), 1er octobre 1957.
Liquier, vice-président au tribunal de la Seine, 1er octobre 1957.
Parant, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 1er octobre 1957
Perruchot-Triboulet, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 1er octobre 1957.
Cour, procureur de la République (Constantine), 10 octobre 1957.
Guillot, président de chambre (Grenoble), 13 novembre 1957.
Decori, président de chambre (Alger), 30 novembre 1957.
Canazzi, procureur de la République à la suite Dijon (détaché), 3 décembre 1957.
Sirol, procureur de la République (Dijon), 3 décembre 1957.
Mineau, président de chambre (Rennes), 16 décembre 1957.
Rosec, président (Rennes), 16 décembre 1957.
Vialatte, président (Clermont-Ferrand), 16 décembre 1957.
Facq, président de chambre (Nancy), 24 décembre 1957.
Mitard, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 24 décembre 1957.
Mongin, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 24 décembre 1957.

MM. de Puymaly, avocat général (Poitiers), 24 décembre 1957.
Roux, président de chambre (Pau), 24 décembre 1957.
Alberge, vice-président au tribunal de la Seine, 7 février 1958.
Bavoux, avocat général (Besançon), 7 février 1958.
Coudert, vice-président au tribunal de la Seine, 7 février 1958.
Terrin, président de chambre (Nîmes), 7 février 1958.
Mazabraud, président de chambre (Lyon), 13 février 1958.
Khaznadar, président (Mostaganem), 15 mars 1958.
Prunetti, président (Sétif), 15 mars 1958.
Kraef, procureur de la République (Brest), 17 mars 1958.
Lyon, premier juge d'instruction au tribunal de la Seine, 20 mars 1958.
Michel, conseiller (Paris), 20 mars 1958.
Krier, président (Metz), 20 mars 1958.
Ausset, président de chambre à la suite Angers (détaché), 28 mars 1958.
Fuhlhamer, président (Mulhouse), 28 mars 1958.
Ronsin, président de chambre (Rouen), 17 avril 1958.
Bailly, premier substitut du procureur de la République près tribunal de la Seine, 22 mai 1958.
Chapert, président de chambre (Basse-Terre), 30 mai 1958.
Martinet, président (Mascara), 30 mai 1958.
Pralus, président de chambre (Oran), 30 mai 1958.
Masselin, premier juge des enfants au tribunal de la Seine, 1er juillet 1958.
Mahdi-Salah, président de chambre (Alger), 16 juillet 1958.
Boisset, vice-président au tribunal de la Seine, 18 juillet 1958.
Moissenet, conseiller à la suite (Paris), 19 août 1958.
Buraud, vice-président au tribunal de la Seine, 29 septembre 1958.
Gayral, vice-président à la suite au tribunal de la Seine (détaché), 29 septembre 1958.
Guerder, procureur de la République (Mulhouse), 27 octobre 1958.
Brunel, premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 30 octobre 1958.
Reulos, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 30 octobre 1958.
Juston, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de premier substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 6 novembre 1958.
Blanc, président de chambre (Bastia), 14 novembre 1958.
Decaudin, vice-président au tribunal de la Seine, 14 novembre 1958.
Guilleminot, président de chambre (Besançon), 14 novembre 1958.
Cazals, président (Angers), 27 décembre 1958.
Minjoz, conseiller (Paris), 29 décembre 1958.
Sauvageot, conseiller (Paris), 18 février 1959.
Baissette, conseiller (Paris), 27 février 1959.
Benhabyles, conseiller (Paris), 27 février 1959.
Buhot, procureur de la République (Fort-de-France), 27 février 1959.
Cohendy, président de chambre (Aix), 27 février 1959.
Denis, président de chambre (Saint-Denis), 27 février 1959.
Longueteau, président de chambre (Douai), 27 février 1959.
Moreau, président de chambre (Orléans), 27 février 1959.
Mouton, avocat général (Metz), 27 février 1959.
Odin, conseiller (Paris), 27 février 1959.
Sadoul, procureur de la République (Mostaganem), 27 février 1959.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (second groupe) de la hiérarchie judiciaire, les magistrats de l'ancien troisième grade qui, au 16 octobre 1953, appartenaient au sixième degré:

MM. Laffont, avocat général (Alger), à compter du 4 septembre 1942.
Reybel-Daniaud, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 octobre 1947.
Caubet, juge au tribunal de la Seine, à compter du 2 mars 1948.
Forgeois, avocat général (Alger), à compter du 30 septembre 1949.
Givry, procureur de la République (Béziers), à compter du 18 octobre 1950.
Vielledent, juge au tribunal de la Seine, à compter du 20 décembre 1950.
Jacomet, juge au tribunal de la Seine, à compter du 22 juillet 1952.
Boulay, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1953.
Chadefaux, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1953.
Gaudefroy-Demombynes, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1953.
Wagner, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1953.
MM. Margot, avocat général (Lyon), à compter du 13 mars 1953.
Mouchan, avocat général (Alger), à compter du 13 mars 1953.
Tancelin, juge au tribunal de la Seine, à compter du 23 mars 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (second groupe), de la hiérarchie judiciaire, avec ancienneté dans ce grade à compter du 16 octobre 1953, et prennent rang immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les magistrats de l'ancien troisième grade qui, au 16 octobre 1953, appartenaient au cinquième degré de l'ancienne hiérarchie auquel il avaient été nommés à la date indiquée ci-après:

MM. Fatou, conseiller (Aix), 29 janvier 1932, tableau 1945.
Lemasson, président (Lunéville), 26 octobre 1933, tableau 1945.
Laroze, procureur de la République (Chaumont), 28 juillet 1933, tableau 1947.
Albert, procureur de la République (Cahors), 1er octobre 1936, tableau 1947.
Monnet, conseiller (Alger), 26 mars 1937, tableau 1947.
Audubert, conseiller (Bordeaux), 11 juillet 1939, tableau 1947.
Tuja, vice-président (Bordeaux), 17 décembre 1940, tableau 1947.
d'Uhalt, conseiller (Bordeaux), 17 décembre 1940, tableau 1947.
Hugues, conseiller (Poitiers), 16 juillet 1942, tableau 1947.
Boissarie, président (Périgueux), 15 décembre 1944, tableau 1948.
Forget, procureur de la République (Charleville), 24 mars 1941, tableau 1949.
Clergue, procureur de la République (Moulins), 22 avril 1941, tableau 1949.
Fiegel, substitut du procureur général (chambre de Metz), 22 mai 1943, tableau 1949.
Lartigue, conseiller (Pau), 10 novembre 1943, tableau 1949.
Bouyssou, substitut du procureur général (Grenoble), 26 novembre 1943, tableau 1949.
Long, conseiller (Aix), 23 avril 1937, tableau 1950.
Baudot, conseiller (Bourges), 9 mai 1939, tableau 1950.
Petrau-Gay, vice-président (Grenoble), 14 mars 1942, tableau 1950.
Thomas, substitut du procureur général (Lyon), 30 novembre 1943, tableau 1950.
Chabrat, substitut du procureur général (Toulouse), 13 janvier 1945, tableau 1950.
Peres, procureur de la République (Caen), 30 décembre 1940, tableau 1951.
Martin, président (Moulins), 10 novembre 1941, tableau 1951.
Croisier, conseiller (Orléans), 18 juillet 1943, tableau 1951.
Pomarat, procureur de la République (le Puy), 26 novembre 1943, tableau 1951.
Guihaire, substitut du procureur général (Rennes), 25 novembre 1944, tableau 1951.
Poulet, substitut du procureur général (Riom), 15 décembre 1944, tableau 1951.
Thomas, président (les Sables-d'Olonne), 26 septembre 1937, tableau 1952.
Delcourt, président (Arras), 31 décembre 1941, tableau 1952.
Suffert, conseiller (Colmar), 25 février 1945, tableau 1952.
Pellissier, substitut du procureur général (Orléans), 26 mars 1945, tableau 1952.
Dorlhac, conseiller (Alger), 24 mars 1941, tableau 1953.
Meroc, conseiller (Toulouse), 14 août 1942, tableau 1953.
Capel, juge au tribunal de la Seine, 13 novembre 1942, tableau 1953.
Groetzinger, conseiller (Colmar), 1er janvier 1944, tableau 1953.
Lucciardi, président (Bastia), 21 avril 1945, tableau 1953.
de Goislard de Monsabert, procureur de la République (Brive), 30 juillet 1945, tableau 1953.
Aiglin, conseiller (Lyon), 23 janvier 1932.
Chatin, conseiller (Lyon), 28 février 1936.
Layneveze, conseiller (Aix), 18 décembre 1936.
Robert, substitut du procureur général (Aix), 5 février 1938.
Vernin, conseiller (Riom), 18 mars 1938.
Veper, conseiller (Chambéry), 23 juin 1938.
de Gouttes, conseiller (Agen), (congé de longue durée), 25 juin 1938.
Turin, vice-président (Alger), 17 août 1938.
Lenys, conseiller (Douai), 6 novembre 1938.
Zehler, procureur de la République (Bourges), 24 mars 1939.
Colombies, conseiller (Aix), 26 mai 1939.
Milhes, conseiller (Toulouse), 16 janvier 1940.
Eissautier, conseiller (Nîmes), 27 novembre 1940.
Delon, conseiller (Rennes), 17 décembre 1940.
Sibille, conseiller (chambre de Metz), 17 décembre 1940.
Chevalier, juge au tribunal de la Seine, 30 décembre 1940.
Girard, conseiller (Douai), 30 décembre 1940.
Diousidon, conseiller (Angers), 25 avril 1941.
Lerich, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 8 septembre 1941.
Belin, conseiller (Angers), 16 octobre 1941.

MM. Meaume, procureur de la République (les Sables-d'Olonne), 16 octobre 1911.
Bonniard, vice-président (Nice), 31 octobre 1911.
Barbazan, président (Sidi-bel-Abbès), 16 novembre 1911.
Basque, président (Draguignan), 16 juillet 1912.
Fortin, conseiller (Orléans), 16 juillet 1912.
Fournier, conseiller (Pau), 28 juillet 1912.
Armand, président (Bayonne), 13 novembre 1912.
Bouygues, conseiller (Grenoble), 13 novembre 1912.
Peronet, vice-président (Marseille), 13 novembre 1912.
Al, conseiller (Montpellier), 31 décembre 1912.
Arnavon, président (Bougie), 16 février 1913.
Serre, vice-président (Nice), 1er juillet 1913.
Lavrand, vice-président (Lyon), 25 juillet 1913.
Ruault, conseiller à la suite Montpellier (détaché), 8 octobre 1913.
Allier, conseiller (Alger), 17 novembre 1913.
Albertini, conseiller (Alger), 17 novembre 1913.
Champeval, conseiller (Alger), 17 novembre 1913.
Soulignac, conseiller à la suite Riom, 17 novembre 1913.
Gibaud, vice-président à la suite Brest, 25 novembre 1913.
Belhomme, procureur de la République (la Rochelle), 26 novembre 1913.
Maillet, président (Rochefort), 26 novembre 1913.
Rouvier, conseiller (Aix), 26 novembre 1913.
Treguier, président (la Rochelle), 26 novembre 1913.
Dujol, vice-président (Montpellier), 13 décembre 1913.
Gouvernet, président (Bourg), 20 janvier 1914.
Maitrou, conseiller à la suite Angers, 31 janvier 1914.
Blachier, conseiller (Alger), 4 avril 1914.
Talbert, conseiller (Nîmes), 4 avril 1914.
Aresten, vice-président à la suite Toulon (détaché), 26 avril 1914.
Lefrançois, conseiller (Grenoble), 15 mai 1914.
Héliot, conseiller (Douai), 3 juin 1914.
Longobardi, substitut du procureur général (Alger), 24 juillet 1914.
Mabelly, procureur de la République (Aix), 3 août 1914.
Jacques, président (Blois), 17 août 1914.
Ferrieux, conseiller (Grenoble), congé de longue durée, 12 septembre 1914.
Gérard, conseiller (Dijon), 9 novembre 1914.
Fanton, procureur de la République (Montargis), 25 novembre 1914.
Guillemonat, juge au tribunal de la Seine, 25 novembre 1914.
Thuriet (Maurice), conseiller (Besançon), 25 novembre 1914.
Thuriet (Gabriel), président (Troyes), 25 novembre 1914.
Declareuil, conseiller (Pau), 1er décembre 1914.
Krug, conseiller (Colmar), 1er décembre 1914.
Hamon, substitut du procureur général (Alger), 4 décembre 1914.
Gestat, conseiller (Bourges), 26 décembre 1914.
Demichel, vice-président (Bordeaux), 17 janvier 1915.
Delzangles, conseiller (Orléans), 25 janvier 1915.
Bitsch, vice-président (Mulhouse), 2 février 1915.
Boitel, conseiller (Caen), 2 février 1915.
Carel, juge au tribunal de la Seine, 2 février 1915.
Colombini, procureur de la République (Charolles), 2 février 1915.
Del Monte, conseiller (Pau), 2 février 1915.
Fischer, juge directeur (Strasbourg), 2 février 1915.
Gal, substitut du procureur général (Nîmes), 2 février 1915.
de Lagreyol, président (le Puy), 2 février 1915.
Le Biant, conseiller (Douai), 2 février 1915.
Malbreil, président (Cahors), 2 février 1915.
Mandonnet, vice-président (Lyon), 2 février 1915.
Martin, procureur de la République (Villefranche-sur-Saône), 2 février 1915.
Maurel, juge au tribunal de la Seine, 2 février 1915.
Pillet, juge au tribunal de la Seine, 2 février 1915.
Poncelet, conseiller (chambre de Metz), 2 février 1915.
Rageot de La Touche, procureur de la République (Cholet), 2 février 1915.
Schoepfer, vice-président (Strasbourg), 2 février 1915.
Sutter, vice-président (Strasbourg), 2 février 1915.
Villette, conseiller (Limoges), 2 février 1915.
Biragnet, procureur de la République (Mont-de-Marsan), 24 février 1915.
Foucart, procureur de la République (Arras), 24 février 1915.
Aries, conseiller (Montpellier), 26 mars 1915.
Guyon, président (Chartres), 26 mars 1915.
Schaeffer, président (Chaumont), 26 mars 1915.
Brouillonnet, substitut du procureur général (Nîmes), 29 mars 1915.
Lafont, procureur de la République (Bayonne), 1er avril 1915.
Miramende, procureur de la République (Agen), 10 avril 1915.
Rieunier, conseiller (Nîmes), 11 avril 1915.
Chesnelong, substitut du procureur général (Rouen), 14 mai 1915.
Lequenne, conseiller (Riom), 14 mai 1915.

MM. Parisot, substitut du procureur général (Nancy), 20 août 1915.
Bireaud, substitut du procureur général (Chambéry), 30 octobre 1915.
Delonca, substitut du procureur général (Montpellier), 30 octobre 1915.
Lebre, conseiller (Aix), 30 octobre 1915.
Bec, procureur de la République (Perpignan), 12 novembre 1915.
Finot, procureur de la République (Grasse), 12 novembre 1915.
Gallot, substitut du procureur général (Bourges), 12 novembre 1915.
Guelpa-Kiener, procureur de la République (Valence), 12 novembre 1915.
Laplatte, conseiller (Colmar), 30 novembre 1915.
Suignard, conseiller (Rennes), 30 novembre 1915.
Chaudoye, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 7 décembre 1915.
Deswarte, juge au tribunal de la Seine, 10 décembre 1915.
Pelletier, juge au tribunal de la Seine, 15 décembre 1915.
Fabre, procureur de la République (Tarbes), 18 janvier 1916.
Fouyé, conseiller (Rouen), 18 janvier 1916.
Poitevin, juge au tribunal de la Seine, 18 janvier 1916.
Roesch, juge au tribunal de la Seine, 18 janvier 1916.
Masson, procureur de la République (Briey), 30 janvier 1916.
Mace, procureur de la République (Saint-Brieuc), 1er mars 1916.
Novel, procureur de la République (Bourg), 1er mars 1916.
Lévy, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 25 mars 1916.
Dumont, procureur de la République (Tiaret), 10 mai 1916.
Sigrist, procureur de la République (Saverne), 25 juillet 1916.
Chevalier, procureur de la République (la Roche-sur-Yon), 27 août 1916.
Boutin, substitut du procureur général (Pau), 22 octobre 1916.
Guillemeau, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 14 novembre 1916.
Laurent, président (Lorient), 26 novembre 1916.
Labbé, substitut du procureur général (Caen), 4 décembre 1916.
Thibaut, substitut du procureur général (Dijon), 13 janvier 1917.
Cassagnou, juge au tribunal de la Seine, 15 janvier 1917.
Suquet, conseiller (Toulouse), 15 janvier 1917.
Guérin, procureur de la République (Epernay), 6 mars 1917.
Faivre, conseiller (Lyon), 11 mars 1917.
Dericke, conseiller (Douai), 26 juin 1917.
Antonetti, vice-président (Alger), 21 juillet 1917.
Martin, président (Ajaccio), 21 juillet 1917.
Bellon, juge au tribunal de la Seine, 30 septembre 1917.
Chauvin, juge au tribunal de la Seine, 30 septembre 1917.
Herve, président (Vannes), 3 novembre 1917.
Bazin, président (Douai), 19 novembre 1917.
Bodvin, juge au tribunal de la Seine, 19 novembre 1917.
Lehanneur, procureur de la République (Avranches), 30 décembre 1917.
Pioux, vice-président (Bordeaux), 30 décembre 1917.
Billois, conseiller (Rouen), 26 janvier 1918.
Bonati, substitut du procureur général (Nancy), 26 janvier 1918.
Petit, procureur de la République (Narbonne), 26 janvier 1918.
Fortoul, procureur de la République (Avignon), 9 février 1918.
Bruguière, juge au tribunal de la Seine, 2 mars 1918.
Feuillet, substitut du procureur général (Aix), 10 mars 1918.
Arbez-Carme, conseiller (Lyon), 13 mars 1918.
Canet, conseiller (Douai), 13 mars 1918.
Champeaux, conseiller (Besançon), 13 mars 1918.
Desprez, conseiller (Orléans), 13 mars 1918.
Eynard, conseiller (Aix), 13 mars 1918.
Gleizes, conseiller (Bordeaux), 13 mars 1918.
Nussy-Saint-Saëns, conseiller (Bordeaux), 13 mars 1918.
de Péguilhan de Larbouste de Thermes, conseiller (Poitiers), 13 mars 1918.
Boursigot, conseiller (Orléans), 20 mars 1918.
Halb, vice-président (Strasbourg), 20 mars 1918.
Hoen, conseiller (chambre de Metz), 20 mars 1918.
Acker, substitut de procureur général (détaché), 22 mars 1918.
Armand, procureur de la République (Besançon), 2 avril 1918.
Bérenger, président (Villefranche-sur-Saône), 2 avril 1918.
Bringard, président (la Roche-sur-Yon), 2 avril 1918.
Mazen, conseiller (Dijon), 2 avril 1918.
Vayssettes, conseiller (Lyon), 2 avril 1918.
Delpech, président (Melun), 3 mai 1918.
Duringer, vice-président (Metz), 3 mai 1918.
Monti-Rossi, président (Caen), 3 mai 1918.
Sorel, procureur de la République (Saint-Malo), 5 mai 1918.
Poumarède, substitut du procureur général à la suite (Limoges), 5 mai 1918.
Bouquier, président (Aix), 23 juin 1918.
Costesec, procureur de la République (Carcassonne), 23 juin 1918.
Robert, substitut du procureur général (Bordeaux), 23 juin 1918.
Hébert, substitut du procureur général (Rennes), 5 juillet 1918.
Vacarie, président (Tarbes), 9 août 1918

MM. Degache, procureur de la République (Montbrison), 28 septembre 1948.
Fichaux, président (Dunkerque), 28 septembre 1948.
Lamotte, juge au tribunal de la Seine, 28 septembre 1948.
Lapevrère, substitut du procureur général (Aix), 28 septembre 1948.
Lévy, procureur de la République (Chalon-sur-Saône), 28 septembre 1948.
Tortat, conseiller (Riom), 28 septembre 1948.
Vincens, procureur de la République (Abbeville), 28 septembre 1948.
Lecourt, juge au tribunal de la Seine, 25 octobre 1948.
Remmy, procureur de la République (Château-Thierry), 25 octobre 1948.
Babaud-Dulac, procureur de la République (Châteauroux), 5 novembre 1948.
Ghozland, juge au tribunal de la Seine, 5 novembre 1948.
Souty, conseiller (Orléans), 1er décembre 1948.
Vinay, président (Privas), 3 décembre 1948.
Binet, conseiller (Alger), 28 décembre 1948.
Fournioux, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 28 décembre 1948.
Provansal, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 28 décembre 1948.
Lavadoux, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 29 décembre 1948.
Rieus, président (Beauvais), 29 décembre 1948.
Bernard, juge à la suite au tribunal de la Seine (détaché), 4 janvier 1949.
Fonvieille, conseiller à la suite Chambéry, 13 janvier 1949.
Parguez, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 13 janvier 1949.
Talagrand, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 13 janvier 1949.
Buffelan, conseiller (Toulouse) (congé de longue durée), 25 janvier 1949.
Maigne, vice-président (Versailles), 25 janvier 1949.
Siragusa, substitut du procureur général (Alger), 25 janvier 1949.
Frémont, conseiller (Douai), 12 février 1949.
Michel, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 26 février 1949.
Bafard, vice-président à la suite Nantes (détaché), 14 mars 1949.
Stambach, vice-président (Colmar), 26 mai 1949.
Bizière, juge au tribunal de la Seine, 27 mai 1949.
Mazarin, conseiller (Colmar), 27 mai 1949.
Sirol, substitut du procureur général (Toulouse), 27 mai 1949.
Souleau, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 27 mai 1949.
Le Roux, président (Orléans), 20 juin 1949.
Benoit, conseiller (Fort-de-France), 20 août 1949.
Oneto, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 20 août 1949.
Schwob, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), 20 août 1949.
Francnassin, procureur de la République (Saumur), 30 septembre 1949.
Guilmain, substitut du procureur général (Bordeaux), 30 septembre 1949.
Jacobsen, procureur de la République (Vannes), 30 septembre 1949.
Gadoux, conseiller (Basse-Terre), 5 octobre 1949.
Jean-Blain, conseiller (Rennes), 5 octobre 1949.
Martin, vice-président (Nantes), 5 octobre 1949.
Reboul, conseiller (Alger), 5 octobre 1949.
Husson, conseiller (Lyon), 2 décembre 1949.
Lautier, président (Fougères), 2 décembre 1949.
Bucher, conseiller (Rouen), 13 décembre 1949.
Jarry, conseiller (Rennes), 13 décembre 1949.
Pujol, conseiller (Toulouse), 13 décembre 1949.
Romerio, conseiller (Aix), 13 décembre 1949.
Valée, conseiller (Rennes), 13 décembre 1949.
Franceschi, juge au tribunal de la Seine, 24 décembre 1949.
Mollion, juge au tribunal de la Seine (congé de longue durée), 19 janvier 1950.
Ricard, substitut du procureur général (Alger), 19 janvier 1950.
Roulin, président (Abbeville), 19 janvier 1950.
Delobel, conseiller (Saint-Denis), 20 janvier 1950.
Maurel, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 24 janvier 1950.
Caillé, juge au tribunal de la Seine, 31 janvier 1950.
Roche, conseiller à la suite Nimes (détaché), 31 janvier 1950.
Mouzon, juge au tribunal de la Seine, 16 février 1950.
Person, conseiller (Alger), 16 février 1950.
de Balmann, juge au tribunal de la Seine, 18 février 1950.
Kornprobst, vice-président (Nice), 18 février 1950.
Gervais, conseiller (Toulouse), 4 avril 1950.
Douvre, substitut du procureur général à la suite Agen (détaché), 12 avril 1950.
MM. de Schacken, procureur de la République (Chartres), 12 avril 1950.
Graziani, procureur de la République (Aurillac), congé de longue durée, 14 avril 1950.
Hause, procureur de la République (Thionville), 14 avril 1950.
Rozan, substitut du procureur général (Aix), 14 avril 1950.
Durieux, vice-président (Toulon), 9 mai 1950.
Lallemand, président (Cognac), 9 mai 1950.
Monchicourt, vice-président (Nancy), 9 mai 1950.
Mathieu, vice-président (Lyon), 15 mai 1950.
Feger, vice-président (Mulhouse), 30 mai 1950.
Lauga, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 19 juin 1950.
Barbare, président (Senlis), 24 juin 1950.
Fonade, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 24 juin 1950.
Gouyon, substitut du procureur général (Limoges), 24 juin 1950.
Lemoine, vice-président (Lille), 24 juillet 1950.
Coste, vice-président (Saint-Etienne), 25 juillet 1950.
Rassat, président (Saintes), 25 juillet 1950.
Douysset, conseiller (Montpellier), 31 juillet 1950.
Ramette, juge au tribunal de la Seine, 31 juillet 1950.
Astraud, procureur de la République (Alès), 7 août 1950.
Jansou, conseiller (Toulouse), 7 août 1950.
Limon-Duparcmeur, substitut du procureur général (Poitiers), 7 août 1950.
Picoche, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 7 août 1950.
Rouquet, juge au tribunal de la Seine, 7 août 1950.
Schmelck, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 7 août 1950.
Fourier, juge au tribunal de la Seine, 28 octobre 1950.
Malgouyat, conseiller à la suite Douai (détaché), 28 octobre 1950.
Prunet, juge au tribunal de la Seine, 28 octobre 1950.
Sacotte, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 28 octobre 1950.
Bellet, juge au tribunal de la Seine, 16 novembre 1950.
Dalbin, conseiller (chambre de Metz), 16 novembre 1950.
Chevanne, vice-président (Marseille), 22 novembre 1950.
Barra:, conseiller (Aix), 9 décembre 1950.
Cotron, conseiller (Poitiers), 9 décembre 1950.
Dalat, vice-président (Angoulême), 9 décembre 1950.
Reynal, conseiller (Bourges), 9 décembre 1950.
Prudon, juge au tribunal de la Seine, 20 décembre 1950.
Rousselet, juge au tribunal de la Seine, 20 décembre 1950.
Cheynet, substitut du procureur général (Grenoble), 22 décembre 1950.
Duc, procureur de la République (Meaux), 22 décembre 1950.
Sérager, conseiller (Agen), 28 décembre 1950.
Signorel, conseiller (Toulouse), 28 décembre 1950.
Ferraci, conseiller (Alger), 27 janvier 1951.
Nougaret, conseiller (Alger), 27 janvier 1951.
Barre-Morin, conseiller (Bordeaux), 22 février 1951.
Guillon, conseiller (Rennes), 22 février 1951.
Liotard, substitut du procureur général à la suite Amiens (détaché), 22 février 1951.
Bourdon, substitut du procureur général (Alger), 10 avril 1951.
Delarbre, substitut du procureur général (Colmar), 10 avril 1951.
Harmand, substitut du procureur général (Bordeaux), 10 avril 1951.
Alquier, vice-président (Marseille), 16 avril 1951.
Barrail, vice-président (Marseille), 16 avril 1951.
Devismes, président (Dieppe), 16 avril 1951.
Priet, conseiller (Angers), 16 avril 1951.
Roux-Freissining, vice-président (Toulon), 16 avril 1951.
Gabriel, vice-président (Lyon), congé de longue durée, 8 mai 1951.
Grimaud, vice-président (Nantes), 8 mai 1951.
Noirot, président (Saumur), 8 mai 1951.
Desmonts, procureur de la République (Orléans), 12 mai 1951.
Lutz, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 12 mai 1951.
Pascal, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 12 mai 1951.
Thomas, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 12 mai 1951.
Granjon, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), 13 juin 1951.
Guillot, conseiller (Grenoble), 23 juin 1951.
Levi-Valensin, juge au tribunal de la Seine, 23 juin 1951.
Roudie, vice-président (Reims), 23 juin 1951.
Audebert, vice-président (Rouen), 4 juillet 1951.
Timbal-Duclaux de Martin, procureur de la République (Paul), 4 juillet 1951.
Latreille, président (Agen), 5 juillet 1951.
Francisci, vice-président à la suite (Lyon), 30 août 1951.

MM. Scharr, conseiller (Amiens), 26 septembre 1951.
Valson, juge au tribunal de la Seine, 26 septembre 1951.
Homet, conseiller (Rouen), 13 novembre 1951.
Moreau, conseiller (Besançon), 13 novembre 1951.
Costes, procureur de la République (Laval), 19 novembre 1951.
Mac-Aleese, juge au tribunal de la Seine, 19 novembre 1951.
Schlexer, substitut du procureur général (Douai), 19 novembre 1951.
About, substitut du procureur général à la suite (Montpellier), 22 novembre 1951.
Dusch, conseiller (Colmar), 30 novembre 1951.
Nettre, vice-président (Metz), 30 novembre 1951.
Pinguet, vice-président (Versailles), 30 novembre 1951.
Bove, conseiller (Alger), 13 décembre 1951.
Reynaud, substitut du procureur général (Lyon), 14 décembre 1951.
Audibert, président (Alès), 18 décembre 1951.
Fatou, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 18 décembre 1951.
Herr, substitut du procureur général (Orléans), 18 décembre 1951.
Petitpas, juge au tribunal de la Seine, 18 décembre 1951.
Combes, président (Saint-Girons), 15 janvier 1952.
Jourdan, procureur de la République (Cambrai), 11 février 1952.
Loisel, procureur de la République (détaché), 18 février 1952.
Domergue, substitut du procureur général (Douai), 27 février 1952.
Colman, président (Sarreguemines), 3 mars 1952.
Dautriche, vice-président (Béthune), 3 mars 1952.
Mathieu, vice-président (Rouen), 3 mars 1952.
Borricand, conseiller (Aix), 12 mars 1952.
Greiner, vice-président (Grenoble), 12 mars 1952.
Pinelli, conseiller (Lyon), 12 mars 1952.
Derenne, juge au tribunal de la Seine, 8 avril 1952.
Tréglos, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 8 avril 1952.
Feixas, procureur de la République (Castres), 8 avril 1952.
Fougères, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 12 mai 1952.
Brochard, président (Avranches), 17 mai 1952.
Callaud, procureur de la République (Auxerre), 20 mai 1952.
Chedeville, procureur de la République (Cherbourg), 20 mai 1952.
Moulin, Substitut du procureur général (Alger), 20 mai 1952.
Leblanc, vice-président (Lille), 31 mai 1952.
Lepy, conseiller (Alger), 31 mai 1952.
Bonassiés, conseiller (Douai), 1er juillet 1952.
Dupertuys, président à la suite (Meaux), 7 juillet 1952.
Venturini, juge au tribunal de la Seine, 7 juillet 1952.
Marchesseaux, vice-président (Tours), 21 juillet 1952.
Puzin, juge des enfants au tribunal de la Seine, 21 juillet 1952.
Corbière, juge au tribunal de la Seine, 22 juillet 1952.
Didier, conseiller (Amiens), 22 juillet 1952.
Tschiember, conseiller (détaché), 22 juillet 1952.
Bessières, vice-président à la suite Angoulême (détaché), 23 juillet 1952.
Combas, conseiller (Lyon), 25 juillet 1952.
Darrodes, conseiller (Alger), 25 juillet 1952.
Dullin, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 25 juillet 1952.
François, procureur de la République (Lorient), 25 juillet 1952.
Lavirotte, procureur de la République (Laon), 25 juillet 1952.
Martin, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 25 juillet 1952.
Paillie, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 25 juillet 1952.
Trouiller, procureur de la République (Beauvais), 25 juillet 1952.
Baley, conseiller (Rennes), 13 octobre 1952.
Fardel, conseiller (Bourges), 13 octobre 1952.
Lacombe, président (Rodez), 13 octobre 1952.
Micolier, conseiller (Lyon), 13 octobre 1952.
Morer, conseiller (Limoges), 13 octobre 1952.
Vairan, président (Aurillac), 13 octobre 1952.
Gardelle, juge à la suite au tribunal de la Seine, 28 octobre 1952.
Tanchot, conseiller (Rouen), 8 novembre 1952.
Schoennahl, vice-président (Metz), 20 novembre 1952.
Hérisson, conseiller à la suite (Grenoble) (détaché), 1er décembre 1952.
Relinger, conseiller à la suite (Angers) (détaché), 1er décembre 1952.
Chalvon-Demersay, conseiller à la suite (Agen), 2 décembre 1952.
Chotard, conseiller (Rennes), 2 décembre 1952.
de Cruzel, conseiller (Aix), 2 décembre 1952.
Ferrieu, vice-président (Marseille), 2 décembre 1952.
Lepont, conseiller (Caen), 2 décembre 1952.
Pitti-Ferrandi, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 2 décembre 1952.
MM. Ponseel, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 2 décembre 1952.
Nogues, juge au tribunal de la Seine, 2 décembre 1952.
Théodoly-Lannes, conseiller (Bordeaux), 2 décembre 1952.
Garnot, conseiller (Rouen), 8 décembre 1952.
Hardy, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 8 décembre 1952.
de Lestang, président (Albi), 8 décembre 1952.
Courcol, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 19 décembre 1952.
Heim, procureur de la République (Epinal), 19 décembre 1952.
Plantie-Cazejus, président (Narbonne), 19 décembre 1952.
Delavennat, substitut du procureur général (Metz), 22 décembre 1952.
Lamarche, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 22 décembre 1952.
Gillard, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 3 février 1953.
Magnin, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 3 février 1953.
Martinet, vice-président (Alger), 3 février 1953.
Olhagaray, conseiller (Pau), 3 février 1953.
Sicre de Fontbrune, vice-président à la suite (Tours), 3 février 1953.
Agelou, procureur de la République (Bône), 10 février 1953.
Bruel, conseiller (Lyon), 10 février 1953.
Lansac, procureur de la République adjoint (Metz), 10 février 1953.
Pansier, conseiller à la suite (Nîmes), 10 février 1953.
Sarradet, procureur de la République (Troyes), 10 février 1953.
Vitte, conseiller (Bastia), 11 février 1953.
Meyer, juge au tribunal de la Seine, 9 mars 1953.
Cristofini, procureur de la République (Lisieux), 14 mars 1953.
Portal, substitut du procureur général à la suite (Bordeaux), 14 mars 1953.
Delpech, substitut du procureur général (Angers), 23 mars 1953.
Favre, vice-président (Toulouse), 23 mars 1953.
Gay, procureur de la République (Blois), 23 mars 1953.
Girardin, président (Vienne), 23 mars 1953.
Guillot, substitut du procureur de la République près du tribunal de la Seine, 23 mars 1953.
Leschallier, procureur de la République (Niort), 23 mars 1953.
Mattei, conseiller (Bastia), 23 mars 1953.
Rousset-Favier, juge au tribunal de la Seine, 23 mars 1953.
Séguy, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 23 mars 1953.
Besombes-Singla, président (Perpignan), 26 mars 1953.
Cocat, conseiller (Oran), 26 mars 1953.
Dumont, président (Remiremont), 3 avril 1953.
Saltet de Sablet d'Estières, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 28 avril 1953.
Appel, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), 21 mai 1953.
Builly, président (Annecy), 21 mai 1953.
Cartigny, procureur de la République (Avesnes), 21 mai 1953.
Langlois, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 21 mai 1953.
Lautecaze, vice-président (Toulouse), 21 mai 1953.
Rolland, procureur de la République (Draguignan), 21 mai 1953.
Tillot, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, 21 mai 1953.
Spinner, conseiller (Fort-de-France), 11 juin 1953.
Buffandeau, conseiller (Agen), 25 juin 1953.
Cadé, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 25 juin 1953.
Paillot, président (Châlons-sur-Marne), 25 juin 1953.
Aymé, juge au tribunal de la Seine, 7 juillet 1953.
Brunel, vice-président (Nîmes), 7 juillet 1953.
Lebreton, juge au tribunal de la Seine, 7 juillet 1953.
Aumignon, président (Charleville), 23 juillet 1953.
Guerin, président (Bressuire), 23 juillet 1953.
Isambert, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 23 juillet 1953.
Monzein, juge d'instruction au tribunal de la Seine, 23 juillet 1953.
Ungerer, vice-président (Strasbourg), 23 juillet 1953.
de Solliers, vice-président (Alger), 28 juillet 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (second groupe) de la hiérarchie judiciaire et prennent rang immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les magistrats nommés à l'ancien troisième grade à la date ci-après:

MM. Reveille, procureur de la République (Lunéville), à compter du 15 décembre 1953.
Arrachart, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Artiges, président (Niort), à compter du 15 janvier 1954.

MM Barbier, procureur de la République (Beaune), à compter du 15 janvier 1954.
Bisquerra, conseiller (Alger), à compter du 15 janvier 1954.
Blecq, conseiller (Caen), à compter du 15 janvier 1954.
Boudes, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Brigaud, procureur de la République (Thiers), à compter du 15 janvier 1954.
Burgues, juge des enfants au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Buthiau, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Chevalier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Clety, président (Montreuil), à compter du 15 janvier 1954.
Costes, vice-président (Marseille), à compter du 15 janvier 1954.
Cuinat, procureur de la République (Autun), à compter du 15 janvier 1954.
Desforges, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Dubie, procureur de la République (Lourdes), à compter du 15 janvier 1954.
Fonrouge, procureur de la République (Marmande), à compter du 15 janvier 1954.
Fontaine, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Germain, vice-président (Dijon), à compter du 15 janvier 1954.
Goubert, procureur de la République (Orange), à compter du 15 janvier 1954.
Guibert, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 15 janvier 1954.
Labarthe, conseiller (Bordeaux), à compter du 15 janvier 1954.
Lamaignère, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Laval, procureur de la République (Ussel), à compter du 15 janvier 1954.
Le Bailly, procureur de la République (Evreux), à compter du 15 janvier 1954.
Leboulanger, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Lederlin, substitut du procureur général (Nancy), à compter du 15 janvier 1954.
Legate, vice-président (Pontoise), à compter du 15 janvier 1954.
Legorju, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Lehire, président (Etampes), à compter du 15 janvier 1954.
Lombard, procureur de la République (Marennes), à compter du 15 janvier 1954.
Manry, procureur de la République (Issoire), à compter du 15 janvier 1954.
Marion, président (Montélimar), à compter du 15 janvier 1954.
Mattéi, conseiller (Bastia), à compter du 15 janvier 1954.
Maynier, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Meurisse, président (Saint-Mihiel), à compter du 15 janvier 1954.
Moret, substitut du procureur général (Douai), à compter du 15 janvier 1954.
Muzac, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Panet, conseiller (Nîmes), à compter du 15 janvier 1954.
Prat, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Ribaillier, procureur de la République (Bergerac), à compter du 15 janvier 1954.
Ropers, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Rouanet de Vigne Lavit, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Sabatier, procureur de la République (Digne), à compter du 15 janvier 1954.
Sabourault, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Schnab, président (Péronne), à compter du 15 janvier 1954.
Sicamois, procureur de la République (Fontenay-le-Comte), à compter du 15 janvier 1954.
Tribes, conseiller (Alger), à compter du 15 janvier 1954.
Vergez, juge au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Viot, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Winstel, conseiller (Nancy), à compter du 15 janvier 1954.
Zousmann, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 15 janvier 1954.
Bedicam, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 27 février 1954.
Negrel, substitut du procureur général (Saint-Denis), à compter du 27 février 1954.

MM. Stambach, procureur de la République (Saint-Denis), à compter du 27 février 1954.
Benner, conseiller (Amiens), à compter du 4 mars 1954.
Bourgon, conseiller (Colmar), à compter du 4 mars 1954.
Braure, juge au tribunal de la Seine, à compter du 4 mars 1954.
Brun, conseiller (Douai), à compter du 4 mars 1954.
Caudroy, vice-président (Lille), à compter du 4 mars 1954.
Huin, vice-président (Marseille), à compter du 4 mars 1954.
Lambert, président (Bourgoin), à compter du 4 mars 1954.
Neher, conseiller (Colmar), à compter du 4 mars 1954.
Pelt, conseiller (Nancy), à compter du 4 mars 1954.
Poulhies, vice-président (Toulouse), à compter du 4 mars 1954.
Texier, vice-président (Limoges), à compter du 9 mars 1954.
Bernard, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mars 1954.
Bioux, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mars 1954.
Gaschet, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mars 1954.
Gérard, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mars 1954.
Henry, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mars 1954.
Robin, conseiller (Nancy), à compter du 29 mars 1954.
Buisson, président (Chalon-sur-Saône), à compter du 3 avril 1954.
Marbat, vice-président (le Havre), à compter du 3 avril 1954.
Bernard, substitut du procureur général (Montpellier), à compter du 6 avril 1954.
Brocherieux, substitut du procureur général (Rouen), à compter du 6 avril 1954.
Cosson, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 6 avril 1954.
Rique, substitut du procureur général (Montpellier), à compter du 6 avril 1954.
Morere, conseiller à la suite d'Agen (détaché), à compter du 9 avril 1954.
Revol, vice-président à la suite (Bordeaux), à compter du 9 avril 1954.
Teboul, vice-président (Oran), à compter du 9 avril 1954.
Doll, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 12 avril 1954.
Purtscher, juge directeur cantonal (Mulhouse), à compter du 12 avril 1954.
Aynes, substitut du procureur général (Caen), à compter du 27 avril 1954.
Berenger, substitut du procureur général (Aix), à compter du 27 avril 1954
Brin, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 27 avril 1954.
Malingre, procureur de la République (Montluçon), à compter du 27 avril 1954.
Renand, substitut du procureur général (Lyon), à compter du 27 avril 1954.
Tirel, procureur de la République (Saint-Nazaire), à compter du 27 avril 1954
Bruneau, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant reçu rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Foucart, procureur de la République (Soissons), à compter du 14 mai 1954.
Gandon, procureur de la République (Bernay), à compter du 14 mai 1954.
Giafferi, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Guérin (Henri), substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Guérin (Jean), substitut du procureur général (Lyon), à compter du 14 mai 1954.
Jary, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Joubrel, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Laroque, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 14 mai 1954.
Lévy, procureur de la République (Louviers), à compter du 14 mai 1954.
Mazel, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Nores, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Pignerol, conseiller (Dijon), à compter du 14 mai 1954.
Poirot, procureur de la République (Dreux), à compter du 14 mai 1954.
Vergne, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Verrier, juge au tribunal de la Seine, à compter du 14 mai 1954.
Monestier, conseiller (Toulouse), à compter du 9 juin 1954.

MM. Bardin, conseiller (Limoges), à compter du 11 juin 1954.
Bordesoulles-Desortiaux, président (Mont-de-Marsan), à compter du 11 juin 1954.
Cabantous, procureur de la République (Châteaudun), à compter du 11 juin 1954.
Chevallier, président (Morlaix), à compter du 11 juin 1954.
Delfau, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Deltour de Chazelles, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Ducos de la Haille, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Gardon, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Guthmann, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Leduc, président (Grasse), à compter du 11 juin 1954.
Lejeune, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Luaire, vice-président (Saint-Etienne), à compter du 11 juin 1954.
Michel, vice-président (Marseille), à compter du 11 juin 1954.
Perrot, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Pineau, procureur de la République (Saintes), à compter du 11 juin 1954.
Pougeol, conseiller (Basse-Terre), à compter du 11 juin 1954.
Pradel-Balade, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Reynaud, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 11 juin 1954.
Zamouth, substitut du procureur général à la suite Orléans (détaché), à compter du 11 juin 1954.
Labastie, substitut du procureur général à la suite Grenoble (détaché), à compter du 5 juillet 1954.
Bayssière, conseiller à la suite Bordeaux (détaché), à compter du 9 juillet 1954.
Bulhaud, conseiller (Poitiers), à compter du 9 juillet 1954.
Gelezeau, conseiller (Montpellier), à compter du 9 juillet 1954.
Lemoine, vice-président à la suite Grenoble (détaché), à compter du 9 juillet 1954.
Zevaco, vice-président (Alger), à compter du 9 juillet 1954.
Esteve, vice-président (Oran), à compter du 13 juillet 1954.
Florens, conseiller (Aix), à compter du 13 juillet 1954.
Demassieux, procureur de la République (Dunkerque), à compter du 20 juillet 1954.
Gautheron, procureur de la République (Nevers), à compter du 20 juillet 1954.
Pucheus, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 28 juillet 1954.
Combescure, procureur de la République (Châlons-sur-Marne), à compter du 31 juillet 1954.
Comiti, procureur de la République adjoint (Versailles), à compter du 4 août 1954.
Lhermitte, substitut du procureur général à la suite Angers (détaché), à compter du 4 août 1954.
Bellon, vice-président (Bordeaux), à compter du 6 août 1954.
Henry, président (Bernay), à compter du 6 août 1954.
Honsel, procureur de la République (Yvetot), à compter du 6 août 1954.
Lévy, vice-président (Pontoise), à compter du 6 août 1954.
Rémy, conseiller (Douai), à compter du 6 août 1954.
Crozat, procureur de la République (détaché), à compter du 2 octobre 1954.
Blouet, conseiller (Caen), à compter du 25 octobre 1954.
Cossa, juge au tribunal de la Seine, à compter du 25 octobre 1954.
Deshais du Portail, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 25 octobre 1954.
Dussaussois, président (Lourdes), à compter du 25 octobre 1954.
Haynau, conseiller (Douai), à compter du 25 octobre 1954.
Lapeyre, procureur de la République (Muret), à compter du 25 octobre 1954.
Leger, président (Clermont), à compter du 25 octobre 1954.
Malet, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 25 octobre 1954.
Raoult, procureur de la République (Saint-Lô), congé de longue durée, à compter du 25 octobre 1954.
Renaud, conseiller (Besançon), à compter du 25 octobre 1954.
Roussel, vice-président (Clermont-Ferrand), à compter du 25 octobre 1954.
Trotabas, président (détaché), à compter du 25 octobre 1954.
Vix, procureur de la République (Clermont), à compter du 25 octobre 1954.
Pigny, procureur de la République (Annecy), à compter du 29 octobre 1954.
Bracquemond, juge au tribunal de la Seine, à compter du 13 novembre 1954.
Jaubert, président (Roanne), à compter du 13 novembre 1954.
Caillamaud, président (Guéret), à compter du 1er décembre 1954.
MM. Daniel, conseiller (Rouen), à compter du 1er décembre 1954.
Chevallier, conseiller (Rennes), à compter du 7 décembre 1954.
Deliery, président (Boulogne-sur-Mer), à compter du 7 décembre 1954.
Decroux, conseiller (détaché), à compter du 7 décembre 1954.
Ducros, président (Saint-Quentin), à compter du 7 décembre 1954.
Maumy, vice-président à la suite Nîmes (détaché), à compter du 7 décembre 1954.
Vulliet, conseiller (Aix), à compter du 7 décembre 1954.
Dusserl, substitut du procureur général (Amiens), à compter du 13 décembre 1954.
Paire, substitut du procureur général (Riom), à compter du 13 décembre 1954.
Séché, vice-président (le Mans), à compter du 24 décembre 1954.
Caillet, président (Pointe-à-Pitre), à compter du 29 décembre 1954.
Durat, conseiller (Nancy), à compter du 29 décembre 1954.
Nicolet, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 29 décembre 1954.
Roger, président (Bourges), à compter du 29 décembre 1954.
Fournier, président (Avignon), à compter du 20 janvier 1955.
Janicot, président (Montbrison), à compter du 20 janvier 1955.
Ulrich, président (Bar-le-Duc), à compter du 20 janvier 1955.
Audureau, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 2 février 1955.
Baudoin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 2 février 1955.
Elissalde, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 2 février 1955.
Jeandet, procureur de la République (Gusset), à compter du 2 février 1955.
Perdriau, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 2 février 1955.
Aurillon, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Bonnefoy, président (Pau), à compter du 3 février 1955.
Cochet, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Darras, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Diebold, procureur de la République (Châteaubriant), à compter du 3 février 1955.
Fortier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Heimlich, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Henriquet, président (Bayeux), à compter du 3 février 1955.
Huet, procureur de la République (Saint-Lô), à compter du 3 février 1955.
Liotard, président (Avesnes), à compter du 3 février 1955.
Maurel, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Menegier de Sorbier, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Olivier, vice-président (Corbeil), à compter du 3 février 1955.
Pasturel, substitut du procureur général (Aix), à compter du 3 février 1955.
Pierron, procureur de la République (Fougères), à compter du 3 février 1955.
Simart, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 février 1955.
Vignioboul, procureur de la République (Morlaix), à compter du 3 février 1955.
Wagner, conseiller (Metz), à compter du 3 février 1955.
Caratini, président (Saint-Brieuc), à compter du 16 février 1955.
Sauteraud, vice-président (le Havre), à compter du 16 février 1955.
Xaho, juge à la suite au tribunal de la Seine (détaché), à compter du 7 mars 1955.
Perret, conseiller à la suite Aix (détaché) à compter du 7 mars 1955.
Coulon, conseiller (Aix), à compter du 9 mars 1955.
Priou, vice-président (Versailles), à compter du 9 mars 1955.
Mme Haller, vice-président (Lille), à compter du 12 mars 1955.
MM. Perrot, conseiller (Caen), à compter du 12 mars 1955.
Dupuis, procureur de la République (Boulogne-sur-Mer), à compter du 14 mars 1955.
Berlemont, président (Lisieux), à compter du 26 mars 1955.
Birr, substitut du procureur général (Caen), à compter du 26 mars 1955.
Chapard, procureur de la République (détaché), à compter du 26 mars 1955.

MM. Miquel, président (Millau), à compter du 26 mars 1955.
Pajot, conseiller (Oran), à compter du 26 mars 1955.
Perrin, procureur de la République (Mâcon), à compter du 26 mars 1955.
Renucci, conseiller (Alger), à compter du 26 mars 1955.
Geffroy, substitut du procureur général (Alger), à compter du 5 mai 1955.
Laurent, procureur de la République adjoint (Bordeaux), à compter du 5 mai 1955.
Oddou, substitut du procureur général (Aix), à compter du 5 mai 1955.
Saurel, procureur de la République Tizi-Ouzou (congé de longue durée), à compter du 6 mai 1955.
Schuler, juge au tribunal de la Seine, à compter du 6 mai 1955.
Theret, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 6 mai 1955.
Tonnabel, procureur de la République (Millau), à compter du 7 mai 1955.
Blaser, vice-président (Nancy), à compter du 20 mai 1955.
de Peretti, président (Vire), à compter du 20 mai 1955.
Desautard, procureur de la République (Redon), à compter du 28 mai 1955.
Laboulbène, procureur de la République (Senlis), à compter du 28 mai 1955.
Moulis, procureur de la République (Vienne), à compter du 28 mai 1955.
Mairin, procureur de la République (Tournon), à compter du 28 mai 1955.
Quatre, procureur de la République adjoint (Lyon), à compter du 28 mai 1955.
Lévy, vice-président (Valenciennes), à compter du 31 mai 1955.
Nollen, vice-président (Béthune), à compter du 31 mai 1955.
Botreau-Bonneterre, substitut du procureur général (Basse-Terre), à compter du 23 juin 1955.
Fuster, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 23 juin 1955.
Jaubert, conseiller (Bordeaux), à compter du 23 juin 1955.
Tual, président (Saint-Malo), à compter du 23 juin 1955.
Jonquères, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 5 juillet 1955.
Calmejane-Course, président (Sarlat), à compter du 7 juillet 1955.
de Cazeneuve, procureur de la République (Vire), à compter du 7 juillet 1955.
Chapuis, conseiller (Poitiers), à compter du 7 juillet 1955.
Chenier, procureur de la République (Cognac), à compter du 7 juillet 1955.
Choplin, procureur de la République (Mayenne), à compter du 7 juillet 1955.
Corlin, procureur de la République (Saint-Julien), à compter du 7 juillet 1955.
Cres, conseiller (Nîmes), à compter du 7 juillet 1955
Croize, conseiller (Grenoble), à compter du 7 juillet 1955.
Epron, procureur de la République (Gap), à compter du 7 juillet 1955.
de Lagrevol, président (Bonneville), à compter du 7 juillet 1955.
Lavedan, procureur de la République (Sens), à compter du 7 juillet 1955.
Queylard, président (Issoire), à compter du 7 juillet 1955.
Regnault, président (Rambouillet), à compter du 7 juillet 1955.
Simon, procureur de la République (Fontainebleau), à compter du 7 juillet 1955.
de Verdilhac, procureur de la République (Compiègne), à compter du 7 juillet 1955.
Surrel, conseiller à la suite (Aix), à compter du 11 juillet 1955.
Rempfer, vice-président (Nice), à compter du 6 août 1955.
Saget, conseiller (Douai), à compter du 13 août 1955.
Croisille, procureur de la République (Ajaccio), à compter du 19 août 1955.
Pfleger, substitut du procureur général (Colmar), à compter du 13 septembre 1955.
Rivière, procureur de la République (Albi), à compter du 21 septembre 1955.
Acquaviva, conseiller (Montpellier), à compter du 6 octobre 1955.
Bryon, conseiller (Lyon), à compter du 6 octobre 1955.
Cretien, conseiller (Nancy), à compter du 6 octobre 1955.
Sodini, conseiller à la suite (Nîmes) (détaché), à compter du 6 octobre 1955.
Mons, conseiller à la suite (Caen) (détaché), à compter du 11 octobre 1955.
de Moro-Giafferi, substitut du procureur général (Bastia), à compter du 11 octobre 1955.
Perrée, conseiller à la suite (Riom) (détaché), à compter du 11 octobre 1955.
Fourey, conseiller (Alger), à compter du 4 novembre 1955.
Lucas, conseiller (détaché), à compter du 4 novembre 1955.
Perez, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 4 novembre 1955.

MM. Auclair, substitut du procureur général (Besançon), à compter du 25 novembre 1955
Bergé, procureur de la République (Saint-Gaudens), à compter du 25 novembre 1955.
Blondet, conseiller (Chambéry), à compter du 25 novembre 1955.
Cambedouzou, procureur de la République (Jonzac), à compter du 25 novembre 1955.
Castanier, président (Tournon), à compter du 25 novembre 1955.
Chenu, président (Cusset), à compter du 25 novembre 1955.
Dard, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 25 novembre 1955.
Delpuech, procureur de la République (Aurillac), à compter du 25 novembre 1955.
Douzans, substitut du procureur général (Toulouse), à compter du 25 novembre 1955.
Lespine, président (Villefranche-de-Rouergue), à compter du 25 novembre 1955.
Manuel, procureur de la République (Privas), à compter du 25 novembre 1955.
Mestre, président (Evreux), à compter du 25 novembre 1955.
Servat, procureur de la République (Villefranche-de-Rouergue), à compter du 25 novembre 1955.
Soulas, président (Tarascon), à compter du 25 novembre 1955.
Tallinaud, président (Jonzac), à compter du 25 novembre 1955.
Andarelli, conseiller (Alger), à compter du 28 novembre 1955.
Jeulin, président (Coulommiers), à compter du 28 novembre 1955.
Vernazobres, président (Auch), à compter du 28 novembre 1955.
Vernet, conseiller (Alger), à compter du 28 novembre 1955.
Jaeger, vice-président (Strasbourg), à compter du 16 décembre 1955.
Lordet, président (Philippeville), à compter du 16 décembre 1955.
Tain, vice-président (Oran), à compter du 16 décembre 1955.
Bilger, président (Belfort), à compter du 27 décembre 1955.
Lepointe, président (Cherbourg), à compter du 27 décembre 1955.
Aubertin, procureur de la République (Châteaulin), à compter du 2 janvier 1956.
Guyot, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 12 janvier 1956.
Bailleul, président (Besançon), à compter du 21 janvier 1956.
Boudon, conseiller (Amiens), à compter du 24 janvier 1956.
Gruffy, conseiller (Amiens), à compter du 24 janvier 1956.
Albou, conseiller (Alger), à compter du 29 février 1956.
Combe, procureur de la République (Orléansville), à compter du 29 février 1956.
Lapeyre, substitut du procureur général (Oran), à compter du 29 février 1956.
Tallet, procureur de la République adjoint (Marseille), à compter du 29 février 1956.
Gigault de Crisenoy, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 9 mars 1956.
Batigne, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 13 mars 1956.
Braunschweig, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 13 mars 1956.
Le Gueut, vice-président (Lyon), à compter du 13 mars 1956.
Mechadier, président (Pont-l'Evêque), à compter du 13 mars 1956.
Schulz, conseiller à la suite Nancy (détaché), à compter du 13 mars 1956.
Tiret, vice-président (Marseille), à compter du 13 mars 1956.
Vassogne, juge au tribunal de la Seine, à compter du 13 mars 1956.
Couranjou, conseiller (Alger), à compter du 14 mars 1956.
Gaborit, conseiller (Aix), à compter du 14 mars 1956.
Isselin, président (Izi-Ouzou), à compter du 14 mars 1956.
Roche, vice-président (Alger), à compter du 14 mars 1956.
Breuil, président (Ussel), à compter du 27 mars 1956.
Hardy, substitut du procureur général (Rouen), à compter du 31 mars 1956.
Lemarie, substitut du procureur général (Rennes), à compter du 31 mars 1956.
Lescaret, procureur de la République (Périgueux), à compter du 31 mars 1956.
Pottecher, procureur de la République (Belfort), à compter du 31 mars 1956.
Toubert, procureur de la Republique (Etampes), à compter du 31 mars 1956.
Guichard, vice-président (Oran), à compter du 20 avril 1956.
Reynis, président (Castres), à compter du 20 avril 1956.
Tharasse, juge au tribunal de la Seine, à compter du 20 avril 1956.

MM. Brunot, président à la suite (Saintes) (détaché), à compter du 2 mai 1956.
Constantin, procureur de la République Millau (congé de longue durée), à compter du 2 mai 1956.
Coquelin, président (Fontainebleau), à compter du 2 mai 1956.
Duquet, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 2 mai 1956.
de Tarragon, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 2 mai 1956.
Gulphe, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 7 mai 1956.
Waquet, substitut du procureur général (Rennes), à compter du 14 mai 1956.
Acker, président (Epinal), à compter du 29 mai 1956.
Delahaye, conseiller (Dijon), à compter du 29 mai 1956.
Le Gal, conseiller (Riom), à compter du 29 mai 1956.
Noirot, vice-président (Lille), à compter du 29 mai 1956.
Agostini, conseiller (Montpellier), à compter du 5 juin 1956.
Arbousset, conseiller (Montpellier), à compter du 5 juin 1956.
Blum, président (Carpentras), à compter du 5 juin 1956.
Courteaud, président (Thonon), à compter du 5 juin 1956.
Dandine, président (Libourne), à compter du 5 juin 1956.
Dauvergne, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 5 juin 1956.
Delpech-Domenac, conseiller (Lyon), à compter du 5 juin 1956.
Deschamps-Mavallier, président (Tulle), à compter du 5 juin 1956.
Diday, procureur de la République (Bourgoin), à compter du 5 juin 1956.
Dufaur, procureur de la République (Saint-Dié), à compter du 5 juin 1956.
Fabre, président (Montdidier), à compter du 5 juin 1956.
Favre, procureur de la République (Chambéry), à compter du 5 juin 1956.
Geiger, procureur de la République (Remiremont), à compter du 5 juin 1956.
Martinez-Arnould, président (Compiègne), à compter du 5 juin 1956.
Mejean, procureur de la République (Condom), à compter du 5 juin 1956.
Pasquier, président (Brioude), à compter du 5 juin 1956.
Piquard, président (Gray), à compter du 5 juin 1956.
Renart, procureur de la République (Guéret), à compter du 5 juin 1956.
Videau, substitut du procureur général (Oran), à compter du 8 juin 1956.
Bordelais, procureur de la République adjoint à la suite Toulouse (détaché), à compter du 13 juin 1956.
Albertini, procureur de la République (Saint-Pierre), à compter du 16 juin 1956.
Caron, procureur de la République (Douai), à compter du 16 juin 1956.
Gadel, procureur de la République (Basse-Terre), à compter du 16 juin 1956.
Rouille, procureur de la République (Sarlat), à compter du 16 juin 1956.
Violle, procureur de la République (Dinan), à compter du 16 juin 1956.
Bourgeois, conseiller (Rennes), à compter du 11 juillet 1956.
Filippi, conseiller (Douai), à compter du 11 juillet 1956.
Gambini, conseiller (Fort-de-France), à compter du 11 juillet 1956.
Garaud, président (Béziers), à compter du 11 juillet 1956.
Luc, conseiller (Riom), à compter du 11 juillet 1956.
Mister, conseiller (Douai), à compter du 11 juillet 1956
Pierron, président (Beaune), à compter du 11 juillet 1956.
Andrieux, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 24 juillet 1956.
Perrenot, procureur de la République (Gray), à compter du 1er août 1956.
Cassagne, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 août 1956.
Chazelle, juge au tribunal de la Seine, à compter du 3 août 1956.
Heraud, président (Saint-Nazaire), à compter du 3 août 1956.
Rousseau, président (Provins), à compter du 3 août 1956.
Roy, président (Cayenne), à compter du 3 août 1956.
Trousselot, président (Hazebrouck), à compter du 3 août 1956.
Mazoyer, procureur de la République (Saint-Quentin), à compter du 18 août 1956.
Besnard, procureur de la République adjoint (Lille), à compter 18 septembre 1956.
Lemant, procureur de la République adjoint (Versailles), à compter du 18 septembre 1956.
Magraff, procureur de la République adjoint (Strasbourg), à compter du 18 septembre 1956.
Mossy, procureur de la République adjoint (Marseille), à compter du 18 septembre 1956.
Benetti, conseiller (Oran), à compter du 25 septembre 1956
MM. Blesson, conseiller (Oran), à compter du 25 septembre 1956.
Boude, président (Chambéry), à compter du 25 septembre 1956.
Dragon, président (Montargis), à compter du 25 septembre 1956.
Giraud, conseiller (Constantine), à compter du 25 septembre 1956.
Martz, conseiller (Constantine), à compter du 25 septembre 1956.
Rectenwald, conseiller (Constantine), à compter du 25 septembre 1956.
Dumas, substitut du procureur général (Constantine), à compter du 2 octobre 1956.
Saifati, conseiller (Contantine), à compter du 2 octobre 1956.
Borgey, procureur de la République (Roanne), à compter du 8 novembre 1956.
Dugasse, procureur de la République (Montauban), à compter du 8 novembre 1956.
Blondeau, président (Trévoux), congé de longue durée, à compter du 12 novembre 1956.
Cottinet, vice-président (Lyon), à compter du 12 novembre 1956.
Héritier, vice-président (Saint-Etienne), à compter du 12 novembre 1956.
Leridon, conseiller (Rennes), à compter du 12 novembre 1956.
Pellegrin, conseiller (Aix), à compter du 12 novembre 1956.
Touzet, conseiller (Agen), à compter du 12 novembre 1956.
Herzog, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 20 novembre 1956
Lhomme, juge au tribunal de la Seine, à compter du 26 novembre 1956.
Moene, juge des enfants au tribunal de la Seine, à compter du 26 novembre 1956.
Perrier, conseiller (Aix), à compter du 26 novembre 1956.
Quincarlet, conseiller (Chambéry), à compter du 26 novembre 1956.
Baille, conseiller à la suite (Toulouse), détaché, à compter du 3 décembre 1956.
Borel, vice-président à la suite (Corbeil), à compter du 3 décembre 1956.
Caroff, vice-président à la suite (Fort-de-France), détaché, à compter du 3 décembre 1956.
Quris, conseiller à la suite (Rennes), détaché, à compter du 3 décembre 1956.
Bonnefous, procureur de la République (Mantes), à compter du 11 décembre 1956.
Braud, conseiller (Bordeaux), à compter du 11 décembre 1956.
Campinchi, président (Vesoul), à compter du 11 décembre 1956.
Garrigues, président (Foix), à compter du 11 décembre 1956.
Goettelmann, vice-président (Strasbourg), à compter du 11 décembre 1956.
Graziani, président (Corte), à compter du 11 décembre 1956.
Grillault-Laroche, président (Chinon), à compter du 11 décembre 1956.
Hugues, président (Mantes), à compter du 11 décembre 1956.
Joseph, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 11 décembre 1956.
Minjaud, procureur de la République (Tarascon), à compter du 11 décembre 1956.
Preziosi, procureur de la République (Rochefort), à compter du 11 décembre 1956.
Rouelle, président (Coutances), à compter du 11 décembre 1956.
Seignolle, procureur de la République (Dax), à compter du 11 décembre 1956.
Tardivat, procureur de la République (Chinon), à compter du 11 décembre 1956.
Voliet, président (Alençon), à compter du 11 décembre 1956.
Ledoux, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 17 décembre 1956.
Guégan, président (Neufchâtel), à compter du 21 décembre 1956.
Kervran, président (Lannion), à compter du 21 décembre 1956.
Besset, président (Carcassonne), à compter du 26 décembre 1956.
Paris, président (Nevers), à compter du 26 décembre 1956.
Ralincourt, président (Redon), à compter du 27 décembre 1956.
Petit, substitut du procureur général (Constantine), à compter du 14 janvier 1957.
Catherineau, conseiller (Alger), à compter du 29 janvier 1957.
Geiskopp, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 janvier 1957.
Giami, conseiller (Oran), à compter du 29 janvier 1957.
Pfister, vice-président (Constantine), à compter du 29 janvier 1957.
Raynal, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 janvier 1957.

MM. Soulet, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 29 janvier 1957.
Faberon, conseiller (Alger), à compter du 5 février 1957.
Aubouin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 9 février 1957.
Géraud, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 9 février 1957.
Mouthon, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 9 février 1957.
Rocca, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 9 février 1957.
Cambon, substitut du procureur général (Constantine), à compter du 15 février 1957.
Morichère, substitut du procureur général (Oran), à compter du 15 février 1957.
Pineau, vice-président (Alger), à compter du 15 février 1957.
Jouvent, président (Trévoux), à compter du 19 février 1957.
Lambert, conseiller (Saint-Denis), à compter du 20 février 1957.
de Leusse de Syon, président (Riom), à compter du 20 février 1957.
Dubat, vice-président (Lille), à compter du 22 février 1957.
Brachet, conseiller (Agen), à compter du 24 février 1957.
Brille, vice-président (Amiens), à compter du 24 février 1957.
Porterat, conseiller (Besançon), à compter du 24 février 1957.
Buissé, juge au tribunal de la Seine, à compter du 11 mars 1957.
Latil, conseiller à la suite (Aix), à compter du 11 mars 1957.
Gaulhet, président (Condom), à compter du 2 avril 1957.
Jegu, procureur de la République (Verdun), à compter du 2 avril 1957.
Léclache, procureur de la République (Mirecourt), à compter du 2 avril 1957.
Luciani, procureur de la République (Mortagne), à compter du 2 avril 1957.
Wedeux, président (Saint-Omer), à compter du 2 avril 1957.
Bertin, président (Toul), à compter du 6 avril 1957.
Bourthoumieux, juge au tribunal de la Seine, à compter du 6 avril 1957.
Giberne, président (Saint-Claude), à compter du 6 avril 1957.
Lyonnet, président (Auxerre), à compter du 6 avril 1957.
Mekdjian, conseiller (Rouen), à compter du 6 avril 1957.
Boudon, président (Lons-le-Saunier), à compter du 8 avril 1957.
Calamy, vice-président (Clermont-Ferrand), à compter du 8 avril 1957.
Merour, président (Châteaulin), à compter du 8 avril 1957.
Pinot, juge au tribunal de la Seine, à compter du 8 avril 1957.
Angeli, procureur de la République (Corte), à compter du 9 avril 1957.
Abauzit, conseiller (Nîmes), à compter du 19 avril 1957.
Chevrou, substitut du procureur général (Bordeaux), à compter du 19 avril 1957.
Estival, conseiller (Montpellier), à compter du 19 avril 1957.
Fontes, conseiller (Montpellier), à compter du 19 avril 1957.
Sutter, substitut du procureur général (Colmar), à compter 19 avril 1957.
Thierry, président (Laon), à compter du 2 mai 1957.
Guedon, conseiller à la suite (Poitiers) (détaché), à compter du 20 mai 1957.
Bergeret, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 21 mai 1957.
Coucoureux, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 21 mai 1957.
Pons, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 21 mai 1957.
Llaras, procureur de la République (Saint-Omer), à compter du 25 mai 1957.
Preux, substitut du procureur général (Amiens), à compter du 25 mai 1957.
Coulon, président (Soissons), à compter du 29 mai 1957.
Gendre, conseiller (Basse-Terre), à compter du 29 mai 1957
Geyer, président (Saverne), à compter du 29 mai 1957
Milhaud, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mai 1957.
MM. Regnault, juge au tribunal de la Seine, à compter du 29 mai 1957.
Abadie, procureur de la République (Guelma), à compter du 27 juin 1957.
Akermann, substitut du procureur général (Oran), à compter du 27 juin 1957.
Blanc, substitut du procureur général (Constantine), à compter du 27 juin 1957.
Bonglet, substitut du procureur général (Oran), à compter du 27 juin 1957.
Gravereaux, procureur de la République (Philippeville), à compter du 27 juin 1957.
Sommier, procureur de la République (Tlemcen), à compter du 27 juin 1957.
Adam, président (Autun), à compter du 30 juin 1957.
Alleirac, procureur de la République (Yssingeaux), à compter du 30 juin 1957.
Augias, président (Guelma), à compter du 30 juin 1957
Barbaroux, procureur de la République (Belley), à compter du 30 juin 1957.
Bellamy, procureur de la République (Saint-Marcellin), à compter du 30 juin 1957.
Delthil, président (Vervins), à compter du 30 juin 1957.
Dumoulin, conseiller (Aix), à compter du 30 juin 1957.
Gamby, conseiller (Lyon), à compter du 30 juin 1957.
Goetlé, président (Thionville), à compter du 30 juin 1957.
Klein, procureur de la République (Sarreguemines), à compter du 30 juin 1957.
Lacoste, procureur de la République (Falaise), à compter du 30 juin 1957.
Lafougère, président (Brive), à compter du 30 juin 1957.
Ribert, juge au tribunal de la Seine, à compter du 30 juin 1957.
Ripert, procureur de la République (Pontivy), à compter du 30 juin 1957.
Vincentelli, président (Charolles), à compter du 30 juin 1957.
Guichard, procureur de la République (Saint-Claude), à compter du 20 juillet 1957.
Douchez, conseiller (Oran), à compter du 7 août 1957.
Lauriol, conseiller (Oran), à compter du 7 août 1957.
Bodelet, conseiller (Nancy), à compter du 27 août 1957.
Brossette, procureur de la République (Rambouillet), à compter du 27 août 1957.
Charignon, conseiller (Grenoble), à compter du 27 août 1957.
Crespy, juge au tribunal de la Seine, à compter du 27 août 1957.
Delcambre, procureur de la République (La Flèche), à compter du 27 août 1957
Desert, procureur de la République (Saint-Amand), à compter du 27 août 1957.
Escande, procureur de la République (Libourne), à compter du 27 août 1957.
Giacobbi, juge au tribunal de la Seine, à compter du 27 août 1957
Hammes, conseiller (Chambéry), à compter du 27 août 1957.
Hermann, conseiller (Douai), à compter du 27 août 1957.
Mousset procureur de la République (Bagnères-de Bigorre), à compter du 27 août 1957.
Rongier, procureur de la République (Trévoux), à compter du 27 août 1957.
Turquet de Beauregard, conseiller (Rennes), à compter du 27 août 1957.
Vernhes, président (Aubusson), à compter du 27 août 1957.
Ville, procureur de la République (Pamiers), à compter du 27 août 1957.
Pageaud, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 16 septembre 1957.
Synvet, juge des enfants au tribunal de la Seine, à compter du 16 septembre 1957.
Thibaud, président (Les Andelys), à compter du 16 septembre 1957.
Métayer-Mathieu, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 septembre 1957.
Imbert, juge au tribunal de la Seine, à compter du 1er octobre 1957.
Digeon, procureur de la République (Bougie), à compter du 10 octobre 1957.
Boizard, juge au tribunal de la Seine, à compter du 13 novembre 1957.
Bouet, conseiller (Montpellier), à compter du 13 novembre 1957.
Feffer, juge au tribunal de la Seine, à compter du 13 novembre 1957.
Mestre, président (Valence), à compter du 13 novembre 1957.
Mouquot, vice-président (Lyon), à compter du 13 novembre 1957.
Raoult, président (Domfront), à compter du 14 novembre 1957.
Bévin, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (à la suite) détaché, à compter du 30 novembre 1957

MM. Gagnieur, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (à la suite) détaché, à compter du 30 novembre 1957.
Bargain, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 4 décembre 1957.
Blaes, procureur de la République (Bonneville), à compter du 4 décembre 1957.
Sornay, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 4 décembre 1957.
Veilleux, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 4 décembre 1957.
Brun, président (Nantua), à compter du 16 décembre 1957.
Amé, président (Montauban), à compter du 24 décembre 1957.
Baguet, procureur de la République (Provins), à compter du 24 décembre 1957.
Briquelet, président (Montbéliard), à compter du 24 décembre 1957.
Caron, président (Mortagne), à compter du 24 décembre 1957.
Casteran, substitut du procureur général (Douai), à compter du 24 décembre 1957.
Chatellier, président (Dinan), à compter du 24 décembre 1957.
de Gallé, président (Châteauroux), à compter du 24 décembre 1957.
Guillore de La Landelle, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 décembre 1957.
Jouberteau, vice-président (Rennes), à compter du 24 décembre 1957.
Klein, président (Cambrai), à compter du 24 décembre 1957.
Lajaunie, procureur de la République (Melun), à compter du 24 décembre 1957.
Lansier, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine (détaché), à compter du 24 décembre 1957.
Pelissie de Castro, président (Pamiers), à compter du 24 décembre 1957.
Peyre, procureur de la République (Carpentras), à compter du 24 décembre 1957.
Robineau, président (Sens), à compter du 24 décembre 1957.
Royer, président (Château-Thierry), à compter du 24 décembre 1957.
de Puybusque-Toutens, procureur de la République (Foix), à compter du 24 décembre 1957.
Tixier, procureur de la République (Pont-l'Evêque), à compter du 24 décembre 1957.
Lafabrie-Raymond, procureur de la République (Lesparre), à compter du 27 janvier 1958.
Chaudoye, juge au tribunal de la Seine, à compter du 7 février 1958.

Mme Jacobson, juge au tribunal de la Seine, à compter du 7 février 1958.

MM. Stemper, président (Albertville), à compter du 7 février 1958.
Jouvenet, président (Laval), à compter du 7 février 1958.
Marcombes, juge au tribunal de la Seine, à compter du 7 février 1958.
Amade, président (Montluçon), à compter du 7 février 1958.
Four-Gobert, président (Briey), à compter du 7 février 1958.
Brayer, président (Joigny), à compter du 7 février 1958.
Baccard, président (Saint-Jean-de-Maurienne), à compter du 7 février 1958.
Selles, président (Tlemcen), à compter du 7 février 1958.
Champion, conseiller (Oran), à compter du 7 février 1958.
Mabire, conseiller (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Legrand, conseiller (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Guilliot, conseiller (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Teuliere, président (Batna), à compter du 7 février 1958.
Houssel, président (Epernay), à compter du 13 février 1958.
Judlin, juge directeur (Colmar), à compter du 13 février 1958.
Leydet, procureur de la République (Nantua), à compter du 22 février 1958.
Gaigneron-Jollimon de Marolles, procureur de la République (Saint-Mihiel), à compter du 22 février 1958.
Preau, procureur de la République (Bressuire), à compter du 22 février 1958.
Dugré, procureur de la République (Coutances), à compter du 22 février 1958.
Faure-Vincent, procureur de la République (Hazebrouck), à compter du 22 février 1958.
Cruvellie, procureur de la République (Domfront), à compter du 22 février 1958.
Chambon, procureur de la République (Saint-Flour), à compter du 22 février 1958.
Brossault, procureur de la République (Lannion), à compter du 22 février 1958.
Marie-Cardine, procureur de la République (Vervins), à compter du 22 février 1958.
Theronanne, substitut du procureur général (Cayenne), à compter du 22 février 1958.

MM. Prouhet, procureur de la République (Pointe-à-Pitre), à compter du 22 février 1958.
Lestelle, président (Vendôme), à compter du 24 février 1958.
Franck, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 février 1958.
Amathieu, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 février 1958.
Daigniez, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 février 1958.
Morelli, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 février 1958.
Francon, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 24 février 1958.
Crinon, procureur de la République (Bar-le-Duc), à compter du 26 février 1958.
Guy, président (Thiers), à compter du 6 mars 1958.
Burnaleau, conseiller (Bordeaux), à compter du 6 mars 1958.
Maier de Tergoule, président (Basse-Terre), à compter du 15 mars 1958.
Kauffer, conseiller (Angers), à compter du 15 mars 1958.
Chevallier, conseiller (Douai), à compter du 15 mars 1958.
Ribstein, juge directeur (Metz), à compter du 15 mars 1958.
Louaver, procureur de la République (Sidi-bel-Abbès), à compter du 17 mars 1958.
Michel, procureur de la République (Saint-Jean-de-Maurienne), à compter du 17 mars 1958.
Duval, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 20 mars 1958.
Ronchaud, vice-président (Blida), à compter du 20 mars 1958.
Libmann, président (Wassy), à compter du 28 mars 1958.
Anselin, vice-président (Béthune), à compter du 28 mars 1958.
Pignault, président à la suite (Guingamp) (détaché), à compter du 2 avril 1958.
Michel, président (Guingamp), à compter du 2 avril 1958.
Kipper, vice-président (Metz), à compter du 2 avril 1958.
Bouly, substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 22 mai 1958.
Roussel, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 30 mai 1958.
Sicard, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 30 mai 1958.
Grésillon, président (Saint-Marcellin), à compter du 30 mai 1958.
Labrune, président (Blaye), à compter du 30 mai 1958.
Dilhac, président (Marennes), à compter du 30 mai 1958.
Dewannieux, président (Cholet), à compter du 30 mai 1958.
Barrier, président (Vitré), à compter du 30 mai 1958.
Fedou, juge des enfants au tribunal de la Seine, à compter du 1er juillet 1958.
Berrogain, président (Bagnères-de-Bigorre), à compter du 1er juillet 1958.
Bailand, président (Saint-Pol), à compter du 1er juillet 1958.
Krauth, président (Tiaret), à compter du 16 juillet 1958.
Tonneau, vice-président (Tizi-Ouzou), à compter du 16 juillet 1958.
Gilg, procureur de la République (Pontarlier), à compter du 16 juillet 1958.
Périer, juge au tribunal de la Seine, à compter du 18 juillet 1958.
Galand, juge au tribunal de la Seine, à compter du 18 juillet 1958.
Bonniot, président à la suite (Saint-Julien) (détaché), à compter du 18 juillet 1958.
Avrillier, président (Saint-Julien), à compter du 18 juillet 1958.
Galabert, président (le Blanc), à compter du 18 juillet 1958.
Belmas, président (Mamers), à compter du 18 juillet 1958.
Ragon, président (Marmande), à compter du 18 juillet 1958.
Jubin, président (Dreux), à compter du 18 juillet 1958.
Pares, président (Céret), à compter du 18 juillet 1958.
Bonnet, président (Muret), à compter du 18 juillet 1958.
de Capele, procureur de la République (Céret), à compter du 18 juillet 1958.
Humbrecht, procureur de la République (Lure), à compter du 18 juillet 1958.
Brugère, procureur de la République (Mamers), à compter du 18 juillet 1958.
Aumeras, procureur de la République (Montélimar), à compter du 18 juillet 1958.

MM. Bourely, procureur de la République (détaché), à compter du 18 juillet 1958.
Leroy, procureur de la République (détaché), à compter du 18 juillet 1958.
Miesch, substitut du procureur général (Douai), à compter du 28 juillet 1958.
Chiny, président (Sedan), à compter du 5 août 1958.
Despian, procureur de la République (Auch), à compter du 27 octobre 1958.

Mme Bruneau, épouse Challe, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, à compter du 30 octobre 1958.

MM. Bouchoux, procureur de la République (Rodez), à compter du 6 novembre 1958.
Verdeau, juge d'instruction au tribunal de la Seine, à compter du 14 novembre 1958.
Bonin, procureur de la République (détaché), à compter du 17 novembre 1958.
Lang, procureur de la République (détaché), à compter du 17 novembre 1958.
Amalvy, procureur de la République (Vesoul), à compter du 15 décembre 1958.
Sappey, procureur de la République (Thonon), à compter du 15 décembre 1958.
Charrier, conseiller (Amiens), à compter du 27 décembre 1958.
Armand, président (Belley), à compter du 27 décembre 1958.
Porte, président (Falaise), à compter du 27 décembre 1958.
Le Saout, président (Argentan), à compter du 27 décembre 1958.
Dubois, président (Gap), à compter du 27 décembre 1958.
Rupp, président (Louviers), à compter du 27 décembre 1958.
Lecourt, président (la Flèche), à compter du 27 décembre 1958.
Bornay, conseiller (Oran), à compter du 27 décembre 1958.
Gonsolin, procureur de la République (Batna), à compter du 27 décembre 1958.
Malleret procureur de la République (Neufchâtel), à compter du 27 décembre 1958.
Seguy, procureur de la République (Riom), à compter du 27 décembre 1958.
Bresson, substitut du procureur de la République (détaché), à 27 février 1959.
Borel, conseiller (Aix), 27 février 1959.
de Casabianca, conseiller (Bastia), 27 février 1959.
El Kouby, conseiller (Constantine), 27 février 1959.
Hamiaut, président (Verdun), 27 février 1959.
Tertian, président à la suite (Saint-Gaudens) détaché 27 février 1959.
Testas, président (détaché), 27 février 1959.

Sont reclassés au 1er mars 1959 au second grade (premier groupe) les magistrats de l'ancien quatrième grade qui, au 16 octobre 1953, appartenaient au quatrième degré de l'ancienne hiérarchie auquel ils avaient été nommés à la date indiquée ci-après :

MM. Stemmetz, juge cantonal (Huningue), 25 octobre 1924.
Boespflug juge cantonal (Obernai), 13 août 1926.
Lossel, juge cantonal (Niederbronn), 2 avril 1928.
Andres, juge cantonal (Barr), 29 juillet 1928.
Haren, juge cantonal (Molsheim), 14 janvier 1931.
Wolff, juge du livre foncier (Metz), 25 juin 1931.
Jollre, juge (Toulon), 3 août 1934.
Colonna d'Istria, substitut du procureur de la République (Nice), 14 janvier 1935.
Froehlich, juge cantonal (Morhange), 5 décembre 1935.
Feypell, juge (Strasbourg), 28 janvier 1937.
Dave, juge (Nîmes), 4 avril 1937 .
Sabatier, juge des enfants (Nice), 19 juin 1937.
Bonnal, juge (Marseille), 2 octobre 1937.
Auber, juge (Bordeaux), 31 décembre 1937.
Cachiardy de Montfleury, juge (Nice), 8 octobre 1938.
Bengel, juge à la suite Metz (détaché), 27 décembre 1938.
Thomas, vice-président (Sarreguemines), 24 mars 1941.
Rouquette, juge (Marseille), 19 mai 1941.
Fréminet, substitut de procueur de la République (Mulhouse), 29 mai 1941.
Raymond, juge d'instruction (Marseille), 31 décembre 1941.
Rai, juge (Toulon), 16 juillet 1942.
Bei, juge (Clermont-Ferrand), 29 août 1942.
Biboud, juge (Grenoble), congé de longue durée, 13 novembre 1942.
Genet, juge (Toulon), 13 novembre 1942.
Rupin, juge (Marseille), 21 décembre 1942.
Galy-Gasparrou, juge (détaché), 1er janvier 1943.
Monestier, vice-président (Béziers), 17 avril 1943.
Durr, juge cantonal (Truchtersheim), 30 juin 1943.
Anthon, juge d'instruction (Mulhouse), 1er juillet 1943.
Lacheze, juge (Toulouse), 30 juillet 1943.

MM Dran, juge (Tours), congé de longue durée, 30 août 1943.
Gaudaire, juge (Marseille), 8 octobre 1943.
Gosman, juge (Alger), 17 novembre 1943.
Barrande, juge (Marseille), 26 novembre 1943.
Farisy, juge des enfants (Poitiers), 26 novembre 1943.
Loura, substitut du procureur de la République (Grenoble), 26 novembre 1943.
Arrio, juge (Nice), 25 mars 1944.
Teissier, juge (Rochechouart), 4 avril 1944.
Gibert, juge d'instruction (Angers), 22 avril 1944.
Dodre, vice-président (Briey), 5 octobre 1944.
Lisop, substitut du procureur de la République (Avignon), 16 octobre 1944.
Martin, juge (Alger), 15 décembre 1944.
Bricka, juge (Mulhouse), 2 février 1945.
Lampert, juge d'instruction (Mulhouse), 2 février 1945.
Payot, juge (Colmar), 2 février 1945.
Fonques-Duparc, juge des enfants (Grenoble) (congé de longue durée), 15 février 1945.
Taddei, substitut du procureur de la République (détaché), 21 février 1945.
Coulazou, juge (Montpellier), 24 février 1945.
Laguerre, vice-président (Pau), 24 février 1945.
Demeunynck, juge (le Havre), 1er mars 1945.
Fischer (Alfred), juge (Metz), 26 mars 1945.
Paloc, vice-président (Perpignan), 26 mars 1945.
Mondon, procureur de la République (détaché), 3 mai 1945.
Fischer (Joseph), juge des enfants (Sarreguemines), 14 mai 1945.
Klock, juge cantonal (Wasselonne), 14 mai 1945.
Stemper, juge cantonal (Metz), 14 mai 1945.
Caladon, juge (Lyon), 15 juin 1945.
Auburtin, juge du livre foncier (Brumath), 22 juillet 1945.
Kienizy, juge du livre foncier (Colmar), 22 juillet 1945.
Levy, juge du livre foncier (Schiltigheim), 22 juillet 1945.
Verlet, juge (Strasbourg), 10 août 1945.
Piques, juge (Nice), 13 septembre 1945.
Frotier de La Messeliere, substitut du procureur de la République (Nantes), 30 octobre 1945.
Gerber, juge du livre foncier (Saverne), 30 novembre 1945.
Jetin, juge du livre foncier (Hayange), 30 novembre 1945.
Bousquet, substitut du procureur de la République (Montpellier), 1er décembre 1945.
Brenot, substitut du procureur de la République (Nancy), 18 janvier 1946.
Roth, juge (Marseille), 27 mars 1946.
Ponton, juge du livre foncier (Sélestat), 26 septembre 1946.
Vingut, juge à la suite (Constantine) (détaché), 14 janvier 1947.
Lévy, substitut du procureur de la République (Pontoise), 20 janvier 1947.
Bonnefoy, substitut du procureur de la République (Reims), 4 mars 1947.
Touze, juge (Nice), 8 avril 1947.
Pierson, juge (Strasbourg), 16 décembre 1947.
Roman, substitut du procureur de la République (Nice), 30 décembre 1947.
Delaunay, juge (Corbeil), 31 décembre 1947.
Martzloff, juge du livre foncier (Barr), 9 février 1948.
Paulin, juge du livre foncier (Saint-Avold), 9 février 1948.
Denizot, juge d'instruction (Tours), 20 mars 1948.
Brouilhet, juge des enfants (Montpellier), 21 avril 1948.
Lapouge, juge (Bordeaux), 3 mai 1948.
Lorans, juge d'instruction (Bordeaux), 3 mai 1948.
Soulé-Limendoux, juge (Bordeaux), 3 mai 1948.
Piton, juge des enfants (Alger), 24 mai 1948.
Tournier, juge (Oran), 31 mai 1948.
Sudre, juge (Alger), 9 août 1948.
Lagier, substitut du procureur de la République (Brest), 27 août 1948.
Vielleville, juge (Versailles), 29 août 1948.
Menez, procureur de la République (Vitré), 28 septembre 1948.
de Saint-Michel-Dunezat, procureur de la République (Montdidier), 28 septembre 1948.

Mme Weiller, veuve Lagrange, juge (Versailles), 25 octobre 1948.

MM. Cibiel, juge d'instruction (Angoulême), 31 décembre 1948.
Charonnier, juge (Pontoise), 31 décembre 1948.
Eichelmann, juge des enfants (Grenoble), 25 janvier 1949.
Boulouys, juge (Toulon), 31 janvier 1949.
Dugas, juge (Chinon), 31 janvier 1949.
Charron, juge des enfants (Le Mans), 1er mars 1949.
Stéfani, vice-président (Aix), 2 mars 1949.
Gelfriaud, juge des enfants (Nantes), 7 mars 1949.
Weber, juge du livre foncier (Haguenau), 9 mars 1949.
Poujade, juge d'instruction (Montpellier), 6 avril 1949.
Juncker, juge (Strasbourg), 30 avril 1949.
Jardel, juge (Poitiers), 6 juillet 1949.
Ruef, juge (Lille), 6 juillet 1949.
Domengieux, procureur de la République (Alençon), 30 septembre 1949.

MM. Barennes, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er octobre 1949.
Chanteloup, juge (Marseille), 10 novembre 1949.
Boyreau, juge (Nice), 19 novembre 1949.
Neiss, juge du livre foncier (Illkirch), 21 décembre 1949.
Ellie, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 30 septembre 1949.
Birot, juge (Marseille), 31 décembre 1949.
Epaud, juge à la suite Poitiers (détaché), 20 février 1950.
Rebillard, juge (Nantes), 20 février 1950.
Seve, juge d'instruction (Bordeaux), 20 février 1950.
Bérard, vice-président (Grasse), 4 avril 1950.
Grillon, juge d'instruction (Colmar), 4 avril 1950.
Tabourin, juge (Le Mans), 4 avril 1950.
Trossin, juge d'instruction (Le Mans), 4 avril 1950.
Lanoire, substitut du procureur de la République (Versailles), 14 avril 1950.
Ayguebere, juge (Pontoise), 9 mai 1950.
Bellœuf, procureur de la République (Lons-le-Saunier), 9 mai 1950.
Bray, juge des enfants (Dijon).
Lherondel, juge (Lyon), 22 juin 1950.
Fouillard, procureur de la République (Valognes), 24 juin 1950.
Houdot, substitut du procureur de la République (Versailles), 24 juin 1950.
Cornardeau, substitut du procureur de la République (Poitiers), 7 août 1950.
Puissegur, procureur de la République (Péronne), 7 août 1950.
Rouede, substitut du procureur de la République (Marseille), 7 août 1950.
Tanneur, juge (Metz), 7 août 1950.
More, procureur de la République (Wassy), 14 septembre 1950.
Prince, juge (Alger), 23 octobre 1950.
Bedu, juge (Amiens), 28 octobre 1950
Dussolin, juge (Nice), 28 octobre 1950.
Neel, juge (Versailles), 28 octobre 1950.
Jost, juge (Strasbourg), 16 novembre 1950.
Abadie, juge (Nimes), 9 décembre 1950.
Burle, juge (Metz), 9 décembre 1950.
Kauffmann, juge (Versailles), 9 décembre 1950.
Atchoarena, juge d'instruction (Bordeaux), 19 mars 1951.
Bertrand-Deserunais, juge d'instruction Angoulême (congé de longue durée), 19 mars 1951.
Pradere, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 19 mars 1951.
Bauzil, procureur de la République (Argentan), 13 avril 1951.
Faucheux, juge (Angers), 16 avril 1951.
Fourestié, juge d'instruction (Bordeaux), 16 avril 1951.
Bayol, juge (Lyon), 20 avril 1951.
Dufour, juge à la suite la Roche-sur-Yon (détaché), 20 avril 1951.
Sabatier, juge à la suite Basse-Terre (détaché), 20 avril 1951.
Payot, juge (Strasbourg), 8 mai 1951.
Maiernait, procureur de la République (Dole), 12 mai 1951.
Sallet de Sablet d'Estières, substitut du procureur de la République (Versailles), 12 mai 1951.
Lyonne, juge (Chambéry), 23 juin 1951.
Teyssier, président (Yssingeaux), 23 juin 1951.
Henrotte, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 4 juillet 1951.
Normand, président (Vouziers), 5 juillet 1951.
Souque, juge d'instruction (Toulouse), 5 juillet 1951.
Pourquier, juge des enfants à la suite Quimper (détaché), 31 juillet 1951.
Sacré, juge (Angers), 31 juillet 1951.
Cogniart, juge à la suite Dijon (détaché), 30 août 1951.
Eyrier, vice-président à la suite Troyes (détaché), 30 août 1951.
Figeac, juge d'instruction à la suite Amiens (détaché), 30 août 1951.
Pepin, juge à la suite Nimes, 21 septembre 1951.
Boudon, président (Pont-Audemer), 13 novembre 1951.
Lallemant, président (Saint-Dié), 13 novembre 1951.
Landwehrlem, président (Mirecourt), 13 novembre 1951.
Ruch, juge du livre foncier (Huningue), 13 novembre 1951.
Aynes, juge (Saint-Etienne), 19 novembre 1951.
François, substitut du procureur de la République (Troyes), 14 décembre 1951.
Husson, procureur de la République (Toul), 14 décembre 1951.
Romain-Huttin, substitut du procureur de la République (Lyon), 14 décembre 1951.
Descomps, procureur de la République (Ribérac), 18 décembre 1951.
Kastner, substitut du procureur de la République (Lyon), 18 décembre 1951.
Lestrade, président (Mende), 18 décembre 1951.
Samy, président (Châteaudun), 18 décembre 1951.
MM. Trotry, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 18 décembre 1951.
Cozette, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 29 décembre 1951.
Azoulay, substitut du procureur de la République (Montpellier), 10 février 1952.
Debuisson, juge (Béthune), 3 mars 1952.
Maus, juge (Lille), 3 mars 1952.
Rochet, juge (Lyon), 3 mars 1952.
Colombini, procureur de la République (Albertville), 4 mars 1952.
Albernhe, substitut du procureur de la République (Toulouse), 8 avril 1952.
d'Aubert, juge des enfants (Rouen), 8 avril 1952.
Soude, procureur de la République (Pont-Audemer), 8 avril 1952.
Goddard, juge d'instruction (Lille), 12 mai 1952.
Detraux, juge (Amiens), 17 mai 1952.
Canet, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 20 mai 1952.
Perisson, juge des enfants (Alger), 7 juillet 1952.
Rupin, juge à la suite Plœrmel (détaché), 7 juillet 1952.
Surin, juge à la suite Bordeaux, 7 juillet 1952.
Costeux, juge (Nancy), 21 juillet 1952.
Pelletier, juge (Lyon), 21 juillet 1952.
Massot, juge à la suite Limoges (détaché), 23 juillet 1952.
Bernard, procureur de la République (Vendôme), 25 juillet 1952.
Descharmes, procureur de la République (Montbéliard), 25 juillet 1952.
Flise, procureur de la République (Bayeux), 25 juillet 1952.
Garnier, substitut du procureur de la République (Dijon), 25 juillet 1952.
Langlois, procureur de la République (Joigny), 25 juillet 1952.
Lugand, substitut du procureur de la République (Angers), 25 juillet 1952.
Mefort, substitut du procureur de la République (Reims), 25 juillet 1952.
Aurran, président (Digne), 13 octobre 1952.
Brunet, juge (Lyon), 13 octobre 1952.
Chassot, président (Mâcon), 13 octobre 1952.
Roche, juge d'instruction (Lyon), 13 octobre 1952.
Sagois, juge d'instruction (Marseille), 13 octobre 1952.
Meyrieux, juge des enfants (Quimper), 8 novembre 1952.
Valade, juge (Caen), 13 novembre 1952.
Baron, juge (Limoges), 2 décembre 1952.
Blondy, président (Valognes), 2 décembre 1952.
Laguens, juge d'instruction (Nimes), 2 décembre 1952.
Loyon, juge (Lyon), 2 décembre 1952.
Mathieu, juge d'instruction (Marseille), 2 décembre 1952.
Metz, juge (Mulhouse), 2 décembre 1952.
Sarazin, juge (Metz), 2 décembre 1952.
Ullmann, juge du Livre foncier (Mulhouse), 2 décembre 1952.
Peyret, président (Dax), 8 décembre 1952.
Simon, juge d'instruction (Versailles), 8 décembre 1952.
Thill, juge d'instruction (Rouen), 8 décembre 1952.
Feyt, juge (Nice), 19 décembre 1952.
Le Sourd-Thebaud, procureur de la République (les Andelys), 19 décembre 1952.
Lévy, président (Lure), 19 décembre 1952.
Guth, juge du Livre foncier (Sarreguemines), 20 janvier 1953.
Liard, juge (Bordeaux), 20 janvier 1953.
Maurel, juge des enfants (Versailles), 20 janvier 1953.
Simon, juge d'instruction (Pontoise), 20 janvier 1953.
Béraud, juge (Marseille), 3 février 1953.
Dufaur, vice-président à la suite (Montauban), 3 février 1953.
Fourmanoir, président (Fontenay-le-Comte), 3 février 1953.
Géraud, juge (Marseille), 3 février 1953.
L'Hermitte, juge (Rouen), 3 février 1953.
Cosson, substitut du procureur de la République (Mulhouse), 10 février 1953.
Nicolas, substitut du procureur de la République (Metz), 10 février 1953.
Letreguilly, juge (Rouen), 11 février 1953.
They, juge (Nancy), 11 février 1953.
Gautier, juge d'instruction à la suite (Rennes) (détaché), 18 février 1953.
Lazard, juge (Amiens), 9 mars 1953.
Boyé, substitut du procureur de la République à la suite (Bordeaux), 14 mars 1953.
Calarn, substitut du procureur de la République à la suite (Nice) (détaché), 14 mars 1953.
Hennequin, juge du Livre foncier (Thionville), 16 mars 1953.
de Coucy, juge (Constantine), 17 mars 1953.
Biassette, juge d'instruction (Valenciennes), 23 mars 1953.
Bronner, procureur de la République (détaché), 23 mars 1953.
Charlot, procureur de la République (Mende), 23 mars 1953.
Cristophe, procureur de la République (la Réole), 23 mars 1953.

MM. Dumas, procureur de la République (Saint-Girons), 23 mars 1953.
Fusil, substitut du procureur de la République (détaché) à l'administration centrale du ministère de la justice, 23 mars 1953.
Lemoine, juge des enfants (Angers), 23 mars 1953.
Lespiau, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 23 mars 1953.
Manaud, président (Bergerac), 23 mars 1953.
Mazabraud, procureur de la République (Aubusson), 23 mars 1953.
Rieu, juge des enfants (Nice), 23 mars 1953.
Saut, juge d'instruction (Nîmes), 23 mars 1953.
Savinaud, procureur de la République (Yvetot), 23 mars 1953.
Sonnet, substitut du procureur de la République (Lyon), 23 mars 1953.
Teissonnière, procureur de la République (Tulle), 23 mars 1953.
Bonnefont, juge (Toulon), 26 mars 1953.
Didier, juge d'instruction (Grenoble), 26 mars 1953.
Garrigue, juge à la suite Lille (détaché), 26 mars 1953.
Rousset, juge (Oran), 26 mars 1953.
Sauzet, juge (Saint-Etienne), 26 mars 1953.
Boudon, procureur de la République (Coulommiers), 21 mai 1953.
Chiron, juge (Marseille), 21 mai 1953.
Donnette, substitut du procureur de la République (Amiens), 21 mai 1953.
Duchiron, substitut de procureur de la République (détaché) à l'administration du ministère de la justice, 21 mai 1953.
Durand, juge (Toulouse), 21 mai 1953.
Gueganic, substitut du procureur de la République (Tours), 21 mai 1953.
Perrey, juge des enfants (Metz), 21 mai 1953.
Vigouroux, substitut du procureur de la République (Clermont-Ferrand), 21 mai 1953.
Larue, substitut du procureur de la République (Toulon), 28 mai 1953.
Paoli, substitut du procureur de la République (Grenoble), 1er juin 1953.
Cros, juge d'instruction (Toulouse), 9 juin 1953.
Soulé, juge des enfants (Toulouse), 9 juin 1953.
Huillier, juge (Versailles), 25 juin 1953.
Grau, juge (Lille), 7 juillet 1953.
Baudry, juge d'instruction (Brest), 23 juillet 1953.
Boucly, président (Saint-Amand), 23 juillet 1953.
Cord, juge des enfants (Pontoise), 23 juillet 1953.
Leduc, juge (Versailles), 23 juillet 1953.
Le Floch, président (Saint-Lô), 23 juillet 1953.
Lévy, juge (Amiens), 23 juillet 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (premier groupe) et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les magistrats de l'ancien quatrième grade, ci-après désignés, qui appartenaient, au 16 octobre 1953, au troisième degré de l'ancienne hiérarchie.

MM. Lemoine, juge d'instruction (les Sables-d'Olonne), 1er juin 1934, tableau 1939.
Minvielle, juge (Pau), 31 décembre 1940, tableau 1945.
Bonnet, juge (Bône), 22 janvier 1941, tableau 1945.
Boussac, juge (Montluçon), 23 janvier 1932, tableau 1947.
Petit, juge (Nevers), 31 décembre 1942, tableau 1947.
Grollemund, juge d'instruction (Dreux), 1er novembre 1943, tableau 1947.
Delsart, juge (Carcassonne), 15 novembre 1944, tableau 1947.
Causse, juge (Saint-Etienne), 30 octobre 1931, tableau 1948.
Searle, juge (Bordeaux), 31 décembre 1940, tableau 1948.
Labesque, juge (Condom), 16 mai 1938, tableau 1949.
Meppi, juge (Ajaccio), 31 décembre 1940, tableau 1949.
Burnat, juge (Avignon), 31 décembre 1941, tableau 1949.
Genichon, juge d'instruction (le Blanc), 29 août 1942, tableau 1949.
Metenier, juge (Meaux), 29 août 1942, tableau 1949.
Brunschvicg, juge des enfants (Coutances), 1er octobre 1942, tableau 1949.
Lubac, juge (Rodez), 31 décembre 1942, tableau 1949.
Pabst, juge d'instruction (Remiremont), 1er mars 1943, tableau 1949.
Daniault, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er juillet 1943, tableau 1949.
Faure, juge (Auch), 1er septembre 1943, tableau 1949.
Rémond, juge (Grasse), 1er mai 1944, tableau 1949.
Martha, juge (Epernay), 1er septembre 1944, tableau 1949.
Rigaud, substitut du procureur de la République (Toulouse), 31 décembre 1944, tableau 1949.
Bertin, juge (Pontoise), 26 mars 1945, tableau 1949.
Bordeaux, juge (Chambéry), 31 décembre 1940, tableau 1950.
Belnet, juge (Grasse), 31 décembre 1942, tableau 1950.
Vigouroux, juge (Tours), 1er mai 1943, tableau 1950.
Delmas, juge (Aix), 1er juillet 1943, tableau 1950.
Dubois, juge (détaché), 10 novembre 1943, tableau 1950.
Aigon, juge (Agen), 31 décembre 1943, tableau 1950.
Yvernes, juge (Montpellier), 31 décembre 1943, tableau 1950.
Le Roy, juge (Corbeil), 1er mars 1944, tableau 1950.
Ambry, juge d'instruction (Bordeaux), 1er juillet 1944, tableau 1950.
Dumas, juge d'instruction (Avignon), 31 décembre 1944, tableau 1950.
Mathécowitsch, juge (Rambouillet), 31 décembre 1944, tableau 1950.
Rabinovitch, juge (Briançon), 26 mars 1945, tableau 1950.
Pedoussaut, juge d'instruction (Toulouse), 1er août 1945, tableau 1950.
Lespinet, juge d'instruction (Toulouse), 1er novembre 1945, tableau 1950.
Dessaux, juge (Blois), 1er mars 1944, tableau 1951.
Fratani, juge d'instruction (Ajaccio), 5 mars 1944, tableau 1951.
Lavergne, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 1er juillet 1944, tableau 1951.
Gaston, juge d'instruction (Poitiers), 1er septembre 1944, tableau 1951.
Thenard, substitut du procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er septembre 1944, tableau 1951.
Doutre, juge d'instruction (Grasse), 6 octobre 1944, tableau 1951.
Doujat, juge (Marseille), 1er novembre 1944, tableau 1951.
Bruneteau, juge d'instruction (Tours), 16 novembre 1944, tableau 1951.
Claudeville, juge (Saintes), 31 décembre 1944, tableau 1951.
Aucopt, juge des enfants (Bourges), 1er mai 1945, tableau 1951.
Ayraud, juge (Montauban), 1er juillet 1945, tableau 1951.
François, juge (Pontoise), 1er juillet 1945, tableau 1951.
Ullmann, juge (Versailles), 1er juillet 1945, tableau 1951.
Berigaud, juge d'instruction (Orléans), 1er octobre 1945, tableau 1951.
Lafforgue, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 7 novembre 1945, tableau 1951.
Pages, juge (Rambouillet), 31 décembre 1945, tableau 1951.
Fautz, juge (Versailles), 1er juin 1946, tableau 1951.
Adda, juge d'instruction à la suite au tribunal de la Seine (détaché), 23 décembre 1946, tableau 1951.
Orsoni, juge d'instruction à la suite au tribunal de la Seine (détaché), 1er janvier 1947, tableau 1951.
Mazaud, juge d'instruction (Thiers), 1er juillet 1947, tableau 1951.
Clerget, substitut du procureur de la République (Versailles), 1er février 1948, tableau 1951.
Marec, juge (Rocroi), 28 décembre 1937, tableau 1952.
Helle, juge d'instruction (Clermont), 31 décembre 1941, tableau 1952.
Dubien, juge (Riom), 12 mai 1942, tableau 1952.
Sautai, juge (Laon), 15 mai 1942, tableau 1952.
Vincent, juge d'instruction (Soissons), 1er mars 1943, tableau 1952.
Durand, juge d'instruction (Compiègne), 1er juillet 1943, tableau 1952.
Seguier, juge (Limoges), 26 novembre 1943, tableau 1952.
Gemain, juge (Bayonne), 8 avril 1944, tableau 1952.
Dorotte, juge (la Rochelle), 1er mai 1944, tableau 1952.
Fourcade, juge des enfants (Chambéry), 1er mai 1944, tableau 1952.
Berger, juge des enfants (Aurillac), 1er septembre 1944, tableau 1952.
Jauffret, juge (Melun), 15 novembre 1944, tableau 1952.
Gougenheim, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 20 décembre 1944, tableau 1952.
Blieck, juge d'instruction (Péronne), 31 décembre 1944, tableau 1952.
Espitalier, juge (Perpignan), 31 décembre 1944, tableau 1952
Fabre-de-Morlhon, juge (Montpellier), 31 décembre 1944, tableau 1952.
Raynaud, juge (Toulouse), 31 décembre 1944, tableau 1952.
Brejoux, juge (Lyon), 17 janvier 1945, tableau 1952.
Joffre, juge (Marseille), 1er avril 1945, tableau 1952.
David, juge d'instruction (Nancy), 3 mai 1945, tableau 1952.
Esquilat, juge (Saint-Gaudens), 1er juin 1945, tableau 1952.
Péries, juge (Marseille), 1er septembre 1945, tableau 1952.
Monsegur, juge d'instruction (Dax), 1er mars 1946, tableau 1952.
Beurdeley, juge (Bordeaux), 1er mai 1946, tableau 1952.
Laly, juge d'instruction (Riom), 1er mai 1946, tableau 1952.
Rontein, juge d'instruction (Agen), 1er mai 1946, tableau 1952.
Sinding, juge (Versailles), 25 juillet 1946, tableau 1952.
Carteron, juge (Boulogne), 23 décembre 1946, tableau 1952.
Schremer, vice-président (Charleville), 31 décembre 1947, tableau 1952.

MM. Fourcade, substitut du Procureur de la République (Limoges), 1er juin 1948, tableau 1952.
Joucla, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 1er juin 1948, tableau 1952.
Demalves, juge (Loudun), 28 décembre 1937, tableau 1953.
Monsarrat, juge (Castres), 28 décembre 1937, tableau 1953.
Delnomdedieu, juge des enfants (Mende), 17 avril 1942, tableau 1953.
Balbie, juge (Toulouse), 30 juin 1942, tableau 1953.
Colombet, juge (Dijon), 30 septembre 1942, tableau 1953.
Daumont, juge (Montpellier), 1er juillet 1943, tableau 1953.
Fournier, juge (Nantes), 1er juillet 1944, tableau 1953.
Vergnes, vice-président (Agen), 1er octobre 1944, tableau 1953.
Pacaud, juge à la suite (Avignon) (détaché), 28 octobre 1944, tableau 1953.
Thomas, juge à la suite (Strasbourg) (détaché), 15 décembre 1944, tableau 1953.
Hodin, juge (Draguignan), 31 décembre 1944, tableau 1953.
Laylavoix, juge des enfants (Angoulême), 31 décembre 1944, tableau 1953.
Ropagnol, juge des enfants (Nevers), 31 décembre 1944, tableau 1953.
Coilliot, juge (Lille), 1er janvier 1945, tableau 1953.
Caralp, juge d'instruction (Carpentras), 1er février 1945, tableau 1953.
Danton, juge d'instruction (Angoulême), 1er février 1945, tableau 1953.
Faucheux, juge (Charleville), 1er février 1945, tableau 1953.
Tisserand, juge d'instruction (Lure), 2 février 1945, tableau 1953.
Roques, juge (Toulouse), 1er mars 1945, tableau 1953.
Waels, juge des enfants (Dunkerque), 1er mars 1945, tableau 1953.
Burger, juge cantonal (Colmar), 26 mars 1945, tableau 1953.
Lepain, juge (Versailles), 10 avril 1945, tableau 1953.
Ciamborrani, vice-président (Chambéry), 11 avril 1945, tableau 1953.
Mercier, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er mai 1945, tableau 1953
Bassoua, juge (Carcassonne), 1er juin 1945, tableau 1953.
Bazet, juge d'instruction (Tarbes), 1er juillet 1945, tableau 1953.
Nicolet, juge des enfants (Cherbourg), 1er juillet 1945, tableau 1953.
Ruitton, substitut du procureur de la République (Blois), 1er juillet 1945, tableau 1953.
Morin, juge des enfants (Clermont-Ferrand), 13 septembre 1945, tableau 1953.
Vallecalle, juge à la suite, Clermont-Ferrand (détaché), 1er novembre 1945, tableau 1953.
Gros, juge (Muret), 31 décembre 1945, tableau 1953.
Grimaud, vice-président (Orléans), 18 janvier 1946, tableau 1953.
Jacob, juge (Metz), 1er février 1946, tableau 1953.
Baron-Larcanger, juge (Rouen), 1er mars 1946, tableau 1953.
Debeaurain, juge (Marseille), 1er avril 1946, tableau 1953.
Nuée, juge à la suite (Moulins), 29 mai 1946, tableau 1953.
Scelle, vice-président (Troyes), 1er août 1946, tableau 1953.
Chevalier, juge d'instruction (Saint-Amand), 1er décembre 1946, tableau 1953
Guthmann, juge (Metz), 9 décembre 1946, tableau 1953.
Kieffer, juge cantonal (Strasbourg), 1er janvier 1947, tableau 1953.
Levade, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er janvier 1947, tableau 1953.
Hardoyal, juge (Lyon), 1er novembre 1947, tableau 1953.
Bonniol, vice-président (Valence), 31 décembre 1947, tableau 1953.
Hinselberger, juge cantonal (Thann), 1er janvier 1948, tableau 1953.
Bouchery, substitut du procureur de la République (Lyon), 1er mars 1948, tableau 1953.
Malherbe, substitut du procureur de la République (Lyon), 1er mars 1948, tableau 1953
Thuillier, juge (Aix) (congé de longue durée), 1er mars 1948, tableau 1953.
Dhers, substitut du procureur de la République (Auch), 1er avril 1948, tableau 1953.
Monnet, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er avril 1948, tableau 1953.
Larrat, juge (Marseille), 1er mai 1948, tableau 1953.
Magnan, juge d'instruction (Poitiers), 1er juin 1948, tableau 1953.
Poulon, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République, 20 août 1949, tableau 1953.
Arnaud, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République, 16 septembre 1949, tableau 1953.
Martin, juge (Loudéac), 1er décembre 1953.

MM. Rateau, juge (Mascara), congé de longue durée, 15 février 1935.
Cellier, juge (la Flèche), 31 décembre 1940.
Le Prêtre, juge des enfants (Alençon) (congé de longue durée), 31 décembre 1940.
Prax, juge (Gannat), 31 décembre 1940.
Villedey, juge (Autun), 31 décembre 1940.
Ibos, juge à la suite (Narbonne), 31 décembre 1941.
Tranchepain, juge d'instruction (Yvetot), 31 décembre 1941.
Français, juge (Villefranche-sur-Saône), 31 janvier 1942.
Dandine, juge (Cahors), 31 mars 1942.
Bondouaire, juge (Troyes), 30 septembre 1942.
Brugvin, juge (Arbois), 30 septembre 1942.
Nachbaur, juge cantonal (Colmar), 30 septembre 1942.
Audier, juge (Aix), 31 décembre 1942.
Comperat, juge (Sancerre), 15 juillet 1943.
Peitevin de Saint-André, juge (Dieppe), 26 novembre 1943.
Balauge, juge d'instruction (Pau), 31 décembre 1943.
Escrivant, juge (Oran), 18 avril 1944.
Pestel, juge d'instruction (Vire), 1er mai 1944.
Deleris, juge d'instruction (la Rochelle), 25 mai 1944.
Sénac, juge (Cosne), 1er août 1944.
Bergognon, juge des enfants (Mâcon), 17 août 1944.
Roux, juge à la suite (Château-Thierry), 1er septembre 1944.
Turmel, juge (Château-Gontier), 1er septembre 1944.
Legentil, juge d'instruction (Coulommiers), 13 octobre 1944.
Rouquière, juge (Toulouse), 15 novembre 1944.
Darles, juge (Castelnaudary), 31 décembre 1944.
Palau, juge (Béziers), 31 décembre 1944.
Robert, juge (Laval), 31 décembre 1944.
Rigal, juge (Agen), 2 février 1945.
Montier, juge des enfants (Laval), 15 février 1945.
Scharr, juge cantonal (Wissembourg), 16 février 1945.
Bernardin, juge (Bayonne), 24 février 1945.
Gosset, juge d'instruction (le Havre), 1er mars 1945.
Lebe, juge des enfants (Tarbes), 1er mars 1945.
Ray, juge (Cusset), 1er mars 1945.
Trunet, juge d'instruction (Saintes), 1er mars 1945.
Wacheul, juge d'instruction (Lille), 1er mars 1945.
Kraemer, juge cantonal (Benfeld), 26 mars 1945.
Andrault, juge (Poitiers), 1er mai 1945.
Michel, juge (Alès), 3 mai 1945.
Kraft, juge cantonal (Illkirch), 14 mai 1945.
Boixeda, juge (Narbonne), 1er juin 1945.
Ergal, substitut du procureur de la République (Lille), 1er juin 1945.
Gerbaux, juge (Auxerre), 1er juin 1945.
Hue, juge (Melun), 1er juin 1945.
Maurandy, juge des enfants (Gap), 1er juin 1945.
Peter, juge cantonal (Strasbourg), 1er juin 1945.
Bardon, juge (Ruffec), 1er juillet 1945.
Soumet, juge (Montmorillon), 1er juillet 1945.
Bec, juge des enfants (Albi), 16 juillet 1945.
Becquey, juge (Quimper), 20 juillet 1945.
Clostre, juge (Issoudun), 20 juillet 1945.
Mitton, juge (Cusset), 1er août 1945.
Hornus, juge cantonal (Munster), 10 août 1945.
Mabile de La Paumelière, juge d'instruction (Nantes), 25 septembre 1945.
Tregy, juge (Perpignan), 1er octobre 1945.
Kretz, juge (Strasbourg), 2 novembre 1945.
Buhot, juge (Evreux), 1er décembre 1945.
Magues, juge (Villefranche-de-Lauragais), 1er décembre 1945.
Maurel, juge (Nantes), 20 décembre 1945.
Fiel, juge (Epinal), 31 décembre 1945.
Blot, juge (Saint-Denis), 1er janvier 1946.
Hertz, juge cantonal (Strasbourg), 1er janvier 1946.
Couchoud, juge des enfants (Mascara), 18 janvier 1946.
Deudon, juge (détaché), 18 janvier 1946.
Monicat, juge des enfants (Brest), 1er février 1946.
Berg, juge cantonal (Strasbourg), 27 mars 1946.
Courlet de Vregile, juge (Besançon), 1er avril 1946.
Galateau, juge (Guéret), 1er avril 1946.
Nogaret, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er avril 1946.
Brunhes, substitut de procureur de la République (détaché), 1er mai 1946.
Lakhdari, juge (Chartres), 10 mai 1946.
Philip, juge (Nice), 1er juin 1946.
Roman, juge à la suite (Saint-Jean-de-Maurienne), 1er juillet 1946.
Duche, juge des enfants (Bayonne), 13 juillet 1946.
Alberti, juge d'instruction (Corte), 1er septembre 1946.
Luttenschlager, juge (Mulhouse), 14 septembre 1946.
Martzloff, juge cantonal (Strasbourg), 24 septembre 1946.
Leflon, vice-président (Boulogne-sur-Mer), 14 octobre 1946.
Demaille, juge (Sidi-bel-Abbès), 6 novembre 1946.
Gillet, juge (Bordeaux), 14 novembre 1946.

Mme Tronchon, épouse Renouvin, juge des enfants (Evreux), 26 novembre 1946

MM. Legendre, vice-président (Blida), 5 décembre 1946.
Chaudet, juge (Rennes), 9 décembre 1946.
Vinet, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 23 décembre 1946.
Colivet, juge d'instruction (Etampes), 31 décembre 1946.
Mazarin, juge des enfants (Strasbourg), 31 décembre 1946.
Aubrun-Godard, vice-président (Nevers) (congé de longue durée), 1er janvier 1947.
Baldit, vice-président (Châteauroux), 1er janvier 1947.
Calmus, juge (Bar-le-Duc), 1er janvier 1947.
Chautard, juge (Lyon), 1er janvier 1947.
Delmas-Goyon, juge d'instruction (Marseille), 1er janvier 1947.
Deltruil, juge (Foix), 1er janvier 1947.
Grenier, juge d'instruction (Alès), 1er janvier 1947.
Metzger, juge d'instruction (Colmar), 1er janvier 1947.
Patteyn, juge (Boulogne-sur-Mer), 1er janvier 1947.
Rieber, juge d'instruction (Strasbourg), 1er janvier 1947.
Stuck, juge (Mulhouse), 1er janvier 1947.
Terres, juge (Moissac), 1er janvier 1947.
Baulme, substitut du procureur de la République (Angoulême), 1er février 1947.
Momot, juge (Rethel), 1er mars 1947.
Thevenot, juge des enfants (Moulins), 1er mars 1947.
Haulon, juge (Châteauroux), 1er avril 1947.
Bayle, juge des enfants (Tours), 1er mai 1947.
Daussy, juge d'instruction (Bernay), 1er mai 1947.
Leroy, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er mai 1947.
Borye, juge (Orthez), 1er juin 1947.
Henry, juge d'instruction (Grasse), 1er juin 1947.
Benichou, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er juillet 1947.
David, juge (Reims), 1er juillet 1947.
Reuchsel, juge d'instruction (Trévoux), 1er août 1947.
Bavoillot, juge d'instruction (Alger), 11 août 1947.
Peyre, juge d'instruction (Tlemcen), 11 août 1947.
Popie, juge des enfants (Blida), 11 août 1947.
Potin, juge d'instruction (Sidi-bel-Abbès), 11 août 1947.
Auffret, juge d'instruction à la suite (Rennes) (détaché), 1er septembre 1947.
Causse, juge d'instruction (Saint-Etienne), 1er septembre 1947.
Lefevre, juge (le Havre), 1er septembre 1947.
Bourgeois, juge d'instruction (Annecy), 1er octobre 1947.
Gay, vice-président (Périgueux), 1er octobre 1947.
Saint-Germes, juge (Auch), 1er octobre 1947.
Poli, vice-président à la suite (Châteauroux) (détaché), 14 octobre 1947.
Profizi, juge à la suite (Niort), 14 octobre 1947.
Aldemar, juge (Uzès), 1er décembre 1947.
Martin, juge (Fontainebleau), 1er décembre 1947.
de Saint-Blancard, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er décembre 1947.
Courmontagne, juge d'instruction (Alger), 16 décembre 1947.
Rouseau, juge (Alger), 16 décembre 1947.
Violle, juge (Auxerre), 30 décembre 1947.
Amsler, juge (Angoulême), 31 décembre 1947.
Brugeille, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 31 décembre 1947.
Gayan, juge des enfants (Pau), 31 décembre 1947.
Oliveres, substitut du procureur de la République (Perpignan), 31 décembre 1947.
Patier, juge (Brive), 31 décembre 1947.
d'Angelis, juge d'instruction (Périgueux), 1er janvier 1948.
de Bechillon-Boraud, juge d'instruction (Sens), 1er janvier 1948.
Breton, juge (Tulle), 1er janvier 1948.
Demars, juge (Troyes), 1er janvier 1948.
Deveze, juge (Toulouse), 1er janvier 1948.
Escouboué, juge (Bordeaux), 1er janvier 1948.
Gaillot, juge (Rennes), 1er janvier 1948.
Girard-Blanc, juge (Grenoble), 1er janvier 1948.
Lagarde, juge des enfants (Foix), 1er janvier 1948.
Lautru, juge d'instruction (Toulon), 1er janvier 1948.
de Leiris, juge (Dijon), 1er janvier 1948.
Litschig, juge cantonal (Guebwiller), 1er janvier 1948.
Martin, juge des enfants (Valence), 1er janvier 1948.
Miginiac, juge (Marennes), 1er janvier 1948.
Scheurer, juge cantonal (Neuf-Brisach), 1er janvier 1948.
Sovin, juge (Nîmes), 1er janvier 1948.
Sournies, juge (Lyon), 1er janvier 1948.
Wilt, juge cantonal (Schiltigheim), 1er janvier 1948.
Borel, juge des enfants (Digne), 1er février 1948.

MM. Forcado, substitut du procureur de la République (Aix), 1er février 1948.
Landreau, juge d'instruction (Orléans), 1er février 1948.
Morin, juge d'instruction (Metz), 1er février 1948.
Farny, substitut du procureur de la République (Alger), 16 février 1948.
Girard, juge des enfants (Cayenne), 16 février 1948.
During, juge cantonal (Mulhouse), 24 février 1948.
Beral, substitut du procureur de la République (Béziers), 1er mars 1948.
Larqué, substitut du procureur de la République (Bayonne), 1er mars 1948.
Doumeyrou, juge (Sidi-bel-Abbès), 9 mars 1948.
Helluy, juge (le Puy), 9 mars 1948.
Llabador, juge (Alger), 9 mars 1948.
Pfender, juge (Alger), 9 mars 1948.
Urbani, juge (Alger), 9 mars 1948.
Evrard, juge (Douai), 1er avril 1948.
Ibero, substitut du procureur de la République (Tarbes), 1er avril 1948.
Leloup, juge d'instruction (Privas), 1er avril 1948.
Levionnois, vice-président (Caen), 1er avril 1948.
Loques, juge d'instruction (Montélimar), 1er avril 1948.
Gaeng, juge d'instruction (Lille), 2 avril 1948.
Martin, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er mai 1948.
Rontein, substitut du procureur de la République (Nîmes), 1er mai 1948.
Silvestre, juge d'instruction (Foix), 1er mai 1948.
Menard, juge des enfants (le Havre), 31 mai 1948.
Servat, juge d'instruction (Metz), 31 mai 1948.
Wenzinger, juge cantonal (Cernay), 31 mai 1948.
Barat, juge des enfants (Melun), 1er juin 1948.
Bertholon, juge d'instruction (Meaux), 1er juin 1948.
Heyden, substitut de procureur de la République (détaché), 1er juin 1948.
Malbec, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er juin 1948
Ransac, juge d'instruction (Bayonne), 1er juin 1948.
Verdant, juge (Dijon), 1er juin 1948.
Clermont, juge d'instruction (Grenoble), 2 juin 1948.
Rabaud, substitut du procureur de la République à la suite (Grasse) (détaché), 9 juin 1948.
Frouin, substitut du procureur de la République détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er juillet 1948.
Scherrer, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er juillet 1948.
Fraisse, substitut du procureur de la République (Saint-Etienne), 1er août 1948.
Bérard, juge d'instruction (Alger), 9 août 1948.
Davia, juge (Laon), 1er octobre 1948.
Dupuy, juge des enfants (Saint-Brieuc), 1er octobre 1948.
Fruhinsholz, juge cantonal (Sélestat), 1er octobre 1948.
Prat-Rousseau, juge (Libourne), 1er octobre 1948.
Fontaine, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er novembre 1948.
Renard, juge (Versailles), 1er novembre 1948.
Delpech, juge à la suite (Dax), 1er décembre 1948.
Roy, juge d'instruction (Lons-le-Saunier), 1er décembre 1948.
Tournier-Lasserve, substitut du procureur de la République (Corbeil), 1er décembre 1948.
Dunand-Pivot, juge (Clamecy), 29 décembre 1948.
Brodiez, juge (Niort), 31 décembre 1948.
David, juge (Compiègne), 31 décembre 1948.

Mme Driot, épouse Boyer, juge (Toulouse), 31 décembre 1948.

MM. Fergani, juge (Oran), 31 décembre 1948.
Kœnig, substitut du procureur de la République à la suite (Rouen) (détaché), 31 décembre 1948.
Lebe, juge des enfants (Orléansville), 31 décembre 1948.

Mlle Le Febvre, juge (Nantes), 31 décembre 1948.

MM. Lequesne, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 31 décembre 1948.
Lorris, juge (le Mans), 31 décembre 1948.
Mabrut, substitut du procureur de la République (Clermont-Ferrand), 31 décembre 1948.
Remond, juge d'instruction (Gray), 31 décembre 1948.
Allo, juge d'instruction (Albertville), 1er janvier 1949.
Auric, juge d'instruction détaché au tribunal de la Seine (à la suite), 1er janvier 1949.
Beguignot, juge d'instruction (Cusset), 1er janvier 1949.
Benezech, juge (Béziers), 1er janvier 1949.
Berthon, juge d'instruction (Brioude), 1er janvier 1949.
Billy, juge (Clermont-Ferrand), 1er janvier 1949.
Bloc, juge d'instruction (Ribérac), 1er janvier 1949.
Brenet, juge (Baume-les-Dames), 1er janvier 1949.

MM. Brenot, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er janvier 1949.
Brickert, juge d'instruction (Saverne), 1er janvier 1949.
Brisson, juge d'instruction (Pontenay-le-Comte), 1er janvier 1949.
Brogly, juge (Troyes), 1er janvier 1949.
Bruyas, juge (Lyon), 1er janvier 1949.
Connillière, juge d'instruction (Montauban), 1er janvier 1949.
Cresson, juge (Arras), 1er janvier 1949.
Dabin, juge (Parthenay), 1er janvier 1949.
Delattre, juge des enfants (Douai), 1er janvier 1949.
Ebert, juge (Strasbourg), 1er janvier 1949.
Fremont, juge (Laon), 1er janvier 1949.
Gay, juge des enfants (Bourg), 1er janvier 1949.
Jarry, substitut du procureur de la République (Nantes), 1er janvier 1949.
Kleiner, vice-président (Thionville), 1er janvier 1949.
Laborde, juge d'instruction (Blaye), 1er janvier 1949.
Joulia, juge (Murat), 1er janvier 1949.
Laffite, juge (Nogent-sur-Seine), 1er janvier 1949
Louis, juge d'instruction (Besançon), 1er janvier 1949.
Lucciardi, juge (Marseille), 1er janvier 1949.
Maillon, substitut du procureur de la République (Saintes), 1er janvier 1949.
Montagne, substitut du procureur de la République (Périgueux), 1er janvier 1949.
Oger, juge (Saint-Calais), 1er janvier 1949.
Othilly, juge (Barbezieux), 1er janvier 1949.
Piquemal, juge d'instruction (Pamiers), 1er janvier 1949.
Pollet, juge des enfants (Rennes), 1er janvier 1949.
Raingeard de La Bletière, juge (Vannes), 1er janvier 1949.
Raynaud, juge d'instruction à la suite (Rochefort), détaché, 1er janvier 1949.
Repaire, juge d'instruction (Avesnes), 1er janvier 1949.
Rolland, juge d'instruction (Bordeaux), 1er janvier 1949.
Segret, juge (Béziers), 1er janvier 1949.
Séna, juge d'instruction (Lille), 1er janvier 1949.
Sijobert, juge des enfants (Saint-Etienne), 1er janvier 1949.
Touzet, substitut de procureur de la République (détaché), 1er janvier 1949.
Thuillier, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er janvier 1949.
Benchimol, juge (Oran), 25 janvier 1949.
Biasi, substitut du procureur de la République (Blida), 25 janvier 1949.
Chardon, substitut du procureur de la République (Alger), 25 janvier 1949.
Bribet, juge d'instruction (Bergerac), 1er février 1949.
Cabanac, juge (Saint-Etienne), 1er février 1949.
Delage, juge des enfants (Limoges), 1er février 1949.
Laborde-Debat, juge d'instruction (Bagnères-de-Bigorre), 1er février 1949.
Latie, vice-président (Nevers), 1er février 1949.
de Leffe, juge (Rochefort), 1er février 1949.
Pacault, juge (Saint-Nazaire), 1er février 1949.
Pequignot, juge (Perpignan), 1er février 1949.
Petit, substitut de procureur de la République (détaché), 1er février 1949.
Sarazy, juge (Libourne), 1er février 1949.
Tarabeux, juge d'instruction (Saint-Malo), 1er février 1949.
Viguie, juge des enfants (le Puy), 1er février 1949.
Becus, juge d'instruction (Marmande), 1er mars 1949.
Schneider, juge d'instruction (Verdun), 1er mars 1949.
Trigeaud, substitut du procureur de la République (Pau), 1er mars 1949
Galibert, juge à la suite (Limoux), détaché, 7 mars 1949.
Lefebvre, juge des enfants (Nancy), 7 mars 1949.
Beauthac, substitut de procureur de la République (détaché), 9 mars 1949.
Bordure, juge (Tlemcen), 9 mars 1949.
Cammartin, juge (Alger), 9 mars 1949.
Chapus, juge (Tizi-Ouzou), 9 mars 1949.
Giovansily, juge d'instruction (Beauvais), 9 mars 1949.
Jayr, juge (Lyon), 9 mars 1949.
Quintin, juge (Mostaganem), 9 mars 1949.
Thore, juge d'instruction (Alger), 9 mars 1949.
Bancal, juge à la suite Fort-de-France (détaché), 11 mars 1949.
Cristiani, substitut du procureur de la République à la suite (Saint-Etienne) (détaché), 11 mars 1949.
Hardy, juge d'instruction (Rennes), 23 mars 1949.
Boyer, substitut du procureur de la République à la suite (Nîmes) (détaché), 30 mars 1949.
Chalret, substitut de procureur de la République (détaché), 1er avril 1949.
Rebaud, juge d'instruction (Saint-Etienne), 1er avril 1949.
Bequet, juge d'instruction (Saint-Etienne), 6 avril 1949.
Montagne, juge (Limoges), 16 avril 1949.
MM. Almairac, juge des enfants (Beauvais), 1er mai 1949.
Crespin, juge des enfants (Lorient), 1er mai 1949.
Madre, juge d'instruction (Montargis), 1er mai 1949.
Molines, juge des enfants (Privas), 1er mai 1949.
Thibault-Laurent, juge (Béziers), 1er mai 1949.
Mme Mallet, juge (Senlis), 17 mai 1949.
MM. Soulairol, juge (Saint-Girons), 17 mai 1949.
Chevalier, substitut du procureur de la République (Saumur), 1er juin 1949.
Degremont, juge (Mont-de-Marsan), 1er juin 1949.
Fabre, substitut du procureur de la République (Avignon), 1er juin 1949.
Legraverend, juge (Lure), 1er juin 1949.
Ranouil, juge d'instruction (Limoges), 1er juin 1949.
Roussel, juge (Mortain), 20 juin 1949.
Villaret, juge (Aix), 20 juin 1949.
Scognamiglio, juge d'instruction à la suite Angoulême (détaché), 21 juin 1949.
Tenaille, juge d'instruction (Caen), 27 juin 1949.
Ducasse, juge des enfants (Périgueux), 1er juillet 1949.
Sementery, juge (Mirande), 1er juillet 1949.
Mme Pierrard, épouse Glaser, juge (Epinal), 6 juillet 1949.
MM. Martaguet, juge des enfants (Bordeaux), 1er août 1949.
Dumontet, substitut du procureur de la République (Avesnes), 1er septembre 1949.
Fabre, substitut du procureur de la République (Bayonne), 1er septembre 1949.
Jourdain de Muizon, substitut du procureur de la République (Marseille), 1er septembre 1949.
Carteret, vice-président à la suite Châteauroux (détaché), 30 septembre 1949.
Mme Chalufour, juge (Dunkerque), 30 septembre 1949.
MM. Fesquet, juge à la suite Tarascon (détaché), 30 septembre 1949.
Charpentier, juge d'instruction (Gap), 5 octobre 1949.
Jouzia, juge (Saint-Mihiel), 5 octobre 1949.
Berthiau, substitut du procureur de la République (Rouen), 1er novembre 1949.
Marette, juge (Bélfrune), 1er novembre 1949.
Hamel, juge (Montargis), 10 novembre 1949.
Godard, juge d'instruction (Rône), 21 novembre 1949.
Franceschi, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er décembre 1949.
Poupard, juge d'instruction (Niort), 1er décembre 1949.
Mongibeaux, substitut du procureur de la République (Angoulême), 2 décembre 1949.
Galetti, juge (Saint-Pierre), 13 décembre 1949.
Aubin, juge (Grenoble), 31 décembre 1949.
Bardouillet, juge (Pontoise), 31 décembre 1949.
Charbonnier, substitut du procureur de la République (Melun), 31 décembre 1949.
Ficatier, juge des enfants (Auxerre), 31 décembre 1949.
Landes, juge des enfants (Cahors), 31 décembre 1949.
Nalbert, juge (Avignon), 31 décembre 1949.
Sicard, juge (Marseille), 31 décembre 1949.
Mme Dauvet, épouse Thiénot, juge (Draguignan), 31 décembre 1949.
MM. Bazin, juge d'instruction (Domfront), 1er janvier 1950.
Castaing, juge (Tarbes), 1er janvier 1950.
Cathelineau, substitut du procureur de la République (Orléans), 1er janvier 1950.
Di-Franco, substitut du procureur de la République à la suite (Montauban), 1er janvier 1950.
Geille, substitut du procureur de la République (Albi), 1er janvier 1950.
Guillery, substitut du procureur de la République (Montreuil-sur-Mer), 1er janvier 1950.
Henni, juge (Mulhouse), 1er janvier 1950.
Hilbold, juge (Strasbourg), 1er janvier 1950.
Joanneret, juge d'instruction (Dijon), 1er janvier 1950.
Jolivet, juge (Tours), 1er janvier 1950.
Juppé, juge (Saint-Sever), 1er janvier 1950.
Laparre, juge d'instruction (Libourne), 1er janvier 1950.
Michel, juge cantonal (Ribeauvillé), 1er janvier 1950.
Nadau, juge (Saint-Etienne) congé de longue durée, 1er janvier 1950
Philippon, juge (Troyes), 1er janvier 1950.
Raynaud, juge (Chatellerault), 1er janvier 1950.
Robert, juge (Metz), 1er janvier 1950.
Sarget, juge d'instruction (Joigny), 1er janvier 1950.
Techer, juge des enfants (Saint-Denis), 1er janvier 1950.
Vincensini, juge d'instruction (Aix), 1er janvier 1950.
Wagner, juge des enfants (Colmar), 1er janvier 1950.
Cambedouzou, juge (Montauban), 19 janvier 1950.
Pham-Huu-Tri, juge (Nantes), 18 février 1950.
Mabille de Poncheville, juge à la suite (Poitiers), 22 février 1950.
Rasquier, juge des enfants à la suite Nantes) (détaché), 22 février 1950.
Bergamo, juge des enfants (Oran), 23 février 1950

MM. Casenave, juge des enfants (Bougie), 23 février 1950.
Collet, juge (Sétif), 23 février 1950.
Crehange, juge (Bône), 23 février 1950.
Fournier, juge d'instruction (Oran), 23 février 1950.
Gisselbrecht, juge (Alger), 23 février 1950.
Le Faouder, juge à la suite (Nantes) (détaché), 23 février 1950.
Papapietro, juge des enfants (Alger), 23 février 1950
Simonetti, juge des enfants (Guelma), 23 février 1950.
Teissonnière, juge des enfants (Sétif), 23 février 1950.
Lespinas, substitut du procureur de la République détaché près le tribunal de la Seine (à la suite), 1er mars 1950.
Seligmann, juge d'instruction (Senlis), 1er mars 1950.
Derson, substitut du procureur de la République (Valence), 27 mars 1950.
Rageot, juge à la suite Cahors (détaché), 27 mars 1950
Masse, substitut du procureur de la République (Valenciennes), 1er avril 1950.
Abric, substitut du procureur de la République (Marseille), 1er mai 1950.
Goor, juge cantonnal (Eischwiller), 1er mai 1950.
Ricard, substitut du procureur de la République (Toulouse), 1er mai 1950.
Teillard, substitut du procureur de la République (Rodez), 1er mai 1950.
Margot, juge d'instruction à la suite Béziers (détaché), 9 mai 1950.
Mercier, juge (Marseille), 9 mai 1950.
Busquet, substitut du procureur de la République à la suite (Corbeil), 22 juin 1950

Mlle Ricquebourg, juge d'instruction (Rouen), 24 juin 1950.

MM. Laurin, juge (Saint-Marcellin), 30 juin 1950.
Dupuy, juge des enfants (Caen), 1er août 1950.
Bodevin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République, 7 août 1950.
Gaillac, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République, 7 août 1950.
Jousse, substitut du procureur de la République (Alger), 7 août 1950.
Locqueneux, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République (détaché), 7 août 1950.
Gisser, substitut du procureur de la République (Chambéry), 1er octobre 1950.
Delmas, juge (Soissons), 1er novembre 1950.
Silvera, juge (Béthune), 1er novembre 1950.
Sthephanopoli de Commène, substitut du procureur de la République (Sétif), 20 décembre 1950.
Abiven, substitut du procureur de la République (Saint-Brieuc), 1er janvier 1951.
Adda, juge (Pont-l'Evêque), 1er janvier 1951.
Aldebert, substitut du procureur de la République (Aix), 1er janvier 1951.
Arlaud, juge (Apt), 1er janvier 1951.
Bernamonti, juge d'instruction (Bastia), 1er janvier 1951.
Besançon, juge des enfants (Vesoul), 1er janvier 1951.
Dufour, juge (Châlons-sur-Marne), 1er janvier 1951.
Emeyriat, juge (Mâcon), 1er janvier 1951.
Favreau, juge (Bayonne), 1er janvier 1951.
Forest, juge d'instruction (Saint-Quentin), 1er janvier 1951.
Germain, juge d'instruction (Saint-Julien), 1er janvier 1951.
Guillemot, juge des enfants (Reims), 1er janvier 1951.
Hugot, juge (Châlons-sur-Marne), 1er janvier 1951.
Jeanjean, juge (Florac), 1er janvier 1951.
Jouffrault, juge d'instruction (Versailles), 1er janvier 1951.
Linet, juge (Troyes), 1er janvier 1951.
Messaut, juge (Pau), 1er janvier 1951.
Montrochet, juge (Bourg), 1er janvier 1951.
Olagnier, substitut du procureur de la République (Grasse), 1er janvier 1951.
Ollivier, juge (Montélimar), 1er janvier 1951
Peré, juge (Prades), 1er janvier 1951.
Petrignani, juge (détaché), 1er janvier 1951.
Pistre, juge (le Vigan), 1er janvier 1951.
Poggi, substitut du procureur de la République (Bastia), 1er janvier 1951.
Pougheon, juge d'instruction (Moulins), 1er janvier 1951.
Renault, juge (la Roche-sur-Yon), 1er janvier 1951.
Sauvel, substitut du procureur de la République (Pontoise), 1er janvier 1951.
Swiney, substitut du procureur de la République (Caen), 1er janvier 1951.
Uzan, juge des enfants (Meaux), 1er janvier 1951.
Vallat, juge des enfants (Avignon), 1er janvier 1951.
Vassas, substitut du procureur de la République (Carcassonne), 1er janvier 1951.
Wable, juge des enfants (Orléans), 1er janvier 1951.

MM. Willemin, juge des enfants (Epinal), 1er janvier 1951.
Ferradou, juge (Nontron), 1er février 1951.
Petit, substitut du procureur de la République (Chalon-sur-Saône), 1er février 1951.
Saludo, substitut du procureur de la République (Vannes), 1er février 1951.
Verney, substitut du procureur de la République (Besançon), 1er février 1951.
Bouyssic, substitut de procureur de la République (détaché), 15 février 1951.
Gros, substitut du procureur de la République (Bône), 15 février 1951.
Rousselot, substitut du procureur de la République (Troyes), 1er mars 1951.
Barbier, juge (Abbeville), 19 mars 1951.
Belgome, juge des enfants (Basse-Terre), 1er avril 1951.
Chapus, juge (Lyon), 13 avril 1951.
Jardel, juge (Alger), 20 avril 1951.
Puidebat, juge (Blida), 20 avril 1951.
Sanguinetti, juge d'instruction (Limoges), 20 avril 1951
Deleuze, juge d'instruction (Chambéry), 1er mai 1951.
Fosse-Galtier, juge (Nice), 1er mai 1951.
Jeantin, substitut du procureur de la République (Agen), 1er mai 1951.
Prouhet, substitut du procureur de la République (Pau), 1er mai 1951.
Buch, juge (Bône), 8 mai 1951.
Cozette, juge des enfants à la suite (Lyon), 8 mai 1951.
Laudy, juge (Alger), 8 mai 1951.
Belot, juge à la suite (Tarbes), 10 mai 1951.

Mme Le Coroller, veuve Gonnon, juge d'instruction (Guingamp), 23 mai 1951.

MM. Slama, juge à la suite Mamers (détaché), 23 mai 1951.
Berger, substitut du procureur de la République (Valence), 1er juin 1951.
Chanaron, substitut du procureur de la République (Lyon), 1er juin 1951.
Dussaugey, juge d'instruction (Lisieux), 1er juin 1951.
Foucher, substitut du procureur de la République (Angers), 1er juin 1951.
Veaux, juge (Fort-de-France), 11 juin 1951.
Barbaste, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 1er juillet 1951.
Genicon, juge (Rennes), 1er juillet 1951.
Huit, substitut du procureur de la République (Bourg), 19 juillet 1951.
Lecante, juge d'instruction (Guéret), 1er juillet 1951.
Rousseau, juge (Saumur), 1er juillet 1951.
Zollinger, juge d'instruction (Marseille), 1er juillet 1951.
Bourguet, juge d'instruction (Cambrai), 1er août 1951.
Colonna, juge (Ajaccio), 1er août 1951.
Demole, juge d'instruction (Chalon-sur-Saône), 1er août 1951.
Lemaire, juge d'instruction (Douai), 1er août 1951.
Fabiani, juge d'instruction (Dunkerque), 6 août 1951.
Mathieu, juge (Mostaganem), 6 août 1951.
Villemonte de La Clergerie, juge (Alger), 6 août 1951.
Valençot, juge à la suite (Chambéry) (détaché), 30 août 1951
Albert, juge des enfants (Brive), 1er septembre 1951.
Brossier, juge des enfants (Niort), 1er septembre 1951.
Carron, juge d'instruction (Belley), 1er septembre 1951.
Girault, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er septembre 1951.
Le Roux, juge d'instruction (Angers), 1er septembre 1951.
Mangin, juge (Mulhouse), 1er septembre 1951.
Meurant, substitut du procureur de la République (Lille), 1er septembre 1951.
Minvielle, juge (Angoulême), 1er septembre 1951.
Monnot, juge d'instruction (Bourges), 1er septembre 1951.
Poignard, juge (Orléans), 1er septembre 1951.
Regagnon, juge d'instruction (Sarlat), 1er septembre 1951.
Sayet, juge (Clermont-Ferrand), 1er septembre 1951.
Petitjean, juge (Lille), 20 septembre 1951.
Fau, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 26 septembre 1951.
Foulon, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 26 septembre 1951.
Bernard, juge (Corbeil), 1er octobre 1951.
Thomas, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er octobre 1951.
Debré, substitut du procureur de la République (Strasbourg), 1er novembre 1951.
Grenier, juge des enfants (Chartres), 1er novembre 1951.
Traverse, juge (Dreux), 1er novembre 1951.
Belin-Milleron, juge (Lille), 13 novembre 1951.

(2e *Supplément.*)

Mme Pourcher, épouse Perraudin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice ayant rang de substitut de procureur de la République, 19 novembre 1951.
Rici, épouse Salmon, juge (Pontoise), 26 novembre 1951.
MM. Fischer, juge cantonal (Forbach), 1er décembre 1951.
Aymeric, substitut du procureur de la République (Toulouse), 31 décembre 1951.
Mlle Carcassonne, juge (Rouen), 31 décembre 1951.
Mme Cohen-Felix, épouse Kopinski, juge des enfants (Corbeil), 31 décembre 1951.
MM. Crouau, juge des enfants (Mont-de-Marsan), 31 décembre 1951.
Desplan, substitut du procureur de la République (Alès), 31 décembre 1951.
Mlle Lacaze, juge d'instruction (Agen), 31 décembre 1951.
Renaut, juge des enfants (Châteauroux), 31 décembre 1951.
MM. Aveline, juge à la suite (les Sables-d'Olonne), 1er janvier 1952.
Boizard, substitut du procureur de la République (Auxerre), 1er janvier 1952.
Boniface, juge d'instruction (Pontoise), 1er janvier 1952.
de Bonnefoy des Aulnais, substitut du procureur de la République (Annecy), 1er janvier 1952.
Mlle Boulay, juge (Valenciennes), 1er janvier 1952.
MM. Buthaud, juge d'instruction (Clermont-Ferrand), 1er janvier 1952.
Cailler, juge des enfants (Annecy), 1er janvier 1952.
Champeil, substitut du procureur de la République (Colmar), 1er janvier 1952.
de Mondion, juge d'instruction (Saintes), 1er janvier 1952.
Divisia, juge d'instruction (Blida), 1er janvier 1952.
Estrangin, substitut du procureur de la République (Chaumont), 1er janvier 1952.
Gaillardot, juge d'instruction (Corbeil), 1er janvier 1952.
George, juge (Nancy), 1er janvier 1952.
Grimal, juge (Annecy), 1er janvier 1952.
Huguet, juge (Nantes), 1er janvier 1952.
Jacob, juge d'instruction (Nantes), 1er janvier 1952.
Kopp, juge d'instruction (Caen), 1er janvier 1952.
Lefebvre, juge (Neufchâtel), 1er janvier 1952.
Mlle Lehman, juge (Doullens), 1er janvier 1952.
MM. Loumaigne, juge (Oloron), 1er janvier 1952.
Mathieu-Leroy, juge d'instruction (Lyon), 1er janvier 1952.
de Montéty, juge (Aix), 1er janvier 1952.
Nerault, juge des enfants (Vienne), 1er janvier 1952.
Nivet, substitut du procureur de la République (Lyon), 1er janvier 1952.
Noël, juge (Limoges), 1er janvier 1952.
Ollié, juge (Auch), 1er janvier 1952.
Rouyer, juge à la suite (Grenoble), 1er janvier 1952.
Turpin, juge (Pointe-à-Pitre), 1er janvier 1952
Vallet, juge d'instruction (Vannes), 1er janvier 1952.
Virenque, juge d'instruction (Tarascon), 1er janvier 1952.
Zemmour, juge (Beauvais), 1er janvier 1952.
Bellat, substitut du procureur de la République (Auxerre), 1er février 1952.
Durupt, juge (Metz), 1er février 1952.
Hennion, substitut du procureur de la République (Orléans), 1er février 1952.
Goulesque, substitut du procureur de la République (Châlons-sur-Marne), 1er février 1952.
Mme Jurvilliers, épouse Doussot, juge (Dijon), 1er février 1952.
MM. Remy, juge d'instruction (Nevers), 1er février 1952.
Robiquet, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 1er février 1952.
Antona, juge (Alès), 6 février 1952.
Castets, juge d'instruction (Oran), 6 février 1952.
Filiatreau, juge (le Mans), 6 février 1952.
Lowe, juge d'instruction (Alger), 6 février 1952
Mouiel, juge (Alger), 6 février 1952.
Mouly, juge (la Châtre), 6 février 1952.
Robert, substitut du procureur de la République (Oran), 6 février 1952.
Weiss, juge (Oran), 6 février 1952.
Reynaud, juge d'instruction (Thonon), 1er mars 1952
Rouchayrole, juge (Villeneuve-sur-Lot), 1er mars 1952
de Valon, juge (Bordeaux), 1er mars 1952.
Barbier, juge (Alger), 12 mars 1952.
Ailières, substitut du procureur de la République (Cahors), 1er avril 1952.
Ampoulange, juge à la suite (Colmar), détaché, 1er avril 1952.
Moras, substitut du procureur de la République (Montauban), 1er avril 1952.
Pages, substitut du procureur de la République (Nice), 1er avril 1952.
Pouget, juge d'instruction (Orange), congé de longue durée, 1er avril 1952.
Tensorer, juge d'instruction (Béziers), 1er avril 1952.

(2e *Supplément.* — **Fin.**)

MM. Vigneron, juge (Saint-Etienne), 1er avril 1952.
Ambelouis, juge (Reims), 11 avril 1952.
Bezio, substitut du procureur de la République (Castres), 1er mai 1952.
Gaury, substitut du procureur de la République (détaché), 1er mai 1952.
Petit, juge d'instruction (Strasbourg), 1er mai 1952.
Pascal, substitut du procureur de la République (Oran), 20 mai 1952.
Aubineau, juge (Baugé), 31 mai 1952.
Lagriffoul, juge d'instruction (Albi), 1er juillet 1952.
Bergerot, juge d'instruction (Laon), 7 juillet 1952.
Carles, juge d'instruction (Nice), 7 juillet 1952.
Huet, juge à la suite (Fontainebleau), 7 juillet 1952.
Thabeault, vice-président (Auxerre), 7 juillet 1952.
Wenger, juge à la suite Bône (détaché), 7 juillet 1952.
Frédiani, juge à la suite Mulhouse (détaché), 23 juillet 1952.
Pailler, juge des enfants (Toulon), 23 juillet 1952.
Chaul, substitut du procureur de la République (Thionville), 1er septembre 1952.
Nakache, juge (Tiaret), 13 octobre 1952.
Conduché, juge (Lille), 11 octobre 1952.
Fabre, juge d'instruction (Yssingeaux), 11 octobre 1952.
Barbat, substitut du procureur de la République (Meaux), 1er novembre 1952.
Desvaux, juge (Bourg), 1er décembre 1952.
Striffling, juge d'instruction (Dijon), 1er décembre 1952.
Boulley-Duparc, juge d'instruction (Nantes), 31 décembre 1952.
Boutet, substitut du procureur de la République (la Rochelle), 31 décembre 1952.
Didier, juge (Fontainebleau), 31 décembre 1952.
Parigot, juge (Laval), 31 décembre 1952.
Synvet, substitut du procureur de la République (Saint-Malo), 31 décembre 1952.
Arnaud, juge des enfants (Nîmes), 1er janvier 1953.
Barthélémy, juge d'instruction (les Andelys), 1er janvier 1953.
Bartoli, substitut du procureur de la République (Saint-Denis), 1er janvier 1953.
Breffa, juge (détaché), 1er janvier 1953.
Beisse, juge d'instruction (Sedan), 1er janvier 1953.
de Cabrol, juge (Lectoure), 1er janvier 1953.
Daubercies, juge (Auxerre), 1er janvier 1953.
Diemer, juge (Reims), 1er janvier 1953.
Frayssinhes, juge (Villefranche-de-Rouergue), 1er janvier 1953.
Gilbert, juge (Albi), 1er janvier 1953.
Houssais, juge (Montfort-sur-Meu), 1er janvier 1953.
Jouet, substitut du procureur de la République (Pontoise), 1er janvier 1953.
Mazabraud, substitut du procureur de la République (Laon) (congé de longue durée), 1er janvier 1953.
Mescart, juge d'instruction (Basse-Terre), 1er janvier 1953.
Paoli, substitut du procureur de la République (Marseille), 1er janvier 1953.
Raffetin, juge d'instruction (Louviers), 1er janvier 1953.
Vialatte, juge d'instruction (Nice), 1er février 1953.
Mme Aube, épouse Moyret, juge (Corbeil), 1er mars 1953.
MM. Baille, juge (Saint-Nazaire), 1er mars 1953.
Berthon, juge (Clermont-Ferrand), 1er mars 1953.
Gross, juge d'instruction (Strasbourg), 1er mars 1953.
Patard, juge d'instruction (Cherbourg), 1er mars 1953.
Vigier, juge (Brive), 1er mars 1953.
El-Baz, juge (Oran), 9 mars 1953.
Rœmen, juge (Bougie), 9 mars 1953.
Chauvel, substitut du procureur de la République (Nantes), 23 mars 1953.
Justafré, substitut du procureur de la République (Cusset), 23 mars 1953.
Acloque, juge (Saint-Quentin), 1er avril 1953.
Mme Chaillot, épouse Nikolitch, substitut du procureur de la République (Agen), 1er avril 1953.
MM. Delaroche, juge d'instruction (Châteaudun), 1er avril 1953.
Béraud, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 28 avril 1953.
Falque, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 28 avril 1953.
Veuillet, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 28 avril 1953.
Filliol, juge (Périgueux), 1er mai 1953.
Gaillard, substitut du procureur de la République (Riom), 1er mai 1953.
Michon, substitut du procureur de la République (Saint-Etienne) 1er mai 1953.
Bourlier, juge (Sétif), 21 mai 1953
Monier, juge (Oran), 21 mai 1953.

MM. Pignier, substitut du procureur de la République à la suite près le tribunal de la Seine détaché), 21 mai 1953.
Cayla, juge à la suite (Bône), 1er juin 1953.
Laigo, juge d'instruction (Fougères), 1er juin 1953.

Mme Regnault, épouse Fenot, juge (Lunéville), 1er juin 1953.

MM. Sauvadet, juge d'instruction (Aurillac), 1er juin 1953.
Sérouart, juge (Béthune), 1er juin 1953.

Mme Arsandaux, juge (Le Havre), 25 juin 1953.

MM. Girault, juge des enfants (La Roche-sur-Yon), 1er juillet 1953.
Montanier, substitut du procureur de la République (Limoges), 1er juillet 1953.
Pasquier, substitut du procureur de la République à la suite Grenoble (détaché), 6 juillet 1953.
Gervais, substitut du procureur de la République (Oran), 9 juillet 1953.
Cabannes, substitut de procureur de la République (détaché), 1er août 1953.
Roume, juge (Nyons), 1er août 1953.
Beck, substitut du procureur de la République (Versailles), 1er septembre 1953.
Fabre, juge d'instruction (Carcassonne), 1er septembre 1953.
Glen, substitut du procureur de la République (Dijon), 1er septembre 1953.
Bigeon, juge (détaché), 1er octobre 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (premier groupe) et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés ci-dessus, les magistrats de l'ancien quatrième grade ci-après désignés, qui appartenaient au 16 octobre 1953 au deuxième degré de l'ancienne hiérarchie:

MM. Sigalas, juge (Grasse), 7 août 1950, tableau 1953.
Delcourt, juge (Lisieux), 22 novembre 1950, tableau 1953.
Marchand, juge des enfants (Besançon), 22 novembre 1950, tableau 1953.

Mme Besançon, veuve Burtin, juge (Belfort), 19 décembre 1950, tableau 1953.

MM. Guilloux, juge (Nantes), 23 juin 1951, tableau 1953.
Bach, juge d'instruction (Montluçon), 5 juillet 1951, tableau 1953.
Portail, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 18 décembre 1951, tableau 1953.
Randriamaheta, juge d'instruction (Montdidier), 6 février 1950.
Beaudet, juge d'instruction (Roanne), 22 février 1951.
Laurain, juge d'instruction (Dijon), 22 février 1951.
Aubry, juge (Rennes), 19 mars 1951
Auret, juge d'instruction (Castres), 19 mars 1951.
Cochonneau, substitut du procureur de la République (Poitiers), 19 mars 1951.
Delorme, juge (Issoire), 19 mars 1951.
Devoussoud, juge d'instruction (Argentan), 19 mars 1951.
Lefebvre, vice-président (Arras), 19 mars 1951.
Paulot, juge (Lorient), 19 mars 1951.
Richard, substitut du procureur de la République (Lons-le-Saunier), 19 mars 1951.
Berton, substitut du procureur de la République (Douai), 13 avril 1951.
Enfart de Guemy, juge (Cambrai), 13 avril 1951.
Weller, substitut du procureur de la République (Strasbourg), 13 avril 1951.

Mlle Jay, juge des enfants (Bricy), 16 avril 1951.

MM. Le Baut, substitut du procureur de la République (Draguignan), 16 avril 1951.
Martzioff, juge d'instruction (Lyon), 16 avril 1951.
Nicod, juge d'instruction (Pontarlier), 16 avril 1951.
Veniard, juge d'instruction (Brest), 16 avril 1951.
Baer, juge d'instruction (Vendôme), 8 mai 1951.
Beteille, substitut de procureur de la République (détaché), 8 mai 1951.
Bergeron, juge d'instruction (Rochefort), 8 mai 1951.
Cathala, juge d'instruction (Rouen), 8 mai 1951.
Grenet, juge (Rodez), 6 mai 1951.
Ogier, juge d'instruction (Lyon), 8 mai 1951.
Dufayet, substitut du procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 12 mai 1951.
Certin, substitut du procureur de la République (Rouen), 23 juin 1951.
Philippe, juge d'instruction (détaché), 23 juin 1951.
Bolloch, juge d'instruction (Lannion), 4 juillet 1951.
Marty, juge d'instruction (la Réole), 4 juillet 1951.
Meulin, juge (Saint-Etienne), 4 juillet 1951.
Thery, juge (Lille), 4 juillet 1951.
Palavesin, substitut du procureur de la République (Nîmes), 5 juillet 1951.
Rambaud, juge d'instruction (Valence), 5 juillet 1951.

MM. Vagne, juge d'instruction (Dole), 5 juillet 1951.
Morel, juge (Châlons-sur-Marne), 9 juillet 1951.
Guerlin, juge (Cahors), 31 juillet 1951.
Adele, substitut du procureur de la République (Metz), 9 octobre 1951.
Porcheron, substitut du procureur de la République (Poitiers), 13 novembre 1951.
Menant, juge d'instruction (Bonneville), 19 novembre 1951.
Arnaud, juge (Valence), 26 novembre 1951.
Cousin, juge d'instruction (Perpignan), 26 novembre 1951.
Brette, juge (Figeac), 18 décembre 1951.
Ecoutin, substitut du procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 18 décembre 1951.
Hebrard, substitut du procureur de la République à la suite (Béziers), 18 décembre 1951.

Mme Bentz, épouse Beau, juge d'instruction (Saint-Dié), 5 février 1952.

MM. Bonnard, juge (Saint-Etienne), 5 février 1952.
Ceccaldi, juge (Marseille), 5 février 1952.
Chabrand, substitut du procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 5 février 1952.
Charpentier, substitut du procureur de la République (Oran), 5 février 1952.

Mlle Claudo, juge (Tarascon), 5 février 1952.

MM. Dupin de Beyssat, juge d'instruction (Belfort), 5 février 1952.
Filip, juge (Marvejols), 5 février 1952.
Girardet, juge d'instruction (Lunéville), 5 février 1952.
Lathelier, juge des enfants (Lons-le-Saunier), 5 février 1952.
Malthes, juge (Moutiers), 5 février 1952.
Marquant, juge à la suite (Douai), 5 février 1952.
Montel-Mozat, juge (Saint-Amand), 5 février 1952.
Pappas, juge d'instruction (Saint-Etienne), 5 février 1952.

Mlle Redoulez, juge (Bourges), 5 février 1952.

MM. Rougeot, juge (Nérac), 5 février 1952.
Sellier, juge d'instruction (Montreuil), 5 février 1952.
Semidei, juge d'instruction (Guelma), 5 février 1952.
Servat, substitut du procureur de la République (Perpignan), 5 février 1952.
Tonal, juge d'instruction (Lorient), 5 février 1952.
Truchard, juge d'instruction (Lyon), 5 février 1952.

Mlles Lajeunesse, juge (Hazebrouck), 3 mars 1952.
Zollinger, juge d'instruction (Saumur), 3 mars 1952.

M. Baillaud, juge d'instruction (Rodez), 12 mars 1952.

Mme Bequignon, juge à la suite (les Andelys), 12 mars 1952.

MM. Durand, juge (Neufchâteau), 12 mars 1952.
Bessiere, substitut du procureur de la République (le Mans), 8 avril 1952.
Dardel, substitut du procureur de la République (Rouen), 8 avril 1952.
Galmiche, juge d'instruction (Melun), 8 avril 1952.
Ginsburger, substitut du procureur de la République (Boulogne), 8 avril 1952.
Guay, substitut du procureur de la République (Dieppe), 19 avril 1952.
Deman, juge (Dunkerque), 17 mai 1952.
Fauran, juge (Espalion), 17 mai 1952.
Minguy, juge d'instruction (Cholet), 17 mai 1952.
Bergeret, juge (Louhans), 31 mai 1952.
Coutier, substitut du procureur de la République (Strasbourg), 16 juin 1952.
Estienne, substitut du procureur de la République (Cambrai), 16 juin 1952.
Philippot, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 16 juin 1952.
de Tapleau, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 16 juin 1952.
Vaissetie, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 16 juin 1952.
Benielli, juge à la suite (Chalon-sur-Saône) (détaché), 23 juin 1952.
Jacquemin, juge à la suite (Brest) (détaché), 23 juin 1952.
Vilatte, substitut du procureur de la République (Marseille), 23 juin 1952.
Tacchella, substitut du procureur de la République (Privas), 1er juillet 1952.
Capsie, juge d'instruction (Millau), 22 juillet 1952.
Souppe, substitut du procureur de la République (Villefranche-sur-Saône), 25 juillet 1952.
Recht, juge cantonal (Bouxwiller), 20 août 1952.

Mmes Calastreng, épouse Auret, juge (Lavaur), 8 novembre 1952.
Mourgues, veuve Perarnaud, juge (Forcalquier), 8 novembre 1952.

MM. Follain, juge (Charleville), 2 décembre 1952.
Goguey, juge des enfants (Chaumont), 2 décembre 1952.
Pech, juge d'instruction (Narbonne), 8 décembre 1952.
Sans, juge (Montargis) (congé de longue durée), 8 décembre 1952.
de Bouillane de Lacoste, juge d'instruction (Blois), 19 décembre 1952.
Chartier, juge des enfants (Rochefort), 20 janvier 1953.
Lavaurs, juge d'instruction (Lourdes), 20 janvier 1953.
Manaut, juge d'instruction (Mont-de-Marsan), 20 janvier 1953.
Belleil, juge (Quimper), 3 février 1953.
Bonnefont, juge d'instruction (Saint-Lô), 3 février 1953.
Bouché, vice-président (Avesnes), 3 février 1953.
Daniel, juge (Vannes), 3 février 1953.

Mme Deplat, veuve Decourt, juge (Grasse), 3 février 1953.
M. Donnadieu, juge d'instruction (Lille), 3 février 1953.

Mme Faverge, épouse Camus, juge (Orange), 3 février 1953.
Gasquet, veuve de Beliefon, juge (Montluçon), 3 février 1953.

MM. Grény, juge (Château-Chinon), 3 février 1953.
Grosperrin, juge (Charleville), 3 février 1953.
Le Tallec, juge d'instruction (Saint-Brieuc), 3 février 1953.
Moatty, juge d'instruction (Reims), 3 février 1953.
Pascal, juge d'instruction (Provins), 3 février 1953.

Mme Pech, épouse Donnadieu, juge (Valenciennes), 3 février 1953.

MM. Roubaud, juge (Saint-Denis), 3 février 1953.
Roy, juge des enfants à la suite (la Roche-sur-Yon) (détaché), 3 février 1953.
Rozet, juge (Montbéliard), 3 février 1953.

Mme Mazo, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 10 février 1953.
Pradain, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 10 février 1953.

MM. Renaud, substitut du procureur de la République (Epinal), 10 février 1953.
Rocher, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 10 février 1953.
Blau, juge d'instruction (Thionville), 16 mars 1953.
Abet, substitut du procureur de la Republique (Foix), 23 mars 1953.
Aury, juge d'instruction (détaché), 23 mars 1953.
Chanteau, substitut du procureur de la République (Caen), 23 mars 1953.
Chausserie-Lapree, juge d'instruction (Pont-l'Evêque), 23 mars 1953.

Mme Chevallier, épouse Theodore, juge (détaché), 23 mars 1953.

MM. Cochard, substitut de procureur de la République (détaché), 23 mars 1953.
Cossec, juge (Troyes), 23 mars 1953
Guillot, substitut du procureur de la République (Saint-Etienne), 23 mars 1953.
Larrigaldie, juge (Lille), 23 mars 1953.
Lecomble, substitut du procureur de la République (Corbeil), 23 mars 1953.
Mailhé, juge (Lille), 23 mars 1953.
Peigne, juge des enfants (Fort-de-France), 23 mars 1953.
Rocher, juge (Glen), 23 mars 1953.
Serny, juge (Condom), 23 mars 1953.
Berge-Lefranc, substitut du procureur de la République (le Puy), 26 mars 1953.
Gautier, juge (Rouen), 26 mars 1953.
Prou, juge (Strasbourg), 26 mars 1953.
Sablayrolles, juge d'instruction (Marseille), 26 mars 1953.
Arpaillange, substitut de procureur de la République (détaché), 21 mai 1953.
Barreyre, juge d'instruction (Lesparre), 21 mai 1953.
Bois, substitut du procureur de la République (Grenoble), 21 mai 1953.
Doze, juge d'instruction à la suite (Bayonne), 21 mai 1953.
Gandolphe, substitut du procureur de la République (Montargis), 21 mai 1953.
Hagolle, juge d'instruction (Céret), 21 mai 1953.
Lalloz, juge des enfants (Grenoble), 21 mai 1953.
Peyrat, substitut du procureur de la République (Mont-de-Marsan), 21 mai 1953.
Saintoyant, juge (Bourg), 9 juin 1953.
Nicolas de Tremelu, juge des enfants (Blois), 25 juin 1953.
Sauvage, juge (Pithiviers), 25 juin 1953.
Corrihons, juge (Castelsarrasin), 7 juillet 1953.
Benhamou, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 23 juillet 1953.

Mme Dupret, épouse Chouvial, juge (Carpentras), 23 juillet 1953.
M. Jossand, juge (Périgueux), 23 juillet 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (premier groupe), et prennent rang dans ce grade après les magistrats visés ci-dessus les magistrats nommés aux dates ci-après indiquées à des fonctions de l'ancien quatrième grade, autres que celles de juge suppléant ou d'attaché titulaire :

Mme Aucourt, épouse Renon, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 15 décembre 1953.

MM. Baillargeat, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 15 décembre 1953.
Deneauve, substitut du procureur de la République (Fort-de-France), 15 décembre 1953.
Hatoux, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 15 décembre 1953.

Mme Ludwig, épouse Rozes, substitut de procureur de la République détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 15 décembre 1953.

MM. Cadic, juge (Lorient), 15 janvier 1954.
Belvisi, juge (Saint-Nazaire), 4 mars 1954.
Bousquet, substitut du procureur de la République (Oran), 5 avril 1954.
Stenger, juge (Sarreguemines), 26 avril 1954.
Gros-Abadie, juge d'instruction (Oran), 27 avril 1954.
Raybaud, juge (Mostaganem), 27 avril 1954.
Casanova, juge d'instruction (Fort-de-France), 24 mai 1954.
Esmein, juge (Lille), 24 mai 1954.
Hecquard, substitut du procureur de la République (Rennes), 24 mai 1954.

Mlle Calon, juge des enfants (Valenciennes), 9 juin 1954.

MM. Chirol, juge d'instruction (le Puy), 9 juin 1954.
Gratadour, juge des enfants (Béthune), 9 juin 1954.
Le Lion, juge d'instruction (Rennes), 9 juin 1954.

Mlles Linais, juge des enfants (Arras), 9 juin 1954
Michaud, juge (Charleville), 9 juin 1954.

MM. Monboisset, juge (Arras), 9 juin 1954.
Allaer, juge d'instruction (Lille), 11 juin 1954.
Biraben, substitut du procureur de la République (Bordeaux), 11 juin 1954.
Constantin, substitut de procureur de la République (détaché), 11 juin 1954.
Gautier, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 11 juin 1954.
Hanne, substitut du procureur de la République (Valenciennes), 11 juin 1954.

Mme Miniscloux, épouse Vivier, juge d'instruction (Toul), 11 juin 1954.

Mlle Mondet, juge d'instruction (Vouziers), 11 juin 1954.

MM. Nier, juge (Thionville), 11 juin 1954.
Prost, substitut du procureur de la République (Guéret), 11 juin 1954.
Ricard, juge (Romorantin), 11 juin 1954.
Texier, substitut du procureur de la République (Tlemcen), 11 juin 1954.
Becache, juge (Guelma), 9 juillet 1954.
Bonelli, juge à la suite, Metz (détaché), 9 juillet 1954.
Jolibois, juge (Nancy), 9 juillet 1954.
Pommier, juge (Toulon), 9 juillet 1954.
Benoit-Guyot, juge d'instruction (Chartres), 13 juillet 1954.
Christaud, juge à la suite, Carcassonne (détaché), 13 juillet 1954.
Dejean, substitut du procureur de la République (Toulon), 13 juillet 1954.
Gaulmin, juge (Avesnes), 13 juillet 1954.
Girod, juge des enfants (Mulhouse), 13 juillet 1954.
Grosjean, juge (Reims), 13 juillet 1954.
Lanata, juge a la suite (Soissons), 13 juillet 1954.
Landau, juge à la suite, Strasbourg (détaché), 13 juillet 1954.
Bourge, substitut du procureur de la République à la suite (Versailles), 4 août 1954.
Grevet, juge (Tulle), 4 août 1954.
de Loys, substitut du procureur de la République à la suite, Oran (détaché), 4 août 1954.
Viala, substitut du procureur de la République (Sidi-bel-Abbès), 4 août 1954
Cozic, juge d'instruction (Nantes), 6 août 1954.
Heck, juge cantonal (Sarrebourg), 6 août 1954.
Girard, juge à la suite (Douai), 1er septembre 1954.
Leclair, juge à la suite, Orléans (détaché), 20 septembre 1954.
Drai, juge à la suite (Grenoble), 8 octobre 1954.
Heintz, juge d'instruction (Charleville), 25 octobre 1954.
Kellal, juge (Bône), 25 octobre 1954.
Molinari, juge à la suite (Belley), 25 octobre 1954.
Robert, juge (Bourganeuf), 25 octobre 1954.

MM. Voglimacci, juge des enfants (Philippeville), 25 octobre 1954.
Bonnefous, juge à la suite, Caen (détaché), 29 octobre 1954.
Garapin, juge (Brest), 13 novembre 1954.
Guillaume, juge (Pointe-à-Pitre), 13 novembre 1954.
Anglade, juge (Bazas), 1er décembre 1954.
Derrien, juge (Alger), 1er décembre 1954.
Fontana, juge à la suite (Amiens), 2 décembre 1954.
Nogues, juge d'instruction (Quimper), 7 décembre 1954.
Vernette, substitut du procureur de la République (Marseille), 20 décembre 1954.
Bierer, juge d'instruction (Oran), 24 décembre 1954.
Beljean, substitut du procureur de la République (Nantes), 29 décembre 1954.
Prelot, juge des enfants (Chalon-sur-Saône), 20 janvier 1955.
Danvel, juge (Mascara), 2 février 1955.
Bertrand, juge (Alger), 3 février 1955.
Boussaroque, substitut du procureur de la République (Vesoul), 3 février 1955.
Carrias, juge (Digne), 3 février 1955.
Cohen-Salmon, juge (Tlemcen), 3 février 1955.
Coulet, juge (Constantine), 3 février 1955.
Dechaix, juge d'instruction (Saint-Pol), 3 février 1955.
Ermeneux, juge d'instruction (Saint-Pierre), 3 février 1955.
Faessel, juge cantonal (Metz), 3 février 1955.
Hadjadj, substitut du procureur de la République (Blida), 3 février 1955
Masse-Navette, juge d'instruction à la suite, Pointe-à-Pitre (détaché), 3 février 1955.
Mauche, substitut du procureur de la République (le Havre), 3 février 1955.
Lesire, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 3 février 1955.
Raffaitin, juge d'instruction (Nancy), 3 février 1955.
Senselme, substitut de procureur de la République (détaché), 3 février 1955.
Sudaka, substitut du procureur de la République (Beauvais), 3 février 1955.
Benkemoun, juge d'instruction (Sidi-bel-Abbès), congé de longue durée, 7 mars 1955.
Fontana, juge (Marseille), 7 mars 1955.
Giovanetti, juge à la suite, Tarbes (détaché), 7 mars 1955.
Pons, juge à la suite (Dijon), 7 mars 1955.
Roux, juge (Mostaganem), 7 mars 1955.
Goor, juge (Saverne), 9 mars 1955.
Schmitt, juge cantonal (Drulingen), 9 mars 1955.
Zambeaux, substitut du procureur de la République (Rouen), 9 mars 1955.
Clavelier, juge (Segré), 12 mars 1955.
Aubry, juge d'instruction (le Havre), 26 mars 1955.
Dontenville, substitut de procureur de la République (détaché), 26 mars 1955.
Janvier, substitut du procureur de la République (Lorient), 26 mars 1955.
Rabut, substitut du procureur de la République (Saint-Etienne), 26 mars 1955.
Yager, juge cantonal (Fenétrange), 26 mars 1955.
Zervudacki, juge (Limoux), 26 mars 1955.
Moret, substitut du procureur de la République (Laval), 2 avril 1955.
Patard, substitut du procureur de la République (le Havre), 2 avril 1955.
Chabrol, juge d'instruction (Evreux), 6 mai 1955.
Depin, juge (Cambrai), 6 mai 1955.
Coderch, substitut du procureur de la République à la suite (Versailles), 14 mai 1955.
Morechand, juge (Tours), 2 juin 1955.

Mme Bosc, épouse Guilhem, substitut du procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 7 juin 1955.

MM. Reignot, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 7 juin 1955.
Schewin, juge (Tonnerre), 13 juin 1955.
Gregoire, substitut du procureur de la République à la suite, Rouen (détaché), 30 juin 1955.
Merqui, substitut du procureur de la République (Constantine), 30 juin 1955.
Pougnaud, substitut du procureur de la République (Alger), 30 juin 1955.
Ribière, substitut du procureur de la République (Alger), 30 juin 1955.
Sadon, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 30 juin 1955.
Beaufour, substitut du procureur de la République (Niort), 5 juillet 1955.
Petit, juge d'instruction (Constantine), 23 juillet 1955.
Vivien, juge (Constantine), 10 août 1955.
Disdier, juge (Epinal), 13 août 1955.
Boquien, substitut du procureur de la République à la suite, le Mans (détaché), 20 août 1955.
Vincent, substitut du procureur de la République (Laon), 29 août 1955.
Schlepp, juge cantonal (Bitche), 9 septembre 1955.
Ardans, substitut du procureur de la République (Blida), 6 octobre 1955.
Dumond, substitut du procureur de la République (Limoges), 6 octobre 1955.
Leon, substitut du procureur de la République (Nancy), 6 octobre 1955.
Pagni, substitut du procureur de la République (Guelma), 6 octobre 1955.
Person, substitut du procureur de la République (Alger), 6 octobre 1955.
Keiflin, juge (Batna), 12 octobre 1955.
Anglade, juge à la suite (Prades), 14 octobre 1955.
Arnal, juge (Cahors), 14 octobre 1955.
Baron, substitut du procureur de la République (Lille), 14 octobre 1955.
Barselo, juge (Brest), 14 octobre 1955.
Berlioz, juge à la suite (Grasse), 14 octobre 1955.
Ceccaldi, juge à la suite (Thonon), 14 octobre 1955.
Dampeirou, substitut du procureur de la République à la suite (Metz), 14 octobre 1955.
Gervaise, juge d'instruction à la suite (Nantua), 14 octobre 1955.
de Gilbert des Aubineaux, juge à la suite (Basse-Terre) (détaché), 14 octobre 1955.
Laloe, juge (Saint-Brieuc), 14 octobre 1955.
Le Gouic, substitut du procureur de la République à la suite (Versailles), 14 octobre 1955.
Lorin de La Grandmaison, juge d'instruction (Tournon), 14 octobre 1955.
Marcus, juge (Ussel), 14 octobre 1955.
Martinetti, juge à la suite (Béthune), 14 octobre 1955.
Minod, juge d'instruction (Draguignan), 14 octobre 1955.
Sauty de Chalon, juge à la suite (Lisieux), 14 octobre 1955.
Sury, substitut du procureur de la République à la suite (Brive) (détaché), 14 octobre 1955
Tribillac, juge à la suite (Perpignan), 14 octobre 1955.
Bonvino, juge (Philippeville), 4 novembre 1955.
Chouleur, juge d'instruction (le Mans), 4 novembre 1955.
Gauderon, juge (Tizi-Ouzou), 4 novembre 1955.
Leininger, juge d'instruction (Sarreguemines), 17 novembre 1955.
Hérisson, juge des enfants à la suite (Digne) (détaché), 22 novembre 1955.
Daste, substitut du procureur de la République (Oran), 28 novembre 1955.
Gauthier, substitut du procureur de la République (Alger), 28 novembre 1955.
Luciani, substitut du procureur de la République (Philippeville), 28 novembre 1955.
Orsat, substitut du procureur de la République (Roanne), 28 novembre 1955.
Stephan, juge (Mostaganem), 28 novembre 1955.
Berthier, substitut du procureur de la République (Saint-Quentin), 7 décembre 1955.
Amsellem, juge (Blida), 16 décembre 1955.
Beauchamp, juge (Tlemcen), 16 décembre 1955.
Charbonnier, juge d'instruction (Batna), 16 décembre 1955.
Guillaud, juge d'instruction (Mostaganem), 16 décembre 1955.
Jamot, juge (Blida), 16 décembre 1955.
Veyrières, juge (Bougie), 16 décembre 1955.
Viche, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 30 décembre 1955.
Pretat, juge d'instruction (Cayenne), 21 janvier 1956.
Galand, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 27 février 1956.
Benejam, substitut du procureur de la République (Alger), 29 février 1956.
Delmas, substitut du procureur de la République (Constantine), 29 février 1956.
Rossi, juge (Bastia), 29 février 1956.
Bire, juge (le Havre), 13 mars 1956.
Latourte, juge d'instruction (Chaumont), 13 mars 1956
Penavayre, juge d'instruction (Tulle), 13 mars 1956.
Bareyt, juge d'instruction (Mortagne), 14 mars 1956.
Desplan, juge d'instruction (Bougie), 27 mars 1956.
Granger, juge d'instruction (Mascara), 27 mars 1956.
Jolivet, juge des enfants (Alençon), 27 mars 1956.

MM. Trial, substitut du procureur de la République (Moulins), 31 mars 1956.
Marro, substitut du procureur de la République (Charleville), 20 avril 1956.
Schuh, juge cantonal (Sainte-Marie-aux-Mines), 27 avril 1956.
Versini, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 11 mai 1956.
Kuhn, substitut du procureur de la République (Sarreguemines), 25 mai 1956.
Durand, juge d'instruction (Sétif), 29 mai 1956.
Morel, juge à la suite (Privas) (détaché), 29 mai 1956.
Mosnier, juge (Batna), 29 mai 1956.
Raymond, juge (Blida), 29 mai 1956.
Verges, juge (Lille), 29 mai 1956.
Mlle Tribillac, juge (le Havre), 1er juin 1956
MM. Abraham, substitut du procureur de la République (Nice), 5 juin 1956.
Bonnet, juge d'instruction (Tiaret), 5 juin 1956.
François, juge (détaché), 5 juin 1956.
Jouve, juge (Langres), 5 juin 1956.
Fontaine, juge d'instruction (Montbéliard), 16 juin 1956.
Bonodeau, substitut de procureur de la République (détaché), 11 juillet 1956.
Mlle Cochard, juge (Châlon-sur-Saône), 11 juillet 1956.
M. Gazier, juge cantonal (détaché), 11 juillet 1956.
Mlle de Lignières, juge (Saverne), 11 juillet 1956.
MM. Saintes, juge d'instruction (Valenciennes), 31 juillet 1956.
Clavel, juge (Gaillac), 3 août 1956.
Flach, juge du livre foncier (Bischwiller), 3 août 1956.
Peyronnier, juge (Mauriac), 3 août 1956.
Bernard, substitut du procureur de la République (Pointe-à-Pitre), 8 août 1956.
Foucqueteau, substitut de procureur de la République (détaché), 8 novembre 1956.
Gallet, substitut du procureur de la République (Dijon), 8 novembre 1956.
Thierry, substitut du procureur de la République (Colmar), 8 novembre 1956.
Dufour, substitut du procureur de la République (Nevers), 21 novembre 1956.
Pont, juge (Melle), 26 novembre 1956.
Dumouchel de Premare, juge à la suite Dieppe (détaché), 3 décembre 1956.
Garnier, juge à la suite Annecy (détaché), 3 décembre 1956.
Cotte, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 10 décembre 1956.
Dufief, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 10 décembre 1956.
Feneyrou, juge cantonal (Thionville), 10 décembre 1956.
Viennois, magistrat à l'administration centrale du ministère ayant rang de substitut de procureur de la République, 10 décembre 1956.
Couderette, juge (Roanne), 11 décembre 1956.
Chassaing, juge d'instruction (Boulogne), 11 décembre 1956.
Daphy, juge (Châteaubriant), 11 décembre 1956
Lalanne, juge (Saint-Etienne), 11 décembre 1956.
Mme Lemonnier, épouse Lalanne, juge (Roanne), 11 décembre 1956.
MM. Lemoyne, juge d'instruction (Chalon-sur-Saône), 11 décembre 1956.
Touzet, juge d'instruction (Morlaix), 11 décembre 1956.
Mme Barboux, épouse Aldebert, juge (Brignoles), 21 décembre 1956.
M. Bernard, juge d'instruction (Béthune), 21 décembre 1956.
Mme Biaujeaud, juge (Montbrison), 21 décembre 1956.
Mlle Coirard, juge (Bonneville), 21 décembre 1956.
Fournier, juge (Colmar), 21 décembre 1956.
M. Gonnard, juge d'instruction (Châteauroux), 21 décembre 1956.
Mme Grivel Delliaz, épouse Novel, juge (Béthune), 21 décembre 1956.
MM. Jacob, juge (Grenoble), 21 décembre 1956.
Lacour, juge d'instruction (Clermont-Ferrand), 21 décembre 1956.
Muller, juge des enfants (Verdun), 21 décembre 1956.
Robin, juge d'instruction (Mâcon), 21 décembre 1956.
Schenkel, juge (Sarreguemines), 21 décembre 1956.
Serre, juge (Montreuil), 21 décembre 1956.
Theuret, juge d'instruction (Saint-Claude), 21 décembre 1956.
Vignaud, juge d'instruction (Avranches), 21 décembre 1956.
Archambault, juge d'instruction (détaché), 26 décembre 1956.
Brignaschi, juge d'instruction (Charolles), 26 décembre 1956.
Darbon, juge d'instruction (Wassy), 26 décembre 1956.
Gouaux, juge (Caen), 26 décembre 1956.
Maguin, juge (Saint-Yrieix), 26 décembre 1956.
Michaud, juge d'instruction (Saint-Mihiel), 26 décembre 1956.
MM. Mignucci, juge à la suite (Toulon) (détaché), 26 décembre 1956.
Pascal, juge d'instruction (Béthune), 26 décembre 1956.
Quirin, juge cantonal (Brumath), 26 décembre 1956.
Robert, juge d'instruction (Chinon), 26 décembre 1956.
Simon, juge d'instruction (Beaune), 26 décembre 1956.
Sorlin, juge d'instruction (Mayenne), 26 décembre 1956.
Soulié, juge à la suite (Angers), 26 décembre 1956.
Bordas, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 27 décembre 1956.
Combes, substitut du procureur de la République (Châteauroux), 29 décembre 1956.
Meyer, substitut du procureur de la République (Saint-Mihiel), 29 décembre 1956.
Chaspoul, substitut du procureur de la République (Valenciennes), 9 février 1957.
Skop, substitut du procureur de la République (Basse-Terre), 9 février 1957.
Frison, juge (détaché), 12 février 1957
Daillant, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 15 février 1957.
Jacquet, substitut du procureur de la République (Mostaganem), 15 février 1957.
Prades, substitut du procureur de la République (Bône), 15 février 1957.
de Nobili, juge à la suite (Béziers), 16 février 1957.
Meynial, juge d'instruction (Mirecourt), 19 février 1957.
Ricard, juge d'instruction (Saint-Flour), 20 février 1957.
Alabouvette-Donguy, juge (Semur), 21 février 1957.
Brun, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 21 février 1957.
Champinois, juge des enfants (Tiaret), 21 février 1957.
Fourcade, juge (Mascara), 21 février 1957.
Lecante, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 24 février 1957.
Mlle Bigot, juge (Thionville), 11 mars 1957.
MM. Lere, juge (la Flèche), 11 mars 1957.
Polier, juge (Briey), 11 mars 1957.
Bergougnan, substitut du procureur de la République (Cherbourg), 22 mars 1957.
Billieres, substitut du procureur de la République (Nevers), 22 mars 1957.
Galiber d'Auque, substitut du procureur de la République (Montluçon), 22 mars 1957.
Lallemant, substitut du procureur de la République (Charleville), 22 mars 1957.
Lecocq, substitut du procureur de la République (Lille), 22 mars 1957.
Martin, juge (Chaumont), 22 mars 1957.
Tabardel, substitut du procureur de la République (Béthune), 22 mars 1957.
Ceccaldi, juge (Tizi-Ouzou), 2 avril 1957.
Haegel, juge cantonal (Kayserberg et la Poutroie), 2 avril 1957.
Lefebvre, juge d'instruction (Batna), 2 avril 1957.
Mlle Panatard, juge (Thionville), 2 avril 1957.
M. Charles, juge d'instruction (Vesoul), 6 avril 1957.
Mme Guilbaut, épouse Christiani, juge (Calvi), 6 avril 1957.
MM. Bauzet, substitut du procureur de la République (Saverne), 11 avril 1957.
Siles, juge (Orléansville), 11 avril 1957
Riss, substitut du procureur de la République (Mascara), 18 avril 1957.
Gautheron, juge (Villefranche-sur-Saône), 2 mai 1957.
Stamm, juge cantonal (Altkirch), 2 mai 1957.
Hardy, substitut du procureur de la République (Béthune), 14 mai 1957.
Barrot, juge (Nogent-le-Rotrou), 21 mai 1957.
Dazat, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 21 mai 1957.
Marcelli, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 21 mai 1957.
Massip, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 21 mai 1957.
Picca, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 21 mai 1957.
Castres, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 25 mai 1957
Dubos, substitut du procureur de la République (Amiens), 25 mai 1957.
Aubourg, juge (Saint-Pierre), 29 mai 1957.

Mme Kayanakis, épouse Rabate, juge (Bar-sur-Aube), 29 mai 1957.
MM. Schoux, juge (Avesnes), 29 mai 1957.
Barreyre, substitut du procureur de la République (Constantine), 27 juin 1957.
Mlle Dutheillet-Lamonthezie, juge (Bar-sur-Seine), 30 juin 1957.
MM. Eiselé, juge du livre foncier (Wissembourg), 30 juin 1957.
Lassus, juge d'instruction (Jonzac), 30 juin 1957.
Nedelec, juge (Blida), 30 juin 1957.
Volpei, juge (Guelma), 30 juin 1957.
Coulomb, juge (Blida), 7 août 1957.
Mme Aesemat, veuve Poudret, juge (Saint-Nazaire), 27 août 1957.
M. Chavanac, juge d'instruction (Mende), 27 août 1957.
Mme Lescure, épouse Jardel, juge cantonal (Mulhouse), 27 août 1957.
MM. Oriou, juge (Fougères), 27 août 1957.
Léger, juge des enfants (Boulogne), 1er octobre 1957.
Aguiton, substitut du procureur de la République (le Hâvre), 7 octobre 1957.
Curti, substitut du procureur de la République (Mâcon), 7 octobre 1957.
Labroquère, substitut du procureur de la République (Saint-Nazaire), 7 octobre 1957.
Bruni, substitut du procureur de la République (Tizi-Ouzou), 10 octobre 1957.
Alphand, juge (Valence), 13 novembre 1957.
Angibault, juge (Nevers), 13 novembre 1957.
Bethenod, juge d'instruction (Arras), 13 novembre 1957.
Lurton, juge (Saint-Malo), 13 novembre 1957.
Pieri, juge (Avranches), 13 novembre 1957.
Mme Le Gall, épouse Derouet, juge d'instruction (Châteaulin), 14 novembre 1957.
MM. Champinois, juge (Mascara), 30 novembre 1957.
du Potet, juge (Tiaret), 30 novembre 1957.
Garrigue, juge (Tizi-Ouzou), 30 novembre 1957.
Gras, juge (Batna), 30 novembre 1957.
Beteille, substitut du procureur de la République (Béthune), 4 décembre 1957
Mus, substitut du procureur de la République (Strasbourg), 4 décembre 1957.
Mmes Auriault, épouse Remuzon, juge (Montargis), 16 décembre 1957.
Terrier, épouse Martzloff, juge (Montbrison), 16 décembre 1957.
MM. Chevreau, juge (Redon), 24 décembre 1957.
Combes, juge d'instruction (Saint-Jean-de-Maurienne), 24 décembre 1957.
Mme Comte, épouse Lebel, juge (Riom), 24 décembre 1957.
M. Dalsace, juge d'instruction (Coutances), 24 décembre 1957.
Mme Dessart, épouse Bevin, juge à la suite, Pont-Audemer (détaché), 24 décembre 1957.
MM. Diet, juge d'instruction (Marennes), 24 décembre 1957.
Doll, juge cantonal (Haguenau), 24 décembre 1957.
Edin, substitut du procureur de la République (Béthune), 24 décembre 1957.
Girardot, juge (Albertville), 24 décembre 1957.
Nalbert, substitut du procureur de la République (Evreux), 24 décembre 1957.
Pougnand, juge (Bourgoin), 24 décembre 1957.
Rempion, substitut du procureur de la République (Briey), 24 décembre 1957
Ricard, juge d'instruction (Vienne), 24 décembre 1957.
Roudière, substitut du procureur de la République (Libourne), 24 décembre 1957.
Stefani, juge (Lodève), 24 décembre 1957.
Truche, substitut du procureur de la République (Arras), 24 décembre 1957.
Chouviat, juge (Valence), 7 février 1958.
Defontaine, juge d'instruction (Béthune), 7 février 1958.
Dubreuil, juge (Privas), 7 février 1958.
Dutheillet-Lamonthezie, juge d'instruction (Dinan), 7 février 1958.
Eschrich, juge cantonal (Saverne), 7 février 1958.
Mlle Refrege, juge (Saint-Pons), 7 février 1958.
MM. Schroeder, juge (Pointe-à-Pitre), 7 février 1958.
Bertrand, substitut du procureur de la République (Senlis), 22 février 1958.
Guerin-Boutaud, substitut du procureur de la République (Tours), 22 février 1958.
Lagravere, substitut du procureur de la République (Ajaccio), 22 février 1958
Taillole, substitut du procureur de la République (Quimper), 22 février 1958.
Verin, juge d'instruction (Château-Thierry), 22 février 1958.
Bounin, juge d'instruction (Vervins), 25 février 1958.
Mlle Delalande, juge (Vervins), 25 février 1958.
Mme Lamotte, épouse Delobeau, juge (Chalon-sur-Saône), 6 mars 1958.
M. Masson, juge d'instruction (Nantua), 6 mars 1958.
Mlle Houis, juge d'instruction (Vitré), 15 mars 1958.
MM. Lavaud, juge (Constantine), 15 mars 1958.
Pedebernard, juge (Constantine), 15 mars 1958.
Mlle Peiffer, juge d'instruction (Bar-le-Duc), 15 mars 1958.
MM. Roux, juge d'instruction (Briey), 15 mars 1958.
Audoui, substitut du procureur de la République (Marseille), 17 mars 1958.
Bouche, substitut du procureur de la République (Tiaret), 17 mars 1958.
Champ, substitut du procureur de la République (Guelma), 17 mars 1958.
Mmes Compagnat, juge (Avesnes), 20 mars 1958.
Chouvelon, juge (Valenciennes), 20 mars 1958.
MM. Malige, juge (Espalion), congé de longue durée, 20 mars 1958.
Maynier, juge (Avesnes), 20 mars 1958.
Rajon, juge (Bourgoin), 20 mars 1958.
Demangeat, juge à la suite (Montfort) (détaché), 22 mars 1958.
Chauvy, substitut du procureur de la République (Avesnes), 28 mars 1958.
Mme Christian, épouse Perrin, juge (Avallon), 28 mars 1958.
M. Deghilage, juge d'instruction (Falaise), 28 mars 1958.
Mmes Demassieux, épouse Ergal, juge (Péronne), 28 mars 1958.
Grasseau, veuve Maguin, juge (Civray), 28 mars 1958.
MM. Guest, substitut du procureur de la République (Alger), 28 mars 1958.
Lepée, substitut du procureur de la République (Bourges), 28 mars 1958.
Ouazana, juge (Philippeville), 28 mars 1958.
Piquois, juge (Philippeville), 28 mars 1958.
Salavagione, substitut du procureur de la République (Montbrison), 28 mars 1958.
Reversat, juge (Loches), 28 mars 1958.
Lallemant, juge (Saint-Jean-d'Angély), 2 avril 1958.
Mlle Loucan, juge (Confolens), 2 avril 1958.
M. Loppinet, juge (Thionville), 2 avril 1958.
Mme Mazard, épouse de Maulde, juge (Saint-Affrique), 2 avril 1958.
MM. Daix, juge d'instruction (Montbrison), 17 avril 1958.
Calamy, substitut du procureur de la République (Chartres), 22 mai 1958.
Mlle Dieuzeide, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
MM. Laroche, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
Le Gunehec, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
Nicot, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
Patin, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958
Ribettes, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
Valdes, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice, ayant rang de substitut de procureur de la République, 22 mai 1958.
Mmes Bensimon, épouse Bigot, juge (Quimperlé), 30 mai 1958.
Brachet, épouse Chesnelong, juge d'instruction (Dieppe), 30 mai 1958.
M. Calvet, juge d'instruction (Cognac), 30 mai 1958.
Mme Lerond, épouse Vezo, juge (Ploërmel), 30 mai 1958.
Mlle Loevensohn, juge cantonal (Metz), 30 mai 1958.
MM. Voglenperger, juge cantonal (Mulhouse), 30 mai 1958.
Aliiez, juge à la suite (Philippeville) (détaché), 25 juin 1958.
Latour, juge à la suite (Bougie) (détaché), 25 juin 1958.
Luce, juge à la suite (Mostaganem) (détaché), 25 juin 1958.
Leblanc, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 28 juin 1958.
de Ribet, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 28 juin 1958.
Belleau, juge (Vitry-le-François), 1er juillet 1958.
Bloch, juge d'instruction (Abbeville), 1er juillet 1958.
Charlon, juge d'instruction (Boulogne), 1er juillet 1958.
Delattre, juge (Briey), 1er juillet 1958.
Lefèvre, juge (Pont-Audemer), 1er juillet 1958.
Main, juge (Châteauroux), 1er juillet 1958.
Petit, juge d'instruction (Mamers), 1er juillet 1958.
Aknin, substitut du procureur de la République (Lille), 16 juillet 1958.
Carbonne, substitut du procureur de la République (Batna), 16 juillet 1958

MM. Chagrin, substitut du procureur de la République (Constantine), 16 juillet 1958.
Darrasse, substitut du procureur de la République (Mostaganem), 16 juillet 1958.
Ferrari, substitut du procureur de la République (Mascara), 16 juillet 1958.
Foucqueteau, substitut du procureur de la République (Sétif), 16 juillet 1958
de Gasperi, substitut du procureur de la République (Rennes), 16 juillet 1958.
Gazan-Vilar, juge (Tlemcen), 16 juillet 1958.
Grenouilleau, substitut du procureur de la République (Dunkerque), 16 juillet 1958.
Huot-Marchand, substitut du procureur de la République (Tlemcen), 16 juillet 1958.
Lasfargue, substitut du procureur de la République (Orléansville), 16 juillet 1958.
Marcorelles, substitut du procureur de la République à la suite, Batna (détaché), 16 juillet 1958.
Perrin-Ravier, juge d'instruction (Mostaganem), 16 juillet 1958.
Pigot, juge d'instruction (Mascara), 16 juillet 1958.
Reulet, juge d'instruction (Guelma), 16 juillet 1958.
Rey, substitut du procureur de la République (Batna), 16 juillet 1958.
Ristorcelli, juge d'instruction (Bougie), 16 juillet 1958.
Rozo, juge d'instruction (Tlemcen), 16 juillet 1958.
Thiery, juge d'instruction (Constantine), 16 juillet 1958.
Gaber, juge d'instruction (Alençon), 13 juillet 1958.
Huaux, juge du livre foncier (Forbach), 18 juillet 1958.
Mlle Pierrard, juge d'instruction (Hazebrouck), 18 juillet 1958.
Amade, juge (Gourdon), 5 août 1958.
Carriau, juge (Amberi), 5 août 1958.
Mme Colomes, épouse Caraip, juge (Bellac), 5 août 1958.
MM. Martinet, juge d'instruction (Pontivy), 5 août 1958.
Guigui, juge (Sidi-bel-Abbès), 13 août 1958.
Mlle Godelroy, juge (Saint-Lô), 29 septembre 1958.
MM. Caralp, substitut du procureur de la République (Tulle), 27 octobre 1958.
Teissier, substitut du procureur de la République (Lille), 27 octobre 1958.
Vouaux, substitut du procureur de la République (Bougie), 27 octobre 1958.
Peyre, substitut de procureur de la République, détaché à l'administration centrale du ministère de la justice, 12 novembre 1958.
Baldovini, juge à la suite, Bône (détaché), 11 novembre 1958.
Dupres, juge à la suite, Bougie (détaché), 11 novembre 1958.
Estoup, juge cantonal (Souilz-sous-Forêt), 11 novembre 1958.
Bry, substitut du procureur de la République (Digne), 16 décembre 1958.
Burgaud, substitut du procureur de la République (Aurillac), 16 décembre 1958.
Gard, substitut du procureur de la République (Mende), 16 décembre 1958.
Canac, juge (Tizi-Ouzou), 27 décembre 1958.
Cauquil, juge (Guelma), 27 décembre 1958.
de Montchenu, substitut du procureur de la République (Tizi-Ouzou), 27 décembre 1958.
Taleb, juge (Orléansville), 27 décembre 1958.
Couturier, juge (Orléansville), 27 février 1959.
Granier, juge à la suite, Orléansville (détaché), 27 février 1959.
Puaux, juge (Vervins), 27 février 1959.

L'ordre des reclassements dans chacun des grades de la hiérarchie, tel qu'il figure ci-dessus, est fixé sans préjudice des bonifications et majorations d'ancienneté que les intéressés sont susceptibles de faire valoir à des titres divers pour l'avancement de grade.

Décret du 28 février 1959 portant reclassement de magistrats dans le second grade de la hiérarchie judiciaire.

Par décret en date du 28 février 1959, vu l'avis du Conseil supérieur de la magistrature en ce qui concerne les magistrats du siège, sont reclassés, au 1er mars 1959, au second grade (premier groupe) de la hiérarchie judiciaire, les magistrats de l'ancien quatrième grade nommés aux fonctions de juge suppléant ou d'attaché titulaire à la date ci-après indiquée:

Mlle Lefevre, juge suppléant (Poitiers), 14 novembre 1946.
Riegert, juge suppléant (Bordeaux), 11 décembre 1946.
Mme Laffargue (Simone), juge suppléant (Toulouse), 1er décembre 1948.
Coignard, épouse Geille, juge suppléant (Toulouse), en congé de longue durée, 7 mars 1949.
MM. Rioufol (Joseph), juge suppléant (Toulouse), 7 mars 1949.
Lifont (Yvan), juge suppléant (Toulouse), 30 mars 1949.
Mme Clavel, épouse May, juge suppléant (Lyon), 20 juillet 1949.
Elie-Auze, épouse Becrit, juge suppléant (Amiens), 10 novembre 1949.
Wascheul, épouse Cathelineau, juge suppléant (Orléans), 27 mars 1950.
M. Le Mestric, juge suppléant (Oran), 15 mai 1950.
Mlle Dario, juge suppléant (Agen), 24 juillet 1950.
MM. Bihoreau, juge suppléant (Paris), 7 juin 1951.
Lassalle-Laplace, juge suppléant (Pau), 7 juin 1951.
Mignonnat, juge suppléant (Pau), 7 juin 1951.
Joseph, juge suppléant (Paris), 31 juillet 1951.
Mlle Roger, juge suppléant (Bordeaux), 31 juillet 1951.
Mme Tabet, épouse Aubert, juge suppléant (Amiens), 31 juillet 1951.
M. Bou, juge suppléant (Aix), 11 août 1951.
Mmes Fortin, épouse Huot, juge suppléant (Bordeaux), 23 juin 1952.
Giorgetti, épouse Montanier, juge suppléant (Limoges), 23 juin 1952.
MM. Villarem, juge suppléant (Montpellier), 25 juillet 1952.
Goudet, attaché titulaire, 2 décembre 1952.
Mme Bader, épouse Ezratty, attaché titulaire, 23 mars 1953.
M. Laulhe, juge suppléant (Pau), 23 mars 1953.
Mlle Plantavit de La Pauze, juge suppléant (Bordeaux), 23 mars 1953.
MM. Caujolle, juge suppléant (Pau), 15 janvier 1954.
Cornec, attaché titulaire, 15 janvier 1954.
Couteau (Maurice), juge suppléant (Toulouse), 15 janvier 1954.
Legenis, juge suppléant (détaché), 15 janvier 1954.
Mmes Maille, épouse Maraval, juge suppléant (Chambéry), 15 janvier 1954.
Pallatier, épouse Gouvernel, juge suppléant (Paris), 15 janvier 1954.
M. Pellefigues (Pierre), juge suppléant (Toulouse), 15 janvier 1954.
Mme Regnier, épouse Cochard, juge suppléant (Paris), 15 janvier 1954.
Mlle Risterucci, juge suppléant (Aix), 15 janvier 1954.
MM. Fancher, juge suppléant (à la suite) (détaché), 24 mai 1954.
Hugues, juge suppléant (Grenoble), 11 juin 1954.
Mlles Roche, juge suppléant (Riom), 11 juin 1954.
Tournillon, juge suppléant (Poitiers), 11 juin 1954.
Mme Vincent, épouse Caenens, juge suppléant (Colmar), 11 juin 1954.
MM. Vergier, juge suppléant (Oran), 13 juillet 1954.
Leblet, juge suppléant (à la suite) (détaché), 1er décembre 1954.
Genty, juge suppléant (Poitiers), 24 décembre 1954.
Mmes Arnoux, juge suppléant (Aix), 3 février 1955.
Bacro, juge suppléant (Amiens), 3 février 1955.
MM. Blin, juge suppléant (Douai), 3 février 1955.
Chanas, juge suppléant (Chambéry), 3 février 1955.
Ducios, juge suppléant (Angers), 3 février 1955.
Dugue, juge suppléant (Douai), 3 février 1955.
Franses-Magre, juge suppléant (Paris), 3 février 1955.
Garrec, juge suppléant (Colmar), 3 février 1955.
Gleizes, juge suppléant (Bordeaux), 3 février 1955.
Hourcade, juge suppléant (Pau), 3 février 1955.
Fabre, juge suppléant (Grenoble), 3 février 1955.
Fouret, juge suppléant (Montpellier), 3 février 1955.
Leclercq, juge suppléant (Douai), 3 février 1955.
Lesage, juge suppléant (Orléans), 3 février 1955.
Mlle Mange, juge suppléant (Bordeaux), 3 février 1955.
M. Marfil, juge suppléant (Rouen), 3 février 1955.
MM. de Peguilhan de Larboust, attaché titulaire, 3 février 1955.
Sainte, juge suppléant (Amiens), 3 février 1955.
Mmes Silvestre, épouse Rozet, juge suppléant (Besançon), 3 février 1955.
M. Vielles, juge suppléant (Montpellier), 3 février 1955.
Mme Laffitte, épouse Brunat, juge suppléant (Toulouse), 7 mars 1955.
MM. Barbera, juge suppléant (Colmar), 15 mars 1955.
Faivre (Jean), juge suppléant (Saint-Denis), 15 mars 1955.
Amarger, juge suppléant (Chambéry), 6 mai 1955.
Mounier, juge suppléant (Alger), 10 août 1955.
Taddei, juge suppléant (Nîmes), 10 août 1955.
Capdevielle, juge suppléant (Alger), congé de longue durée, 4 novembre 1955.
Lalaste, juge suppléant (Poitiers), 16 novembre 1955.
Bezombes, juge suppléant (Nîmes) (en position sous les drapeaux), 30 décembre 1955.
Blanc-Jouvan, juge suppléant (Nancy), 30 décembre 1955.
Boussinecq, juge suppléant (Limoges), 30 décembre 1955.
Capoulade, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Compain, juge suppléant (Amiens), 30 décembre 1955.
Mme Denis, épouse Peyre, juge suppléant (Paris), 30 décembre 1955
MM. Doriot, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Duc, juge suppléant (Alger), 30 décembre 1955.
Durand, juge suppléant (Nancy), 30 décembre 1955.
Duransseau, juge suppléant (Bordeaux) (en position sous les drapeaux), 30 décembre 1955.
Faucie, juge suppléant (à la suite) (Constantine), 30 décembre 1955.
Forget, juge suppléant (Nancy), 30 décembre 1955.

MM. Granier, juge suppléant (Dijon) (en position sous les drapeaux), 30 décembre 1955.
Guilloux, juge suppléant (Rennes), 30 décembre 1955.
Guiraud, juge suppléant (Alger), 30 décembre 1955.
Heraudeau, juge suppléant (Poitiers), 30 décembre 1955.
Jorda, juge suppléant (Besançon), 30 décembre 1955.
Kohn, juge suppléant (Colmar), 30 décembre 1955.
Lacour, juge suppléant (Rouen), 30 décembre 1955.
Laplace, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Landon Boue de Lapeyrere, juge suppléant (Alger), 30 décembre 1955.
Lassalle, juge suppléant (Riom), 30 décembre 1955.

Mlle Lefebvre de Plinval-Salgues, attaché titulaire, 30 décembre 1955.

MM. Le Gall, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Letard, juge suppléant (Orléans), 30 décembre 1955.
Monboisse, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Naut, juge suppléant (Angers), 30 décembre 1955.
Noyer, juge suppléant (Nîmes), 30 décembre 1955.
Ory, juge suppléant (Colmar), 30 décembre 1955.
Parain, juge suppléant (Pau), 30 décembre 1955.

Mlle Pellanda, juge suppléant (Lyon), 30 décembre 1955.

MM. Pinochet, attaché titulaire, 30 décembre 1955.
Priou, juge suppléant (Riom), 30 décembre 1955.
Puech, juge suppléant (Nîmes), 30 décembre 1955.
Reygrobellet, juge suppléant (Lyon), 30 décembre 1955.

Mlle Richaud, juge suppléant (Aix), 30 décembre 1955.

MM. Tharrault-Suteau, juge suppléant (Angers), 30 décembre 1955.
Vigroux, juge suppléant (Rouen), 30 décembre 1955.
Wagner, juge suppléant (Colmar), 30 décembre 1955.
Zardouri, juge suppléant (Besançon), 30 décembre 1955.
Ibier, juge suppléant (Fort-de-France), 3 janvier 1956.
Lorenzi, juge suppléant (Riom), 3 janvier 1956.
Mouchnino, juge suppléant à la suite (Montpellier) (détaché), 3 janvier 1956.
Borthiry, juge suppléant à la suite (Pau), 12 janvier 1956.
Lapierre, attaché titulaire, 12 janvier 1956.
Allibert, juge suppléant à la suite (Grenoble) (détaché), 13 mars 1956.
Aussilloux, juge suppléant à la suite (Chambéry) (détaché), 13 mars 1956.
Boutellier, juge suppléant (Riom), 13 mars 1956.
Frezignac, juge suppléant à la suite (Orléans) (détaché), 13 mars 1956.
Mounie, juge suppléant à la suite (Rennes) (détaché), 13 mars 1956.
Penz, juge suppléant à la suite (Paris) (détaché), 13 mars 1956.
Rey, juge suppléant (Bourges), 13 mars 1956.
Muiedo, juge suppléant (Bastia), 23 avril 1956.
Pietri, juge suppléant à la suite (Besançon), 23 avril 1956.
Clariond, juge suppléant à la suite (Alger) (détaché), 29 mai 1956.
Bataille, juge suppléant (Alger), 5 juin 1956.
Daure, juge suppléant (Alger), 5 juin 1956.
Grelaud, juge suppléant (Fort-de-France), 3 août 1956.
Salati, juge suppléant (Chambéry), 12 novembre 1956.
Ambrosini, juge suppléant à la suite (Paris) (détaché), 3 décembre 1956.
Girabancas, juge suppléant à la suite (Limoges), 3 décembre 1956.
Jacquotte, juge suppléant (Fort-de-France), 3 décembre 1956.
Muselli, juge suppléant à la suite (Fort-de-France) (détaché), 3 décembre 1956.
Michat, juge suppléant (Alger), 12 février 1957.

Mme Ardonceau, épouse Leboucher, juge suppléant à la suite (Poitiers) (détaché), 24 février 1957.

Mlle Bazin, juge suppléant (Caen), 24 février 1957.

MM. Carroue, juge suppléant (Nancy) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Crassous, juge suppléant (Riom) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Darmon, juge suppléant (Rennes), 24 février 1957.

Mlle Daubas, juge suppléant (Paris), 24 février 1957.

MM. Espinasse, juge suppléant (Bordeaux), 24 février 1957.
Gallut, juge suppléant (Caen) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Griesmar, juge suppléant (Lyon), 24 février 1957.

Mme Jacob, épouse Veil, attaché titulaire, 24 février 1957.

MM. Jacquinot, juge suppléant (Nancy) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Jarry, juge suppléant (Rennes), 24 février 1957.

Mlle Lale, juge suppléant (Rouen), 24 février 1957.

MM. Libouban, juge suppléant (Rouen), 24 février 1957.
Magnier, juge suppléant (Grenoble), 24 février 1957.
Mathieu, juge suppléant (Oran), 24 février 1957.

Mlles Mazabraud, juge suppléant (Limoges), 24 février 1957.
Odoul, juge suppléant (Amiens), 24 février 1957.

MM. Paire, juge suppléant (Poitiers), 24 février 1957.
Pascal, juge suppléant (Aix), 24 février 1957.
Perfetti, juge suppléant (Aix), 24 février 1957.
Petit, juge suppléant (Nancy), 24 février 1957.
Plazanet, juge suppléant (Bordeaux) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Riveslange, juge suppléant (Colmar) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Talbert, juge suppléant (Riom), 24 février 1957.

Mlle Targowla, juge suppléant (Paris), 24 février 1957.

Mme Vaesen, épouse Ranchet, juge suppléant (Grenoble), 24 février 1957.

MM. Wellers, juge suppléant (Caen) (en position sous les drapeaux), 24 février 1957.
Moyal, juge suppléant (Basse-Terre), 29 mai 1957.
Pages, juge suppléant (Lyon), 29 mai 1957.
Blachier, juge suppléant (Alger), 30 novembre 1957.
Claracq, dit Laborde, juge suppléant (Alger), 30 novembre 1957.
Delubac, juge suppléant (Oran), 30 novembre 1957.
Gondre, juge suppléant (Oran), 30 novembre 1957.
Vertuel, juge suppléant (Oran), 30 novembre 1957.
Ange, juge suppléant (Rennes) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.

Mlle Baillot, juge suppléant (Bordeaux), 24 décembre 1957.

MM. Barthélemy, juge suppléant (Dijon) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Boulard, juge suppléant (Rennes) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Brun, juge suppléant (Riom), 24 décembre 1957.
Carol, juge suppléant (Aix) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Castellani, juge suppléant (Alger) (congé de longue durée), 24 décembre 1957.
Charretier, juge suppléant (Besançon), 24 décembre 1957.

Mme Connan, épouse Garrec, juge suppléant (Colmar), 24 décembre 1957.

MM. Crutz, juge suppléant (Amiens), 24 décembre 1957.
Culie, juge suppléant (Dijon), 24 décembre 1957.
Delzangles, juge suppléant (Caen), 24 décembre 1957.
Ferrieu, juge suppléant (détaché), 24 décembre 1957.
Foliana, juge suppléant (Aix), 24 décembre 1957.
Gaultier, juge suppléant (Dijon), 24 décembre 1957.

Mlle Gauzit, juge suppléant (Orléans), 24 décembre 1957.

MM. Gondret, juge suppléant (Aix), 24 décembre 1957.
Jammet, juge suppléant (Montpellier) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Lapeire, juge suppléant (Douai), 24 décembre 1957.
Martin, juge suppléant (Colmar) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Milleville, juge suppléant (Douai), 24 décembre 1957.
Monnet, juge suppléant (Paris), 24 décembre 1957.
Morin, juge suppléant (Dijon), 24 décembre 1957.

Mlle Pariente, juge suppléant (Grenoble), 24 décembre 1957.

Mme Paris, épouse Gie, juge suppléant (Orléans), 24 décembre 1957.

MM. Peltier, juge suppléant (Caen), 24 décembre 1957.
Pomier, juge suppléant (Paris), 24 décembre 1957.
Pradel, juge suppléant (Rennes) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Steinmetz, juge suppléant (Colmar) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.

Mlle Valere, juge suppléant (Fort-de-France), 24 décembre 1957.

MM. Zakine, juge suppléant (Caen) (en position sous les drapeaux), 24 décembre 1957.
Peloquin, juge suppléant (Bastia), 7 février 1958.
Hourtoulle, juge suppléant (Poitiers), 17 avril 1958.
Albertini, juge suppléant (Basse-Terre), 25 juin 1958.
Deve, juge suppléant à la suite (Constantine) (détaché), 25 juin 1958.
Monet, juge suppléant (Oran), 25 juin 1958.
Prat, juge suppléant à la suite (Alger) (détaché), 25 juin 1958.
Richon, juge suppléant (Fort-de-France), 25 juin 1958.
Toulouse, juge suppléant à la suite (Constantine), 25 juin 1958.
Aboucaya, juge suppléant (Alger), 21 juillet 1958.
Borra, juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.
Descomps, juge suppléant (Oran), 21 juillet 1958.
Douvreleur, juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.
Duchêne, juge suppléant (Alger), 21 juillet 1958.
Grouin, juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.
Huertas, juge suppléant (Alger), 21 juillet 1958.
Martin (Yvon), juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.
Porcher, juge suppléant (Oran), 21 juillet 1958.
Serre, juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.
Soulan, juge suppléant (Constantine), 21 juillet 1958.

MM. Steffen, juge suppléant (Oran), 21 juillet 1958.
Tort, juge suppléant (Alger), 21 juillet 1958.
Barbet, juge suppléant (Lyon), 19 août 1958.
Aydalot, juge suppléant (Rouen), 29 décembre 1958.
Mme Boulakia-Cohen, épouse Krief, juge suppléant (Caen), 29 décembre 1958.
M. Bourrelly, juge suppléant (Toulouse) (en position sous les drapeaux), 29 décembre 1958.
Mme Catat, épouse Bernard, juge suppléant (Amiens), 29 décembre 1958.
Mlle Cavellat, juge suppléant (Rennes), 29 décembre 1958.
MM. Chalvon-Demersay, juge suppléant (Rennes), 29 décembre 1958.
Chatin, juge suppléant (Riom), 29 décembre 1958.
Mlle Coilley, juge suppléant (Fort-de-France), 29 décembre 1958.
Mme Couronne, épouse Honorat, juge suppléant (Douai), 29 décembre 1958.
Mlle Di Marino, juge suppléant (Aix), 29 décembre 1958.
MM. Dorly, juge suppléant (Paris), 29 décembre 1958.
Dreyfus, juge suppléant (Besançon), 29 décembre 1958.
Gadel, juge suppléant (Douai), 29 décembre 1958.
Gelineau-Larrivet, juge suppléant (Douai), 29 décembre 1958.
Girousse, juge suppléant (Montpellier), 29 décembre 1958.
Mlle Guemann, juge suppléant (Nancy), 29 décembre 1958.
Mme Huguet, épouse Philipps, juge suppléant (Grenoble), 29 décembre 1958.
Mlles Lapaquellerie, juge suppléant (Nancy), 29 décembre 1958.
Le Floch, juge suppléant (Caen), 29 décembre 1958.
M. Lucas, juge suppléant (Basse-Terre), 29 décembre 1958.
Mlle Mabelly, juge suppléant (Montpellier), 29 décembre 1958.
M. Mondin, juge suppléant (Bourges), 29 décembre 1958.
Mme Mouche, épouse Gianotti, juge suppléant (Paris), 29 décembre 1958.
Mlle Perrot, juge suppléant (Besançon), 29 décembre 1958.
M. Rerolle, juge suppléant (Besançon), 29 décembre 1958.
Mlle Rosnel, juge suppléant (Basse-Terre), 29 décembre 1958.
MM. Sodini, juge suppléant (Rennes), 29 décembre 1958.
Terrail, juge suppléant (Paris), 29 décembre 1958.
Tiberi, juge suppléant (Colmar), 29 décembre 1958.
Tron, juge suppléant (Montpellier), 29 décembre 1958.
Averseng, juge suppléant suite (Alger) (détaché), 18 février 1959.
Binhas, juge suppléant suite (Alger) (détaché), 18 février 1959.
Chaussier, juge suppléant suite (Alger) (détaché), 18 février 1959.
Bernard de Saint-Affrique, juge suppléant (Paris), 16 février 1959.
Regnauld, juge suppléant (Saint-Denis), 18 février 1959.
Berredi, juge suppléant (Alger), 27 février 1959.
Bononi, juge suppléant (Constantine), 27 février 1959.
Caillier, juge suppléant (Alger), 27 février 1959.
Morfin, juge suppléant (Alger), 27 février 1959.
Rouanet, juge suppléant (Alger), 27 février 1959.
Pailhe, juge suppléant (Alger), 27 février 1959.

L'ordre de reclassement des magistrats visés ci-dessus est fixé sans préjudice des bonifications et majorations d'ancienneté que les intéressés sont susceptibles de faire valoir à des titres divers pour l'avancement de grade.

Décret du 28 février 1959 portant reclassement des juges de paix des cadres métropolitain et algérien dans les grades du cadre prévu par l'article 50 du décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958.

Par décret en date du 28 février 1959, sont reclassés au 1er mars 1959, au premier grade du cadre prévu par l'article 50 du décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958, les juges de paix hors classe ci-après désignés:

MM.

Randon (Marseille-1e), à compter du 10 décembre 1940.
Juttard (Pantin), à compter du 23 octobre 1942.
Miston (Alger—Bab-el-Oued), à compter du 24 mai 1943.
Dumon (Paris-S.P.), à compter du 17 janvier 1945.
Potentier (Amiens), à compter du 12 novembre 1945.
Robert (Vincennes), à compter du 12 novembre 1945.
Lannoy (Lille), à compter du 31 janvier 1946.
Saint-Cyr (Saint-Etienne), à compter du 21 septembre 1946.
Bernard (Longjumeau), à compter du 11 mai 1948.
Sardier (Lyon-S.P.), à compter du 1er décembre 1948.
Bedetti (Paris-13e), à compter du 27 décembre 1948.
Chauffardet (Neuilly), à compter du 27 décembre 1948.
Tangui (Paris-7e), à compter du 31 janvier 1949.
Lassez (Colombes), à compter du 25 avril 1949.
Deleris (Menerville), à compter du 17 mai 1949.
Delattre (Haubourdin), à compter du 5 octobre 1949.
Condé (Sceaux), à compter du 29 décembre 1949.
Chadelas (Toulouse), à compter du 28 janvier 1950.
Planche (Paris-8e), à compter du 1er mars 1950.
Jestin (Charenton), à compter du 25 juillet 1950.
Philipon de la Madelaine (Paris-6e), à compter du 4 octobre 1950.
Guillard, à la suite (Nantes) (détaché), à compter du 19 décembre 1950.
Long (Carvin), à compter du 8 mai 1951.
Noël (Nice), à compter du 14 juin 1951.
Salasc (Lyon-9e), à compter du 14 juin 1951.
Chevallier (Paris-9e), à compter du 7 juillet 1951.
Orsatelli (Marseille-5e), à compter du 31 juillet 1951.
Petit (Paris-1er), à compter du 31 juillet 1951.
Buchaud (Courbevoie), à compter du 30 novembre 1951.
Baudon (Houdain), à compter du 6 février 1952.
Flodrops (Lille), à compter du 6 février 1952.
Jamet (Tours), à compter du 6 février 1952.
Martin (Boulogne-Billancourt), à compter du 6 février 1952.
Michelet (Paris-12e), à compter du 6 février 1952.
Puig (Saint-Ouen), à compter du 6 février 1952.
Tete (Lyon), à compter du 6 février 1952.
De Burgat (Montreuil), à compter du 27 juin 1952.
Maurel (Paris-3e), à compter du 25 juillet 1952.
Garanger (Paris-5e), à compter du 16 septembre 1952.
Bobet (Paris-18e), à compter du 10 février 1953.
Froment (Lens), à compter du 10 février 1953.
Cahingt (Rouen), à compter du 1er août 1953.
Graillot (Paris-11e), à compter du 1er août 1953.
Sertour (Paris-4e), à compter du 15 décembre 1953.
Tavera (Paris-14e), à compter du 25 février 1954.
Cossa (Aubervilliers), à compter du 9 juin 1954.
Tupin (Cheragas), à compter du 13 juillet 1954.
Bellinger (Montmorency), à compter du 25 octobre 1954.
Gaudart (Pointe-à-Pitre), à compter du 25 octobre 1954.
Leroy (Roubaix), à compter du 25 octobre 1954.
Fronteau (Boissy-Saint-Léger), à compter du 13 novembre 1954.
Esquerre (Bordeaux), à compter du 2 décembre 1954.
Latil (Lyon-1er), à compter du 2 décembre 1954.
Santelli (Nice), à compter du 2 décembre 1954.
Babouard (Paris-2e), à compter du 7 décembre 1954.
Lucas (Nantes), à compter du 7 décembre 1954.
Latour (Bordeaux), à compter du 3 février 1955.
Berthou (Lyon-2e), à compter du 16 février 1955.
Billard (Orléans), à compter du 16 février 1955.
Cornu (Limoges), à compter du 16 février 1955.
Duchaussoy (Cambrai), à compter du 25 mars 1955.
Cordier (Angers), à compter du 2 avril 1955.
Valero, à la suite (Montpellier), (détaché), à compter du 6 mai 1955.
Vidal (Bordeaux), à compter du 6 mai 1955.
Jean-Baptiste dit Milhet (Paris-10e), à compter du 23 juin 1955.
Roche (Lille), à compter du 11 juillet 1955.
Callies (Saint-Germain-en-Laye), à compter du 9 septembre 1955.
Caron (Paris-17e), à compter du 9 septembre 1955.
Caillol (Perpignan), à compter du 6 octobre 1955.
Latour (Vanves), à compter du 6 octobre 1955.
Pichon (Lille), à compter du 6 octobre 1955.
Petit (Nancy), à compter du 16 décembre 1955.
Carres (Brest-2e), à compter du 7 mai 1956.
Cartier (Paris-19e), à compter du 7 mai 1956.
Fau (Valence), à compter du 7 mai 1956.
Goberville (Lyon), à compter du 7 mai 1956.
Guichard (Lyon-1e), à compter du 7 mai 1956.
Lepine (le Mans-1er), à compter du 7 mai 1956.
Soland (Saint-Omer), à compter du 7 mai 1956.
Tharasse (le Havre-3e), à compter du 7 mai 1956.
Deletie (Villeurbane), à compter du 29 mai 1956.
Cleve (Valenciennes), à compter du 5 juin 1956.
Germain (Nimes-1er), à compter du 5 juin 1956.
Girard (Levallois-Perret), à compter du 31 juillet 1956.
Rollin (Ivry), à compter du 18 septembre 1956.
Tournier (Clichy), à compter du 26 septembre 1956.
Bernardot (Maison-Carrée), à compter du 2 octobre 1956.
Camilleri (Aïn-Temouchent), à compter du 2 octobre 1956.
Ettori (Alger-S.P.), à compter du 2 octobre 1956.
Lormede (Bône), à compter du 2 octobre 1956.
Argacha (Argenteuil), à compter du 9 novembre 1956.
Bacquie (Paris-16e), à compter du 9 novembre 1956.
Boutron (Puteaux), à compter du 9 novembre 1956.
Sinquin (Rennes), à compter du 9 novembre 1956.
Lanata (Marseille-7e), à compter du 26 novembre 1956.
Scotti (Marseille-S.P.), à compter du 17 décembre 1956.
Doulay (Paris-20e), à compter du 21 janvier 1957.
Colombel (Villejuif), à compter du 21 février 1957.
Ferragu (Saint-Maur-les-Fossés), à compter du 21 février 1957.
Monteil (Paris-S.P.), à compter du 23 février 1957.

Barbeau (Rouen), à compter du 2 mai 1957.
Fargeaud (Nogent-sur-Marne), à compter du 2 mai 1957.
Amiel (Montluçon), à compter du 18 juin 1957.
Devos (Nancy), à compter du 18 juin 1957.
Fabre (Montpellier), à compter du 18 juin 1957.
Guerin (Béziers), à compter du 18 juin 1957.
Leloup (Noisy-le-Sec), à compter du 18 juin 1957.
Naël (Nantes), à compter du 18 juin 1957.
Godet (Avesnes), à compter du 2 juillet 1957.
Jacquemin (Clermont-Ferrand), à compter du 30 août 1957.
Douyeron (Paris-S.P.), à compter du 3 décembre 1957.
Depart (Asnières), à compter du 3 décembre 1957.
Flageul (Valenciennes), à compter du 13 février 1958.
Taillandier (Fort-de-France), à compter du 13 février 1958.
Calmon (Pontoise), à compter du 30 mai 1958.
Crabbe (Creil), à compter du 30 mai 1958.
Giraudias (la Roche-sur-Yon), à compter du 30 mai 1958.
Thiebaut (Saint-Denis) (Seine), à compter du 30 mai 1958.
Gely, à la suite (Lyon) (détaché), à compter du 25 juin 1958.
Brenet (Oran), à compter du 18 février 1958.
Cassius (Palikao), à compter du 18 février 1958.
Colombani (Médéa), à compter du 18 février 1958.
Delattre (Tizi-Ouzou), à compter du 18 février 1958.
Pelletier (Alger-Mustapha), à compter du 18 février 1958.

Sont reclassés au 1er mars 1950, au deuxième grade du cadre prévu par l'article 50 du décret n° 58-1277 du 22 décembre 1958, les juges de paix de classe unique qui, au 16 octobre 1953, appartenaient à la première classe de l'ancienne hiérarchie:

MM.

Di Meglio (Mostaganem), à compter du 19 juillet 1938.
Anglade (Koléa), à compter du 5 février 1944.
Mazoires (Villefranche-sur-Saône), en congé de longue durée, à compter du 8 juillet 1949.
Peuch (Lourmel), à compter du 17 mai 1949.
Seguinard (Sidi-bel-Abbès), à compter du 17 mai 1949.
Vandaele (Boufarik), à compter du 17 mai 1949.
Dumont (Dijon), en congé de longue durée, à compter du 26 mai 1949.
Gisser (Epinal), à compter du 26 mai 1949.
Fonte (Nevers), à compter du 18 février 1950.
Touze-Deminiac de la Haute-Dibois (Rennes), à compter du 31 juillet 1951.
Bernard (Amiens), à compter du 3 mars 1952.
Choquin (Marseille [11e]), à compter du 3 mars 1952.
Farines (Grenoble), à compter du 3 mars 1952.
Audoire (Montauban), à compter du 24 mars 1952.
Faugeroux (le Cateau), à compter du 24 mars 1952.
François (Remiremont), à compter du 24 mars 1952.
Garraud (Toulouse), à compter du 17 mai 1952.
Lanceraux (le Mans), à compter du 23 juin 1952.
Le Liboux (Saint-Brieuc), à compter du 23 juin 1952.
Louis (Belfort), à compter du 16 septembre 1952.
Barreyre (Bordeaux), à compter du 28 octobre 1952.
Fautrier (Toulon), à compter du 28 octobre 1952.
Blanlœil (Bayonne), à compter du 2 décembre 1952.
Toussaint (Dijon), à compter du 2 décembre 1952.
Rocheblave (Hyères), à compter du 20 janvier 1953.
Arnauld (Versailles), à compter du 14 mars 1953.
Boisson (Angers), à compter du 14 mars 1953.
Cottier (Nantes), à compter du 14 mars 1953.
Rogier (Firminy), à compter du 14 mars 1953.
Buffeteau (Compiègne), à compter du 1er août 1953.

Sont reclassés au 1er mars 1950, au deuxième grade du cadre défini ci-dessus, avec ancienneté dans ce grade à compter du 16 octobre 1953, et prennent rang immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les juges de paix de classe unique qui, au 16 octobre 1953, appartenaient à la deuxième classe de l'ancienne hiérarchie, à laquelle ils avaient été nommés à la date indiquée ci-après:

MM.

Ferrandi (Alger—Bab-Azoun), 27 décembre 1948 (1re classe, 13 septembre 1954).
Sinet (Bourgoin), 11 avril 1941, tableau 1947.
Gourgas (Sète), 16 mars 1939, tableau 1948.
Augouvernaire (Auxerre), 28 juin 1943, tableau 1949.
Durand-Vauvert), 28 janvier 1944, tableau 1949.
Journeaux (Châteauneuf,) 1er février 1939, tableau 1950.
Thermes (Toulouse), 13 décembre 1941, tableau 1950.
Alibert (Pau), 22 mai 1942, tableau 1950.
Richoux (Claye-Souilly), 1er avril 1945, tableau 1950.
Lefebvre (Epernay), 17 janvier 1946, tableau 1950.
Burgalat (Cadillac), 31 janvier 1946, tableau 1950.
Revest (Cannes), 31 janvier 1946, tableau 1950.
Lamothe (le Moule), 1er janvier 1945, tableau 1951.
Albertini (la Seyne-sur-Mer), 21 avril 1945, tableau 1951.
Courageot (Avignon), 17 janvier 1946, tableau 1951.
Regnault (Château-Thierry), 4 juillet 1946, tableau 1951.
Vincent (Antibes), 1er juillet 1944, tableau 1952.
Laporte (Libourne), 16 octobre 1944, tableau 1952.
Delaby (Bordeaux), 2 mai 1945, tableau 1952.
Moureaux (Narbonne), 21 décembre 1946, tableau 1952.
Bennezon (Abbeville), 8 janvier 1947, tableau 1952.
Deruelle (Montargis), 8 janvier 1947, tableau 1952.
Durif (Aurillac), 8 janvier 1947, tableau 1952.
Fortier (Orléans), 8 janvier 1947, tableau 1952.
Aujollet (Guerand), 11 août 1947, tableau 1952.
Mestivier (Poitiers), 11 août 1947, tableau 1952.
Feuillet (Saint-Nazaire), 6 novembre 1947, tableau 1952.
Veron (Beaune), 6 novembre 1947, tableau 1952.
Bordes (Brive), 17 janvier 1946, tableau 1953.
Bregeot (Lunéville), 31 janvier 1946, tableau 1953.
Vitrac (Decazeville), 12 mars 1946, tableau 1953.
Agier (Salon-de-Provence), 4 juillet 1946, tableau 1953.
Faccendini (Menton), 4 juillet 1946, tableau 1953.
Colliou (Toulouse), 12 octobre 1946, tableau 1953.
Boyer (Lapalisse), 8 janvier 1947, tableau 1953.
Lecrenais (la Rochelle), 11 août 1947, tableau 1953.
Marinier (Limoges), 11 août 1947, tableau 1953.
Truffier (Biarritz), 11 août 1947, tableau 1953.
Nivoliez (Carpentras), 6 novembre 1947, tableau 1953.
Dessard (Gonesse), 18 mars 1948, tableau 1953.
Fargeaud (le Raincy), 18 mars 1948, tableau 1953.
Gary (Caen), 18 mars 1948, tableau 1953.
Henriot (Pertuis), 18 mars 1948, tableau 1953.
Raison (Saint-Malo), 18 mars 1948, tableau 1953.
Carlier (Saint-Pourçain-sur-Sioule, 8 juillet 1948, tableau 1953.
Bellevoye (Ploermel), 16 juin 1933.
Vaillant (Melun), 16 juin 1933.
Thomas (Verdun), 19 février 1936.
Roussin (Saint-Didier), 11 avril 1941.
Pineau (Poitiers), 14 juin 1941.
Du Moulinet d'Hardemare (Châteaudun), 18 novembre 1941.
Simulin (Batna), 26 novembre 1941.
Vessière (Annecy), 28 juin 1943.
Vaillant (Melun), 26 août 1943.
Gallien (Auray), 28 janvier 1944.
Henrion (détaché), 16 août 1944.
Audouin (Angoulême), 27 mars 1945.
Thèbe (Saint-Girons), 2 mai 1945.
Ceccaldi (Saint-Genis), 17 janvier 1946.
Albinet (Mazamet), 31 janvier 1946.
Lanquetin (Bonneville), 31 janvier 1946.
Brassem (Laghouat), 14 février 1946.
Arcilon (Romans), 10 août 1946.
Cagnoli (Marseille 3e), 27 août 1946.
Bardou (Aix-les-Bains), 8 janvier 1947.
Bevancon (Marseille 1er), 8 janvier 1947.
Guilbaud (Meaux), 8 janvier 1947.
Robin (Saintes), 8 janvier 1947.
Vidaillac (Douai), 8 janvier 1947.
Audier (Tarare), 11 août 1947.
Bascon (Alès), 11 août 1947.
Pantalacci (détaché), 11 août 1947.
Lepeu (Laval), 28 octobre 1947.
Lheureux (Bonnétable), 25 janvier 1948.
Boimond (Aix), 18 mars 1948.
Gaubert (Châteauroux), 18 mars 1948.
Lemaire (Nantes), 18 mars 1948.
Le Roux (Brest), 18 mars 1948.
Lescure (le Havre), 18 mars 1948.
Mareschal (Commentry), 18 mars 1948.
Mendès (Pont-l'Abbé), 18 mars 1948.
Touron (Angoulême), 18 mars 1948.
De Vaucher (le Creusot), 18 mars 1948.
Brusque (à la suite Poitiers) (détaché), 23 mai 1948.
Hervé (Sèvres), 31 mai 1948.
Artufel (Aubenas), 8 juillet 1948.
Salvaire (Vienne), 8 juillet 1948.
Saury (Montpellier), 8 juillet 1948.
Fauverge (Pécamp), 9 août 1948.
Viard (Troyes), 9 août 1948.
Lefranc (Vimy), 26 octobre 1948.
Moncharmont (Beaujeu), 26 octobre 1948.
Bechade-Labarthe (Agen), 27 décembre 1948.
Lafaga (Châtellerault), 29 décembre 1948.
Aubin (Lorient), 23 mars 1949.
Belloin (Beauvais), 23 mars 1949.
Boutin (Niort), 23 mars 1949.
Gibellino (Saint-Jean-de-Luz), 23 mars 1949.
Riflet (le Faouët), 23 mars 1949.
Rigal (Riom), 23 mars 1949.
Van Belle (Vichy), 23 mars 1949.
Brugeras (Périgueux), 25 avril 1949.
Rollinde de Beaumont (Tourcoing), 25 avril 1949.
Woelfflin (Longwy), 21 mai 1949.
Guitard (Marly-le-Roi), 26 mai 1949.
Lagru (Rodez), 26 mai 1949.
Masclef (Saint-Pol), 26 mai 1949.
Dacconne (Orange), 27 juin 1949.
Fougères (Troyes), 27 juin 1949.
Grossein (Dole), 27 juin 1949.
Demonteix (Dijon), 2 août 1949.
Raynaud (le Puy), 2 août 1949.
Bernis (Oloron), 5 octobre 1949.
Charbonnier (Luneuil), 5 octobre 1949.
Guillot (Saint-Maixent), 5 octobre 1949.
Martineau (Ernée), 5 octobre 1949.
Nollat (Navarreux), 5 octobre 1949.
Santoni (Tournus), 5 octobre 1949.
Selon (Marseille 8e), 5 octobre 1949.
Lecat (le Quesnoy), 21 novembre 1949.
Sautai (Avesnes), 21 novembre 1949.
Sindou (Limoges), 30 novembre 1949.
Dauvergne (Ambérieu), 13 décembre 1949.
Guiu (Montluel), 13 décembre 1949.
Orabona (Bastia), 13 décembre 1949.
Baclet (Alençon), 24 décembre 1949.
Penchenat (Lagny), 24 décembre 1949.

Fayet (Trébon), 28 janvier 1950.
Caimel (la Teste), 23 février 1950.
Chivaille (Chauvigny), 23 février 1950.
Comoy (Marmande), 23 février 1950.
Coutcy (Roanne), 23 février 1950.
Gueroult (Draguignan), 23 février 1950.
Lafarge (Châteauneuf-sur-Loir), 23 février 1950.
Le Bris (Loudéac), 23 février 1950.
Phillt (Rivesaltes), 23 février 1950.
Riflet (Rostrenem), 23 février 1950.
Sénécal (Saumur), 23 février 1950.
Lefebvre (Mâcon), 28 mars 1950.
Braccini (Grenoble), 13 mai 1950.
David (Charolles), 13 mai 1950.
Paul (Saint-Amand-les-Eaux), 13 mai 1950.
Renard (la Charlre-sur-Loir), 13 mai 1950.
Solle-Tourette (Rouen), 13 mai 1950.
Razimbauld (Clermont), 30 mai 1950.
Lancri (Oran), 7 juin 1950.
Falco (Nemours), 24 juin 1950.
Galais (Annemasse), 25 juillet 1950.
Pinchon (Grasse), 25 juillet 1950.
Vidal (Lézignan), 25 juillet 1950.
Foirel (Corbeil), 2 août 1950.
Coupuillou (Boulogne), 28 août 1950.
Bosquier (Crépy-en-Valois), 13 novembre 1950.
Charpentier (Versailles), 13 novembre 1950.
Hourcade (Carbon-Blanc), 9 décembre 1950.
Thibert (Toul), 9 décembre 1950.
Allard (Angers), 20 avril 1951.
Defix (Morceux), 20 avril 1951.
Gasnier (Beauvais), 20 avril 1951.
Laporte (Albi), 20 avril 1951.
Thomas (Ancenis), 20 avril 1951.
Vieujot (Sallanches), en congé de longue durée, 20 avril 1951.
Agniel (Bourg), 8 mai 1951.
Boscage (Dieppe), 8 mai 1951.
Carde (Carcassonne), 8 mai 1951.
Cellier (Martigues), 8 mai 1951.
Delange (Joigny), 8 mai 1951.
Fremaux (Loches), 8 mai 1951.
Gainet (Besançon), 8 mai 1951.
Genesseau (Etaples), 8 mai 1951.
Jourdan (Besançon), 8 mai 1951.
Le Ninivin (Lannion), 8 mai 1951.
Moure (Segré), 8 mai 1951.
Orsini (Vienne), 8 mai 1951.
Perin (Albert), 8 mai 1951.
Raynal (Saint-Valéry-sur-Somme), 8 mai 1951.
Allain (Pontivy), 23 mai 1951.
Lefevre (Cherbourg), 23 mai 1951.
Negro (Saint-Aignan), 23 mai 1951.
Pigalle (Nantes-Gassicourt), 23 mai 1951.
Barthe (Muret), 14 juin 1951.
Bourgoin (Marseille-6e), 14 juin 1951.
Collin (Palaiseau), 14 juin 1951.
Demerval (Calais), 14 juin 1951.
Grimaldi (Fontainebleau), 14 juin 1951.
Michel (Sens), 14 juin 1951.
Mongenet (Agen), 14 juin 1951.
Sarrat (Nay), 14 juin 1951.
Bourgeaux (Thonon-les-Bains), 7 juillet 1951.
Cicquel (Saint-Tropez), 7 juillet 1951.
Launet (Pamiers), 7 juillet 1951.
Bausière (Amboise), 31 juillet 1951.
Beurrier (Alger-Hamma), 31 juillet 1951.
Boissiere (Blaye), 31 juillet 1951.
Teveux (Orléansville), 31 juillet 1951.
Armogathe (Nimes), 13 novembre 1951.
Bahaban (Bessèges), 13 novembre 1951.
Roquetanière (Riom-ès-Montagne), 19 novembre 1951.
Ruffez (Blida), 19 novembre 1951.
Aubin (Arles), 30 novembre 1951.
Challamel (Laigle), 13 décembre 1951.
Darles (Figeac), 13 décembre 1951.
Marty (Arpajon), 13 décembre 1951.
Senezergues (Blois), 13 décembre 1951.
Clere (Laon), 3 mars 1952.
Bauguil (Tournan-en-Brie), 24 mars 1952.
Beau (Sains-Dié), 24 mars 1952.
Beugnard (Cholet), 24 mars 1952.
Brocchi (Bolbec), 24 mars 1952.
Comet (Grenoble), 24 mars 1952.
Gantharel (Saint-Germain-du-Bois), 24 mars 1952.
Goupil (Saint-Pol-de-Léon), 24 mars 1952.
Guigui (Vierzon), 24 mars 1952.
Guy (Evreux), 24 mars 1952.
Leleu (Saint-Quentin), 24 mars 1952.
Mauguin (Rennes), 24 mars 1952.
Maury de Saint-Victor (Saint-Vincent-de-Tyrosse), 24 mars 1952.
Pomarat (Rochefort-Montagne), 24 mars 1952.
de Robillard (Rouen), 24 mars 1952.
Salette (Luçon), 24 mars 1952.
Soulier (Poissy), 24 mars 1952.
Bosquier (Clermont), 1er mai 1952.
Helary (Morlaix), 1er mai 1952.
Liotard (Quimper), 1er mai 1952.
Negrie (Saint-Denis), 1er mai 1952.
Clairac (à la suite) (Blaye), en congé de longue durée, 16 mai 1952.
Gavaggio (Questembert), 1er juin 1952.
Malassagne (Saint-Flour), 23 juin 1952.
Montegu (Fleurs), 25 juillet 1952.
Villedieu (Bédarieux), 25 juillet 1952.
Pellen (Chambéry), 28 octobre 1952.
Sudron (Dellys), en congé de longue durée, 28 octobre 1952.
Prudhommeaux (Hirson), 2 décembre 1952.
Rigaudières (Tulle), 20 janvier 1953.
Anduze-Acher (Romans), 26 mars 1953.
Barsse (Montélimar), 26 mars 1953.
Bily (Vitré), 26 mars 1953.
Brard, à la suite Alençon (détaché), 26 mars 1953.
Coulais (Saint-Gilles), 26 mars 1953.
Courtes (la Réole), 26 mars 1953.
Cupet (Nancy), 26 mars 1953.
Daliéas (Evreux), 26 mars 1953.
Girardet (Auxonne), 26 mars 1953.
Hardy (Port-à-Mousson), 26 mars 1953.
Jacquet (Mirecourt), 26 mars 1953.
Laurent (Moulins), 26 mars 1953.
Mahieu (Liévin), 26 mars 1953.
Malon (Caen), 26 mars 1953.
Nahan (Guéret), 26 mars 1953.
Py, à la suite Oran (détaché), 26 mars 1953.
Segot (Rennes), 26 mars 1953.
Simonnet (Sens), 26 mars 1953.
Toseli (Villefranche-sur-Mer), 26 mars 1953.
Turin (Annecy), 26 mars 1953.
Vedrenne-Lacombe (Saumur), 26 mars 1953.
Martin (Vizille), 24 mai 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au deuxième grade, avec ancienneté dans ce grade à compter du 16 octobre 1953, et prennent rang immédiatement après les magistrats visés ci-dessus, les juges de paix de classe unique qui, au 16 octobre 1953, appartenaient à la troisième classe de l'ancienne hiérarchie, à laquelle ils avaient été nommés à la date ci-après indiquée :

MM.

Corrieu (Palestro), 15 mai 1950 (2e classe, 5 août 1955).
Deschamps (Trezel), 9 mai 1950 (2e classe, 5 août 1955).
Pozzo di Borgo (Ajaccio), 15 novembre 1942, tableau 1945.
Pouvillon (Grisolles), 1er mars 1941, tableau 1948.
Coste (Castillon), 16 mars 1943, tableau 1948.
Lhez (Lourdes), 1er juillet 1941, tableau 1949.
Bongrain (Castres), 22 août 1941, tableau 1949.
Pages (Durban), 20 juillet 1942, tableau 1949.
Lacour (Gray), 16 juillet 1943, tableau 1949.
Langlois (Ribérac), 16 juillet 1943, tableau 1949.
Rémond (Prauthoy), 27 mars 1944, tableau 1949.
Cardebat (Montréjeau), 17 avril 1945, tableau 1949.
Lafferranderie (Bagnères-de-Bigorre), 28 janvier 1944, tableau 1950.
Aubry (Audenge), 1er mars 1941, tableau 1950.
Ricci (Luri), 1er avril 1941, tableau 1950.
Comiti (Gardanne), 28 avril 1944, tableau 1950.
Boyer (Puylaurens), 1er mars 1945, tableau 1950.
Billey (Chaumont-en-Vexin), 22 août 1941, tableau 1951.
Cauzid (Bagnols-sur-Cèze), 4 juillet 1945, tableau 1951.
Allemand (Cahors), 31 janvier 1946, tableau 1952.
Milasseau (Créon), 16 février 1943, tableau 1952.
Anglards (Manosque), 2 mai 1945, tableau 1952.
Excoffon (Aubagne), 31 janvier 1946, tableau 1952.
Gaborit (Lesparre), 31 janvier 1946, tableau 1952.
Susini (Fréjus), 31 janvier 1946, tableau 1952.
Moureau (Sassenage), 13 novembre 1946, tableau 1952.
Amouroux (Tarascon), 8 janvier 1947, tableau 1952.
Bujoli (Santa-Maria-Sicché), 16 décembre 1947, tableau 1952.
Carlus (Eumel), 16 décembre 1947, tableau 1952.
Mougnaud (Brantôme), 30 décembre 1947, tableau 1952.
Blache (la Mure), 16 mai 1948, tableau 1952.
Claudel (Revel), 17 juillet 1941, tableau 1953.
Palau (Alès), 31 janvier 1946, tableau 1953.
Marques (Gramat), 12 octobre 1946, tableau 1953.
Bach (Delle), 16 mai 1948, tableau 1953.
Vialar (Cavaillon), 25 avril 1949, tableau 1953.
Aliègre (Barjols), 30 juin 1935.
Vincent (le Grand-Serre), 1er avril 1937.
Becquet (Vergt), 14 mai 1941.
Falvre (Ligny-en-Barrois), 7 juillet 1941.
Dor (Chagny), congé de longue durée, 22 août 1941.
Gautier (Pornic), 6 septembre 1941.
Chiffre (Peyriac), 31 décembre 1941.
Rauzy (Saint-Gaudens), 10 février 1942.
Chassaigne (Segré), 1er juillet 1942.
Courtois (Issoudun), 1er août 1942.
Conduzorgues (Saint-Hippolyte), 1er avril 1943.
Geli (Belpech), 1er février 1944.
Bétheuil (Argentan), 1er mars 1944.
Cangioni (île rousse), 1er avril 1944.
Nomblot (Corbigny), congé de longue durée, 28 avril 1944.
Leroux-les-Jardins (Vire), 16 juillet 1944.
Rousseau (Bressuire), congé de longue durée, 6 septembre 1944.
De Bois-Juzan (Jonzac), 2 février 1945.
Poli (Corte), 1er mars 1945.
Gaubert (Rabastens), 2 mai 1945.
Alexis (Pré-en-Pail), 2 mai 1945.
Vrillac (Gençay), 2 mai 1945.
Lorieux (Savenay), 30 octobre 1945.
Arsac (Bernay), 31 janvier 1946.
Baby (Berre-l'Etang), 31 janvier 1946.
Besnier (Moncontour), 31 janvier 1946.
Chaudat (Cagnes-sur-Mer), 31 janvier 1946.
Duras (Saint-Savinien), 31 janvier 1946.
Touron (Mont-de-Marsan), 31 janvier 1946.
Viscomte (Craponne), 31 janvier 1946.
Balay (Soissons), 8 janvier 1947.
Calandre (Pézenas), 8 janvier 1947.
Lago (Aire), 8 janvier 1947.
Laurent (Carhaix), 8 janvier 1947.
Pégurier (Aurillac), 11 août 1947.
Dupont (Vic-en-Bigorre), 16 décembre 1947.
Cros (Toucy), 16 mai 1948.
Baumevieille (Camarès), 31 mai 1948.
El Kamal (Montbrison), 16 mai 1948.
Gautier (Isle-sur-Sorgue), 31 mai 1948.
Hauret (Montfort), 31 mai 1948.
Lacroix (Viviers), 31 mai 1948.
Clavel (Caussade), 9 août 1948.
Foata (Saint-Rémy), 9 août 1948.
Lapebie (Mauléon), 5 novembre 1948.

Malterre (Chenérailles), 27 décembre 1948.
Mme Bouzon, épouse Baron-Larcanger (Montereau), 15 mars 1949.
Mme Bequignon, épouse Livinec (Louviers), 15 mars 1949.
Garand (Bressuire), 15 mars 1949.
De Laloubie (Lalinde), 15 mars 1949.
Masseguin (Beaumetz-lès-Loges), 15 mars 1949.
Merceron (Montrevault), 15 mars 1949.
Puissant (Saint-Marcelin), 15 mars 1949.
Rochet (Coutras), 15 mars 1949.
Artiges (Tournon), 25 avril 1949.
Baussy (Embrun), 25 avril 1949.
Cassede (Lavelanet), 25 avril 1949.
Décheiette (Paray-le-Monial), 25 avril 1949.
Dubarry (le Bois-d'Oingt), 25 avril 1949.
Mener (Pevron), 25 avril 1949.
Péré-Laperne (Eauze), 25 avril 1949.
Pichot (Dinard), 25 avril 1949.
Thauzies (Saint-André-de-Cubzac), 25 avril 1949.
Alaux (Sézanne), 23 mai 1949.
Bassa (Maintenon), 21 mai 1949.
Guegan (Lisieux), 21 mai 1949.
Bourdais (Vertus), 26 mai 1949.
Canot (Octeville), 26 mai 1949.
Castillon (Puget-Théniers), 26 mai 1949.
Antonini (Saint-Florent), 5 octobre 1949.
Bailly (Trévoux), 5 octobre 1949.
Bronilhet (Grenade), 5 octobre 1949.
Cambriels (Plaisance), 5 octobre 1949.
Cavarroc (Brive), congé de longue durée, 5 octobre 1949.
Fevre (Tric), 5 octobre 1949.
De Germon (Caraman), 5 octobre 1949.
Landes (Valence-d'Agen), 5 octobre 1949.
Marcantéi (Vescovato), 5 octobre 1949.
Marot (Garlin), 5 octobre 1949.
Mout (Ganges), 5 octobre 1949.
Orabona (Castifao), 5 octobre 1949.
Tremolet (Séverac-le-Château), 5 octobre 1949.
Vaissier (Laguiole), 5 octobre 1949.
Vidal (Vinça), 5 octobre 1949.
Mlle Chantal (Formerie), 31 décembre 1949.
Cheney (Oyonnax), 31 décembre 1949.
Guilloy (Bapaume), 31 décembre 1949.
Auregan (Guingamp), 28 janvier 1950.
Bachelet (Guise), 28 janvier 1950.
Berthomme (Montguyon), 28 janvier 1950.
Bonhomme (Moulins), 28 janvier 1950.
Bourlois (Valson-la-Romaine), 28 janvier 1950.
Cassanhol (Brassac), 28 janvier 1950.
Cassou (Casteljaloux), 28 janvier 1950.
Ceccaldi (Levie), 28 janvier 1950.
Challe (Etampes), 28 janvier 1950.
Chanoux (Carmaux), 28 janvier 1950.
Chenut (Is-sur-Tille), 28 janvier 1950.
Costantini (Ghisoni), 28 janvier 1950.
Content (Pont-de-Veyle), 28 janvier 1950.
Contri (Cuers), 28 janvier 1950.
Mme Ducoudray, épouse Deruelle (Briare), 28 janvier 1950.
Jorel (Trouville), 28 janvier 1950.
Lambert (Saint-Jean-du-Gard), 28 janvier 1950.
Laurent (Cahors), 28 janvier 1950.
Lelièvre (Rochefort), 28 janvier 1950.
Léonelli (Cervione), 28 janvier 1950.
Malgouyres (Brive), 28 janvier 1950.
Marcadey (Aumale), 28 janvier 1950.
Martin (Charleville), 28 janvier 1950.
Mme Millet, épouse Brisson (Champdeniers), 28 janvier 1950.
Poublanc (Chauny), 28 janvier 1950.
Randon (Châteaurenard-de-Provence), 28 janvier 1950.
Tallet (Belves), 28 janvier 1950.
Vasseur (Domart), 28 janvier 1950.
Vent (Saint-Chamond), 28 janvier 1950.
Morand (Thiviers), 23 février 1950.
Dufour (Eymoutiers), 6 mars 1950.
Charrier (les Sables-d'Olonne), 28 mars 1950.
Malécot (Coulommiers), 28 mars 1950.
Arnaud (le Blanc), 13 mai 1950.
Bonnard (Riom), 13 mai 1950
Gailhaguet (Isle-en-Jourdain), 13 mai 1950.
Savignac (Philippeville), 15 mai 1950.
Léger (le Merlerault), 25 juillet 1950.
Rousset (Cluny), 25 juillet 1950
Chadefaux (Clermont-Ferrand), 6 octobre 1950.
Royer (Brioude), 28 décembre 1950
Maupeu (Vic-Fézensac), 28 décembre 1950.
Albet (Agde), congé de longue durée, 5 février 1951
Artiguenil (Cazères), 5 février 1951.
Bécherel (Senonches), 5 février 1951.
Berland (la Rochelle), 5 février 1951.
Bonnaud (Matha), 5 février 1951.
Bonnet (Castellane), 5 février 1951.
Mlle Boullier (Chartres), 5 février 1951.
Bouteiller (Pont-Gibaud), 5 février 1951.
Bruaire (Bourbonne-les-Bains), 5 février 1951.
Burguiere (Rieupeyroux), 5 février 1951.
Castebert (Ussel), 5 février 1951.
Caumette (Saint-Chély), 5 février 1951.
Dauriac (Châteauponsac), 5 février 1951.
Douine (Châlons-sur-Marne), 5 février 1951.
Dubois (Domfront), 5 février 1951.
Dullier (Saulieu), 5 février 1951.
Gailhaguet (Beaume-la-Rolande), 5 février 1951.
Goyard (Bellegarde), 5 février 1951.
Goyffon (Saint-Claude), 5 février 1951.
Hervé (Dinan), 5 février 1951.
Isnard (Saint-Martin-de-Vésubie), 5 février 1951.
Laisné (Bayeux), 5 février 1951.
Lapierre (Aubusson), 5 février 1951.
Léandri (Sartène), 5 février 1951.
Legrand (Beaugency), 5 février 1951.
Mme Le Sourd, épouse Mourot (Rue), 5 février 1951.
Mme Malfant, épouse Tarabeux (Avranches), 5 février 1951.
Mme Moulin, épouse Lael (Marcillac), 5 février 1951.
Muller (Auxerre), 5 février 1951.
Nicolas (Veynes), 5 février 1951.
Parier (Montmoreau), 5 février 1951.
Penaud (Cançon), 5 février 1951.
Ponsin (Barcelonnette), 5 février 1951.
Praix (le Cheylard), 5 février 1951.
Mme Raynaud, épouse Mulot-les-Près (Granville), 5 février 1951.
Roux (Buis-les-Baronnies), 5 février 1951.
Seveno (Fougères), 5 février 1951.
Taillefer (Gisors), 5 février 1951.
Verdier (Châteaulin), 5 février 1951.
Viel (Bourges), 5 février 1951.
Mlle Vimont (Sainte-Menehould), 5 février 1951.
Colet (Chalon-sur-Saône), 22 février 1951.
Mlle Diaz de Soria (Royan), 22 février 1951.
Janvier (Saint-Hilaire-du-Harcouët), 22 février 1951.
Maybon (la Barthe-de-Nesle), 20 avril 1951.
Valson (Vendôme), 20 avril 1951.
Chabouréau (Vailly-sur-Sauldre), congé de longue durée, 8 mai 1951.
André (Laragne), 23 mai 1951.
Dussaud (la Pacaudière), 23 mai 1951.
Mme Leygue (Laforce), 14 juin 1951.
Sevray (Villedieu), 14 juin 1951.
Sicard (Concarneau), 14 juin 1951.
Mme Audibert, épouse Delsart (Auterive), 7 juillet 1951
Guiraud (Tonneins), 7 juillet 1951.
Teillard de Mozerolles (Provins), 7 juillet 1951.
Santiard (Châtillon-sur-Seine), 10 septembre 1951.
Cantier (la Voulte-sur-Rhône), 13 novembre 1951.
Trémolet (Audincourt), 13 novembre 1951.
Walter (Cassaigne), 19 novembre 1951.
Mlle Boubounelle (Arlanc), 13 décembre 1951.
David (Cognac), 13 décembre 1951.
Eymer (Riom), 1er février 1952.
Boissy (Dié), 6 février 1952.
Domergue (Maurs), 6 février 1952.
Mme Ducère, épouse Sarrieu (Chef-Boutonne), 6 février 1952.
Gillet (Douai), 6 février 1952.
Gimet (Marle), 6 février 1952.
Mlle Grandadam (Pontarlier), 6 février 1952.
Gros (Maiche), 6 février 1952.
Jollivet (Tulle), 6 février 1952.
Malibert (Reims), 6 février 1952.
Mme Martin, épouse Emery (Vannes), 6 février 1952.
Perrier-Rosier (Belley), 6 février 1952.
Mme Poincet, épouse Gontier (Montfort), 6 février 1952.
Poirier (Legrand-Pressigny), 6 février 1952.
Ronceux (Nesle), 6 février 1952.
Sagnes (Saint-Céré), 6 février 1952.
Sarrieu (Confolens), 6 février 1952.
Simon (Poligny), 6 février 1952.
Simonnet (Tours), 6 février 1952.
Souchard (Saint-André-de-l'Eure), 6 février 1952.
Thébault (Carentan), 6 février 1952.
Thévenin (Toulon-sur-Arroux), 6 février 1952.
Varin (Chaumont), 6 février 1952.
Vigneau (Saint-Palais), 6 février 1952.
Viossat (Sisteron), 6 février 1952.
Foures (Réquista), 3 mars 1952.
Ventax (Issoire), 3 mars 1952.
Combes (Thiéblemont), 24 mars 1952.
Mme Lenuz, épouse Strasfogel, (Bréhal), 24 mars 1952.
Martel (Maucelle), 17 mai 1952.
Rudelle (Billon), 17 mai 1952.
Sénéchal (Reims), 17 mai 1952.
Flouriot (Quintin), 23 juin 1952.
Malick (Villefranche-de-Rouergue), 23 juin 1952.
Morillon (Forges-les-Eaux), 23 juin 1952.
Mlle Durand (Troyes), 7 juillet 1952.
Lassagne (Langeac), 25 juillet 1952.
Fauré (Saint-André), 23 septembre 1952.
Husson (Sedan), 23 eptembre 1952.
Robles (Mercier-Lacombe), 23 septembre 1952.
Abbadie (Cherchell), 29 octobre 1952.
Bigot (Château-Porcien), 28 octobre 1952.
Clunet-Coste (Annonay), 28 octobre 1952.
Gaude (Kroubs), 28 octobre 1952.
Lombard (Bourgoin), à la suite, 28 octobre 1952.
Marembaud (Vaugneray), 28 octobre 1952.
Mongibeaux (Arzen), 28 octobre 1952.
Rose (Tarbes), 6 novembre 1952.
Deglin, à la suite Lesparre (détaché), 2 décembre 1952.
Prain de la Gaulayrie (Flers), 2 décembre 1952.
Payebien (Monceau-les-Mines), 2 décembre 1952.
Pelegris (Condé-Smendou), 2 décembre 1952.
Sarradin, à la suite Narbonne, 2 décembre 1952.
Balmigère (Casteinaudary), 10 février 1953.
Chétail (Chaussin), 10 février 1953.
Denjean (Thiers), 10 février 1953.
Faisant (Vico), 10 février 1953.
Mlle Marchand (Meslay), congé de longue durée, 10 février 1953.
Mme Marchand, épouse Monneret (Saint-Amour), 10 février 1953.
Mouchet (Taninges), 10 février 1953.
Perrotin (Pont-de-Beauvoisin), 10 février 1953.
Peyre (Meymac), 10 février 1953.
Rossi (Morosaglia), 10 février 1953.
Zwingelstein (le Puy), 10 février 1953.
Saint-Etienne (Châteaubriant), 13 mars 1953.

Cazenove (Blois), 26 mars 1953.
Mme Dubois, épouse Le Dû (Baud), 26 mars 1953.
Morin (Falaise), 26 mars 1953.
Rossi (Petreto-Bicchisano), 26 mars 1953.
Watin (Saint-Lô), 26 mars 1953.
Breffeil (Goncelin), 21 mai 1953.
Lalo (Souillac), 21 mai 1953.
Du Laurens d'Oiselay (Evian), 21 mai 1953.
Martail (Mayenne), 21 mai 1953.
Dewitte (Niort), 9 juin 1953.
Mlle Lussagnet (Sarlat), 25 juin 1953.
Mme Savin, épouse Smih (Ille-et-Bretagne), 25 juin 1953.
Susini (Noyons), 25 juin 1953.
Gendarme (Perrégaux), 11 juillet 1953.
Larroque (Sigean), 11 juillet 1953.
Riolacci (Aumale), 11 juillet 1953.
Maurel (Uzerche), 1er août 1953.
Metz (Bar-le-Duc), 1er août 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au deuxième grade du cadre défini ci-dessus, avec ancienneté dans ce grade à compter du 16 octobre 1953, et prennent rang immédiatement après les magistrats visés ci-dessus, les juges de paix de classe unique qui, au 16 octobre 1953, appartenaient à la quatrième classe du cadre des juges de paix d'Algérie à laquelle ils avaient été nommés à la date indiquée ci-après :

MM.
Tardieu (Sédrata), 18 février 1950 (3e classe, 13 juillet 1951).
Canquil (Herbillon), 26 décembre 1951 (3e classe, 3 février 1955).
Caussen (Mascara), 14 juin 1951 (3e classe, 3 février 1955).
Cazes (Collo), 12 mai 1952 (3e classe, 5 août 1955).
Fraissinet (Tougourt), 25 juillet 1952 (3e classe, 5 août 1955).
Reydy (Duvivier), 12 mars 1952 (3e classe, 5 août 1955).
Saillard (Jemmapes), 12 mars 1952 (3e classe, 5 août 1955).
Lavalette (Bou-Saâda), 26 décembre 1951.
De Zawadzky (Fedj-M'Zala), 26 décembre 1951.
Arnauld (Tlemcen), 2 décembre 1952.
Couronne (Bougie), 2 décembre 1952.
Gour (Miliana), 2 décembre 1952.
Sais (Inkermann), 2 décembre 1952.
Merelle (Sétif), 25 juin 1953.
Orsatelli (Arba), 25 juin 1953.
Voinier (Relizane), 25 juin 1953.
Verilhac (Saint-Cloud), 17 septembre 1953.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au deuxième grade, et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés ci-dessus, les juges de paix de classe unique nommés avant le 27 mai 1955 au deuxième grade de l'ancienne hiérarchie :

MM.
Ben Soussan (Tiaret), à compter du 20 septembre 1954.
Douvreleur (Aïn-Beïda), à compter du 20 septembre 1954.
Lavenac (détaché), à compter du 20 septembre 1954.
Saurel (Montgolfier), à compter du 20 septembre 1954.
Tremolet (Boufra), à compter du 20 septembre 1954.
Fiaric (à la suite Montélimar) (détaché), à compter du 2 décembre 1954.
Mme Bouveur, épouse Navarre (Tourcoing), à compter du 7 décembre 1954.
Larrouyet (Béthune), à compter du 24 décembre 1954.
Noël (Hesdin), à compter du 24 décembre 1954.
Mosiier de Rocan (El Arrouch), à compter du 2 février 1955.
Roques (Guelma), à compter du 2 février 1955.
Dupuy (Exideuil), à compter du 16 février 1955.
Perieres (le Havre-2e), à compter du 16 février 1955.
Rogalle (Céret), à compter du 16 février 1955.
Durand (Michelet), à compter du 25 mars 1955.
Viot (Colbert), à compter du 25 mars 1955.
Barnezet (Oued-Athménia), à compter du 6 mai 1955.

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au deuxième grade, et prennent rang dans ce grade immédiatement après les magistrats visés ci-dessus, les juges de paix de classe unique nommés à la date indiquée ci-après :

Mme Corbin, épouse Pierre Douarnenez), à compter du 1er juin 1955.

MM.
Montels (Valognes), à compter du 1er juin 1955.
Ladreyt (Stenay), à compter du 13 juin 1955.
Donnadieu (Cayenne), à compter du 23 juin 1955.
Legoeuil (le Lamentin), à compter du 23 juin 1955.
Masson (Taher), à compter du 11 juillet 1955.
Beze (Challans), à compter du 23 juillet 1955.
Doucet (Mamers), à compter du 20 août 1955.
Caillat, à la suite Relizane (détaché), à compter du 14 octobre 1955.
Vaille (Marengo), à compter du 4 novembre 1955.
Carraud (Châteaumeillant), à compter du 14 novembre 1955.
Célié (la Chapelle-d'Angillon), à compter du 14 novembre 1955.
Chinchilla (Fontenay-le-Comte), à compter du 14 novembre 1955.
Deplante (Ammi-Moussa), à compter du 16 décembre 1955.
Abadie (la Souterraine), à compter du 23 décembre 1955.
Mme Dufresne, épouse Cabal (Dunkerque), à compter du 23 décembre 1955.
Mme Jean, dit Daplomb, épouse Baché (Valençay), à compter du 23 décembre 1955.
Mme Lacoste, épouse Lamarque (Langogne), à compter du 23 décembre 1955.
Michelon (Roubaix), à compter du 23 décembre 1955.
Renucci (Saint-Junien), à compter du 23 décembre 1955.
Branger, à la suite Drâ-el-Mizan (détaché), à compter du 3 janvier 1956.
Derache, à la suite Montgolfier (détaché), à compter du 3 janvier 1956.
Bouchart (Aïn-Séfra), à compter du 21 janvier 1956.
Boussard, à la suite Lafayette (détaché), à compter du 14 mars 1956.
Cœurdacier de Gesnes (Château-dun-du-Rhumel), à compter du 14 mars 1956.
Graziani (Mila), à compter du 14 mars 1956.
Gondran (El Kseur), à compter du 14 mars 1956.
Leca (à la suite Dié), à compter du 14 mars 1956.
Rocailleux (Constantine), à compter du 14 mars 1956.
Mme Rolland, épouse Ricard (Tours), à compter du 27 mars 1956.
Deyres (Ile-Bouchard), à compter du 7 mai 1956.
Letellier (Redon), à compter du 7 mai 1956.
Mlle Borie (Argentat), à compter du 29 mai 1956.
Bessan (M'Sila), à compter du 5 juin 1956.
Default, à la suite Biskra (détaché), à compter du 5 juin 1956.
Chandelier (Arras), à compter du 11 juillet 1956.
Mérour (Meslay), à compter du 11 juillet 1956.
Torielli (Crest), à compter du 11 juillet 1956.
Chaudon (Vouziers), à compter du 9 novembre 1956.
Chaussebourg (la Charité), à compter du 9 novembre 1956.
Macé (Sablé-sur-Sarthe), à compter du 9 novembre 1956.
Mme Pagnier, épouse Blondeau (Chagny), à compter du 9 novembre 1956.
Prost (Villersexel), à compter du 9 novembre 1956.
Deixonne (Yssingeaux), à compter du 26 novembre 1956.
Mme Pons, épouse Cabannes (Courville-sur-Eure), à compter du 10 décembre 1956.
Bonnardeau (Marie-Galante), à compter du 21 février 1957.
Guillemund (Bruyères), à compter du 21 février 1957.
Loubes (Bailleul), à compter du 21 février 1957.
Mlle Gay (le Marin), à compter du 23 février 1957.
Ribergue (Sainte-Barbe-du-Tlelat), à compter du 24 février 1957.
Russier (Morris), à compter du 24 février 1957.
Sabourin (Condé-Smendou), en congé de longue durée, à compter du 24 février 1957.
Vialadieu (Oued-Fodda), à compter du 24 février 1957.
Mme Froumessol, épouse Lenfant (Fresnes-Saint-Mames), à compter du 2 avril 1957.
Lavail (Decize), à compter du 2 avril 1957.
Dahan (Nemours), à compter du 6 avril 1957.
Richard (Saint-Arnaud), à compter du 30 juin 1957.
Deydier (la Guerche-sur-l'Aubois), à compter du 2 juillet 1957.
Mme Caillon, épouse Pouyard (Pons), à compter du 26 juillet 1957.
Craff (Lanvollon), à compter du 26 juillet 1957.
Martel (Bacqueville), à compter du 26 juillet 1957.
Girod (Bordj-Bou-Arreridj), à compter du 7 août 1957.
Mme Lacroix, épouse Forgues (Auch), à compter du 30 août 1957.
Guy (la Trinité), à compter du 21 novembre 1957.
Bernard (Aïn-El-Arba), à compter du 30 novembre 1957.
Cassan (Ténès), à compter du 30 novembre 1957.
Deysson (Saïda), à compter du 30 novembre 1957.
Martin (Montagnac), à compter du 30 novembre 1957.
Moulet (Affreville), à compter du 30 novembre 1957.
Pupin (Delys), à compter du 30 novembre 1957.
Saigues de Genies (Boukanefis), à compter du 30 novembre 1957.
Grisot (Saint-Paul), à compter du 3 décembre 1957.
Dernoncourt (Hazebrouck), à compter du 24 décembre 1957.
Bernadou (Monistrol), à compter du 11 février 1958.
Jolivet (Caunes), à compter du 11 février 1958.
Noël (Andelot), à compter du 11 février 1958.
Tesson (Landerneau), à compter du 11 février 1958.
Tibost (la Canourgue), à compter du 11 février 1958.
Rangé (Saint-Martin), à compter du 13 février 1958.
Morin (Crémieu), à compter du 18 mars 1958.
Bardet (la Calle), à compter du 30 mai 1958.
Bondeau (Autun), à compter du 30 mai 1958.
Mme Boutet, épouse Cambazard (Périers), à compter du 30 mai 1958.
Chollat (Sallanches), à compter du 30 mai 1958.
Martin (Briey), à compter du 30 mai 1958.
Magnien (Voiron), à compter du 30 mai 1958.
Truel (Lafayette), à compter du 30 mai 1958.
Tuffery (Trégnier), à compter du 30 mai 1958.
Briançon, à la suite, Dijon (détaché), à compter du 25 juin 1958.
Monchalin, à la suite Lafayette (détaché), à compter du 25 juin 1958.
Bonnan (Argenton), à compter du 18 juillet 1958.
Colomb-Clerc (Vialar), à compter du 29 septembre 1958.
Jeanjean (Colomb-Béchar), à compter du 29 septembre 1958.
Lasmartres (Zemmora), à compter du 29 septembre 1958.
Paradis-Barrere (Saïda), à compter du 29 septembre 1958.
Palanque (Telagh), à compter du 29 septembre 1958.
Thomas (Kerrata), à compter du 29 septembre 1958.
Prunetti (Drâ-el-Mizan), à compter du 29 septembre 1958,

Albertini, à la suite Port-Gueydon (détaché), à compter du 18 février 1959.
Astruc (Sebdou), à compter du 18 février 1959.
Balagayrie (Souk-Ahras), à compter du 18 février 1959.
Berviller, à la suite (Djidjelli) (détaché), à compter du 18 février 1959.
Boisserie, à la suite, Mondovi (détaché), à compter du 18 février 1959.
Breque (Frenda), à compter du 18 février 1959.
Carbuccia (Teniet-el-Haad), à compter du 18 février 1959.
Ceccaldi (Boghari), à compter du 18 février 1959.
Colombani (Médéa), à compter du 18 février 1959.
Combescure (Duperré), à compter du 18 février 1959.
Domadille (Khenchela), à compter du 18 février 1959.
El Hassar, à la suite, Sebdou (détaché), à compter du 18 février 1959.
Girault (Oued-Zénati), à compter du 18 février 1959.
Halimi, à la suite, Souk Ahras (détaché), à compter du 18 février 1959.
Humbert (Biskra), à compter du 18 février 1959.
Laroze (Berrouaghia), à compter du 18 février 1959.
Leonetti (Lamoricière), à compter du 18 février 1959.
Lombard (Tablat), à compter du 18 février 1959.
Orosco (Djidjelli), à compter du 18 février 1959.
Paillier (Aïn-Bessem), à compter du 18 février 1959.
Pommaret, à la suite, Aflou (détaché), à compter du 18 février 1959.
Pozzo di Borgo (Tébessa), à compter du 18 février 1959.
Schuehmacher (Saint-Denis-du-Sig), à compter du 18 février 1959.
Bordarier (Port-Gueydon), 27 février 1959.
Bouffier (Péluzin), 27 février 1959.
Cambos (Montdidier), 27 février 1959.
Mme Collet, épouse David (Bergues), 27 février 1959.
Darnajoux (Mamers), 27 février 1959.
Mme Dumas, épouse Edin (Lillers), 27 février 1959.
Feigerolles (Saint-Germain-Laval), 27 février 1959.
Mlle Fleur (Baccarat), 27 février 1959.
Fouillade (Mortagne), 27 février 1959.
Mlle Gaillard (Elbeuf), 27 février 1959.
Graffmuller (Mondovi), 27 février 1959.
Mme Grémillon (Yvetot), 27 février 1959.
Mme Gueydon, épouse Gire (Vailly-sur-Sauldre), 27 février 1959.
Hermet (Akbou), 27 février 1959.
Kerho (Hautmont), 27 février 1959.
Mme Kleine, épouse Chenier (Thouars), 27 février 1959.
Mme Lagarde, épouse Hebrard (Châteauroux), 27 février 1959.
Masse (Aflou), 27 février 1959.
Mattei (El Milia), 27 février 1959.
Mlle Morel (Hallencourt), 27 février 1959.
Pichot (Chantonnay).
Rémy (les Vans).
Rocault (Corbigny).
Mlle Roy (Jussey).
Soum (Mézières).
Weis (Saint-Pierre).

Sont reclassés, au 1er mars 1959, au deuxième grade du cadre défini ci-dessus, et prennent rang immédiatement après les magistrats visés à l'article précédent, les suppléants rétribués de juge de paix ci-après désignés:

MM. Lhéritier (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 6 mai 1946).
Archer (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 22 juillet 1946).
Couderc (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 10 août 1946).
Callebat (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 5 juin 1947).
Leguevaque (Montpellier), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 décembre 1947).
Mme Bullies, épouse Bonardi (Bordeaux), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 12 mars 1949).
MM. Ancaigne (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 mars 1949).
Baldaquin (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 mars 1949).
Baud (Bordeaux), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 2 août 1949).
Eschrich (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 1er mars 1950).
Mme Jammes, épouse Gourd (Agen), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 21 mars 1950).
Raynal, épouse Parrat (Montpellier), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 21 mars 1950).
M. Bagneris (Toulouse), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 28 mars 1950).
Mme Sainte-Barbe, épouse Texier (Nîmes), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 28 mars 1950).
MM. Lacombe (Pau), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 24 juin 1950).
Inchauspe (Agen), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 14 décembre 1950).
M. Costa (Bastia), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
Mme Doche, épouse Lafabrie-Raymond (Bordeaux), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
Mlle Jumeau (Toulouse), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
M. Marsal (Toulouse), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
Mme Mounier, épouse Thepot (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
MM. Savere (Toulouse), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
Serra (Bastia), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 mai 1951).
Ferre (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juin 1951)
Mmes Benaroya, épouse Arzt (Lyon), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 31 juillet 1951).
Basset, épouse Roussière (Nîmes), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 31 juillet 1951).
M. Castel (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 novembre 1951).
Mme Reynaud, épouse Paulet (Lyon), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 novembre 1951).
Mlle Reynes (Aix), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 30 novembre 1951).
MM. Fontaine, à la suite, Amiens (détaché), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 8 avril 1952).
Dhios (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 12 mai 1952).
Marchetti (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 12 mai 1952).
Mlle Belotte (Douai), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
MM. Brodard (Montpellier), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Bruguiere (Grenoble), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Chaignaud (Poitiers), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952)
Delalande (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Dessens (Grenoble), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Mme Lafont, épouse Bruguerolle (Nîmes), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
M. Maligne (Grenoble), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Mlle Perrin (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Mme Quintana Do Val, épouse Lagravere (Pau), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
M. Rousset (Montpellier), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
Mme Serre, épouse Ligneul (Orléans), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 mai 1952).
MM. Verdeil (Grenoble), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 6 novembre 1952).
Sarie (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 20 janvier 1953)
Secly (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 20 janvier 1953).
Bergeras (Bordeaux), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Cazaubon (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Cleris (Pau), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Delpech (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Mme Douat, épouse Bergeras (Bordeaux), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Mlles Grimanelli (Chambéry), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Monteil (Rouen), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Mme Monteil, épouse Raybaud (Aix), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).

MM. Ramond (Toulouse), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 mars 1953).
Bouysson (Limoges), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juillet 1953).
Mouret (Chambéry), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juillet 1953).
Poincarret (Paris), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juillet 1953).

Mme Putot, épouse Pollet (Rennes), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juillet 1953).

MM. Raget (Rouen), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 juillet 1953).
Miquel (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 28 juillet 1953).
Garrigues (Alger), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 28 juillet 1953).
Fonters (Alger), congé de longue durée, à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 août 1953).
Lazari (Constantine), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 11 août 1953).
Hacene (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 17 septembre 1953).
Aknin (Fort-de-France), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 octobre 1953).
Aurias (Orléans), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 25 février 1954).
de Puymaly (Poitiers), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 25 février 1954).
Samie (Limoges), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 12 avril 1954).
Binon (Riom), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 9 juillet 1954).
Guillaud (Constantine), congé de longue durée, à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 20 septembre 1954).
Malbreil (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 20 septembre 1954).
Sol (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 20 septembre 1954).
Benhamou (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 13 octobre 1954).
Henni (détaché), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 13 octobre 1954).
Laventure (Besançon), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 7 décembre 1954).
Fourches (Dijon), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 29 décembre 1954).
Tapiero (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 16 février 1955).

Mme Dubois, épouse Birot (Montpellier), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 7 mars 1955).

Mlle Brugere (Caen), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 15 mars 1955).

MM. Garcin (Oran), à compter du 27 mai 1955 (ancienneté du 31 mars 1955).
Parrot (Douai), à compter du 1er juin 1955.
Privat (Aix), à compter du 1er juin 1955.
Bensadou (Oran), à compter du 5 août 1955.
Biecher (Alger), à compter du 5 août 1955.
Cuq, à la suite Constantine (détaché), à compter du 5 août 1955.
Debauve (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Deprotz (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Douvreleur (Oran), à compter du 5 août 1955.
Farret (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Galibert, à la suite Constantine (détaché), à compter du 5 août 1955.
Jacques (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Lhuillier (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Migayron (Constantine), à compter du 5 août 1955.
Tomasini (Oran), à compter du 5 août 1955.
Vray (Alger), à compter du 6 août 1955.
Bedos, à la suite Constantine (détaché), à compter du 20 août 1955.
Ricci, à la suite, Oran (détaché), à compter du 20 août 1955.
Terrai (Oran), à compter du 20 août 1955.

Mlle Bireben, à la suite, Rennes (détaché), à compter du 23 décembre 1955.
Faige (Rennes), à compter du 23 décembre 1955.
Bloch (Nancy), à compter du 5 janvier 1956.
Charretier (Lyon), à compter du 6 janvier 1956.

Mme Cressent, épouse Lionnait (Douai), à compter du 6 janvier 1956.
Le Picaut, épouse Lafarge (Riom), à compter du 6 janvier 1956.
Miselaire, épouse Bastian (Rouen), à compter du 6 janvier 1956.

M. Salvaing de Boissieux (Riom), à compter du 6 janvier 1956.

Mlle Solinhac (Bourges), à compter du 6 janvier 1956.

MM. Duchange (Oran), à compter du 11 mars 1956.
Courtois (Nancy), à compter du 18 septembre 1956.

Mme Delmas, épouse Colas (Caen), à compter du 18 septembre 1956.

Mlle Nicoll (Orléans), à compter du 18 septembre 1956.

M. Riberolles (Basse-Terre), à compter du 9 novembre 1956.

Mme Debray (Amiens), à compter du 26 novembre 1956.

M. Juillemier (Rennes), à compter du 26 novembre 1956.

Mlle Lebrun (Rennes), à compter du 26 novembre 1956.

M. Picherit (Lyon), à compter du 26 novembre 1956.

Mme Poguet, épouse Lebeau (Amiens), à compter du 26 novembre 1956.

M. Sicre (Riom), à compter du 26 novembre 1956.

Mlles Vedel (Bourges), à compter du 26 novembre 1956.
Fath (Paris), à compter du 17 décembre 1956.

MM. Hardy (Angers), à compter du 17 décembre 1956.
Stutvoyner (Amiens), à compter du 17 décembre 1956.
Apap (Constantine), à compter du 20 février 1957.
Brunet (Alger), à compter du 20 février 1957.
Cornu, à la suite Constantine (détaché), à compter du 20 février 1957.
Cutajar (Constantine), à compter du 20 février 1957.
Daigniez, à la suite, Alger (détaché), à compter du 20 février 1957.
Deleplace (Oran), à compter du 20 février 1957.
Dutheil (Alger), à compter du 20 février 1957.
Fontaine (Oran), à compter du 20 février 1957.
Jubien (Oran), à compter du 20 février 1957.
Leonetti, à la suite, Constantine (détaché), à compter du 20 février 1957.
Le Roy (Alger), à compter du 20 février 1957.
Mantei, à la suite, Constantine (détaché), à compter du 20 février 1957.
Pompeani (Oran), à compter du 20 février 1957.
Testut (Constantine), à compter du 20 février 1957.
Tinard (Alger), à compter du 20 février 1957.

Mme Bourbon, épouse Rusmann (Bordeaux), à compter du 2 mai 1957.

M. Nicomède (Riom), à compter du 2 mai 1957.

Mlle Breschand (Dijon), à compter du 21 novembre 1957.

Mme Gues-Willer, épouse Vadot (Rouen), à compter du 21 novembre 1957.

Mlles Juin (Caen), à compter du 21 novembre 1957.
Lebas (Bourges), à compter du 21 novembre 1957.

MM. Amzalac (Alger), à compter du 7 février 1958.
Bordier (Alger), en position sous les drapeaux, à compter du 7 février 1958.
Chauveau (Oran), à compter du 7 février 1958.
Costa (Alger), à compter du 7 février 1958.
Franceschi (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Gensane (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Geronimi (Alger), à compter du 7 février 1958.
Lucas (Oran), à compter du 7 février 1958.
Martinez (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Mathias (Oran), à compter du 7 février 1958.
Nesa (Alger), à compter du 7 février 1958.
Olivier (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Pacquentin (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Pasturaud (Constantine), à compter du 7 février 1958.
Rosselin (Oran), à compter du 7 février 1958.
Truchi (Alger), à compter du 7 février 1958.
Vincensini (Alger), à compter du 7 février 1958.

Mme Brissot, épouse Goujat (Poitiers) (détaché), à compter du 13 février 1958.

MM. Bertin (Caen), à compter du 8 août 1958.
Brousse (Aix), à compter du 8 août 1958.

Mlle Chapelain (Besançon), à compter du 8 août 1958.

Mme Ernoult, veuve Couet (Paris), à compter du 8 août 1958.

Mlle Garnier (Angers), à compter du 8 août 1958.

MM. Kaufmann (Orléans), à compter du 8 août 1958.
Quinaud (Rennes), à compter du 8 août 1958.

Mlles Royer (Rennes), à compter du 8 août 1958.
Vincent (Grenoble), à compter du 8 août 1958.

Mme Ferrand, épouse Lyon-Caen (Dijon), à compter du 18 décembre 1958.

Mlle Guillot (Angers), à compter du 18 décembre 1958.

Mmes Jamet, épouse Alexis (Amiens), à compter du 18 décembre 1958.
Ducastel, épouse Bernard (Caen), à compter du 27 décembre 1958.

MM. Iche (Nancy), à compter du 27 décembre 1958.
André (Alger), à compter du 18 février 1959.
Babou (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Bartoli (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Bouazzouni (Alger), à compter du 18 février 1959.

MM. Chaix (Alger), à compter du 18 février 1959.
Chailliol (Alger), à compter du 18 février 1959.
Choucroun (Oran), à compter du 18 février 1959.
Codaccioni (Oran), à compter du 18 février 1959.
Damay (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Dechery (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Delecour (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Fautrel (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Goger (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Grignard (Alger), à compter du 18 février 1959.
Jean-Jacques (Alger), à compter du 18 février 1959.
Khaznadar (Oran), à compter du 18 février 1959.
Marcellesi (Alger), à compter du 18 février 1959.
Michel (Alger), à compter du 18 février 1959.
Mittet (Oran), à compter du 18 février 1959.
Moschetti (Oran), à compter du 18 février 1959.
Pieri (Alger), à compter du 18 février 1959.
Riello (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Romanetti (Alger), à compter du 18 février 1959.
Schiano (Alger), à compter du 18 février 1959.
Spiteri (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Thouati (Constantine), à compter du 18 février 1959.
Vernier (Alger), à compter du 18 février 1959.
Bartoli (Constantine), à compter du 23 février 1959.
Chailliol (Alger), à compter du 23 février 1959.
Dumont (Constantine), à compter du 23 février 1959.
Lootgieter (Alger), à compter du 23 février 1959.
Godefroy (Alger), à compter du 26 février 1959.
Helix (Alger), à compter du 26 février 1959.
Rumerchene (Alger), à compter du 26 février 1959.

Mlle Bonnasse-Blanchou (Lyon), à compter du 27 février 1959.

Mme Foures-Mailhol, épouse Brodard (Nîmes), à compter du 27 février 1959.

Mlle Marcenac (Limoges), à compter du 27 février 1959.

M. Racine (Amiens), à compter du 27 février 1959.

L'ordre des reclassements dans chacun des nouveaux grades, tel qu'il figure ci-dessus, est fixé sans préjudice des bonifications d'ancienneté que les intéressés sont susceptibles de faire valoir à des titres divers pour l'avancement de grade.

Décret du 28 février 1959 admettant des magistrats et des juges de paix à faire valoir leurs droits à la retraite.

Par décret en date du 28 février 1959:

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter du 1er mars 1959 (limite d'âge):

MM. Chatin, conseiller à la cour d'appel de Lyon.
Ferrieux, conseiller à la cour d'appel de Grenoble (en congé de longue durée).
Colombies, conseiller à la cour d'appel d'Aix.
Croisier, conseiller à la cour d'appel d'Orléans.
Delzangies, conseiller à la cour d'appel d'Orléans.
Essautier, conseiller à la cour d'appel de Nîmes.
de Gouttes, conseiller à la cour d'appel d'Agen.
Hoen, conseiller à la cour d'appel de Colmar.
Hugues, conseiller à la cour d'appel de Poitiers.
Le Gal, conseiller à la cour d'appel de Riom.
Morer, conseiller à la cour d'appel de Limoges.
Sibille, conseiller à la cour d'appel de Colmar.
Basque, président du tribunal de première instance de Draguignan.
Maillet, président du tribunal de première instance de Rochefort.
Caron, président du tribunal de première instance de Mortagne.
Dussaussois, président du tribunal de première instance de Lourdes.
Fievet, président du tribunal de première instance de Meaux.
Lucciardi, président du tribunal de première instance de Bastia.
Martin, président du tribunal de première instance d'Ajaccio.
Bonniard, vice-président au tribunal de première instance de Nice.
Peronnet, vice-président au tribunal de première instance de Marseille.
Paloc, vice-président au tribunal de première instance de Perpignan.
Fischer, juge directeur au tribunal cantonal de Strasbourg.
Bel, juge au tribunal de première instance de Clermont-Ferrand.
Cosman, juge au tribunal de première instance d'Alger.
Coulazou, juge au tribunal de première instance de Montpellier.
MM. Dave, juge au tribunal de première instance de Nîmes.
Fouques-Duparc, juge au tribunal de première instance de Grenoble.
Thibaut (Marcel), juge au tribunal de première instance de Thiers (en disponibilité).
Wolff, juge du livre foncier au tribunal cantonal de Metz.
Andres, juge au tribunal cantonal de Barr.
Boespflug, juge au tribunal cantonal d'Obernai.
Lossel, juge au tribunal cantonal de Niederbronn-les-Bains.
Steinmetz, juge au tribunal cantonal de Huningue.

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 1er mars 1959.

MM. Laffont, avocat général près la cour d'appel d'Alger.
Forgeois, avocat général près la cour d'appel d'Alger.
Mabelly, procureur de la République près le tribunal de première instance d'Aix-en-Provence.
Lehanneur, procureur de la République près le tribunal de première instance d'Avranches.
Lizop, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Avignon.

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 1er mars 1959:

MM.

Dumon, président du tribunal de simple police de Paris.
Buchaud, juge de paix de Courbevoie.
Coude, juge de paix de Sceaux.
Cordier, juge de paix d'Angers.
Juttard, juge de paix de Pantin.
Bedetti, juge de paix de Paris (13e).
Esquerre, juge de paix de Bordeaux.
Jestin, juge de paix de Charenton.
Jacquemin, juge de paix de Clermont-Ferrand.
Saint-Cyr, juge de paix de Saint-Etienne.
Jamet, juge de paix de Tours.
Brocchi, juge de paix du Havre.
Albinet, juge de paix de Mazamet.
Dechelette, juge de paix de Charolles.
Fonte, juge de paix de Nevers.
Guerault, juge de paix de Draguignan.
Henrion, juge de paix (détaché).
Langlois, juge de paix de Ribérac.
Lheureux, juge de paix de Mamers.
Masclet, juge de paix de Saint-Pol.
Morand, juge de paix de Thiviers.
Roussin, juge de paix de Saint-Dizier.
Pinchon, juge de paix de Grasse.
Sautai, juge de paix d'Avesnes.
Vaillant, juge de paix de Melun.

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sur leur demande, à compter du 1er mars 1959:

M. Belvoye, juge de paix de Ploërmel.

M. Cardebat, juge de paix de Montrejeau.

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge):

A compter du 2 mars 1959: M. Bricka, juge au tribunal de grande instance de Mulhouse

A compter du 13 mars 1959: M. Arrio, juge au tribunal de grande instance de Nice.

Décret du 28 février 1959 conférant l'honoriat à des magistrats admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Par décret en date du 28 février 1959:

Les magistrats dont les noms suivent, qui ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à compter du 1er mars 1959, sont nommés:

MM.

Chatin, conseiller honoraire à la cour d'appel de Lyon.
Colombies, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Aix.
Coulon, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Aix.
Croisier, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Orléans.
Delzangies, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Orléans.
Essautier, conseiller honoraire à la cour d'appel de Nîmes.
De Gouttes, conseiller honoraire à la cour d'appel d'Agen.
Hoen, conseiller honoraire à la cour d'appel de Colmar.
Hugues, conseiller honoraire à la cour d'appel de Poitiers.
Le Gal, conseiller honoraire à la cour d'appel de Riom.
Morer, conseiller honoraire à la cour d'appel de Limoges.
Sibille, conseiller honoraire à la cour d'appel de Colmar.
Basque, président honoraire du tribunal de première instance de Draguignan.
Caron, président honoraire du tribunal de première instance de Mortagne.

Boussaussois, président honoraire du tribunal de première instance de Lourdes.
Fievet, président honoraire du tribunal de première instance de Meaux.
Luccierdi, président honoraire du tribunal de première instance de Bastia
Martin, président honoraire du tribunal de première instance d'Ajaccio.
Bonniard, vice-président honoraire du tribunal de première instance de Nice.
Peronnet, vice-président honoraire du tribunal de première instance de Marseille.
Paloc, vice-président honoraire au tribunal de première instance de Perpignan.
Fischer, juge directeur honoraire au tribunal cantonal de Strasbourg.
Bel, juge honoraire au tribunal de première instance de Clermont-Ferrand.
Coulazou, juge honoraire au tribunal de première instance de Montpellier.
Dave, juge honoraire au tribunal de première instance de Nimes.
Fouques-Duparc, juge honoraire au tribunal de première instance de Grenoble
Wolff, juge honoraire au livre foncier au tribunal cantonal de Metz.
Andres, juge honoraire au tribunal cantonal de Barr.
Boespflug, juge honoraire au tribunal cantonal d'Obernai.
Lossel, juge honoraire au tribunal cantonal de Niederbronn-les-Bains.
Steinmetz, juge honoraire au tribunal cantonal d'Huningue.

Sont nommés juges de paix honoraires les anciens juges de paix dont les noms suivent, admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 1er mars 1959:

MM.
Dumon, ancien président du tribunal de simple police de Paris.
Buchaud, ancien juge de paix de Courbevoie.
Conde, ancien juge de paix de Sceaux.
Cordier, ancien juge de paix d'Angers.
Juillard, ancien juge de paix de Pantin
Bedetti, ancien juge de paix de Paris (13e).
Esquerre, ancien juge de paix de Bordeaux et Pessac.
Jestin, ancien juge de paix de Charenton.
Jacquemin, ancien juge de paix de Clermont-Ferrand.
Saint-Cyr, ancien juge de paix de Saint-Etienne.
Jamet, ancien juge de paix de Tours.
Brocchi, ancien juge de paix du Havre.
Albinet, ancien juge de paix de Mazamet.
Dechelette, ancien juge de paix de Charolles.
Fonte, ancien juge de paix de Nevers.
Gueroult, ancien juge de paix de Draguignan.
Henrion, ancien juge de paix.
Langlois, ancien juge de paix de Ribérac.
Lheureux, ancien juge de paix de Mamers.
Masclef, ancien juge de paix de Saint-Pol.
Morand, ancien juge de paix de Tréviers.
Roussin, ancien juge de paix de Saint-Dizier.
Pinchon, ancien juge de paix de Grasse.
Vaillant, ancien juge de paix de Melun.

Sont nommés juges de paix honoraires les anciens juges de paix dont les noms suivent, qui ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite, sur leur demande, à compter du 1er mars 1959:

M. Belvoze, ancien juge de paix de Ploermel.

M. Cardefat, ancien juge de paix de Montrejeau.

M. Bricka, juge au tribunal de grande instance de Mulhouse, admis à faire valoir ses droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 2 mars 1959, est nommé juge honoraire audit tribunal.

M. Arrio, juge au tribunal de grande instance de Nice, admis à faire valoir ses droits à la retraite (limite d'âge) à compter du 13 mars 1959, est nommé juge honoraire audit tribunal.

Décret du 28 février 1959 conférant l'honoriat de leur grade à des magistrats admis à faire valoir leurs droits à la retraite.

Par décret en date du 28 février 1959, les magistrats dont les noms suivent, qui ont été admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge), à compter du 1er mars 1959, sont nommés:

M. Laffont, avocat général honoraire près la cour d'appel d'Alger;

M. Forgeois, avocat général honoraire près la cour d'appel d'Alger;

M. Mabelly, procureur de la République honoraire près le tribunal de première instance d'Aix-en-Provence;

M. Lehanneur, procureur de la République honoraire près le tribunal de première instance d'Avranches.

Décret du 28 février 1959 admettant des magistrats à faire valoir leurs droits à la retraite.

Par décret en date du 28 février 1959, les magistrats dont les noms suivent sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite (limite d'âge), à compter du 1er mars 1959:

M. Aiglin, conseiller à la cour d'appel de Lyon.

M. Auburtin, juge du livre foncier au tribunal cantonal de Brumath.

Décrets du 27 février 1959 supprimant des offices publics et ministériels.

Par décret en date du 27 février 1959, sont supprimés:

L'office de notaire à la résidence de Souilly, canton de ce nom (Meuse), vacant par suite de la démission de M. Barbier (Jean), qui a été acceptée par arrêté du 22 mars 1958 est supprimé à charge par M. Paquin, notaire à Verdun, qui aura la garde des minutes, et par MM. Baudot et Schleiter, notaires à Verdun, Andry, notaire à Dieue, Rufin, notaire à Clermont-en-Argonne, André, notaire à Triaucourt, Fraigniaud, Brocard et Moriet, notaires à Saint-Mihiel, Gillet, notaire à Pierrefitte, Picquart, notaire à Sampigny ou leurs ayants droit de verser à M. Barbier, ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 6.350.000 F.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Paquin payera 1.135.000 F; M. Andry payera 1.080.000 F; MM. Baudot et Schleiter payeront chacun 325.000 F; MM. André et Rufin payeront chacun 135.000 F; MM. Fraigniaud, Brocard, Moriet, Gillet et Picquart payeront chacun 43.000 F.

En conséquence, le décret du 4 décembre 1930, qui a fixé à un le nombre des notaires du canton de Souilly (Meuse), est modifié et il n'y aura plus de notaire dans ce canton.

L'office de notaire à la résidence de Saint-Marcellin, canton de Saint-Rambert, vacant par suite du décès de Me Bernard, est supprimé à charge par Me Martin, notaire à Saint-Rambert, qui aura la garde des minutes, et par Mes Chancenotte, Delair, Bufferne, Chaintron, Chambon, Dusser, Bouges et Machon, notaires à Saint-Rambert, Sury-le-Comtal, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean-soleymieux et Montbrison ou leurs ayants droit de verser aux ayants droit de Me Bernard la somme de 3.500.000 F, à titre d'indemnité, conformément aux conventions authentiques du 23 juillet 1958, enregistrées.

En conséquence, le décret du 18 avril 1930, qui a fixé à quatre le nombre des notaires du canton de Saint-Rambert, est modifié et ce nombre est réduit à trois.

L'office de notaire à la résidence de Langourla, canton de Collinée (Côtes-du-Nord), vacant par suite de la démission de M. Chassebœuf (Paul-Alexandre-Marie-Joseph), qui a été acceptée par arrêté du 19 septembre 1958, est supprimé à charge par M. Chassebœuf (Paul-Alexandre-Marie-Joseph), notaire à Collinée, qui aura la garde des minutes ou par ses ayants droit de verser à son profit et par confusion la somme de 4.900.000 F, à titre d'indemnité.

En conséquence, le décret du 16 mai 1821, qui a fixé à deux le nombre des notaires du canton de Collinée est modifié, et ce nombre est réduit à un.

L'office de notaire à la résidence de la Ferté-Loupière, canton de Charny (Yonne), vacant par suite de la démission de M. Laporte (Jacques-Victor-Auguste), qui a été acceptée par arrêté du 15 décembre 1958, est supprimé à charge par M. Lalande, notaire à Villefranche-Saint-Phal, qui aura la garde des minutes, et par MM. Billard, notaire à Charny, Robert, notaire à Aillant, Gerbet et Dupré, notaires à Saint-Julien, Leriche, notaire à Senan, Bertrand, notaire à Guerchy, Dubarry, Moreau et Chenet, notaires à Joigny, ou leurs ayants droit, de verser à M. Laporte ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 5.360.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Lalande payera 3.012.000 F; MM. Billard et Robert payeront chacun 670.000 F, MM. Gerbet et Dupré payeront chacun 221.000 F; MM. Leriche, Bertrand, Dubarry, Moreau et Chenet payeront chacun 112.000 F.

En conséquence, le décret du 13 février 1958 qui a fixé à trois le nombre des notaires du canton de Charny est modifié et ce nombre est réduit à deux.

L'office de notaire à la résidence de Quintenas, canton de Satillieu (Ardèche), vacant par suite de la démission de M. Ravier (Louis-Marc-Joseph), qui a été acceptée par arrêté du 13 avril 1956, est supprimé à charge par M. Borizon, notaire à Satillieu, qui aura la garde des minutes, et par MM. Bechetoille, Levrault et Pouquet, notaires à Annonay, Alloua, notaire à Sarras, de Montgolfier et Royer, notaires à Tournon, ou leurs ayants droit, de verser à M. Ravier ou aux ayants droit de celui-ci dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 2.300.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Borizon payera 805.000 F; MM. Levrault, Bechetoille et Pouquet payeront chacun 345.000 F; MM. Alloua payera 230.000 F; MM. de Montgolfier et Royer payeront chacun 115.000 F.

En conséquence, le décret du 3 août 1913 qui a fixé à deux le nombre des notaires du canton de Satillieu est modifié et ce nombre est réduit à un.

L'office de notaire à la résidence de Montjaux, canton de Saint-Bauzely (Aveyron), vacant par suite de la démission de M. Rayrolles (Aurélien-Hippolyte-Marie-Amédée), qui a été acceptée par arrêté du 13 janvier 1958, est supprimé, à charge par M. Cunienq, notaire à Salles-Curan, qui aura la garde des minutes, ou par ses ayants droit, et par MM. Artières, Layral et Boularan, notaires à Millau, Arnal et Thomas, notaires à Saint-Affrique, de Roquetaillade, notaire à Aguessac, Gleizes, notaire à Broquiès, Laur, notaire à Séverac-le-Château, et Rouvière, notaire à Recoules-Prévinquières, ou leurs ayants droit, de verser à M. Rayrolles ou aux ayants droit de celui-ci dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 2.200.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Cunienq payera 400.000 F; MM. Artières, Boularan et Layral payeront chacun 370.000 F; MM. Arnal et Thomas payeront chacun 265.000 F; MM. Gleizes, Laur, de Roquetaillade et Rouvière payeront chacun 40.000 F.

En conséquence, le décret du 25 septembre 1905 qui a fixé à un le nombre des notaires du canton de Saint-Bauzely est modifié et il n'y aura plus de notaire dans ce canton.

L'office de notaire à la résidence de Bourg-Madame, canton de Saillagouse (Pyrénées-Orientales), vacant par suite du décès de M. Roses (Sauveur), est supprimé, à charge par M. Forgues, notaire à Saillagouse (Pyrénées-Orientales), qui aura la garde des minutes, ou par ses ayants droit, de verser aux ayants droit de M. Roses dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 3.801.000 F à titre d'indemnité.

En conséquence, le décret du 1er août 1921 qui a fixé à deux le nombre des notaires du canton de Saillagouse (Pyrénées-Orientales) est modifié et ce nombre est réduit à un.

L'office de notaire à la résidence de Clelles, canton de ce nom (Isère), vacant par suite de la démission de M. Saint-Bonnet (Jean-Antoine-Baptiste), qui a été acceptée par arrêté du 13 février 1957, est supprimé, à charge par M. Billon-Galland, notaire à Monestier-de-Clermont, qui aura la garde des minutes, et par MM. Chabert, notaire à Mens, Feneon, notaire à Pont-de-Claix, Arnaud et Decard, notaires à la Mure, Drouet, Cousin, Nallet, Piloz, Malatray, Exertier, Cupillard, Mouy et Leclercq, notaires à Grenoble, et Pecoul, notaire à Vif, ou leurs ayants droit, de verser à M. Saint-Bonnet ou aux ayants droit de celui dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 1.500.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Billon-Galland payera 675.000 F; M. Chabert, 525.000 F; MM. Feneon, Arnaud, Decard et Pecoul payeront chacun 48.000 F; MM. Drouet, Cousin, Nallet, Piloz, Malatray, Exertier, Cupillard, Mouy et Leclercq payeront chacun 12.000 F.

En conséquence, le décret du 26 août 1921 qui a fixé à un le nombre des notaires du canton de Clelles est modifié et il n'y aura plus de notaire dans ce canton.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Pau (Basses-Pyrénées), vacant par suite de la démission de M. Arrius-Germ (François), qui a été acceptée par arrêté du 26 février 1959, est supprimé, à charge par M. Arnaud, huissier de justice au tribunal de première instance de Pau, qui aura la garde des minutes, et par MM. Claverie, Constant, Graeff, Lauga, Savore, Tavora, Trespoey, Werbrouck, huissiers de justice du même tribunal, ou leurs ayants droit, de verser à M. Arrius-Germ ou aux ayants droit de celui-ci dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard la somme de 540.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera répartie par parts égales.

En conséquence, le décret du 27 mai 1958, qui a fixé à onze le nombre des huissiers de justice du canton de Pau, est modifié et ce nombre est réduit à dix.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Lons-le-Saunier (Jura), vacant par suite de la démission de M. Cloz (Marcel-Joseph-Napoléon), qui a été acceptée par arrêté du 26 février 1959, est supprimé, à charge par M. Carminati, huissier de justice du tribunal de première instance de Lons-le-Saunier, qui aura la garde des minutes, et par MM. Avalle, Falconet, Peroz, huissiers de justice, et M. Convers, ancien huissier de justice du même tribunal, ou leurs ayants droit de verser à M. Cloz ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 580.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Carminati payera 239.000 F; M. Falconet payera 151.000 F; M. Avalle payera 86.000 F; M. Peroz payera 51.000 F; M. Convers payera 53.000 F.

En conséquence, le décret du 10 mai 1927, qui a fixé à sept le nombre des huissiers de justice du tribunal de première instance de Lons-le-Saunier, est modifié et ce nombre est réduit à six.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance d'Agen (Lot-et-Garonne), vacant par suite de la démission de M. Fabas (Emile-Jean-Marc), qui a été acceptée par arrêté du 4 octobre 1957, est supprimé, à charge par M. Fondecave, huissier de justice du tribunal de première instance d'Agen, qui aura la garde des minutes, et par MM. Brousse, Lestrade, Dastugue, Montagne, Perie, Parat et Mme Estibal, huissiers de justice du même tribunal, ou leurs ayants droit de verser à M. Fabas ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 605.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Fondecave payera 66.000 F; M. Brousse, M. Lestrade, M. Dastugue, M. Montagne, M. Perie payeront chacun 63.000 F; M. Pavat payera 197.000 F; Mme Estibal payera 17.000 F.

En conséquence, le décret du 6 septembre 1957, qui a fixé à douze le nombre des huissiers de justice d'Agen, est modifié et ce nombre est réduit à onze.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Chinon (Indre-et-Loire), vacant par suite de la démission de M. Rézé (Charles-Albert-Auguste), qui a été acceptée par arrêté du 26 février 1959, est supprimé, à charge par M. Hamelin (Roger), huissier de justice du tribunal de première instance de Chinon (Indre-et-Loire), qui aura la garde des minutes, ou par ses ayants droit de verser à M. Rézé ou aux ayants droit de celui-ci la somme de 1.900.000 F à titre d'indemnité, conformément aux conventions sous seing privé du 20 juin 1958 enregistrées.

En conséquence, le décret du 26 avril 1921, qui a fixé à huit le nombre des offices d'huissier de justice du tribunal de Chinon, est modifié et ce nombre est réduit à sept.
réduit à sept.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Chambéry, vacant par suite de la démission de Me Sardet (Henri-Jean-Marie-Eugène), qui a été acceptée par arrêté du 9 novembre 1957, est supprimé, à charge par Me Laplace, huissier de justice du tribunal de première instance de Chambéry, qui aura la garde des minutes, et par MM. Bourbon, Sicco, Tellier et Camoz, huissiers de justice du même tribunal, ou leurs ayants droit et par les ayants droit de M. Roissard, ancien huissier de justice du tribunal de première instance de Chambéry, de verser à M. Sardet ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 300.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Laplace payera 80.000 F; M. Bourbon payera 60.000 F; M. Sicco payera 60.000 F; M. Tellier payera 20.000 F; M. Camoz payera 20.000 F et les ayants droit de M. Roissard payeront 60.000 F.

En conséquence, le décret du 25 mars 1955, qui a fixé à onze le nombre des huissiers de justice du tribunal de Chambéry, est modifié et ce nombre est réduit à dix.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Gourdon (Lot), vacant par suite de la démission de M. Solignac (Gérard-Marie-Louis), qui a été acceptée par arrêté du 13 janvier 1958, est supprimé, à charge par M. Cayrol, huissier de justice du même tribunal, qui aura la garde des minutes, ou par ses ayants droit et par MM. Martin, Lespinasse, Armand et Semirot, huissiers de justice du même tribunal, ou par leurs ayants droit de verser à M. Solignac ou aux ayants droit de celui-ci, dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 500.000 F à titre d'indemnité.

La charge de ce payement sera ainsi répartie: M. Cayrol payera 360.000 F; M. Martin payera 72.000 F; M. Lespinasse payera 42.000 F; MM. Armand et Semirot payeront chacun 13.000 F.

En conséquence, le décret du 4 novembre 1955, qui a fixé à six le nombre des huissiers de justice du tribunal de première instance de Gourdon, est modifié et ce nombre est réduit à cinq.

Par décret en date du 27 février 1959, sont supprimés:

L'office de notaire à la résidence du Donjon, canton de ce nom (Allier), vacant par suite de la démission de Me Rochard (Aimé), qui a été acceptée par arrêté en date du 17 février 1959, est supprimé à charge par Me Vincent, notaire au Donjon, qui aura la garde des minutes, ou par ses ayants droit de verser à Me Rochard ou aux ayants droit de celui-ci dans les deux mois de la notification du présent décret et avec les intérêts légaux en cas de retard, la somme de 3 millions de francs à titre d'indemnité.

En conséquence, le décret du 4 novembre 1957, qui a fixé à deux le nombre des notaires du canton du Donjon, est modifié et ce nombre est réduit à un.

L'office d'huissier de justice du tribunal de première instance de Vire (Calvados), vacant par suite de la démission de M. Dovichi (André-Marcelin-Gaston-Adrien), qui a été acceptée par arrêté du 17 février 1959, est supprimé à charge par M. Lemoine, huissier de justice du tribunal de première instance de Vire, qui aura la garde des minues, et par M. Bidel, huissier de justice du même tribunal, ou leurs ayants droit, de verser à M. Dovichi ou aux ayants droit de celui-ci la somme de 375.000 F à titre d'indemnité, conformément aux conventions authentiques du 10 décembre 1957, enregistrées.

En conséquence, le décret du 17 mai 1951, qui a fixé à neuf le nombre des huissiers de justice du tribunal de première instance de Vire, est modifié, et ce nombre réduit à huit.

MINISTERE DES ARMEES

Délégation de signature.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des armées,

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 59-265 du 7 février 1959 fixant les attributions du ministre des armées;

Vu le décret n° 59-267 du 7 février 1959 relatif aux attributions du chef d'état-major général des armées;

Vu le décret du 25 février 1959 portant affectation de M. le général d'armée Lavaud,

Décrète:

Art. 1er. — Dans le cadre des attributions définies par le décret n° 59-267 du 7 février 1959, et sauf les questions qu'il entendrait se réserver expressément, le ministre des armées donne délégation permanente de signature à M. le général d'armée Lavaud (Gaston-Jean), chef d'état-major général des armées.

Art. 2. — M. le général d'armée Lavaud (Gaston-Jean) reçoit en outre délégation permanente de la signature du ministre des armées pour signer toutes décisions relatives aux problèmes techniques concernant l'armement.

Art. 3. — Le décret n° 58-581 du 11 juillet 1958 relatif aux attributions du général chargé de mission auprès du ministre des armées pour les questions « armement » et le décret du 15 janvier 1959 portant délégation de signature du ministre des armées à M. le général d'armée Lavaud sont abrogés.

Art. 4. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:
Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Délégation de signature.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'article 43 de l'ordonnance n° 45-1708 du 31 juillet 1945 sur le conseil d'Etat;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 modifié par le décret n° 56-188 du 13 février 1956 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 8 janvier 1959 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté du 9 janvier 1959 portant nomination des membres du cabinet du ministre de l'éducation nationale,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. Silvereano, chef de cabinet, pour signer, en l'absence ou en cas d'empêchement de M. Roussellier, directeur du cabinet, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 février 1959.

ANDRÉ BOULLOCHE.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Agents diplomatiques et consulaires.

Par arrêté du 7 février 1959, les agents appartenant au corps des adjoints de contrôle du Maroc dont les noms suivent sont titularisés dans le corps des secrétaires adjoints des affaires étrangères, à compter du 1er mars 1959, dans les conditions suivantes:

M. Houard, adjoint de contrôle de 3e classe, 2e échelon, en qualité de secrétaire adjoint des affaires étrangères de 3e classe, 3e échelon, avec rang dans l'échelon au 1er novembre 1957.

M. Guyomard, adjoint de contrôle de 3e classe, 2e échelon, en qualité de secrétaire adjoint des affaires étrangères de 3e classe, 3e échelon, avec rang dans l'échelon au 19 novembre 1957.

M. Duffau, adjoint de contrôle de 3e classe, 2e échelon, en qualité de secrétaire adjoint des affaires étrangères de 3e classe, 3e échelon, avec rang dans l'échelon au 6 octobre 1958.

M. Franco, adjoint de contrôle stagiaire, 2e échelon, en qualité de secrétaire adjoint des affaires étrangères de 3e classe, 2e échelon, avec rang dans l'échelon au 19 mars 1957.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Fixation, pour le mois de mars 1959, des taux de la redevance compensatoire instituée par l'article 1er de l'arrêté du 7 janvier 1959 pris par application de l'article 20 de l'ordonnance n° 59-109 du 7 janvier 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu l'article 20 de l'ordonnance n° 59-109 du 7 janvier 1959;
Vu l'article 3 de l'ordonnance n° 59-118 du 7 janvier 1959;
Vu l'arrêté du 7 janvier 1959;
Vu l'arrêté du 31 janvier 1959;
Vu le code des douanes,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les taux de la redevance compensatoire, instituée par l'article 1er de l'arrêté du 7 janvier 1959 fixant les conditions d'application de l'article 20 de l'ordonnance n° 59-109 du 7 janvier 1959, sont fixés à partir du 1er mars 1959 à zéro heure jusqu'au 1er avril 1959 à zéro heure, conformément aux indications du tableau ci-après quelle que soit l'origine des produits:

NUMÉROS du tarif douanier. 1	DÉSIGNATION DES PRODUITS 2	INDICES des sous-positions. 3	UNITÉ de perception. 4	QUOTITÉ 5
				Francs.
Ex 27-07	Huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons de houille de haute température et produits assimilés:			
	— G. Essences de pétrole à forte teneur en hydrocarbures aromatiques, mélanges à forte teneur en hydrocarbures aromatiques, d'essences de pétrole et d'autres combustibles liquides, destinés à la carburation:			
	— — Supercarburants		Hectolitre.	Redevance compensatoire des essences de pétrole, supercarburant (n° 27-10 A, ex b et d) (1) (2).
	— — Autres		Hectolitre.	Redevance compensatoire des essences de pétrole, autres (n° 27-10 A ex a/d) (1).

(1) La redevance compensatoire est perçue sur le volume total. Les produits d'addition tels que l'éthylfluide, les inhibiteurs de gomme, les produits antigivre et autres produits analogues entrent en ligne de compte pour la détermination du volume imposable.

(2) La redevance compensatoire n'est pas perçue sur la quantité de benzol incorporée dans le supercarburant dans les conditions prévues à l'article 3 de l'ordonnance n° 59-118 du 7 janvier 1959.

NUMÉROS du tarif douanier. 1	DESIGNATION DES PRODUITS 2	INDICES des sous-positions. 3	UNITÉ de perception. 4	QUOTITÉ 5
				Francs.
27-10	Huiles de pétrole ou de schistes (autres que les huiles brutes), y compris les préparations non dénommées ni comprises ailleurs contenant en poids une proportion d'huile de pétrole ou de schistes supérieure ou égale à 70 p. 100 et dont ces huiles constituent l'élément de base :			
	— A. Huiles légères et moyennes :			
	— — Essences de pétrole (1) :			
	— — — D'aviation	a et c	Hectolitre.	32
	— — — Supercarburant	Ex b et d	Hectolitre.	36
	— — — Autres	Ex b et d	Hectolitre.	36
	— — White-spirit	e et f	Hectolitre.	95
	— — Pétrole lampant (Kérosène) :			
	— — — Carburéacteur (sous conditions d'emploi fixées par décret)	g et h	Hectolitre.	63
	— — — Autres	Ex g et h	Hectolitre.	63
	— — Carburants constitués par le mélange d'essences de pétrole avec d'autres combustibles (1) :			
	— — — Supercarburants	Ex i	Hectolitre.	36 (2)
	— — — Autres	Ex i	Hectolitre.	36
	— — Autres :			
	— — — Carburéacteur (sous conditions d'emploi fixées par décret)	Ex j et k	Hectolitre.	36
	— — — Autres	Ex j et k	Hectolitre.	36
	— B. Huiles lourdes :			
	— — Gas-oils :			
	— — — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex a et b	Hectolitre.	45
	— — — Autres	Ex a et b	Hectolitre.	45
	— — Fuel-oil domestique :			
	— — — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex c et d	100 kg net.	52
	— — — Autres	Ex c et d	Hectolitre.	45
	— — Fuel-oil léger :			
	— — — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex e et f	100 kg net.	26
	— — — Autre	Ex e et f	100 kg net.	26
	— — Fuel-oils lourds :			
	— — — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex g et h	100 kg net.	Ex
	— — — Autres	Ex g et h	100 kg net.	Ex
	— — Huiles de graissage et lubrifiants :			
	— — — Huile dite de vaseline ou de paraffine (type water white)	i et j	100 kg net.	455
	— — — Spindle	k et l	100 kg net.	65 (3)
	— — — Mazout de graissage	m et n	100 kg net.	61 (3)
	— — — Autres	o et p	100 kg net.	138 (3)
27-11	Gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux :			
	— A. Gaz liquéfiables :			
	— — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex a et b	100 kg net.	40
	— — Autres	Ex a et b	100 kg net.	40
.....	.....	.....	.....	.....
27-14	Bitume de pétrole, coke de pétrole et autres résidus des huiles de pétrole ou de schistes :			
	— A. Bitume de pétrole	a et b	100 kg net.	17
	.....	.....	.....	.....
	— C. Extraits provenant du traitement des huiles de graissage au moyen de solvants sélectifs :			
	— — Sous conditions d'emploi fixées par décret	Ex a et b	100 kg net.	22
	— — Autres	Ex a et b	100 kg net.	22
.....	.....	.....	.....	.....
27-16	Mélanges bitumineux à base d'asphalte ou de bitume naturel, de bitume de pétrole, de goudron minéral ou de brai de goudron minéral (mastics bitumineux, « cut-backs », etc.) :			
	.....	.....	.....	.....
	— Bitumes fluxés (« cut-backs ») émulsions de bitumes de pétrole et similaires	a et b	100 kg net.	17
.....	.....	.....	.....	.....
34-03	Préparations lubrifiantes consistant en mélanges d'huiles ou de graisses de toute espèce ou en mélange à base de ces huiles ou graisses, etc. :			
	— A. Contenant des huiles de pétrole ou de schistes dans une proportion inférieure à 70 p. 100 en poids	a et b	100 kg net.	138

(1) La redevance compensatoire est perçue sur le volume total. Les produits d'addition tels que l'éthylfluide, les inhibiteurs de gomme, les produits antigivre et autres produits analogues entrent en ligne de compte pour la détermination du volume imposable.

(2) La redevance compensatoire n'est pas perçue sur la quantité de benzol incorporée dans le supercarburant dans les conditions prévues à l'article 3 de l'ordonnance n° 59-118 du 7 janvier 1959.

(3) Les redevances sont également applicables aux huiles régénérées.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects et le directeur des carburants sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 1959.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur adjoint du cabinet,
RAYMOND ARASSE.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

FONDS DE CONCOURS

I. — Budget de 1958.

TABLEAU DES CREDITS OUVERTS EN FEVRIER 1959

Budget général.

SERVICES	NUMEROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CREDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Défense nationale et forces armées.			
SECTION GUERRE			
TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
Frais de contentieux, réparations civiles et accidents du travail.....	37-81	3 fév. 1959.	45.953
Total pour l'arrêté du 3 février 1959			45.953
Défense nationale et forces armées.			
SECTION COMMUNE			
TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
Service de santé. — Soldes et indemnités des personnels militaires....	31-61	16 fév. 1959.	14.815
SECTION GUERRE			
TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
Soldes et indemnités des sous-officiers et hommes de troupe de l'armée de terre.....	31-12	16 fév. 1959.	3.920
Soldes et indemnités du personnel militaire des fabrications d'armement	31-13	16 fév. 1959.	280.943
Traitements et indemnités des personnels civils non ouvriers des fabrications d'armement.....	31-22	16 fév. 1959.	1.237.220
Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers des fabrications d'armement.....	31-32	16 fév. 1959.	2.519.019
Prestations et versements obligatoires du service des fabrications d'armement	33-71	16 fév. 1959.	1.352.268
Prestations et versements facultatifs du service des fabrications d'armement	33-72	16 fév. 1959.	6.200
Service des fabrications d'armement. — Frais généraux. — Dépenses de fonctionnement et d'entretien du service	34-71	16 fév. 1959.	204.290
Total pour la section Guerre..			5.603.920
Total pour la défense nationale et les forces armées (arrêté du 16 février 1959).....			5.618.735

SERVICES	NUMEROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CREDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Education nationale.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Archives de France. — Rémunérations principales.....	31-65	10 fév. 1959.	1.674
Arts et lettres. — Mobilier national et manufactures nationales. — Salaires et accessoires de salaires des personnels ouvriers rémunérés sur la base du commerce et de l'industrie	31-74	10 fév. 1959.	45
Total pour l'éducation nationale (arrêté du 10 février 1959)..			1.719
Finances et affaires économiques.			
II. — SERVICES FINANCIERS			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Travaux à la tâche de la direction générale des impôts.....	31-47	10 fév. 1959.	13.337
Prestations et versements obligatoires	33-91	10 fév. 1959.	5.001
Total pour les services financiers (arrêté du 10 février 1959)			18.338
Industrie et commerce.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Administration centrale. — Rémunérations principales.....	31-01	3 fév. 1959.	2.507
Indemnités résidentielles.....	31-91	3 fév. 1959.	4.663
Prestations et versements obligatoires	33-91	3 fév. 1959.	1.104
Total pour l'industrie et le commerce (arrêté du 3 février 1959)			8.274
Présidence du conseil.			
II. — SERVICES DE LA DEFENSE NATIONALE			
C. — GROUPEMENT DES CONTRÔLES RADIOÉLECTRIQUES			
Rémunérations principales.....	31-01	3 fév. 1959.	5.000

SERVICES	NUMEROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CREDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Travaux publics, transports et tourisme.			
I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Ponts et chaussées. — Rémunérations principales	31-11	6 fév. 1959.	2.653.944
Indemnités résidentielles	31-91	6 fév. 1959.	414.522
Prestations et versements obligatoires	33-91	6 fév. 1959.	394.310
Total pour les travaux publics, les transports et le tourisme (arrêté du 6 février 1959)			3.462.776
Travaux publics, transports et tourisme.			
I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Ponts et chaussées. — Rémunérations principales	31-11	7 fév. 1959.	9.369
Ponts et chaussées. — Indemnités et allocations diverses	31-12	7 fév. 1959.	1.231
Ports maritimes. — Etablissements de signalisation maritime. — Voies navigables. — Rémunérations principales	31-31	7 fév. 1959.	4.096
Ports maritimes. — Etablissements de signalisation maritime. — Voies navigables. — Indemnités et allocations diverses	31-32	7 fév. 1959.	811
Chemins de fer et transports. — Organismes centraux et comités techniques départementaux. — Rémunérations principales, indemnités et allocations diverses	31-42	7 fév. 1959.	920
Indemnités résidentielles	31-91	7 fév. 1959.	3.112
Prestations et versements obligatoires	33-91	7 fév. 1959.	3.182
Chemins de fer et transports. — Matériel et remboursement de frais	34-11	7 fév. 1959.	562
Total pour les travaux publics, les transports et le tourisme (arrêté du 7 février 1959)			23.383
RECAPITULATION			
Défense nationale		3 fév. 1959.	45.953
Défense nationale		16 fév. 1959.	5.618.735
Education nationale		10 fév. 1959.	1.719
Finances et affaires économiques		10 fév. 1959.	18.338
Industrie et commerce		3 fév. 1959.	8.274
Présidence du conseil		3 fév. 1959.	5.000
Travaux publics, transports et tourisme		6 fév. 1959.	3.462.776
Travaux publics, transports et tourisme		7 fév. 1959.	23.383
Total			9.184.378

II. — Budget de 1959.

TABLEAU DES CREDITS OUVERTS EN FEVRIER 1959

a) Budget général.

SERVICES	NUMEROS des chapitres.	DATE de l'arrêté	CREDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
Agriculture.				
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES				
Direction générale de l'agriculture. — Rémunérations de personnels divers	31-21	16 fév. 1959.	420	»
Prestations et versements obligatoires	33-91	16 fév. 1959.	158	»
Administration centrale. — Matériel	34-02	16 fév. 1959.	6.574	»
Direction générale de l'agriculture. — Frais de fonctionnement de divers services	34-22	16 fév. 1959.	2.021	»
Services et laboratoires vétérinaires. — Remboursement de frais	34-23	16 fév. 1959.	118	»
Services et laboratoires vétérinaires. — Matériel	34-24	16 fév. 1959.	4.321	»
Services des haras. — Remboursement de frais	34-25	16 fév. 1959.	4.000	»
Services des haras. — Matériel	34-26	16 fév. 1959.	154.000	»
Etablissements d'enseignement agricole. — Matériel	34-38	16 fév. 1959.	975	»
Services des haras. — Travaux d'entretien	35-25	16 fév. 1959.	4.000	»
Direction générale des eaux et forêts. — Travaux d'entretien	35-81	16 fév. 1959.	13.342	»
Institut national de la recherche agronomique. — Subvention de fonctionnement	36-41	16 fév. 1959.	4.158	»
Total pour le titre III.			194.087	»
TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES				
Concours général agricole	41-11	16 fév. 1959.	32.706	»
Vulgarisation	41-21	16 fév. 1959.	41.488	»
Encouragement à l'industrie chevaline et mulassière	41-29	16 fév. 1959.	200.310	»
Direction des affaires professionnelles et sociales. — Calamités agricoles	46-51	16 fév. 1959.	342.428	»
Total pour le titre IV.			616.932	»
TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT				
Travaux d'équipement des eaux et forêts	51-80	16 fév 1959.	6.835	6.835
Total pour l'agriculture (arrêté du 16 février 1959)			817.854	6.835

SERVICES	NUMÉRO du chapitre.	DATE de l'arrêté.	CRÉDIT ouvert.
			Milliers de francs.
Anciens combattants et victimes de guerre.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Dépenses diverses du service de l'état civil des successions et des sépultures militaires	34-23	16 fév. 1959.	19.777

SERVICES	NUMÉRO du chapitre.	DATE de l'arrêté.	CRÉDIT de payement ouvert.	AUTORISATION de programme accordée.
			Milliers de francs.	
Construction.				
TITRE VI. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS AVEC LE CONCOURS DE L'ÉTAT				
Subventions pour une meilleure utilisation des bois d'habitation.....	65-42	10 fév. 1959.	50	50

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Armées.			
SECTION AIR			
TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
Constructions aéronautiques. — Corps techniques et administratifs. — Personnels titulaires et contractuels.....	31-22	16 fév. 1959.	32.000
Prestations et versements obligatoires	33-91	16 fév. 1959.	6.600
Constructions aéronautiques. — Dépenses de fonctionnement.....	34-72	16 fév. 1959.	45.848
Total pour le titre III.....			84.448
TITRE V. — ÉQUIPEMENT			
Matériel aérien. — Fabrications.....	53-72	16 fév. 1959.	604.339
Total pour la section Air.....			688.787
SECTION GUERRE			
TITRE III. — MOYENS DES ARMES ET SERVICES			
Entretien du matériel du service des transmissions	34-54	16 fév. 1959.	5.376
Total pour les armées (arrêté du 16 février 1959).....			694.163

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
Education nationale.				
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES				
Grands établissements d'enseignement supérieur. — Institut de France. — Académie de médecine. — Rémunérations principales.....	31-14	12 fév. 1959.	1.799	»
Grands établissements d'enseignement supérieur. — Ecoles normales supérieures. — Institut de France. — Académie de médecine. — Indemnités et allocations diverses	31-15	12 fév. 1959.	20	»
Indemnités résidentielles.	31-91	12 fév. 1959.	275	»
Prestations et versements obligatoires	33-91	12 fév. 1959.	23	»
Enseignement supérieur. — Matériel	34-12	12 fév. 1959.	100	»
Bibliothèque. — Matériel.	34-62	12 fév. 1959.	2.155	»
Hygiène scolaire et universitaire. — Remboursement de frais.....	34-94	12 fév. 1959.	60.116	»
Monuments historiques. — Entretien, conservation et remise en état.....	35-81	12 fév. 1959.	617.342	»
Bâtiments civils et palais nationaux. — Entretien, aménagement et restauration	35-82	12 fév. 1959.	650	»
Restauration et rénovation du domaine national de Versailles	35-85	12 fév. 1959.	10.026	»
Total pour le titre III.			692.806	»
TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES				
Architecture. — Subventions diverses.....	43-81	12 fév. 1959.	3.340	»
TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT				
Monuments historiques. — Restauration et réparation des dommages de guerre	56-80	12 fév. 1959.	540.403	540.403
Totaux pour l'éducation nationale (arrêté du 12 février 1959)..			1.236.549	540.403

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Industrie et commerce.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Administration centrale. — Indemnités et allocations diverses.....	31-02	10 fév. 1959.	4.711
Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Indemnités et allocations diverses.	31-12	10 fév. 1959.	31.513
Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Remboursement de frais.....	34-11	10 fév. 1959.	15.271

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS ouverts.
			Milliers de francs.
Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Matériel	34-12	10 fév. 1959.	7.396
Achat et entretien du matériel automobile	34-92	10 fév. 1959.	3.703
Total pour l'industrie et le commerce (arrêté du 10 février 1959)			65.591
Intérieur.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Sûreté nationale. — Indemnités et allocations diverses	31-12	18 fév. 1959.	9.086
Personnels techniques. — Remboursement de frais	34-13	18 fév. 1959.	555
Sûreté nationale. — Remboursement de frais	34-11	18 fév. 1959.	26.800
Services divers. — Matériel	34-95	18 fév. 1959.	341
Total pour le titre III			36.782
TITRE IV. — INTERVENTIONS PUBLIQUES			
Subventions de caractère obligatoire en faveur des collectivités locales.	41-51	18 fév. 1959.	26.843
Subventions en faveur des populations algériennes résidant dans la métropole et de certains organismes. — Dépenses diverses	41-53	18 fév. 1959.	3.791
Total pour le titre IV			30.634
Total pour l'intérieur (arrêté du 18 février 1959)			67.416
Santé publique et population.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Médecins des hôpitaux psychiatriques et des services antituberculeux	31-13	18 fév. 1959.	15.814
Total pour la santé publique (arrêté du 18 février 1959)			15.814
Travail.			
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES			
Prestations et versements facultatifs	33-92	10 fév. 1959.	253
Total pour le travail (arrêté du 10 février 1959)			253

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
Travaux publics, transports et tourisme.				
I. — TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET TOURISME				
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES				
Ponts et chaussées. — Matériel de bureau	34-11	7 fév. 1959	300	»
Ponts et chaussées. — Services annexes. — Matériel et remboursement de frais	34-11	7 fév. 1959.	713	»
Total pour le titre III			1.013	»

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
TITRE VIII. — DÉPENSES EFFECTUÉES SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
Fonds spécial d'investissement routier (réseau national)	85-21	7 fév. 1959.	6.666	6.666
Totaux pour les travaux publics, les transports et le tourisme (arrêté du 7 février 1959)			7.679	6.666
Travaux publics, transports et tourisme.				
II. — AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE.				
TITRE III. — MOYENS DES SERVICES				
Ecole nationale de l'aviation civile. — Indemnités et allocations diverses	31-12	18 fév. 1959.	5.600	»
Météorologie nationale. — Indemnités et allocations diverses	31-52	18 fév. 1959.	85	»
Transports et travail aérien. — Matériel	34-31	18 fév. 1959.	30.006	»
Ecole nationale de l'aviation civile. — Matériel	34-12	18 fév. 1959.	15.509	»
Formation aéronautique et sports aériens. — Matériel	34-72	18 fév. 1959.	9.296	»
Transports aériens. — Formation et examens en vol du personnel navigant nécessaire au transport aérien commercial.	34-81	18 fév. 1959.	1.880	»
Bases aériennes. — Travaux d'entretien des immeubles et des bases aériennes	35-61	18 fév. 1959.	133	»
Total pour le titre III.			62.509	»
TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT				
Equipement des aéroports et routes aériennes. — Métropole	53-90	18 fév. 1959.	50.000	50.000
Totaux pour l'aviation civile et commerciale (arrêté du 18 février 1959)			112.509	50.000

RECAPITULATION

Agriculture	16 fév. 1959.	817.854	6.835
Anciens combattants	16 fév. 1959.	19.777	»
Construction	10 fév. 1959.	50	50
Armées	16 fév. 1959.	694.163	»
Education nationale	12 fév. 1959.	1.236.549	540.403
Industrie	10 fév. 1959.	65.594	»
Intérieur	18 fév. 1959.	67.416	»
Santé publique	18 fév. 1959.	15.814	»
Travail	10 fév. 1959.	253	»
Travaux publics	7 fév. 1959.	7.679	6.666
Aviation civile	18 fév. 1959.	112.509	50.000
Totaux		3.037.658	603.954

b) **Budgets annexes.**

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
Postes, télégraphes et téléphones.				
TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT				
Equipement. — Bâtiments. — Programme d'infrastructure	53-01	10 fév. 1959.	6.500	6.500
Equipement des lignes téléphoniques interurbaines. — Programme d'infrastructure	53-23	10 fév. 1959.	493.500	493.500
Totaux pour le titre V.			500.000	500.000
Totaux pour les postes, télégraphes et téléphones (arrêté du 10 février 1959)			500.000	500.000
Postes, télégraphes et téléphones.				
1re SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES				
Personnel.				
Frais de remplacement	10-90	18 fév. 1959.	22.443	»
Indemnités éventuelles	11-20	18 fév. 1959.	43.334	»
Rémunération des gérants de bureaux secondaires et de divers personnels.	11-30	18 fév. 1959.	36.467	»
Total pour le personnel			102.244	»
Matériel, fonctionnement des services et travaux d'entretien.				
Services extérieurs. — Remboursement de frais.	30-10	18 fév. 1959.	80.151	»
Transport du matériel et du personnel	30-80	18 fév. 1959.	301	»
Travaux d'impression	30-90	18 fév. 1959.	170.000	»
Travaux et cessions à titre remboursable	31-00	18 fév. 1959.	52.737	»
Transport des correspondances	31-30	18 fév. 1959.	10.000	»
Dépenses de fonctionnement du centre national d'études des télécommunications	31-50	18 fév. 1959.	10.148	»
Total pour le matériel, le fonctionnement des services et les travaux d'entretien			323.337	»
Charges sociales.				
Prestations et versements facultatifs	40-10	18 fév. 1959.	2.843	»

SERVICES	NUMÉROS des chapitres.	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
			Milliers de francs.	
2e SECTION. — DÉPENSES EXTRAORDINAIRES				
TITRE V. — INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ÉTAT				
Equipement. — Bâtiments.	53-00	18 fév. 1959.	13.803	13.803
Equipement des bureaux téléphoniques	53-20	18 fév. 1959.	21.732	21.732
Equipement des lignes téléphoniques interurbaines et aménagement des réseaux urbains	53-22	18 fév. 1959.	75.738	75.738
Equipement des services télégraphiques et radioélectriques	53-30	18 fév. 1959.	16.800	16.800
Totaux pour le titre V.			128.073	128.073
Totaux pour les postes, télégraphes et téléphones (arrêté du 18 février 1959)			556.497	128.073

TABLEAU A

CREDIT

SERVICES	NUMÉRO du chapitre.	DATE de l'arrêté.	CRÉDIT ouvert.
			Milliers de francs
Budget annexe des poudres.			
3e SECTION. — DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT			
Travaux d'équipement intéressant la défense nationale	97-00	10 fév. 1959.	448.568
Total			448.568

TABLEAU B

RECETTES

SERVICES	NUMÉRO du chapitre.	DATE de l'arrêté.	CRÉDIT ouvert.
			Milliers de francs.
Budget annexe des poudres.			
Fonds de concours pour travaux d'équipement intéressant la défense nationale	20-01	10 fév. 1959.	448.568
Total			448.568

RECAPITULATION

SERVICES	DATE de l'arrêté.	CRÉDITS de payement ouverts.	AUTORISATIONS de programme accordées.
		Milliers de francs.	
Postes, télégraphes et téléphones.	10 fév. 1959.	500.000	500.000
Postes, télégraphes et téléphones.	18 fév. 1959.	556.497	128.073
Poudres	10 fév. 1959.	448.568	»
Totaux		1.505.065	628.073

Administration centrale des finances.

Par arrêté en date du 28 février 1959, M. Martinet (Raymond-Henri), sous-directeur de 3e échelon à l'administration centrale des finances, a été nommé chef de service à l'administration centrale des finances (direction du budget).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement de la chute d'Oraison, sur la Durance (département des Basses-Alpes).

Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'agriculture et le ministre des travaux publics et des transports,

Vu la demande de concession avec déclaration d'utilité publique et ensemble l'avant-Projet présentés le 6 avril 1956, par « Electricité de France », en vue de l'aménagement de la chute d'Oraison, sur la Durance (département des Basses-Alpes);

Vu la décision ministérielle du 9 avril 1957 autorisant la mise à l'enquête de cette demande;

Vu l'arrêté en date du 27 avril 1957 du préfet du département des Basses-Alpes ordonnant l'enquête dans les communes intéressées de son département;

Vu les résultats des enquête et conférences prescrites par le décret du 29 décembre 1926, modifié par le décret du 7 juin 1950, et notamment l'avis de la commission d'enquête en date du 14 juin 1957;

Vu la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique, et notamment ses articles 4, 5 et 6;

Vu la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz;

Vu le décret du 29 décembre 1926 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 16 octobre 1919, modifié par les dispositions du décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 35 de la loi du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz, en ce qui concerne la procédure de déclaration d'utilité publique en matière d'électricité et de gaz, et pour l'établissement des servitudes prévues par la loi;

Vu le décret n° 50-640 du 7 juin 1950 susvisé, et notamment son article 11;

Vu l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 portant réforme des règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu le rapport de l'ingénieur en chef de la 6e circonscription électrique;

Le conseil d'Etat (section des travaux publics) entendu,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique suivant les dispositions de l'avant-projet ci-dessus visé, les travaux d'aménagement de la chute d'Oraison, sur la Durance, travaux à entreprendre sur le territoire des communes de Volonne, Aubignosc, Château-Arnoux, l'Escale, Malijai, les Mées, Oraison, Villeneuve (département des Basses-Alpes).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux déclarés d'utilité publique par l'article 1er ci-dessus devront être accomplies dans un délai de cinq ans, à compter de la date de publication du présent arrêté.

Art. 3. — Le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'agriculture et le ministre des travaux publics et des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 février 1959.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
JEAN-MARCEL JEANNENEY.

Le ministre des travaux publics et des transports,
ROBERT BURON.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu la loi du 29 juillet 1943 réglant la répression d'infractions en matière de répartition des produits industriels, et notamment son article 23 relatif à la délégation des pouvoirs prévus par cette loi;

Vu le décret du 20 janvier 1959 relatif à la composition du Gouvernement;

Vu le décret du 21 janvier 1959 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à l'industrie et au commerce,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Emile Arrighi de Casanova, directeur du commerce intérieur, à l'effet de signer, au nom du secrétaire d'Etat, tous actes, arrêtés et décisions, à l'exclusion des décrets, concernant:

1° Les comptes des régions économiques, des chambres de commerce et des services dont elles assurent la gestion, ainsi que l'approbation de leurs délibérations;

2° La liquidation des expositions relevant du secrétariat d'Etat à l'industrie et au commerce;

3° L'octroi ou le refus des cartes de commerçant étranger.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 février 1959.

JOSEPH FONTANET.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Liste des candidats admis au concours de délégué adjoint (services extérieurs).

Par arrêté du 27 février 1959, ont été admis définitivement au concours pour l'emploi de délégué adjoint ouvert les 27 et 28 novembre 1958, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre de mérite.

1° Candidats ayant concouru au titre de l'article 5 (§ 1er) du décret n° 50-1590 du 29 décembre 1950:

1 M. Laplerre (Pierre). | 2 Mme Michel (Andrée).

2° Candidats ayant concouru au titre de l'article 5 (§ 2) du décret n° 50-1590 du 29 décembre 1950:

1 MM. Lotroicq (Georges). | 4 M. Desmier (Maurice).
2 Uttenweiler (Marcel). | 5 Mlle Chassagnol (Lucette).
3 Mme Navelle (Odette).

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 21 février 1959 portant naturalisation, réintégration, mention d'enfants mineurs susceptibles de bénéficier de l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents et francisation des noms.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française, ensemble les textes sur l'acquisition de la nationalité ainsi que sur la francisation du nom des naturalisés,

Décrète:

Art. 1er. — Sont naturalisés Français, réintégrés dans la nationalité française ou susceptibles d'être saisis par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par leurs parents les étrangers dont les noms suivent:

ABBATE (Alvaro), Rome (Italie), 04-12-01, NAT (1), 51705×55—75.

AFFINITO (Salvator), Rouen (Seine-Maritime), 29-01-25, NAT, 8396×58—75.

AGUADO (José), Jayena (Espagne), 15-09-18, NAT, 11803×58—33.

AGUERA (Juan), Carthagène (Espagne), 21-01-15, NAT, 10535×52—66.

ALGUARRA (Juan), Caudète (Espagne), 05-01-09, NAT, 12910×58—11.

ALGUACIL (Feliciano), Poveda de Sierra (Espagne), 08-06-08, NAT, 12916×58—75.

ALONSO-VARONA (Constancio), Polientes (Espagne), 30-10-14, NAT, 8530×58—73.

AMBROSI (Armando), Jesi (Italie), 18-03-21, NAT, 18655×51—75.

ANDRZEJCZAK (Irène), Kowalin (Pologne), 25-03-23, NAT, 6904×57—78.

ANGIULI (Emanuele), Adelfia (Italie), 10-02-25, NAT, 3857×58—33.

ARASZKIEWICZ, née LEWKOWICZ, Garaziuki (Pologne), 30-08-99, NAT, 13711×58—75

ARBONA, née GOUDAL, Vezac (Cantal), 17-02-97, REI (1), 2289×43—75.

(1) Les indicatifs figurant à la suite de l'identité des intéressés signifient: NAT, naturalisé Français; REI, réintégré dans la nationalité française; EFF, enfant susceptible d'être saisi par l'effet collectif attaché à l'acquisition de la nationalité française par ses parents.

ARNAU (José), Olot (Espagne), 03-06-39, NAT, 12081×58—66.

AZRAN (David), Safi (Maroc), 26-12-25, NAT, 2166×58—75.

BAGGIO (Giovanni), Rosa (Italie), 08-08-08, NAT, 12095×58—33.

BAGGIO (Gino), Jusix (Lot-et-Garonne), 17-03-11, EFF (1), 12095×58—33.

BAGGIO (Ginette), Jusix (Lot-et-Garonne), 29-09-43, EFF, 12095×58—33.

BALLARIN (Marie-Thérèse), Castillon-sur-Dordogne (Gironde), 01-05-21, NAT, 8237×54—31.

BARRAQUIER (Giovanni), Pontechianale (Italie), 16-04-24, NAT, 9545×58—13.

BATIGNANI (Livio), Terranova (Italie), 07-03-07, NAT, 9246×54—13.

BATIGNANI, née PICCI, Gavorrano (Italie), 24-08-18, NAT, 9246×54—13.

BATTISTELLA (Dante), Trevise (Italie), 20-12-22, NAT, 13050×58—75.

BATTISTELLA, née COMMISSATI, Trevise (Italie), 03-08-25, NAT, 13050×58—75.

BATTISTELLA (Loredana), Trevise (Italie), 06-07-47, EFF, 13050×58—75.

BATTISTELLA (Jacques), Neuilly-sur-Seine (Seine), 01-08-50, EFF, 13050×58—75.

BENES (Rudolf), Chudir (Tchécoslovaquie), 16-10-23, NAT, 9772×58—78.

BENKO, née HERMANN, Budapest (Hongrie), 01-03-13, NAT, 10088×58—98.

BENVENUTO (Angelo), Camino Al Tagliamento (Italie), 30-09-07, NAT, 11901×58—38.

BENVENUTO, née OLDRATI, Cavallirio (Italie), 22-01-11, NAT, 11901×58—38.

BENZAQUEN (Jacques), Tanger (Maroc), 16-07-20, NAT, 3529×57—75.

BENZAQUEN, née AZANCOT, Casablanca (Maroc), 19-12-22, NAT, 3529×57—75.

BENZAQUEN (Maurice), Casablanca (Maroc), 08-12-46, EFF, 3529×57—75.

BENZAQUEN (Alex), Casablanca (Maroc), 08-12-46, EFF, 3529×57—75.

BENZAQUEN (Vera), Casablanca (Maroc), 30-09-48, EFF, 3529×57—75.

BENZAQUEN (Michel), Casablanca (Maroc), 12-12-52, EFF, 3529×57—75.

BERGAMASCHI (Serge), Milan (Italie), 03-09-37, NAT, 12016×56—75.

BERSCHEID (Louis), Richemont (Moselle), 05-07-09, NAT, 29046×37—57.

BERSCHEID, née ALBERT, Cologne (Allemagne), 20-01-12, NAT, 29046×37—57.

BERTA (Marius), Lyon (Rhône), 18-01-25, NAT, 4567×58—09.

BIANCETTI (Firmin), Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 02-09-13, NAT, 12061×58—13.

BIANCETTI, née DOSSETTO, Sanfront (Italie), 30-06-13, NAT, 12061×58—13

BIANCETTI (Michel), Sanfront (Italie), 27-07-44, EFF, 12061×58—13

BIANCETTI (Catherine), Sanfront (Italie), 26-06-16, EFF, 12061×58—13.

BLONDEAU, née WODKA, Miechowice (Pologne), 20-05-21, NAT, 13713×58—10.

BODI USO (Manuel), Villarreal (Espagne), 20-07-16, NAT, 9067×58—46.

BOLOGNINI, née ZOCCOLINI, Fermignano (Italie), 09-06-97, NAT, 10743×58—57.

BOUBLIL (Elie), Sfax (Tunisie), 04-04-37, NAT, 10839×58—96.

BOUBLIL, née LUMBROSO, Tunis (Tunisie), 23-09-45, NAT, 13199×57—96.

BOUYSSOU, née ISASI, Barcelone (Espagne), 16-12-19, NAT, 10220×58—24.

BRAGLIA (Adriano), Vezzano sul Crestolo (Italie), 10-01-25, NAT, 3870×58—39.

BURKOV (Zdrankov), Elemir (Yougoslavie), 20-04-13, NAT, 12171×58—57.

CANDELA, née DELLUNDER, Banolas (Espagne), 18-08-02, NAT, 13175×58—66.

CARDA (Juan), Torreblanca (Espagne), 25-06-05, NAT, 13200×57—34.

CARDA, née BELLES, Torreblanca (Espagne), 23-05-06, NAT, 13200×57—34.

CARDA (Ange), Plaissan (Hérault), 16-10-38, EFF, 13200×57—34.

CARDA (Roger), Bessan (Hérault), 27-10-39, EFF, 13200×57—34.

CARDA (Vincent), Torreblanca (Espagne), 12-06-43, EFF, 13200×57—34.

CARRASCO (Anastasio), Torreceilla (Espagne), 19-06-10, NAT, 12194×58—08.

CARRASCO, née SANCHEZ, Turre (Espagne), 12-10-92, NAT, 12194×58—08.

CARREIN (Léopold), Saint-Jean d'Ypres (Belgique), 10-06-13, NAT, 19054×51—27.

CARREIN, née DEGAND, Lichtervelde (Belgique), 25-08-15, NAT, 19054×51—27.

CASADELLA (Maria), San Esteban de Bas (Espagne), 30-03-39, NAT, 13137×58—66.

CASANI (Joseph), la Spezia (Italie), 21-03-39, NAT, 13716×58—06.

CHAMPION, née KLEINSCHMIDT, Varsovie (Pologne), 25-05-24, NAT, 13719×58—78.

CHELLI, née BOUBLIL, Tunis (Tunisie), 22-11-09, NAT, 11107×58—96.

CHESI (Enzo), Villaminozzo (Italie), 30-09-06, NAT, 11005×58—13.

CHIALVA (Modeste), Villar San Constanzo (Italie), 12-09-17, NAT, 8715×58—06.

CHIALVA (Jean-Claude), Nice (Alpes-Maritimes), 19-07-13, EFF, 8715×58—06.

CHIALVA (Lucie), Nice (Alpes-Maritimes), 05-03-15, EFF, 8715×58—06.

CHIALVA (Marie-Christine), Nice (Alpes-Maritimes), 22-10-19, EFF, 8715×58—06.

CHRISTOPHE, née BAUMANN, Bruck an der Mur (Autriche), 27-07-20, NAT, 12210×58—57.

CIONI (Lino), Clouange (Moselle), 18-08-10, NAT, 9776×57—69.

COLOM (Catalina), Soller (Espagne), 20-08-10, NAT, 11633×58—18.

COLOM (Guillermo), Caimari (Espagne), 23-03-11, NAT, 8925×57—90.

COLOM, née TONELLI, Vergato (Italie), 27-06-14, NAT, 8925×57—90.

COLOMBO (Joseph), Agrate Conturbia (Italie), 14-09-07, NAT, 11141×58—13.

CRICO (Aurelio), Milan (Italie), 04-12-24, NAT, 9969×58—75.

CUENCA (Barnabe), Ayna (Espagne), 25-01-19, NAT, 12221×58—75.

CZYZ (Jean), Suchokowa (Pologne), 08-07-04, NAT, 11190×58—25.

CZYK, née PURCZYNSKA, Maliniec (Pologne), 20-06-14, NAT, 11190×58—25.

DABIC (Dusan), Dragotina (Yougoslavie), 11-05-12, NAT, 10701×55—89.

DABIC, née STOJIC, Dabriza Glina (Yougoslavie), 11-12-18, NAT, 10701×55—89.

DAYAN, née REVAH, le Caire (Egypte), 12-11-22, NAT, 7365×58—75.

DE KEUKELEIRE (Léopold), Nazareth (Belgique), 02-10-16, NAT, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE, née DEBRABANDERE, Izegem (Belgique), 22-01-19, NAT, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Gérard), Troyes (Aube), 28-01-42, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Daniel), Troyes (Aube), 11-02-43, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Michel), Troyes (Aube), 14-02-45, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Jacqueline), Troyes (Aube), 17-05-46, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Norbert), Troyes (Aube), 13-07-48, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Monique), Troyes (Aube), 15-12-49, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Odile), Troyes (Aube), 18-05-51, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Hubert), Troyes (Aube), 22-02-53, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Martine), Troyes (Aube), 09-09-55, EFF, 9776×58—10.

DE KEUKELEIRE (Lucile), Troyes (Aube), 04-05-58, EFF, 9776×58—10.

DE LA ARENA, née MEYER, Villemomble (Seine), 16-07-90, REI, 13929×58—64.

DIEZ (Pedro), Buenos Aires (Argentine), 27-06-05, NAT, 12268×58—75.

DI ROSA (Vincenzo), Campobello di Licata (Italie), 29-10-17, NAT, 647×52—42.

DI ROSA, née BELLAVIA, Campobello di Licata (Italie), 03-02-20, NAT, 647×52—42.

DI ROSA (Carmela), Campobello di Licata (Italie), 09-08-41, EFF, 647×52—42.

DI ROSA (Philippe), Saint-Etienne (Loire), 26-11-48, EFF, 647×52—42.

DI ROSA (Charles), Saint-Etienne (Loire), 22-08-50, EFF, 647×52—42.

ESPEJO (François), Valence (Espagne), 01-09-39, NAT, 13279×58—13.

FARGEOT, née LUCAS, Fulda (Allemagne), 15-08-16, NAT, 12958×58—87.

FARRUGIA (Lazara), Tunis (Tunisie), 18-07-11, NAT, 3139×58—96.

FARRUGIA, née OLLIVIER, La Mure (Isère), 11-01-20, NAT, 3139×58—96

FECHET, née SIMONCINI, Piombino (Italie), 11-05-13, NAT, 14986×51—06.

FERNANDEZ (Juan), Casablanca (Maroc), 17-03-23, NAT, 5612×58—95.

FERNANDEZ, née CORTEZ, Taza (Maroc), 09-01-21, NAT, 5612×58—95.

FERSZTMAN (Szol), Belzyce (Pologne), 21-01-09, NAT, 7215×52—75.

FERSZTMAN, née GUTLERNER, Krasnik (Pologne), 24-12-12, NAT, 7215×52—75.

FERSZTMAN (Mondek), Belzyce (Pologne), 02-02-43, EFF, 7215×52—75.

FESTA (Giovanni), Andria (Italie), 04-07-24, NAT, 5127×54—38.

FESTA, née STRIPPOLI, Corato (Italie), 30-10-19, NAT, 5127×54—38.

FESTA (Filomena), Trani (Italie), 22-03-47, EFF, 5427×54—38.

FOLQUE (Antonio), Benifallet (Espagne), 20-01-05, NAT, 17096×10—11.

FOLQUE, née GARCIA, Villanueva de Castellon (Espagne), 16-02-05, NAT, 17096×10—11.

FOLQUE (Jean), Moussan (Aude), 23-11-48, EFF, 17096×10—11.

FROON (Wilhelmus), Utrecht (Hollande), 22-01-17, NAT, 4101×58—89.

FROON, née VAN DEN OUDENRIJN, Jutphaas (Hollande), 22-02-26, NAT, 4101×58—89.

FROON (Maria), Joigny (Yonne), 28-02-52, EFF, 4101×58—89.

FROON (Wilhelmus), Joigny (Yonne), 13-04-53, EFF, 4101×58—89.

FROON (Gerdiena), Joigny (Yonne), 11-08-54, EFF, 4101×58—89.

FROON (Christina), Joigny (Yonne), 28-01-56, EFF, 4101×58—89.

FROON (Bernadette), Joigny (Yonne), 17-03-58, EFF, 4101×58—89.

GABAY (Nissim), Meghran (Maroc), en 1903, NAT, 10850×58—75.

GABAY, née KROCHMALIK, Laskarzew (Pologne), en 1899, NAT, 10850×58—75.

GAGO (Gilbert), Penaparda (Espagne), 18-05-25, NAT, 34279×48—58.

GAIATTO (Sante), Pramaggiore (Italie), 28-12-23, NAT, 11693×58—09.

GALLUCCIO (Pascal), Cittanova (Italie), 12-05-01, NAT, 12295×50—06.

GALLUCCIO, née MARVASO, Cittanova (Italie), 15-08-12, NAT, 12295×50—06.

GARCIA (Jose), Barcelone (Espagne), 29-05-38, NAT, 13375×58—24.

GASSE (Erwin), Breslau (Allemagne), 24-06-21, NAT, 12539×57—68.

GELSOMINO (Joseph), Sanfront (Italie), 02-01-10, NAT, 9560×58—84.

GERBI, née DOUSSET, Suèvres (Loir-et-Cher), 01-08-95, REI, 13743×58—75.

GERTSCH (Jacques), Gurzelen (Suisse), 22-12-06, NAT, 10752×58—38.

GESTWA (Wladislaus), Wanne Eickel (Allemagne), 05-01-12, NAT, 13729×49—64.

GESTWA, née KUBACKA, Sokolniki (Pologne), 02-01-10, NAT, 13729×49—64.

GESTWA (Elizabeth), Pau (Basses-Pyrénées), 12-02-49, EFF, 13729×49—64.

GIERSCH (Kraft), Erfurt (Allemagne), 20-06-09, NAT, 13057×58—13.

GIGLIO (Louis), Rosarno (Italie), 23-01-10, NAT, 10027×58—20.

GIUSTI (Aronne), Modena (Italie), 10-02-24, NAT. 6872×58—83.

GIUSTI, née TINTORI, Pavullo (Italie), 09-02-24, NAT, 6872×58—83.

GIUSTI (Angelo), Pavullo (Italie), 10-10-44, EFF, 6872×58—83.

GIUSTI (Maria-Luisa), Pavullo (Italie), 30-11-46, EFF, 6872×58—83.

GIUSTI (Primo), Pavullo (Italie), 14-09-50, EFF, 6872×58—83.

GIUSTI (Dante), Annecy (Haute-Savoie), 15-10-28, NAT, 11782×55—74.

GIUSTI, née ORDOVINI, Mulazzo (Italie), 17-11-33, NAT, 11782×55—74.

GOLDNER (Markus), Przemysl (Pologne), 31-03-07, NAT, 6589×51—74.

GOLDNER, née PAZARYNA, Przemysl (Pologne), 01-01-11, NAT, 6589×51—74.

GOLDSZMID (Jakob), Szczekociny (Pologne), 17-02-12, NAT, 12301×58—75.

GOLDSZMID, née ZLOTNIK, Zawiercie (Pologne), 25-03-21, NAT, 12301×58—75.

GOMEZ, née BERDU, Ain-Kial (Oran), 10-08-93, REI, 11845×58—95.

GOMEZ (Gregorio), Fraga (Espagne), 03-04-05, NAT, 11381×58—30.

GOMEZ, née CEREZUELA, Fraga (Espagne), 06-02-08, NAT, 11381×58—30.

GOMEZ (Laurent), Cerdedo (Espagne), 19-09-95, NAT, 11131×40—81.

GOMEZ, née RES, Labruguière (Tarn), 11-01-01, REI, 11131×40—81.

GONCALVES (Manuel), San Pedro, Funchal (Portugal), 14-08-98, NAT, 46663×45—13.

GONZALEZ, née GARCIA, Mieres (Espagne), 10-03-99, NAT, 911×58—12.

GREKOFF (Michel), Saratov (Russie), 28-09-14, NAT, 12426×58—75.

GRON (Josef), Hordel (Allemagne), 10-03-12, NAT, 12383×58—62.

GRON, née KURYLE, Belzec (Allemagne), 08-08-23, NAT, 12383×58—62.

GRON (Romain), Uetersen (Allemagne), 19-09-43. EFF, 12383×58—62

GRON (Ursule), Kiel (Allemagne), 02-11-46, EFF, 12383×58—62.

GRON (Janus), Kiel (Allemagne), 02-10-47, EFF, 12383×58—62.

GUASCH NOGUERA (Juan), Formentera (Espagne), 05-01-13, NAT, 9156×58—74.

GUELFI (Perseo), Montecarlo (Italie), 06-03-28, NAT, 12385×58—13.

GUENOT, née PUCOWSKA, Wielkie Walichnowy (Pologne), 31-12-13, NAT, 13058×58—18.

GUMMEL, née HOFFMANN, Saarlouis (Sarre), 08-10-23, NAT, 2180×58—57.

GUZIK (Joseph), Nieprzesmia (Pologne), 17-03-97, NAT, 10261×58—78.

GUZIK, née CEJMER, Nowe Miasto (Pologne), 01-01-02, NAT, 10261×58—78.

HADJIKIAN (Hatzik), Smyrne (Turquie), 10-05-20, NAT, 11382×58—13.

HAMMERMULLER (Gerhard), Grunberg (Allemagne), 23-01-26, NAT, 11706×58—36.

HARENCZYK (Stanislaw), Krzeszow (Pologne), 24-03-07, NAT, 13502×58—21.

HERNANDEZ (José), Librilla (Espagne), 01-06-03, NAT, 13503×58—34.

HERNANDEZ, née CERVERA, Alborache (Espagne), 04-12-09, NAT, 13503×58—34.

HERRERO (Léopold), Bilbao (Espagne), 18-01-07, NAT, 11851×58—32.

HERRERO, née GALVEZ, Benimanet (Espagne), 06-12-12, NAT, 11851×58—32.

HORVATH (Joseph), Sarvar (Hongrie), 19-02-14, NAT, 12443×58—68.

JARDINI (Paolo), Valganna (Italie), 07-10-07, NAT, 10413×58—15.

JEREMJASZ (Bencjan), Nadarzyn (Pologne), 07-07-22, NAT, 11385×58—78.

JOSON (Louis), Nouvelle-Découverte (Ile Maurice), 15-02-01, NAT, 11024×57—98.

INCORVAIA (Antonino), Licata (Italie), 24-11-19, NAT, 12361×58—69.

IWANCZAK (André), Merzeburg (Prusse), 18-11-17, NAT, 13844×58—42.

IWANCZAK, née PALUS, Zalas (Pologne), 27-08-22, NAT, 13844×58—42.

IWANCZAK (Robert), Roche-la-Molière (Loire), 05-09-41, EFF, 13844×58—42.

IWANCZAK (Christianne), Roche-la-Molière (Loire), 02-03-43, EFF, 13844×58—42.

IWANCZAK (Françoise), Roche-la-Molière (Loire), 05-10-47, EFF, 13844×58—42.

IWANCZAK (Jean-Louis), Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère), 07-09-51, EFF, 13844×58—42.

KAPUT, née NOWAK, Bankau (Allemagne), 08-03-07, NAT, 13936×58—62.

KERESZTESSY (Jeno), Diosgyor (Hongrie), 03-04-24, NAT, 8752×58—91.

KISON (Daniel), Eizenheim (Allemagne), 13-12-27, NAT, 7915×58—80.

KLAUSS (Axel), Leipzig (Allemagne), 15-08-29, NAT, 11716×58—75.

KOLODZIEJCZYK (Jean), Stoczki (Pologne), 21-01-09, NAT, 11716×57—80.

KOLODZIEJCZYK, née ROSINSKA, Kraczewice (Pologne), 22-05-10, NAT, 11716×57—80.

KOLODZIEJCZYK (Thadée), Tourcoing (Nord), 19-04-41, EFF, 11716×57—80.

KOSATKA (Jean), Zdziwczyzna (Pologne), 15-12-23, NAT, 13512×58—54.

KOSATKA, née SIKORA, Zalesie (Pologne), 15-02-24, NAT, 13512×58—54.

KOSATKA (Casimir), Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), 08-08-44, EFF, 13512×58—54.

KOSATKA (Jeannine), Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), 14-01-47, EFF, 13512×58—54.

KOSATKA (Marie-Rose), Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), 14-05-50, EFF, 13512×58—54.

KOSATKA (Denise), Mont-Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), 01-05-53, EFF, 13512×58—54.

KOUTCHERIAVENKO (Boris), Poltava (Ukraine), 11-09-98, NAT, 9971 x56—13.

KOUTCHERIAVENKO, née FEDERENKO, Maikore (Russie), 27-09-99, NAT, 7971 x 56—13.

KOWALCZYK (François), Stefanowizna (Pologne), 31-10-03, NAT, 13937 x 58—51.

KOWALTSCHEK (Stephan), Oradiwka (Ukraine), 16-04-24, NAT, 14269 x57—68.

KRAWCZYK, née MARSYMYSZYN, Whoceps (Pologne), en 1899, NAT, 13938 x 58—51.

KRAWCZYK (Josepha), Bienville (Haute-Marne), 13-03-40, EFF, 13938 x58—51.

KRYSIAK, née BROZDA, Rollinghausen (Allemagne), 12-05-09, NAT, 8811 x 54—62.

KUSZ (Casimir), Czerniakow (Pologne), 07-03-07, NAT, 12154 x 58—24.

KUSZ, née MIELCARZEWICZ, Recklinghausen (Allemagne), 31-03-01, NAT, 12154 x 58—24.

KUSZ (Casimir), Villetoureix (Dordogne), 01-12-43, EFF, 12151 x 58—24.

LACZKOVICS (Georges), Budapest (Hongrie), 16-09-17, NAT, 4846 x 58 —98.

LARCEBAL, née ESPESO, Villada (Espagne), 05-06-11, NAT, 13691 x 58 —61.

LAVILLA (Jesus), Fontarrable (Espagne), 01-11-39, NAT, 11720 x 58 —61.

LAZZARONI (Pierrette), Averara (Italie), 25-09-22, NAT, 13521 x 58—73.

LECCHI, née BIORDI, San Marin (République de), 14-08-07, NAT, 13522 x 58—51.

LEVY, née BARSILAI, Salonique (Grèce), 17-01-12, NAT, 8546 x 51—13.

LEVY (Lucie), Marseille (Bouches-du-Rhône), 02-03-17, EFF, 6546 x 51 —13.

LEVY (Marcelle), Marseille (Bouchés-du-Rhône), 23-01-18, EFF, 8546 x 51—13.

LIOTTO (Abbondio), Noventa Vicentina (Italie), 23-11-09, NAT, 4915 x 58—92.

LIOTTO, née CAPPELLINA, Noventa Vicentina (Italie), 22-09-17, NAT, 4915 x 58—82.

LIOTTO (Luciano), Noventa-Vicentina (Italie), 17-08-41, EFF, 4915 x 58—82.

LIOTTO (Claudia), Noventa-Vicentina (Italie), 26-06-46, EFF, 4915 x 58—82.

LOPEZ (Santiago), Mojados (Espagne), 01-05-13, NAT, 3755 x 58—40.

LOZANO (Nicolas), Cordoba (Espagne), 19-06-12, NAT, 4138 x 58—32.

MAIK (Adam), Modrze (Pologne), 19-11-19, NAT, 12332 x 58—62.

MAIK, née KRYSMANN, Hamborn (Allemagne), 14-02-22, NAT, 12332 x 58—62.

MANTESE (Giovanni), Fazra di Soligo (Italie), 05-03-16, NAT, 12341 x 58—47.

MANTESE, née MARCUZZI, San Giorgio (Italie), 18-01-24, NAT, 12341 x 58—47.

MANTESE (Marie-Rose), Serignac-Peboudou (Lot-et-Garonne), 20-02-50, EFF, 12341 x 58—47.

MANUEL (Francesco), Olmos (Portugal), 02-04-99, NAT, 12988 x 58 —88.

MARDIROSSIAN (Mardiros), Az Bakia (Egypte), 11-09-10, NAT, 8731 x 54—78.

MARDIROSSIAN, née GEVREKYAN, Uskudar (Turquie), 25-09-23, NAT, 8731 x 54—78.

MARIN (François), Benifayo (Espagne), 22-05-04, NAT, 752 x 52—30.

MARIN, née FUSTER, Benidorn (Espagne), 29-09-09, NAT, 752 x 52 —30.

MARMOL (Asensio), Lorca (Espagne), 09-09-01, NAT, 3990 x 56—15.

MARMOL, née SANCHEZ, Lorca (Espagne), 11-08-09, NAT, 3990 x 56 —15.

MARMOL (Thierry), Aurillac (Cantal), 12-01-55, EFF, 3990 x 56—15.

MARTIN (José), Malaga (Espagne), 11-02-14, NAT, 8276 x 58—47.

MARTIN, née CECCON, San Diago (Italie), 12-09-17, NAT, 8276 x 58 —47.

MARTIN-PEROLINO, née SAUDATTO, Nus (Italie), 17-11-14, NAT, 31289 x 11—75.

MARTINEZ (Desamparados), Valencia (Espagne), 13-08-37, NAT, 13396 x 58—30.

MARTINEZ (Isabel), San Celoni (Espagne), 22-07-36, NAT, 13078 x 58 —84.

MARTINI (Jean), Pigna (Italie), 15-05-97, NAT, 5212 x 58—06.

MARTINI, née FLOCCIA, Pigna (Italie), 13-02-00, NAT, 5212 x 58—06.

MARTISKA (Stephane), Jacovce (Tchécoslovaquie), 04-09-08, NAT, 2002 x 53—89.

MARTISKA, née KOZAK, Olexice (Pologne), 14-08-08, NAT, 2002 x 53 —89.

MARTISKA (Jeannine), Sens (Yonne), 21-07-45, EFF, 2002 x 53—89.

MARTISKA (Monique), Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), 16-05-52, EFF, 2002 x 53—89.

MASSIMINO, née BINAZZI, Monaco (Principauté de), 06-04-25, NAT, 5501 x 58—97.

MASSIMINO (Robert), Monaco (Principauté de), 07-09-48, NAT, 14424 x 58—97.

MATUSIK (Blaise), Drwinia (Pologne), 27-12-03, NAT, 27101 x 38—75.

MATUSIK, née STYCZEN, Dziewin (Pologne), 24-12-03, NAT, 27101 x 38—75.

MASERATI (Humbert), Gazzola (Italie), 08-02-12, NAT, 5003 x 58—06.

MASERATI, née BRUZZONI, Zeri (Italie), 01-09-25, NAT, 5003 x 58—06.

MASERATI (Marcelle), Cannes (Alpes-Maritimes), 17-05-47, EFF, 5003 x 58—06.

MEHNERT (Hans), Leipzig (Allemagne), 13-02-27, NAT, 16388 x 55—92.

MELLOUL (Alain), Tunis (Tunisie), 10-05-37, NAT, 8523 x 58—78.

MENDES (Joaquim), Loule (Portugal), 27-09-09, NAT, 8824 x 58—36.

MICHUSZENSKI (Joseph), Szufarowa (Pologne), 18-04-07, NAT, 12564 x 58—45.

MICHUSZENSKI, née WSZOLEK, Olimforwof (Pologne), 24-04-11, NAT, 12564 x 58—45.

MICHUSZENSKI (Jean-Jacques), Pressigny-les-Pins (Loiret), 13-05-43, EFF, 12564 x 58—45.

MICHUSZENSKI (Jeannine), Nogent-sur-Vernisson (Loiret), 08-05-46, EFF, 12564 x 58—45.

MICHUSZENSKI (Monique), Montbouy (Loiret), 05-06-49, EFF, 12564 x 58—45.

MIERZWA (Roman), Rakszawa (Pologne), 28-02-19, NAT, 21323 x 54 —75.

MONACHINO (Antoine), Canicatti (Italie), 14-08-00, NAT, 1080 x 50—83.

MONACHINO, née APRILE, New York (U. S. A.), 29-02-08, NAT, 1080 x 50—83.

MONCZARZ (Isak), Wisnica (Pologne), 06-08-12, NAT, 12492 x 58—75.

MONCZARZ, née FRIEDMAN, Varsovie (Pologne), 07-10-15, NAT, 12492 x 58—75.

MONDIN (Giuseppe), Montbelluna (Italie), 08-04-07, NAT, 12193 x 58 —24.

MONDIN, née MURER, Cornuda (Italie,) 02-09-12, NAT, 12193 x 58—24.

MORA (Manuel), Carthagène (Espagne), 23-02-06, NAT, 11190 x 57—34.

MORA, née CABRERA, Lorca (Espagne), 28-09-11, NAT, 11190 x 57—34.

MORA (Roque), Orihuela (Espagne), 09-07-15, EFF, 11190 x 57—34.

MORA (Jean-Claude), Meze (Hérault), 26-10-53, EFF, 11190 x 57—34.

MORENO (Alfred), Casablanca (Maroc), 08-08-22, NAT, 19603 x 48—95.

MORENO, née MONCADA, Port-Lyautey (Maroc), 20-09-27, NAT, 19603 x 48—95.

MURANA (Carmel), Tunis (Tunisie), 04-01-31, NAT, 8111 x 58—96.

MURANA, née PELLIGRA, Bizerte (Tunisie), 08-03-34, NAT, 8111 x 58 —96.

NEUMANN (Hugues), Lodz (Pologne), 11-09-25, NAT, 398 x 54—68.

NIZIO (Jean), Dereznia Solsisa (Pologne), 30-11-12, NAT, 11114 x 58—18.

NIZIO, née BLICHARZ, Majdan Stary (Pologne), 11-12-20, NAT, 11114 x 58—18.

NIZIO (Jean), Saint-Germain-des-Bois (Cher), 01-04-51, EFF, 11114 x 58 —18.

NOVAK (Jean), Hnusta (Tchécoslovaquie), 12-10-00, NAT, 187 x 58—08.

OJEA (Antonio), Barcelone (Espagne), 17-04-18, NAT, 12523 x 58—75.

OJEA, née GIL, Mohasterio de Rodilla (Espagne), 21-02-21, NAT, 12523 x 58—75.

ORFANIDIS (Dimitrios), Calloni (Grèce), 10-08-01, NAT, 6061 x 58—75.

ORTA (José), Almeria (Espagne), 31-01-21, NAT, 1873 x 52—92.

PALOS (Santiago), Casillas de Flores (Espagne), 20-10-24, NAT, 12572 x 58—78.

PALOS, née RUDATIS, Roncade (Italie), 08-11-23, NAT, 12572 x 58—78.

PARIS (Andrée), Montluçon (Allier), 29-05-07, REI, 12573 x 58—75.

PELLIGRA (Ange), Bizerte (Tunisie), 12-01-01, NAT, 28853 x 48—96.

PELLIGRA, née POLITO, la Goulette (Tunisie), 04-04-11, NAT, 28853 x 48—96.

PELLIGRA (Albert), Bizerte (Tunisie), 12-05-40, EFF, 28853 x 48—96.

PELLEGRINO (Baptiste), Peveragno (Italie), 08-07-26, NAT, 2088 x 58 —83.

PELLIGRA (Joseph), Bizerte (Tunisie), 22-09-37, NAT, 14632 x 58—96.

PEREZ (José), Caniles (Espagne), 03-07-04, NAT, 10272 x 58—66.

PEREZ, née PARTAL, Caniles (Espagne), 26-11-11, NAT, 10272 x 58—66.

PEREZ (Joseph), Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), 04-10-47, EFF, 10272 x 58—66.

PETRUCCI, née DI STURCO, Roccasecca (Italie), 01-09-91, NAT, 15330 x 36—69.

PEVERENGO (Benedetto), Buriasco (Italie), 16-04-19, NAT, 10871×58—26.

PEZZI (Giacomo), San Siro (Italie), 15-01-20, NAT, 11951×54—08.

PIN (Luigi), Codogne (Italie), 17-06-07, NAT, 1337×58—31.

PIN, née ZANESE, San Polo di Piave (Italie), 05-09-19, NAT, 1337×58—31.

PINARD (Mathilde), Ivry (Seine), 03-02-90, REI, 11077×58—75.

PIRAS (Giovanni), Tunis (Tunisie), 01-01-23, NAT, 13004×58—78.

PIRAS, née DI BENEDETTO, Tunis (Tunisie), 05-06-23, NAT, 13004×58—78.

PIRAS (Claudine), Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), 03-03-57, EFF, 13004×58—78.

PIZZO (Riccardo), Tunis (Tunisie), 01-08-24, NAT, 211×54—77.

POSNIEN (Fritz), Rogehnen (Prusse orientale), 07-10-25, NAT, 1976×54—76.

POULAIN, née PFIEHL, Plettenberg (Allemagne), 17-04-25, NAT, 13864×58—75.

PRATZSCH (Erwin), Berlin (Allemagne), 21-11-12, NAT, 12597×58—26.

PRIETO (Cristobal), Villavieja de Yeltes (Espagne), 29-03-03, NAT, 10952×58—58.

PRIETO, née ARIAS, Villavieja de Yeltes (Espagne), 10-02-03, NAT, 10952×58—58.

PSAILA, née SPITERI, Porto Farina (Tunisie), 09-02-13, REI, 28766×24—96.

PUCHOL (Rosita), Caseras (Espagne), 07-06-31, NAT, 13163×58—32.

PUJOL (Pedro), Andraitx (Espagne), 02-06-11, NAT, 11734×50—82.

QUAYZIN, née BURONFOSSE, Paris (14e), 26-12-88, REI, 11883×58—75.

RAMAZZOTTI (Moïse), Mugio (Italie), 08-04-19, NAT, 12672×58—75.

RAMAZZOTTI, née PANIZZIERI, Terenzo (Italie), 15-08-20, NAT, 12672×58—75.

RAMBALDINI (Ugo), Chions (Italie), 12-01-20, NAT, 3311×58—82.

RAMBALDINI, née CARRARA, Valleroy (Meurthe-et-Moselle), 21-04-27, NAT, 3311×58—82.

RAMBALDINI (Giovanni), Padova (Italie), 23-05-51, EFF, 3311×58—82.

RAMI Y LANAU (Louis), Merli (Espagne), 27-06-11, NAT, 9170×58—34.

ROCCHI (Marcel), Rochetta Vara (Italie), 20-05-10, NAT, 11179×57—74.

RODRIGUEZ (Jose), Madrid (Espagne), 22-10-00, NAT, 32335×11—38.

ROUZARDE, née MASIERO, Villanova (Italie), 16-08-21, NAT, 13700×58—24.

RUBIN (Wolf), Varsovie (Pologne), 15-02-15, NAT, 12644×58—75.

RUPPEL, née PIRRUNG, Duisburg (Allemagne), 13-09-20, NAT, 6930×58—57.

RUSTICI (Paul), Paris (12e), 20-09-85, NAT, 4324×07—75.

RYKOWSKI, née BARAN, Jaskowice (Pologne), 20-07-07, NAT, 13703×58—54.

SAGUES (Albert), Brousse (Turquie), 10-05-09, NAT, 20289×16—75.

SALTON, née SUZZI, San Leo (Italie), 19-01-14, NAT, 621×36—54.

SALVATORE (Vittorio), Cardito di Vallerotonda (Italie), 08-06-23, NAT, 19530×50—75.

SANTANACH, née COLOMA, Masias de Voltrega (Espagne), 18-09-97, NAT, 13704×58—11.

SANTIAGO (Francisco), Aïn Témouchent (Oran), 14-06-08, NAT, 8778×57—95.

SEC, née PETRETIC, Hartje (Yougoslavie), 26-04-19, NAT, 9786×58—28.

SEC (Thérèse), Orléans (Loiret), 07-06-46, EFF, 9786×58—28.

SEC (Jean-Claude), Orléans (Loiret), 05-06-49, EFF, 9786×58—28.

SEC (Joseph), Dambron (Eure-et-Loir), 14-05-51, EFF, 9786×58—28.

SEC (Jacques), Dambron (Eure-et-Loir), 17-06-54, EFF, 9786×58—28.

SCHATTNER (Rudolf), Neu Ulm (Allemagne), 12-08-26, NAT, 12936×58—52.

SIEMECK, née SKAUDICKAS, Aleksotas (Lithuanie), 18-10-20, NAT, 13705×58—69.

SILLITTI (Giuseppe), San Cataldo (Italie), 17-01-20, NAT, 6272×58—42.

SILLITTI, née SANGUEDOLCE, San Cataldo (Italie), 12-07-16, NAT, 6272×58—42.

SILLITTI (Vincenzo), San Cataldo (Italie), 26-01-10, EFF, 6272×58—42.

SILLITTI (Michèle), San Cataldo (Italie), 08-03-12, EFF, 6272×58—42.

SILLITTI (Giuseppa), San Cataldo (Italie), 03-06-14, EFF, 6272×58—42.

SINCIG (Agostino), Buttrio (Italie), 23-10-06, NAT, 7999×58—17.

SINCIG, née TOMASELLA, Galarine (Italie), 02-05-14, NAT, 7999×58—17.

SINCIG (Aurelia), Lafitte-sur-Lot (Lot-et-Garonne), 29-03-39, EFF, 7999×58—17.

SKORUPINSKI (Johann), Ickern (Allemagne), 30-07-20, NAT, 6044×55—55.

SOETERS (Joannes), Leerdam (Hollande), 03-05-02, NAT, 12698×58—62.

SOETERS, née FOURNIER, Saint-Pierre-en-Val (Seine-Maritime), 06-09-08, REI, 12698×58—62.

STEFANIAK (Ladislas), Storchnest (Pologne), 29-06-05, NAT, 13871×58—62.

STEFANIAK, née PIETRUSIAK, Dalhausen (Allemagne), 19-02-14, NAT, 13871×58—62.

STEPIEN (Antoine), Niemierzyn (Pologne), 08-11-17, NAT, 13872×58—62.

STEPIEN, née KULCZYCKA, Nowoszyce (Pologne), 10-05-19, NAT, 13872×58—62.

STEPIEN (Antoine), Bealencourt (Pas-de-Calais), 03-05-45, EFF, 13872×58—62.

STEPIEN (Tadeusk), Caniers (Pas-de-Calais), 28-10-46, EFF, 13872×58—62.

STEPIEN (Agnès), Caniers (Pas-de-Calais), 23-01-51, EFF, 13872×58—62.

SZMAJ (François), Mucha (Pologne), 28-01-19, NAT, 11461×58—09.

SZMAJ, née WOJTCZAK, Grodziszczek (Pologne), 17-11-21, NAT, 11461×58—09.

SZMAJ (Marie-Christine), Mirepoix (Ariège), 28-07-44, EFF, 11461×58—09.

SZMAJ (Jean-François), Pamiers (Ariège), 17-01-50, EFF, 11461×58—09.

TACHDJIAN (Onnik), Smyrne (Asie Mineure), 18-02-95, NAT, 2822×50—75.

TARANTINI (Joseph), Corato (Italie), 25-08-12, NAT, 18433×51—06.

TARANTINI, née PECORELLI, San Giustino (Italie), 11-01-10, NAT, 18433×51—06.

TATARA (Joseph), Gorlice (Pologne), 05-05-22, NAT, 12133×58—51.

TELECHEA (Manuel), Astillero de Santander (Espagne), 19-04-12, NAT, 8448×58—31.

THIEM (Heinrich), Krotoschin (Pologne), 14-07-26, NAT, 12548×55—52.

TOMMASINI (Vittorio), Vivaro (Italie), 17-09-16, NAT, 7529×54—57.

TOMMASINI, née MARCONATO, Pasiano (Italie), 14-12-19, NAT, 7529×54—57.

TOMMASINI (Celestina), Vivaro (Italie), 29-03-44, EFF, 7529×54—57.

TOMMASINI (Nerina), Vivaro (Italie), 29-05-45, EFF, 7529×54—57.

TORMEN (Elio), Belluno (Italie), 28-07-26, NAT, 6514×54—54.

TORMEN, née BOITO, le Chambon-Feugerolles (Loire), 09-03-32, NAT, 6514×54—54.

TOROS (Salomon), Kavala (Grèce), 14-10-22, NAT, 11080×58—13.

TORRES, née POURTIE, Puissalicon (Hérault), 27-04-00, REI, 8433×58—34.

TRAN PHUC CHI, Hanoï (Nord-Viet-Nam), 11-11-09, REI, 5364×57—93.

TROY, née ONGARO, Castelbaldo (Italie), 11-08-11, NAT, 13885×58—49.

TUDON (José), Barcelone (Espagne), 14-07-14, NAT, 909×54—75.

TUIS (Placide), Cavasso Nuodo (Italie), 17-02-25, NAT, 1265×54—21.

VAN DER LINDE (Willem), Wijk (Hollande), 11-12-18, NAT, 10331×58—62.

VERDERA (Arnaldo), Palma (Espagne), 17-05-95, NAT, 12813×57—37.

VETTERL (Alfred), Miesbach Oberbayern (Allemagne), 16-11-18, NAT, 16736×55—78.

VICENS (José), San Boi Del Llobregat (Espagne), 23-01-17, NAT, 11922×51—13.

VICENS, née COSCOLLA, Barcelone (Espagne), 19-10-23, NAT, 11922×51—13.

VILLIGER (Sebastian), Auw (Suisse), 23-09-12, NAT, 12650×58—24.

VOLPATO (Bruno), Vedelago (Italie), 19-11-21, NAT, 10692×58—47.

VORONINE, née LOUTKOVSKY, Petrograd (Russie), 28-11-93, NAT, 4691×54—75.

WOLF, née MARKO, Niklovice (Pologne), 08-06-06, NAT, 13896×58—75.

WOLF WIDZ (Wielhelm), Lwow (Pologne), 18-12-14, NAT, 1611×53—75.

WOLF WIDZ, née FELLER, Zamosz (Pologne), 07-09-18, NAT, 1611×53—75.

WOLF WIDZ (Mireille), Varsovie (Pologne), 01-09-46, EFF, 1611×53—75.

WOZNY (Paul), Kuydence (Pologne), 03-05-19, NAT, 13897×58—75.

WOZNY, née KAMIENIEC, Wola Obszanska (Pologne), 07-02-17, NAT, 13897×58—75.

WOZNY (Annie), Paris (4e), 14-07-40, EFF, 13887×58—75.

ZANATTA (Luigino), Treviso (Italie), 04-08-22, NAT, 13735×52—61.

ZANETTI (Secondo), Castelnuovo del Friuli (Italie), 15-02-18, NAT, 9872×57—98.

ZICK (François), Rouxel (Allemagne), 19-06-15, NAT, 10228×58—98

ZICK, née STROZINSKI, Buer Rockhausen (Allemagne), 18-11-17, NAT, 10228×58—98.

Art. 2. — Sont autorisés à s'appeler légalement à l'avenir:

FECHET (Bernadette). — FECHET (Berlinda), Piombino (Italie), 11-05-13, 14986×54—66.

POSNIEN (Frédéric). — POSNIEN (Fritz), Regehnen (Prusse orientale), 07-10-25, 1916×54—76.

PRIETOT (Cristobal). — PRIETO (Cristobal), Villavieja de Yeltes (Espagne), 29-03-03, 10932×58—58.

PRIETOT (Maria). — PRIETO (Maria), Villavieja de Yeltes (Espagne), 10-02-03, 10952×58—58.

Art. 3. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 février 1959.

MICHEL DEBRÉ.

Par le Premier ministre:

Le ministre de la santé publique et de la population,

BERNARD CHENOT.

RECTIFICATIFS AU *JOURNAL OFFICIEL*

Rectificatif au *Journal officiel* du 27 avril 1958: page 4138, 2e colonne, au lieu de: « Ainesi (Etienne), Monaco (principauté de), 06-03-91, AUT », lire: « Ainesi (Etienne), Monaco (principauté de), 06-03-91, LIB ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 novembre 1958: page 10151, 2e colonne, au lieu de: « Van de Laer, née Marx, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 03-11-89 », lire: « Van de Laer, née Marx, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 23-11-89 ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 novembre 1958:

Page 10322, 1re colonne, après Gucciardo, née Tabbone, supprimer: « Gucciardo (Lorenza), Porto Empedocle (Italie), 21-01-10, EFF, 9173×54—38 ».

Page 10321, 1re colonne, au lieu de: « Tran Van Choc, Hoa Nga (Nord-Vietnam) », lire: « Tran Van Chuc, Hoa Ngai ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 30 novembre 1958: page 10771, 2e colonne, au lieu de: « Dubyk (Danièle), Castelginest », lire: « Dubyk (Daniel) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 décembre 1958: page 11268, 2e colonne, au lieu de: « Garcia (Angèle), Perpignan (Pyrénées-Orientales), 27-03-39; Garcia (Jean-Louis), Perpignan », lire: « Julia (Angèle); Julia (Jean-Louis) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 21 décembre 1958:

Page 11533, 1re colonne, au lieu de: « Giesberger (Diena), Salaiga », lire: « Giesberger (Charlotte) »; 2e colonne, au lieu de: « Halmykoff, née Solowieff, Proskourow (Russie), 04-05-98 », lire: « Halmykoff, née Solowieff, Proskourow (Russie), 04-03-98 ».

Page 11535, 2e colonne, au lieu de: « Warkowicz (Chawina), Gostynin », lire: « Warkowicz (Chawiwa) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 décembre 1958:

Page 11956, 1re colonne, au lieu de: « Dellavalle (François), Pont-à-Mousson (Moselle) », lire: « Dellavalle (François), Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) ».

Page 11959, 1re colonne, au lieu de: « Zambianco (Olido) », lire: « Zambianco (Olivo) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 janvier 1959: page 279, 2e colonne, au lieu de: « De Graff (Johannes), Utrecht », lire: « De Graaf ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er février 1959:

Page 1510, 1re colonne, au lieu de: « Acedo (Augustin) », lire: « Acedo » (Agustin) »; au lieu de: « Amman, née Rolland, Saint-Vincent (Italie), 01-08-06 », lire: « Amman, née Rolland, Saint-Vincent (Italie), 03-08-06 ».

Page 1512, 1re colonne, après Iafano, née Di Placido, supprimer: « Iafano (Antoinette), Givors (Rhône), 22-08-31, EFF, 9310×58—98 ».

Page 1513, 1re colonne, au lieu de: « Ragona, née Di Grazia », lire: « Ragona, née Di Grazia »; 2e colonne, au lieu de: « Singer (Vojteck) », lire: « Singer (Vojtech) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 février 1959:

Page 1772, 1re colonne, au lieu de: « Ahmed Mohamed, Djibouti (Côte française des Somalis), 20-09-13 », lire: « Ahmed Mohamed, Djibouti (Côte française des Somalis), 25-09-13 ».

Page 1774, 2e colonne, au lieu de: « Jezierny (Joseph), Gresinberg (Allemagne), 01-07-10, 12373×58—62 », lire: « Jezierny (Joseph), Gresinberg (Allemagne), 01-07-10, NAT, 12373×58—62 ».

Page 1776, 1re colonne, au lieu de: « Rozembaum (Hersz), Radom (Pologne), 07-07-12 », lire: « Rozembaum (Hersz), Radom (Pologne), 02-07-12 ».

Page 1779, 1re colonne, au lieu de: « Hartmann (Kurt), Krefdorf Gleiberg (Allemagne), 13-12-25 », lire: « Hartmann (Kurt), Krefdorf Gleiberg (Allemagne), 11-12-29 ».

Page 1780, 1re colonne, au lieu de: « Mitev (Thodor), Sofia (Bulgarie), 21-02-26 », lire: « Mitev (Thodor), Sofia (Bulgarie), 21-03-26 ».

Page 1781, 1re colonne, au lieu de: « Sarno (Pasquale), Nocera Inferiore (Italie), 12-03-25 », lire: « Sarno (Pasquale), Nocera Inferiore (Italie), 02-03-25 ».

Page 1782, 1re colonne, au lieu de: « Zarwanski (Wladislas), Mlynice (Pologne), 13-08-22 », lire: « Zawodniak (Wladislas) ».

Page 1785, 1re colonne, au lieu de: « Rodriguez, née Pascuaz, Casillas de Flores (Espagne), 29-06-18, 2721×55 », lire: « Rodriguez, née Pascuaz, Casillas de Flores (Espagne), 29-06-18, NAT ».

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Cessation de mandat d'un député.

Vu l'article 57 de la Constitution;

Vu l'article 4 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel;

Vu la décision du 20 février 1959, publiée au *Journal officiel* du 21 février 1959 et portant nomination de membres du Conseil constitutionnel,

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte de la cessation, à la date du 1er mars 1959, du mandat de député de M. Victor Chatenay.

SENAT

Cessation de mandat d'un sénateur.

Vu l'article 57 de la Constitution;

Vu l'article 4 de l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 portant loi organique sur le Conseil constitutionnel;

Vu sa décision du 20 février 1959, publiée au *Journal officiel* du 21 février 1959 et portant nomination de membres du Conseil constitutionnel;

Vu la lettre en date du 22 février 1959 par laquelle M. Gilbert-Jules, sénateur de la Somme, déclare opter pour les fonctions de membres du Conseil constitutionnel,

M. le président du Sénat a pris acte de la cessation, à la date du 1er mars 1959, du mandat de sénateur de M. Gilbert-Jules.

Modification aux listes des membres des groupes politiques.

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATIQUE

(51 membres au lieu de 52.)

Supprimer le nom de M. Gilbert-Jules.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des armées.

Avis de vacance d'emplois d'examinateur d'admission à l'école polytechnique.

Est offert, pour trois concours d'admission successifs à l'école polytechnique (concours des années 1959, 1960, 1961), un emploi d'examinateur titulaire de langue anglaise; éventuellement: un emploi d'examinateur suppléant de langue anglaise.

Les candidats aux emplois désignés ci-dessus devront adresser leur demande au général commandant l'école polytechnique, 21, rue Descartes, Paris (5e), en y joignant un exposé de leurs titres et services (un imprimé pour cet exposé est à la disposition des intéressés à la direction des études de l'école).

Les demandes devront parvenir avant le 16 mars 1959.

Elles seront examinées par le conseil de perfectionnement de l'école en vue des présentations à faire au ministre.

Aux termes de l'article 8 du décret du 28 janvier 1957 portant règlement sur l'organisation de l'école polytechnique, les examinateurs et examinateurs suppléants ne doivent participer à aucun des exercices qui ont pour but de préparer les jeunes gens au concours d'admission, ni publier aucun ouvrage sur les matières de l'examen.

L'examinateur qui s'écarterait de cette prescription serait remplacé.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux exportateurs de peaux brutes de veaux à destination de la Grèce.

Les exportateurs sont informés de l'ouverture d'un contingent de vingt tonnes (poids salé) de peaux brutes de veaux à destination de la Grèce.

Les demandes d'autorisation d'exportation établies en cinq exemplaires sur formule 02 seront valablement reçues par l'office des changes (4e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), huit jours après l'insertion du présent avis au *Journal officiel*, et jusqu'au 31 mai 1959.

Elles devront être accompagnées d'une facture définitive en triple exemplaire et d'une lettre signée par le président de l'Association panhellénique des industriels tanneurs, 9, rue Chrysostiliotissis, à Athènes, attestant que l'exportation sollicitée est à imputer sur le contingent dont il s'agit.

Les demandes seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Les licences accordées ne pourront pas être renouvelées.

Les exportateurs devront informer la direction des industries diverses et des textiles (division des industries du cuir et des pelleteries) des quantités exportées par eux au fur et à mesure de leurs expéditions. Tout exportateur ne se conformant pas à cette prescription pourra se voir privé de tout droit à l'exportation de peaux brutes de veaux, vers la Grèce lors des répartitions ultérieures.

Avis aux importateurs de laitues originaires et en provenance des pays membres de la Communauté économique européenne.

Les importateurs sont informés que l'application des dispositions de l'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 22 février 1959 (page 2263) est prorogée jusqu'au 7 mars 1959 inclus, heure normale de fermeture des bureaux de douane.

Il ne sera pas fait application de l'article 25 du code des douanes.

Les abonnements au *Journal officiel* partent du 1er de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN-PAUL MARTIN

ANNONCES

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris
COMPTE CHÈQUE POSTAL 1.014.00, PARIS
et dans ses succursales des départements.

L'Administration et les formiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Majer Uszer, dit Max Wiszniak, demeurant à Paris, 146, boulevard de Magenta, né à Krasnik (Pologne) le 23 juillet 1909, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils adoptif Edy-Henri Bajwelcwajg, né à Paris le 26 juillet 1941, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Max Vlaniac.

Mme Blanche Rajman, demeurant à Paris, 225, avenue Daumesnil, née à Kielce (Pologne) le 8 février 1916, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Raymon, et subsidiairement celui de Roymont, Boismont, Daumont, Darmont, Laumont, Rivere ou Revere.

M. Salomon Szczecinowicz, né le 3 janvier 1927 au Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise), demeurant au Blanc-Mesnil, 60, rue de l'Angélus, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Sécy.

M. Martin (Henri-Louis-Antoine), né à Saint-Etienne le 22 avril 1901, marié à Léontine-Marguerite Teillard le 18 mars 1930 à la mairie de Lyon (2e arrondissement), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs, tous nés à Saint-Etienne : Gilbert-André-Léon, le 11 avril 1940 ; Didier-Georges-Henri, le 16 septembre 1944, et Bernadette-Florence, le 10 janvier 1947 ;
M. Martin (Francis-Jean-Pierre), né à Saint-Etienne le 5 septembre 1931, marié à Hélène-Marie-Jeanne Montès le 25 octobre 1955 à Saint-Etienne, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de ses fils mineurs : Olivier-Joseph-Marie, né à Saint-Etienne le 31 octobre 1957, et Frédéric-Dominique-Philippe, né à Saint-Etienne le 14 décembre 1958 ;
Mlle Martin (Marie-José), née à Saint-Etienne le 22 novembre 1932 ;
M. Martin (Philippe-Bertrand-Marie), né à Saint-Etienne le 8 décembre 1934 ;
M. Martin (Patrice-Etienne), né à Saint-Etienne le 5 mai 1937,
tous demeurant à Saint-Etienne, 22, rue Elisée-Reclus, déposent une requête auprès du garde des sceaux à l'effet d'ajouter à leur nom patronymique celui de Teillard pour porter à l'avenir le nom patronymique de Martin Teillard.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS
(Décret du 16 août 1901.)

30 janvier 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Société des carabiniers L'Espérance française.** But: pratique du tir, de l'éducation physique et des sports. Siège social: café du Rivage, Salperwick (Pas-de-Calais).

2 février 1959. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Comité du Club des supporters du gant, à Arques.** But: créer un lien entre les amateurs de boxe par des réunions, causeries, soirées, fêtes; subvenir aux besoins de la section de boxe de la ville par le versement de subventions. Siège social: café Henri Renuy, rue de Saint-Omer, Arques (Pas-de-Calais).

MODIFICATIONS

30 janvier 1959. Déclaration à la préfecture de police. L'**Amicale des locataires du groupe des portes de Montrouge et de Châtillon** transfère son siège social du 1, rue Albert-Sorel, Paris, au 13, rue Albert-Sorel, Paris.